BULLETIN

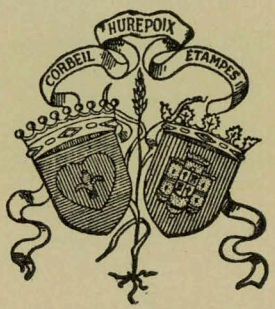
DE LA SOCIÉTÉ

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DE CORBEIL

D'ETAMPES ET DU HUREPOIX

87e ANNÉE (1981)



CORBEIL-ESSONNES
1982

TABLE DES MATIÈRES

Vie de la Société (conseil d'administration, nouveaux membres, assemblée générale à Athis-Mons) 3

STAES (Jacques). — Etat du clergé paroissial de l'archidiaconé de Josas au 1er mai 1789 (1re partie) 9

CROS (André). — Les almanachs de l'abbé Guiot 37

LEFEVRE (Simone). — Le prieuré Saint-Martin et Saint-Laurent d'Orsay du XIe au XIIIe siècle 77

SENEE (Alain). — Hache polie découverte à Crosne en 1977 89

AMIOT (Claude). — Haches polies trouvées à Gometz-la-Ville 91

GARRIOT (André) et GIGANON (Daniel). — Prospection archéologique de surface 97

BENARD (A.), BOURGEAU (L.), GARRIOT (A.), GIGANON (D.), GIRARD (L.), LE DUIGOU (A.), PAYEN (N.), PETIT (D.), SENEE (A.), STAUFFER (R.) et TABORIN (Y.). — Fouilles et trouvailles à Baulne, Buno-Bonnevaux, Dourdan, Etiolles, Gif-sur-Yvette, Linas, Marcoussis, Montlhéry, Orsay, Roinville-sous-Dourdan, Saint-Chéron, Saint-Cyr-sous-Dourdan 105

BIBLIOGRAPHIE 155

CHRONIQUE 171

NECROLOGIE 183

TABLE DES PLANCHES

Pl. I. — Carte des environs de Paris... chez Delamarche, vers 1780.

Pl. II. — Portrait de l'abbé Guiot.

Pl. III. — Corbeil. - Prieuré de Saint-Guenault vers 1880.

Pl. IV. — Crosne. - Hache polie.

Pl. V. — Baulne. - Hache taillée.

Pl. VI. — Gometz-la-Ville. - Haches polies n°s 1, 2, 3.

Pl. VII. — Gometz-la-Ville. - Haches polies n°s 4, 5, 6.

Pl. VIII. — Buno-Bonnevaux. - Sépulture d'adulte.

Pl. IX. — Buno-Bonnevaux. - Sépulture d'enfants.

Pl. X. — Gif-sur-Yvette. - Environnement archéologique.

Pl. XI. — Gif-sur-Yvette. - Plan d'un bâtiment gallo-romain.

Pl. XII. — Etiolles. - Niveau sur calcite.
Saint-Cyr-sous-Dourdan. - Meule et molette néolithiques.

Pl. XIII. — Linas. - Plan des sondages.

Pl. XIV. — Linas. - Sépultures.

Pl. XV. — Linas. - Mobilier des sépultures.

20 P

BULLETIN

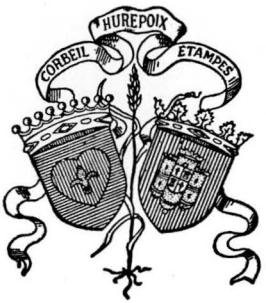
DE LA SOCIÉTÉ

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DE CORBEIL

D'ETAMPES ET DU HUREPOIX

87e ANNÉE (1981)



CORBEIL-ESSONNES
1982

Vie de la Société

Conseil d'administration

Président :

M. Jean de COURCEL.

Vice-Présidents :

M. André CROS,
M. Jean JACQUART.

Secrétaire général :

Mme Paulette CAVAILLER.

Trésorier adjoint :

M. Roger BAILLY.

Membres du Conseil :

M. Gérard AMAURY,
Mme B. d'ANDURAIN,
M. Michel BILLARD,
M. Jean CAUSSANEL,
M. le marquis de GANAY,
M. Maurice LAHAYE,
M. l'abbé MERMINOD,
M. Marc MORICEAU,
M. Jacques STAES,
Le R.P. VERBRUGGE.

Nouveaux membres

AMIOT (Claude), 23, rue de la Colline, 91400 Orsay.
ARRIGONI (Jean), 5, rue de l'Avenir, 91260 Juvisy-sur-Orge.
ASSOCIATION DES AMIS DE VIGNY. — Mme LEFRANC, 6, avenue Constant-Coquelin, 75007 Paris.
BOTELLA (François), directeur de l'école Saint-Exupéry, Les Bergeries, 91210 Draveil.
BRUNSCHWIG (Gérard), 4, avenue des Ecoles, 91320 Wissous.
BURY (Christian), 2, avenue Nationale, 91300 Massy.
CATILLON (Jacques), 10, rue de la Vallée, 91360 Epinay-sur-Orge.
CITRON (Thierry), 22, boulevard des Alliés, 91720 Maisse.
COUTADEUR (Mme Diane), résidence Victoria, 9, avenue de Verdun, 92330 Sceaux.
DANNE (Joseph), résidence de l'Etang E, 280, route de Corbeil, 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois.
DUVAL (abbé Jean), 34, rue de l'Epargne, 91390 Morsang-sur-Orge.
FORGET (Marcel), 17, rue des Villas, 91100 Corbeil-Essonnes.
FOSSE (Geneviève), 21, rue Victor Hugo, 91230 Montgeron.
FOUR (Annick), 72 bis, rue de Versailles, 91300 Massy.
GARNIER (Dr Philippe), 2, Grande rue, 91580 Villeconin.
GIUDICE (Mme Evelyne), 7, rue de Beauvais, 91750 Champcueil.
GRANGER (Jean-Claude), 19, avenue Libert, 91210 Draveil.
GRUNBERG (Mlle Elisabeth), 21, rue Charles V, 75004 Paris.
JUSSEAUME (dr. Gérard), 50, boulevard Charles de Gaulle, 91540 Mennecy.
LAURENCEAU (Jean-Noël), 3, rue Maxime, 91600 Savigny-sur-Orge.
LEGRAND (Philippe), 1, Grande rue, 91720 Maisse.
LESAGE (Eric), 43, rue Degommier, 91590 Cerny.
LEVY-CHEVALLEY (Mme Michel), 23, rue des Jonquilles, 91210 Draveil.
LIGNY (Claude), 9, boulevard du 1er Mai, 91300 Massy.
MAILLOT (Patrick), 2, rue Delacroix, 91100 Corbeil-Essonnes.
MAURY (Armande), Ecole E. Herriot, 91290 Arpajon.
MEUNIER (François), 10, allée de la Mare-Jacquin, 91210 Draveil.
MORSANG-SUR-ORGE (commune de).
PEYRUCHAUD (G.), directeur école Debussy, 4, rue Joliot-Curie, 91210 Draveil.
REVILLE-WACHORU (Marc), 106, Grande rue, 91290 Arpajon.
ROGUET (père), curé de 91910 Saint-Sulpice-de-Favières.
ROYET (Jean-Charles), 17, rue Jean-Moulin, 91290 Arpajon.
TSCHERNING (Mireille), 10, allée des Amonts, 91940 Les Ulis.

Assemblée générale à Athis-Mons

Notre assemblée générale pour 1981 s'est tenue le dimanche 4 octobre à Athis-Mons.

A 15 h, la séance est ouverte, dans la salle des réunions du collège St-Charles par M. Jean de Courcel, président, en présence d'une soixantaine de personnes.

Le président remercie le chanoine Duseuil pour son hospitalité dans son vaste collège ; il rappelle notre précédente visite en 1966 qui était alors présidée par M. Robert de Courcel et il évoque en quelques mots le baron de Courcel, ambassadeur de France qui vécut dans cette demeure.

Mme Cavailler secrétaire générale remercie à son tour le supérieur du collège, Mme le maire d'Athis qui s'est fait représenter par Mme Treuil, conseillère municipale et animatrice de l'exposition que nous visiterons, M. l'abbé Merminod qui dirigera la visite du château et de l'église et M. Moriceau qui commentera l'exposition.

Elle rappelle le décès, fin octobre 1980, du trésorier M. Georges Michel, historien de Corbeil, dont la notice nécrologique a paru dans le récent bulletin. Le poste de trésorier est vacant et semble difficile à pourvoir dans l'immédiat puisque M. Bailly et Mme Deletoille se sont récusés.

Elle fait part des activités de la société depuis un an :

— « le conseil d'administration s'est réuni le 25 avril 1981 : il a évoqué le remplacement de M. Michel, choisi les textes du bulletin 1980, choisi les lieux des promenades de printemps et d'automne et émis un vœu pour que la mémoire des historiens locaux soit honorée dans leur ville : Me Chanson à Dourdan, Paul Pinson à Etampes, Dufour et Creuzet à Corbeil. Ces vœux ont été envoyés aux maires des trois communes ; seul le maire de Corbeil-Essonnes nous a assurés que dès que l'occasion s'en présenterait, des rues seraient baptisées du nom des historiens de la ville ;

— le nombre des membres est passé de 631 à 633, en dépit de 25 adhésions car nous avons déploré 15 démissions et 12 décès et radiations ;

— le bulletin n° 50 de 1980 qui comporte 132 pages et des articles variés a été distribué en septembre ; il a coûté 30 000 F dont 3 000 F de frais d'envoi ;

— le bulletin n° 51 de 1981 contiendra un article de Mlle Lefevre sur le prieuré d'Orsay du XIe au XIIe siècle, la première partie de l'étude de J. Staës sur le clergé paroissial de l'archidiaconé de Josas au 1er mai 1789, une note de M. Bailly sur les fermes de Marchais à Boutigny et comme d'habitude les comptes rendus de fouilles, la bibliographie et la chronique.

D'autres articles sur Viry-Châtillon, Savigny, Corbeville à Orsay, l'abbé Guiot, nous ont été remis et paraîtront dans le bulletin de 1982.

En ce qui concerne le mémoire n° 13, nous devons renoncer à publier l'étude de M. Brunel sur l'abbé Duval, cué anti-janséniste de Corbeil au XVIIIe siècle car l'auteur ne peut plus participer au coût de l'impression qui dépasse de beaucoup nos possibilités. Ce sera donc l'étude de Michel Billard sur Etampes au XIXe siècle qui sera imprimée en priorité, cet hiver si possible ;

— la promenade de printemps nous a permis de visiter l'exposition « Richesses d'art du canton de Méréville » et de suivre les traces de Michel de l'Hôpital à Champmotteux où se trouve son tombeau, au Vignay où était son château et à Bélesbat où il est mort ;

— pour l'assemblée générale, nous avons choisi de revenir à Athis où nous sommes venus en 1966. Notre président était alors Robert de Courcel qui avait été très ému de retrouver une demeure de sa famille. Ce fut sa dernière sortie avec notre société ;

— parmi les autres activités, il convient de signaler la gestion financière de la fouille archéologique d'Etiolles pour laquelle le département a versé 55 000 F ; notre participation aux travaux du comité de pré-inventaire des richesses artistiques qui va devenir prochainement comité d'inventaire et préparer la publication des richesses du canton d'Etampes ; participation aux travaux du comité départemental du tourisme qui continue ses publications de dépliants et s'efforce de mettre sur pied un musée des métiers et des traditions populaires ; participation au 1er salon du livre qui s'est tenu à Paris du 22 au 27 mai où nous avons présenté nos mémoires XI et XII ;

— la société a fait l'acquisition de bulletins anciens épuisés et de 25 exemplaires de l'ouvrage « l'Essonne » de la collection

« Richesses de France ». Tous ceux qui désirent en acquérir peuvent s'adresser à la secrétaire ;

— enfin, le centenaire des lois Jules Ferry fera l'objet de manifestations à l'Ecole normale d'Etiolles au cours de l'année scolaire 1981-1982 ».

Le rapport moral est approuvé.

M. Roger Bailly rend compte de la gestion financière : l'avoir net de la société est de 58 416,50 F. Après recouvrement des cotisations 1981 encore dues et paiement du bulletin 1980, il restera environ 30 000 F qui permettront de payer le bulletin 1981. Si nous imprimons un volume de mémoires il faudra anticiper sur les cotisations 1982. De toutes façons, il sera nécessaire d'augmenter de façon substantielle les cotisations l'an prochain.

Quitus lui est donné pour sa gestion 1980-1981.

Les membres sortants du conseil d'administration, Mme d'Andurain, Mme Cavailler et M. Billard sont réélus à l'unanimité. Monsieur Marc Moriceau, d'Athis-Mons, jeune agrégé d'histoire qui prépare une thèse sur les coqs de villages d'Ile-de-France au XVIIIe siècle est élu à l'unanimité.

M. Jacquart parle ensuite des travaux de la Fédération des sociétés historiques et archéologiques d'Ile-de-France : sortie du tome XXX des Mémoires.

promenade du 17 octobre à Mortefontaine, Vallière et Vollerand

préparation du colloque de 1983 dont le thème sera la vigne et le vin et qui se tiendra à Suresnes.

M. l'abbé Merminod fait l'historique du château d'Athis et la séance est levée à 16h.

Ensuite a lieu la visite du château, de l'église et de l'exposition « Athis-Mons du Moyen-Age à nos jours » commentée par M. Moriceau et Mme Treuil.

La journée s'achève par un circuit dans Juvisy qui nous mène devant la terrasse récemment restaurée de l'ancien château et sous le pont des Belles Fontaines, architecture à la fois imposante et élégante. La promenade des bords de l'Orge aménagée depuis quelques années lui fait un cadre très agréable et romantique en cette fin d'après-midi automnale.

Etat du clergé paroissial de l'archidiaconé de Josas au premier mai 1789 par ordre alphabétique des paroisses

Cet état constitue l'appendice n° 2 de la thèse d'Ecole des Chartes que nous avons soutenue en 1969 sous le titre « *La vie religieuse dans l'archidiaconé de Josas (organisation ecclésiastique et pratique religieuse) à la fin de l'Ancien Régime (1750-1789)* ». Le lecteur qui désirerait plus de précisions pourra donc se reporter à ce travail [1].

Comme cet état est ici publié seul, en dehors de l'ensemble de la thèse, il est indispensable que nous fournissions un minimum d'éléments explicatifs pour en assurer la bonne compréhension par le lecteur.

Le cadre territorial : l'archidiaconé de Josas

L'archidiaconé de Josas était un des trois archidiaconés qui, avec les deux archiprêtrés regroupant les paroisses de Paris et de sa proche « banlieue », constituaient le diocèse de Paris sous l'Ancien Régime [2].

Il avait une superficie de 1 135 km² environ et ses limites conservèrent une très grande stabilité à travers l'histoire, de 925

---

1. Les Archives nationales en possèdent un exemplaire original ; les Archives départementales des Yvelines et de l'ancien département de Seine-et-Oise et les Archives départementales de l'Essonne en conservent une copie sous forme de microfilm. La consultation, tant de l'original que du microfilm, est possible, mais soumise à notre autorisation préalable. Un résumé de cette thèse a, par ailleurs, été publié dans les *Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion 1969 de l'Ecole des Chartes*, p. 159-176.

2. Voir la carte des environs de Paris vers 1780, pl. I. Les deux autres archidiaconés étaient l'archidiaconé de Paris, pour la partie Nord du diocèse, et l'archidiaconé de Brie, pour la partie Est.

à la Révolution. Il comprenait donc, *grosso modo*, la partie du diocèse de Paris située sur la rive gauche de la Seine, sauf la ville de Paris et les paroisses de proche « banlieue » qui appartenaient à l'archiprêtré de Saint-Séverin, l'un des deux archiprêtrés entre lesquels, nous l'avons vu plus haut, étaient réparties les paroisses de Paris et de sa proche « banlieue ».

L'archidiaconé de Josas était divisé en deux doyennés : le doyenné de Châteaufort à l'Ouest et le doyenné de Montlhéry à l'Est. En 1789, il comptait 173 paroisses, six annexes et une desserte. Parmi les premières, il y avait la paroisse de St-Germain-en-Laye et les deux paroisses de Versailles, que nous avons exclues du champ d'étude de notre thèse, car, de par l'importance de leur population et de par leur « composition sociologique », elles constituaient un « monde » à part et nous ont donc paru mériter une étude particulière.

Dans l'état que nous publions, les 170 paroisses sont présentées dans l'ordre alphabétique établi en fonction du nom qu'elles portaient en 1789 [3] ; lorsque ce nom a, depuis cette date, subi une modification de nature à changer son classement alphabétique, un renvoi est fait à partir du nouveau nom. Quant aux annexes et à la desserte, elles sont classées juste après les paroisses en titre dont elles dépendaient et un renvoi est fait à l'endroit qu'elles auraient dû occuper si elles avaient été intégrées dans le classement alphabétique.

La date retenue pour l'état

L'état que nous publions est un état de la fin de l'Ancien Régime. Il fallait donc fixer une date pour celle-ci. Nous en avons choisi une qui, à notre avis, n'est ni plus ni moins discutable qu'une autre : le 1er mai 1789, date prévue pour la réunion des Etats Généraux.

Le personnel ecclésiastique recensé

Nous faisons figurer dans notre état l'ensemble du personnel ecclésiastique paroissial, qui, à notre connaissance, était en fonction le 1er mai 1789 dans les paroisses étudiées : curés, vicaires, prêtres habitués, chapelains. Pour ces derniers, nous

---

3. Lorsque le nom utilisé en 1789 a fait l'objet d'une adjonction, ou d'une modification, celle-ci est indiquée entre crochets.

n'avons retenu que les chapelains qui remplissaient un ministère paroissial, ce qui excluait donc les chapelains privés. Les membres du clergé régulier et les chanoines des collégiales ne figurent pas dans ce recensement, sauf lorsqu'ils remplissaient des fonctions de curé ou de vicaire, ce qui était le cas dans certaines paroisses.

Pour chacun des ecclésiastiques ainsi recensés, nous publions tous les renseignements dont nous disposons : date et lieu de naissance, origine sociale (profession du père ou des proches), formation, *curriculum vitae* ecclésiastique, etc.

Le nombre et la nature des renseignements que nous fournissons pour chaque ecclésiastique sont fort variables et dépendent du résultat de nos recherches. Bien entendu, ces renseignements et particulièrement les *curriculum vitae* ne sont pas, sauf exceptions très rares, exhaustifs et de nombreux maillons manquent à la chaîne. Il pouvait difficilement en être autrement, en raison de la disparition presque complète des registres d'insinuation du diocèse de Paris pour le XVIII[e] siècle et des très importantes lacunes existant pour les registres d'ordination de la même période [4]. Les *curriculum vitae* que nous publions ne sont, en fait, que des « puzzles » partiellement reconstitués à l'aide de sources très diverses, dont les signatures des ecclésiastiques dans les registres paroissiaux [5].

Nous avons donc fait figurer, ainsi que nous l'avons dit, l'ensemble des renseignements que nous avons trouvés sur chaque ecclésiastique pour la période antérieure au 1[er] mai 1789. Certaines indications paraîtront, peut-être, d'un intérêt mineur, mais nous pensons qu'elles pourront cependant être utiles pour certains types de recherches.

Le lecteur voudra bien, par ailleurs, excuser le style très « concis » et parfois même à la limite de la correction grammaticale, que nous avons utilisé dans les notices. Il ne s'agissait pas, en effet, de faire œuvre littéraire, mais de fournir un maximum de renseignements de la façon la plus rapide possible.

---

4. Pour plus de détail à ce sujet, voir notre thèse citée plus haut.

5. Le fichier établi par notre père, Georges Staes, sur le personnel ecclésiastique du diocèse de Versailles pendant la Révolution, nous a également beaucoup servi.

Notes de bas de page

Nous avons tenu à ce que ces notes soient suffisamment complètes pour fournir aux lecteurs toutes les précisions utiles : identification des lieux [5Bis] et indication des sources constituent la majeure partie de ces notes infra-paginales.

Abréviations utilisées pour l'indication des sources [6] :

Arch. nat. : Archives nationales.

Arch. archev. : Archives de l'Archevêché de Paris.

A. D. S. et O. : Archives départementales des Yvelines et de l'ancien département de Seine-et-Oise.

A. D. Seine : Archives départementales de Paris et de l'ancien département de la Seine.

A. D. : Archives départementales.

B. N. : Bibliothèque nationale.

Bibl. Ste-Geneviève : Bibliothèque Ste-Geneviève à Paris.

Nouv. Eccl. : *Nouvelles ecclésiastiques* (publication Janséniste).

Autres abréviations utilisées

O. S. B. : *Ordinis Sancti Benedicti,* c'est-à-dire Ordre de Saint-Benoît.

ms. : manuscrit.

dépt. : département.

arr. : arrondissement.

cant. : canton.

coll. : collection.

reg. par. : registres paroissiaux.

Jacques STAES

5Bis. Pour éviter l'accumulation des notes, les localités mentionnées dans les notices, qui se trouvent dans les huit départements de la région parisienne n'ont pas fait l'objet d'une identification.

6. Pour plus de précisions sur les sources utilisées, voir notre thèse citée plus haut.

ABLON [7] (Annnexe d'Athis-Mons). Voir à Athis-Mons.

ANTONY [8]

Curé : Julien Bachet, né au diocèse d'Avranches ; son neveu Jacques Bachet est négociant à Paris. Vicaire d'Antony de septembre 1765 à 1768 ; devient curé d'Antony le 3 septembre 1768 par résignation de son prédécesseur Joseph Philippe Moillet.

Vicaire : Guillaume Jean-Baptiste Templer, né en 1753. Première signature comme vicaire d'Antony le 12 avril 1779.

ARCUEIL [9]

Curé : Louis-Quentin Guillaumot, né à Paris en 1756. Tonsuré à Paris le 1er octobre 1774 ; 4 ordres mineurs en décembre 1776. Entre le 9 janvier 1778 au séminaire St-Louis à Paris étant acolyte, pour faire sa théologie [10]. Vicaire d'Arcueil de juin à septembre 1784 ; devient curé d'Arcueil le 20 septembre 1784 par résignation de son prédécesseur Pierre Edme Laurens.

Vicaire : Jean Fauvel, né le 26 octobre 1754 à Balledent [11], diocèse de Limoges ; fils de Jean Fauvel, tailleur de pierres et de Marie de Labussière [12]. Fait deux ans de philosophie au collège de la Marche ; tonsuré à Paris en septembre 1774 ; entre le 24 septembre 1776 au séminaire St-Firmin à Paris ; en sort définitivement le 4 décembre 1778 [13]. Devient vicaire d'Arcueil en 1787.

ARPAJON [14]

Curé : François-Marie Guinchard, né le 31 août 1753 à Arpajon ; fils de Jean-Baptiste Guinchard, régisseur du marquisat d'Arpajon et procureur fiscal, bourgeois d'Arpajon et de M.A.C. Mesnard [15]. Sous-diacre à Paris en octobre 1774 ; diacre

---

7. Val-de-Marne, arr. de Créteil, cant. de Villeneuve-le-Roi.
8. Hauts-de-Seine, chef-lieu d'arr.
9. Val-de-Marne, arr. de L'Haÿ-les-Roses, chef-lieu de cant.
10. *Arch. nat.*, MM 495.
11. Hte-Vienne, arr. de Bellac, cant. de Châteauponsac.
12. *Arch. de Balledent*, reg. par.
13. *Arch. nat.*, MM 494.
14. Essonne, arr. de Palaiseau, chef-lieu de cant.
15. *Arch. d'Arpajon*, reg. par.

le 23 décembre 1775 [16]. Bachelier en théologie. Devient curé d'Arpajon en 1779.

Premier vicaire : Jean-Louis-François Chencle, né le 25 juin 1752 à Paris. Reçoit les 4 ordres mineurs à Paris le 1er avril 1775 ; obtient un dimissoire le 25 mai 1776 pour recevoir le sous-diaconat à Clermont et le 16 mai 1777 pour recevoir le diaconat à Clermont [16]. Prêtre habitué à la paroisse St-Hippolyte à Paris ; devient vicaire d'Arpajon en 1787.

Second vicaire : Jean Lecerf, né à Paris. Tonsuré à Paris le 22 mars 1777 ; ordonné prêtre le 24 mars 1787 [17]. Devient vicaire d'Arpajon en 1788.

Chapelain de l'Hôtel-Dieu : Simon Thomine, né le 23 avril 1737 à Arpajon, fils de Simon Thomine, boulanger, et de J. Lavalle [15]. Tonsuré à Paris le 23 décembre 1752 ; diacre le 27 mars 1762 ; prêtre le 28 mars 1763 [18]. Vicaire de St-Sulpice-de-Favières de 1763 à 1769 ; vicaire de Bruyères-le-Châtel de septembre 1769 à 1775 ; vicaire de Nozay de juillet 1775 à janvier 1783 ; devient chapelain de la chapelle Notre-Dame de l'Hôtel-Dieu d'Arpajon en 1783.

ASNIERES-[SUR-SEINE] [19]

Curé : Jean-Jacques Fouché, né en 1729. Ordonné prêtre en 1753. Licencié-ès-lois de la Faculté de Paris. Vicaire de Torcy ; devient curé d'Asnières le 20 décembre 1756.

Vicaire : Marie-Barthélémy Lemaignien, né en 1756 à Vannes, diocèse de Vannes. Ordonné prêtre en 1778. En 1785, vicaire à St-Laurent de Paris ; en janvier 1787, vicaire à Combs-la-Ville ; en février 1787 vicaire à Ermont [20] ; première signature à Asnières en août 1787.

ATHIS-[MONS] [14] (Prieuré cure)

Curé : Jean-Robert Quillet, né en 1734 à Paris. Tonsuré à Paris le 9 juin 1748 ; reçoit les 4 ordres mineurs en septembre

---

16. *Arch. archev.*, 4° R D 3, III.
17. *Arch. nat.*, F19 885.
18. *Arch. archev.*, 4° R D 3, II et III.
19. Hauts-de-Seine, arr. de Nanterre, chef-lieu de cant.
20. *Institut catholique*, ms. Pisani n° 319.

1753 [21] ; chanoine de St-Victor. Maître-ès-arts de l'Université de Paris. Prieur-curé de Villiers-le-Bel de 1765 à 1770 ; en 1770 devient prieur de St-Victor. Devient curé d'Athis en 1780 par résignation de son prédécesseur Nicolas François Huet.

Vicaire : Gautier. Première signature en mars 1786.

ABLON [7] (Annexe d'Athis)

Vicaire-desservant : Camille-Henri Pramville, né en 1749 au diocèse de Paris. Tonsuré à Paris le 22 mars 1766 ; prêtre le 17 septembre 1774 [18]. Devient desservant d'Ablon en 1777.

AVRAINVILLE [22]

Curé : Jean-Baptiste Guérard, né en 1722 à Hescamps, diocèse d'Amiens [23]. Devient curé d'Avrainville en 1755.

BAGNEUX [24]

Curé : Gabriel Floret, né au diocèse de Clermont-en-Auvergne. Vicaire de Bagneux de novembre 1770 à fin 1772 ; devient curé de Bagneux le 15 décembre 1772 [20] par résignation de son prédécesseur Joseph-François Chabannes de Rhodès.

Vicaire : Jean-Baptiste Colson, né le 18 février 1745. Devient vicaire en novembre 1780.

BALLAINVILLIERS [25]

Curé : Jean-François-Emmanuel Grémond, né en 1720 au diocèse de Paris ; un membre de sa famille est officier pensionné du Roi. Vicaire desservant de Nozay d'avril 1748 à février 1753 ; devient curé de Ballainvilliers le 13 février 1753.

BIEVRES [26]

Curé : Georges-Elisabeth Dufossey, né en 1745 au diocèse d'Avranches. Sous-diacre à Paris en juin 1771 [27]. Vicaire de

---

21. *Arch. archev.*, 4° R D 3, I.
22. Essonne, arr. de Palaiseau, cant. d'Arpajon.
23. Hescamps-St-Clair, Pas-de-Calais, arr. d'Amiens, cant. de Poix.
24. Hauts-de-Seine, arr. d'Antony, chef-lieu de cant.
25. Essonne, arr. de Palaiseau, cant. de Villebon-sur-Yvette.
26. Essonne, arr. de Palaiseau, chef-lieu de cant.
27. *A. D. Seine,* 3 AZ 101.

Ville-d'Avray de janvier 1774 à fin 1777 ; devient curé de Bièvres le 10 juin 1778. Décédé le 8 mai 1789 à Bièvres.

Vicaire : Nicolas-Gilles Deschamps, né le 22 novembre 1759 à Paris, paroisse St-Sulpice ; fils de Gilles Deschamps, boulanger et de G. Fallentin. Entre comme laïc en octobre 1776 au séminaire St-Louis pour la logique[28]. Tonsuré le 31 mai 1777 à Paris[16]. Devient vicaire de Bièvres en avril 1785.

BOIS-D'ARCY[29]

Curé : Nicolas-Charles Pillon de la Tour, né le 12 avril 1754 à Montdidier, paroisse St-Pierre, diocèse d'Amiens, fils de Jean-François Pillon de la Tour, avocat au Parlement, conseiller du Roi, élu à l'élection de cette ville, et de Madeleine Mouret [30]. Tonsuré le 24 décembre 1768 à Paris ; y reçoit les 4 ordres mineurs le 21 décembre 1776 [18]. Vicaire et desservant dans le diocèse d'Amiens. Devient curé de Bois-d'Arcy le 26 décembre 1786 par permutation avec Claude Firmin Turmine son prédécesseur, auquel il donne en échange le prieuré de Pierrepont [31], diocèse d'Amiens, évalué à 800 livres, plus une pension annuelle de 2 100 livres [32].

Vicaire : Pierre Duparc, né le 20 juin 1762 à Saultchevreuil[33], diocèse de Coutances. Vicaire de St-Nom-la-Bretèche de fin 1786 à 1787 ; première signature à Bois-d'Arcy le 16 septembre 1787.

BOISSY-SOUS-SAINT-YON [34]

Curé : Robert Lévêque, né le 12 avril 1726 à Cahagnes [35] diocèse de Bayeux. Vicaire de St-Symphorien de Montreuil d'avril 1753 à avril 1758 ; vicaire de St-Vrain de mai 1758 à juillet 1762 ; est vicaire de Vaugirard en 1766 ; curé de Villemoisson de juillet 1766 à avril 1782. Devient curé de Boissy-sous-Saint-Yon en

---

28. *Arch. nat.*, MM 495.

29. Yvelines, arr. de Versailles, cant. de Trappes.

30. *Arch. de Montdidier*, reg. par.

31. Pierrepont-sur-Avre, Somme, arr. de Montdidier, cant. de Moreuil.

32. *A. D. S. et O.*, III Q 9.

33. Saultchevreuil-du-Tronchet, Manche, arr. de Saint-Lô, cant. de Villedieu.

34. Essonne, arr. d'Etampes, cant. de Saint-Chéron.

35. Calvados, arr. de Vire, cant. d'Aunay-sur-Odon.

mai 1781 par résignation de son prédécésseur Louis Brault, à la charge de 600 livres de pension.

Vicaire : François Regnault. Première signature à Boissy-sous-Saint-Yon, le 16 mars 1786.

EGLY [36] (Annexe de Boissy-sous-St-Yon)

Vicaire desservant : Antoine Dechadefaux, né au diocèse de St-Flour. Vicaire de Champlan de mars 1759 à mai 1762 ; curé de Pierrefitte quelques mois en 1781 [37]. Première signature comme desservant d'Egly le 9 août 1786.

BONDOUFLE [38]

Curé : Jacques-Patrice Callan de Caprat, né le 25 mars 1740 à Carik Macross (Irlande). Vicaire de St-Vrain quelques mois en 1764, puis de 1765 à avril 1766. Vicaire de Carrières-St-Denis de mars 1780 à septembre 1784 ; curé de La Norville de 1786 à décembre 1788 ; devient curé de Bondoufle en décembre 1788.

BOUGIVAL [39]

Curé : Louis Renault, né le 10 août 1748 à La Haye-Pesnel [40], diocèse de Coutances. Tonsuré à Paris en juin 1771 [16] ; entre le 10 octobre 1771 au séminaire St-Louis pour sa théologie ; ordonné prêtre à Beauvais le 18 décembre 1773. Vicaire d'Epinay-sur-Orge de 1776 à mars 1781 ; vicaire de Bougival le 31 mai 1781 ; devient curé de Bougival en juin 1782 par résignation de son prédécesseur Jean-André Primet [41].

Vicaire : Louis-Jacques Guillard, né le 27 août 1756 à La Haye-Pesnel [40], diocèse de Coutances. Première signature comme vicaire de Bougival le 15 septembre 1784.

BOULLAY-LES-TROUX : Voir TROUX (Les)

---

36. Essonne, arr. de Palaiseau, cant. d'Arpajon.
37. *Arch. archev.*, I, p. 7.
38. Essonne, arr. et cant. d'Evry.
39. Yvelines, arr. de St-Germain-en-Laye, cant. de La Celle-St-Cloud.
40. Manche, arr. d'Avranches, chef-lieu de cant.
41. *A. D. S. et O.*, G 354.

BOURG-LA-REINE [42]

Curé : Henri James de Baspré, né en 1728 au Mesnil-Raoult[43], diocèse de Coutances. Vicaire de Bourg-la-Reine d'octobre 1754 à 1767 ; devient curé de Bourg-la-Reine le 4 novembre 1767 par résignation de son prédécesseur Jacques Roullin-Desrentes.

Vicaire : Jean-Germain Surbled, né le 28 mai 1746 à Tallevende-le-Grand [44], diocèse de Coutances. Ordonné prêtre en 1770[20]. Première signature comme vicaire de Bourg-la-Reine le 14 décembre 1787.

BRETIGNY[-sur-Orge] [45]

Paroisse St-Philibert

Curé : Nicolas-Joseph-Joachim Pourcin, né le 19 mars 1743 à Manosque [46], paroisse de St-Sauveur, diocèse de Sisteron ; fils de Pierre Pourcin, bourgeois et de M. F. Ponson [47]. Vicaire de Montlhéry de décembre 1768 à 1770 ; desservant de Montlignon, diocèse de Paris, de juillet 1779 au 3 avril 1782. Desservant de Piscop de juin 1782 au 30 juillet 1782 où il devient curé de Bondoufle, vraisemblablement par permutation avec Lemonnier, qui devient curé de Piscop. Il signe à Bondoufle comme curé jusqu'à mai 1784. Première signature comme curé de St-Philibert de Brétigny en octobre 1783.

Paroisse St-Pierre

Curé : François Grandjean, né le 24 août 1757 à Gibeaumeix[48] diocèse de Toul ; fils de François Grandjean, régent d'école et d'A. Bogard [49]. Vicaire de St-Michel-sur-Orge de mai 1783 à mars 1785 ; vicaire d'Athis de juin 1785 à janvier 1786. Devient curé de St-Pierre de Brétigny en février 1786 par résignation de son prédécesseur Antoine Cordonnier de l'Etang, contre 550 livres de pension [50].

---

42. Hauts-de-Seine, arr. d'Antony, chef-lieu de cant.
43. Manche, arr. de St-Lô, cant. de Tessy-sur-Vire.
44. St-Germain-de-Tallevende, Calvados, arr. et cant. de Vire.
45. Essonne, arr. de Palaiseau, chef-lieu de cant.
46. Alpes de Haute-Provence, arr. de Forcalquier, chef-lieu de cant.
47. *Arch. de Manosque,* reg. par.
48. Meurthe-et-Moselle, arr. de Toul, cant. de Colombey-les-Belles.
49. *Arch. de Gibeaumeix,* reg. par.
50. BERTRANDY-LACABANE (Martin), *Brétigny-sur-Orge.* Versailles, Cerf et Fils, 1886, 3 t., in-f°, t. II, p. 461-462.

LA BRETONNIERE

(Desserte de Saint-Germain-lès-Arpajon).

Voir à SAINT-GERMAIN-LES-ARPAJON

BRIIS[-SOUS-FORGES] [51]

Curé : Robert Le Bis, né le 21 décembre 1719 à Torigni [52], diocèse de Bayeux ; fils de Robert Le Bis et de Marguerite Drieu. Ordonné prêtre en 1744 après avoir fait cinq ans de théologie à l'Université de Caen. En 1750, il est vicaire de Neuville [53] ; employé dans le diocèse de Paris depuis le 23 décembre 1755, confesseur des Ursulines de St-Cloud, il est banni du Royaume par un arrêt du Parlement du 6 février 1767 à cause de refus de sacrements au cours des affaires concernant les dites Ursulines [54]. Devient confesseur des Religieuses du Précieux-Sang ; puis curé de Briis en août 1772 [55].

Chapelain : Denis-Antoine-Alexandre Hallot, né le 19 décembre 1737 à Rueil, diocèse de Paris, d'un père chirurgien-major. Entre comme laïc au séminaire St-Louis le 22 novembre 1757 pour sa logique [56]. Le 25 octobre 1758, il entre comme laïc à la Petite Communauté de St-Nicolas-du-Chardonnet, pour sa logique et y reste jusqu'au 8 février 1761. « Assez bien » à son examen de février 1760, « très bien » à celui de juillet de la même année, « très mal » à celui de janvier 1761 ; mérite la mention suivante peu louangeuse : *tardus ad laborem, ad pigritatem obstinatus, superbus difficilisque quantum ad indolem et jugum bene nescius* [57]. Entre le 2 mars 1761 au séminaire St-Nicolas comme clerc ; en sort le 3 août de la même année. Observations sur sa personne[57 Bis] : *pietas : levis ; capacitas : mediocris ; indoles : piger*[58]. Gradué en l'Université de Paris. Vicaire de Franconville, puis de Gif-sur-Yvette d'avril à juillet 1770 ; vicaire de

---

51. Essonne, arr. de Palaiseau, cant. de Limours.

52. Torigni-sur-Vire, Manche, arr. de St-Lô, chef-lieu de cant.

53. Calvados, arr. et cant. de Vire.

54. *Nouv. Eccl.*, an. 1767, p. 41.

55. Lorin (F.), *Le bienheureux Robert Le Bis, curé de Briis-sous-Forges*, dans *Mémoires de la Société archéologique de Rambouillet*, t. XXIV, 1928, p. 367-372.

56. *Arch. nat.*, MM 495.

57. *Arch. nat.*, MM 479.

57Bis. Ces appréciations, ainsi que celles fournies par d'autres ecclésiastiques, sont celles portées sur eux pendant leur séjour au séminaire.

58. *Arch. nat.*, MM 480.

Montlhéry de juillet 1770 à février 1772 ; professeur de théologie au diocèse de Mâcon, prêtre attaché à St-Laurent de Paris, curé de Brou, de Bonneuil, de Fourches, au diocèse de Paris. Nommé en 1786 chapelain de la chapelle Notre-Dame du Rosaire de Briis[59].

BRUYERES-LE-CHATEL [60]

Curé : Louis Paulus, né en 1737 à Paris, paroisse St-Sauveur, d'un père marchand boutonnier et bourgeois de Paris. Fait sa philosophie au collège d'Harcourt ; entre comme clerc le 20 septembre 1760 au séminaire St-Nicolas-du-Chardonnet ; sort le 21 août 1761 ; rentre ; sous-diacre depuis la Trinité, le 29 décembre 1762 ; sort le 29 janvier 1763 ; diacre le 28 mai 1763 ; rentre le 19 mars 1764 ; sort prêtre le 16 juin 1764 [61]. Observations sur sa personne : *pietas : mediocris ; capacitas : mediocris ; indoles : bona sed occulta.* Licencié en droit de la Faculté de Paris. Vicaire de Bièvres de juillet à octobre 1764. Devient curé de Bruyères en septembre 1775.

Vicaire : Etienne-Cantien Ledoux, né au diocèse de Paris ; son frère est marchand épicier à Montlhéry. Tonsuré le 23 juin 1764 à Paris ; 4 ordres mineurs le 19 mars 1768 [62]. Vicaire desservant d'Egly de juin 1772 à décembre 1776 ; première signature comme vicaire de Bruyères le 23 décembre 1776.

BUC [63]

Curé : Honoré Jollivet, né le 21 avril 1722 à Paris, paroisse St-Sulpice. Sa sœur épouse un marchand bourgeois de Versailles. Ordonné prêtre en 1746 par Mgr Gigault de Bellefont [64]. Devient curé de Buc en 1747.

Vicaire : Jean-Gatien Deghendt, né le 18 décembre 1752 à Versailles, paroisse Notre-Dame ; fils de Jean-Baptiste Deghendt, officier de la Chambre de M^me^ Sophie de France et de M. C. Quatrehomme [65]. Sous-diacre à Paris le 23 septembre 1775 ; entre le

---

59. *A. D. S. et O.*, III Q 11.
60. Essonne, arr. de Palaiseau, cant. d'Arpajon.
61. *Arch. nat.*, MM 480.
62. *Arch. archev.*, 4° RD 3, II.
63. Yvelines, arr. de Versailles, cant. de Versailles (Sud).
64. *Arch. nat.*, F^19^ 883.
65. *Arch. de Versailles*, reg. par.

28 février 1776 au séminaire St-Nicolas ; diacre le 1er juin 1776 ; sort prêtre de St-Nicolas le 15 mars 1777. Observations sur sa personne : *pietas : optima ; capacitas : mediocris ; indoles : optima* [66]. Chapelain de Montlhéry en 1779 puis vicaire de 1782 à 1783 ; vicaire de Soisy-sous-Etiolles. Première signature comme vicaire de Buc en juin 1785.

BURES[-SUR-YVETTE] [67]

Curé : Jean-Clair-Luc Berthe, né le 18 octobre 1749 à Paris, paroisse St-André ; fils de Martin Berthe, marchand tailleur et de F. Delpha dite Sainte-Colombe [68]. Tonsuré à Paris le 2 octobre 1763 ; 4 ordres mineurs le 30 mars 1770 ; entre le 5 octobre 1770 à la Petite Communauté St-Nicolas-du-Chardonnet ayant fait sa philosophie et une année de théologie à la Communauté de Laon ; est chanoine de Châtillon[69], diocèse de Sens ; sous-diacre en mars 1771 ; sort le 9 novembre 1771. Observations sur sa personne : *pietas : levis ; capacitas : mediocris ; indoles : mundana ;* prêtre le 25 décembre 1773 [70]. Curé de Bures en décembre 1783.

LA CELLE-LES-BORDES [71]

Curé : Charles Langevin, né vers 1728 au diocèse de Coutances. Vicaire de Gometz-le-Châtel de juin 1763 à juillet 1767 ; vicaire d'Orsay d'août 1767 à février 1777 ; devient curé de La Celle-les-Bordes en mai 1777 par résignation en sa faveur du 6 février 1777 de son prédécesseur et cousin Michel Langevin contre 400 livres de pension [72].

LA CELLE-SAINT-CLOUD [73]

Curé : Gérald-Jérôme Crozat, né le 22 avril 1735 à Brive-la-Gaillarde[74], diocèse de Limoges ; fils de Guillaume Crozat, bourgeois, brigadier dans la grande Prévôté du Limousin et de M. de

66. *Arch. nat.*, MM 480.
67. Essonne, arr. de Palaiseau, cant. d'Orsay.
68. *Arch. de Bérou-la-Mulotière,* reg. par.
69. Chatillon-Coligny, Loiret, arr. de Montargis, chef-lieu de cant.
70. *Arch. nat.*, MM 479.
71. Yvelines, arr. de Rambouillet, cant. de St-Arnoult-en-Yvelines.
72. *Arch. archev.*, 4° RE 2.
73. Yvelines, arr. de St-Germain-en-Laye, chef-lieu de cant.
74. Corrèze, chef-lieu d'arr.

Chastain ; son parrain est son oncle Gérald Jérôme Chastain, curé [75]. Vicaire pendant dix ans au diocèse de Limoges. Porte-Dieu et prêtre habitué à Ste-Marguerite à Paris pendant cinq ans. Nommé le 8 octobre 1776 curé de La Celle-St-Cloud [76].

CERNAY[-LA-VILLE][77]

Curé : Jean-Baptiste Perronquet-Duclos, né vers 1719 au diocèse de Paris, fils d'un maître-chirurgien. Licencié en théologie de la Faculté de Paris. Vicaire de Cheptainville de juin 1746 à juillet 1755. Devient curé de Cernay en juillet 1755.

Vicaire : Jean-Charles-François Enguehard, né en 1758 à Sept-Frères [78], diocèse de Coutances. Vicaire de Cernay en 1785.

CHAMARANDE [79]

Curé : Pierre-Jean Parmentier, né en 1721 au diocèse de Paris. Sa sœur est mariée à un jardinier. Le 24 novembre 1742 entre comme clerc au séminaire St-Firmin, sort en juin 1744 [80] Maître-ès-arts en l'Université de Paris. Vicaire de Fontenay-aux-Roses de 1750 à 1752. Curé de Chamarande en 1752. Titulaire d'une pension de 400 livres, à lui accordée par Louis XV en 1770, à prendre sur l'abbaye de Montebourg [81], O.S.B. [82].

Vicaire-Chapelain : Michel-François Lehéron, né en 1756, à Danvou [83], diocèse de Bayeux. Première signature comme vicaire de Chamarande en août 1787.

CHAMPLAN [84]

Curé : Adrien Bailié, né le 11 juin 1716 à Rieux [85], diocèse de Rieux, fils de Jacques Bailié, apothicaire et de J. Bosc [86].

---

75. *Arch. de Brive,* reg. par.
76. *Arch. archev.,* 4° RE 2.
77. Yvelines, arr. de Rambouillet, cant. de Chevreuse.
78. Calvados, arr. de Vire, cant. de St-Sever-Calvados.
79. Essonne, arr. d'Etampes, cant. d'Etréchy.
80. *Arch. nat.,* MM 494.
81. Manche, arr. de Cherbourg, chef-lieu de cant.
82. *A. D. S. et O.,* III Q 13.
83. Calvados, arr. de Vire, cant. d'Aunay-sur-Odon.
84. Essonne, arr. de Palaiseau, cant. de Villebon-sur-Yvette.
85. Haute-Garonne, arr. de Muret, chef-lieu de cant.
86. *Arch. de Rieux,* reg. par.

Vicaire dans son diocèse ; vicaire desservant de Nozay d'avril 1753 à mars 1767. Devient curé de Champlan à cette date.

Vicaire : Pierre-Charles Bonzé, né le 22 décembre 1751 à Paris, paroisse St-Barthélémy ; neveu de Pierre Bonzé, curé de Massy. Tonsuré à Paris en 1773 ; 4 ordres mineurs le 24 septembre 1774 ; sous-diacre le 23 septembre 1775 ; diacre le 21 septembre 1776 ; prêtre en 1777 [87]. Devient vicaire de Champlan en 1778.

LA CHAPELLE-MILON [MILON-LA-CHAPELLE] [88]

Curé : Pierre Martin, né le 6 décembre 1737 à Montsecret [89], diocèse de Bayeux. Exerce dans le diocèse de Paris depuis 1763 ; vicaire de Saclay en 1764 ; vicaire du Mesnil-St-Denis de septembre 1764 à 1769. Desservant de La Chapelle-Milon de 1770 à 1776 ; nommé curé de La Chapelle-Milon le 10 septembre 1776 et intronisé le 23 septembre [90]. Titulaire de la chapelle de la Vierge fondée en l'église de Guyancourt par brevet de nomination du Roi du 18 juin 1780 [91].

CHATEAUFORT [92]

Paroisse St-Christophe

Curé : Antoine-Sylvain Lartigue, né le 16 février 1740 à Toulouse, paroisse St-Etienne, diocèse de Toulouse ; fils de Jean Lartigue, procureur au Parlement et de M. de Lanzy ; son oncle M. de Lanzy est curé à St-Jacques-de-la-Boucherie à Paris [93]. Entre le 10 octobre 1757 comme laïc au séminaire St-Louis à Paris, pour sa logique, recommandé par le curé de St-Jacques-de-la-Boucherie [94]. Sous-diacre le 5 juin 1762 à Paris ; diacre le 28 mai 1763 ; prêtre en décembre 1764, le tout par dimissoire [95]. Licencié-ès-lois de la Faculté de Paris. Chapelain de l'Abbaye de Port-Royal à Paris quatre ans, vicaire de Bièvres de juillet

---

87. *Arch. archev.*, 4° RD³, III.
88. Yvelines, arr. de Rambouillet, cant. de Chevreuse.
89. Orne, arr. d'Argenton, cant. de Tinchebray.
90. *Arch. archev.*, 4° RE².
91. *A. D. S. et O.*, G 702.
92. Yvelines, arr. de Versailles, cant. de Versailles Sud.
93. *Arch. de Toulouse*, reg. par.
94. *Arch. nat.*, MM 495.
95. *Arch. archev.*, 4° RD 3, II.

1769 à janvier 1775 ; curé de St-Martin de Senlis [96]. Permute sa cure de Senlis avec Charles Bruère, curé de Châteaufort et devient curé dudit Châteaufort le 23 novembre 1776 [97].

Paroisse de la Trinité

Curé : Pierre-Etienne-André Beaudoin, né le 28 novembre 1751 à Châteaudun [98], diocèse de Chartres ; fils d'Antoine Cosme Beaudoin, maître perruquier et de L. Lahaye [99]. Il a déjà cinq ans de sacerdoce en 1789 ; principal d'un collège en Berry dix-sept mois ; chapelain des Religieuses Ursulines de Vendôme trois mois ; vicaire au diocèse de Blois ; aumônier de M. de Brissac à Pontchartrain et vicaire de la paroisse de Jouars, deux ans [100] ; première signature comme curé de la Trinité le 9 février 1789. Titulaire en 1789 d'une chapelle St-Blaise au diocèse d'Evreux à la collation laïque du duc de Brissac, louée à bail 120 livres par an [101].

CHATENAY-LES-BAGNEUX [CHATENAY-MALABRY] [102]

Curé : Pierre-Charles Salis de la Garenne, né au diocèse de Lisieux vers 1710. Docteur de Sorbonne où il est admis comme hospes le 23 mars 1734 [103]. Première signature comme curé de Châtenay le 28 mai 1760.

Vicaire : Guillaume Anger. Il est déjà vicaire d'Antony en 1776 ; le reste jusqu'en novembre 1778 ; vicaire de Châtenay en 1779.

CHATILLON[-SOUS-BAGNEUX] [104]

Curé : Jean Roccart, né vers 1727 au diocèse de Trêves (partie française). Vicaire de St-Symphorien de Montreuil de 1752 à février 1753. Devient curé de Châtillon le 29 octobre 1768.

Vicaire : Bon-Charles-Jacques Allix, dès avant 1781.

---

96. Oise, chef-lieu d'arr.
97. *Arch. archev.*, 4° RE 2.
98. Eure-et-Loir, chef-lieu d'arr.
99. *Arch. de Châteaudun*, reg. par.
100. *A. D. S. et O.*, 2 LV 153.
101. *A. D. S. et O.*, III Q 15.
102. Hauts-de-Seine, arr. d'Antony, cant. de Sceaux.
103. *Arch. nat.*, MM 276.
104. Hauts-de-Seine, arr. d'Antony, chef-lieu de cant.

CHAVILLE [105]

Curé : Jean-Nicolas Georges, né le 14 février 1730 à Villiers-sur-Semois [106], diocèse de Trêves. Ordonné prêtre en 1757. Desservant de la cure de Villers-la-Chèvre [107] ; vicaire de Mussey-la-Ville [108] ; quatre ans vicaire de Franconville, diocèse de Paris ; vicaire de Sèvres de juillet 1767 à février 1777. Devient curé de Chaville le 13 février 1777 [109].

Vicaire-chapelain : Pierre Salles, né le 18 octobre 1743 à Maisoncelles-la-Jourdan [110], diocèse de Bayeux. Ordonné prêtre en 1770 [111]. Devient vicaire de Chaville en 1780.

CHEPTAINVILLE [112]

Curé : Alexis Maillard, né en 1735 au diocèse de Rouen. Tonsuré à Paris en avril 1753 [113]. Licencié en droit civil et canonique de la Faculté de Paris. En avril 1770, vicaire à St-Sauveur de Paris, gradué, insinué sur St-Germain-des-Prés, réitére en mars 1771 et en mars 1777[114]. Est vicaire à Paris pendant douze ans. Devient curé de Cheptainville en novembre 1780. Est en 1789 titulaire de la chapelle Ste-Agnès fondée dans la collégiale St-Furcy de Péronne [115] de 100 livres de revenus et d'une chapelle au diocèse de Rouen de 6 livres de revenus [116].

Vicaire-chapelain : Simon-Saturnin Landryeux, né à Chartres. Devient vicaire chapelain de Cheptainville à la fin de 1787 ; titulaire d'un prieuré au diocèse du Mans.

---

105. Hauts-de-Seine, arr. de Boulogne-Billancourt, chef-lieu de cant.
106. Luxembourg.
107. Meurthe-et-Moselle, arr. de Briey, cant. de Longuyon.
108. Meuse, arr. de Bar-le-Duc, cant. de Revigny-sur-Ornain.
109. *Arch. archev.*, 4° RE².
110. Calvados, arr. et cant. de Vire.
111. *Arch. nat.*, F¹⁹ 890.
112. Essonne, arr. de Palaiseau, cant. d'Arpajon.
113. *Arch. archev.*, 4° RD 3, I.
114. *A. D. Seine*, 3 AZ 101 et *Arch. archev.*, 4° RE².
115. Somme, chef-lieu d'arr.
116. *A. D. Seine*, 3 AZ 101.

LE CHESNAY [117]

Curé : Etienne-Denis Damas, né le 4 juillet 1731 à Paris, paroisse St-Benoît. Tonsuré à Paris le 19 décembre 1751 ; 4 ordres mineurs le 23 septembre 1752 [113]. Bachelier en théologie. Vicaire de Saclay de 1757 à 1760 ; vicaire de Rueil de septembre 1760 à novembre 1768 ; desservant de La Chapelle-Milon de décembre 1768 à septembre 1770. Devient curé du Chesnay en novembre 1770. Est titulaire en 1789 du prieuré St-Léger de Châtaignol en Bas Limousin, paroisse de Bonnefond [118] de 517 livres de revenus et du prieuré de St-Maur de La Roche Feuillac de 636 livres de revenus. Est aussi titulaire d'une pension de 2 000 livres accordée par brevet du Roi sur l'évêché de Couserans [119].

Vicaire-chapelain : Julien Esnault, né le 9 juillet 1761 à Coulonces [120], diocèse de Coutances. Le 10 octobre 1781, entre au séminaire St-Louis à Paris comme clerc tonsuré, pour sa théologie ; son parent M. Esnault est curé de Morainvilliers, près St-Germain-en-Laye [121]. Devient vicaire chapelain du Chesnay en 1788.

CHEVILLY[-LARUE] [122]

Curé : Jean-Martin Cochelin, né en 1747 au diocèse de Paris. Ordonné sous-diacre à Paris en décembre 1769 [123]. Devient curé de Chevilly le 2 décembre 1786. Est titulaire en 1789 de la chapelle St-Michel à l'autel de Paris, d'un revenu de 25 livres par an [124].

CHEVREUSE [125]

Curé : Jean-Baptiste-Joseph Adant, né le 16 novembre 1743 à Fontaine-l'Evêque [126], paroisse St-Vaast, diocèse de Cambrai.

---

117. Yvelines, arr. de Versailles, cant. de Versailles (Nord-Ouest).
118. Corrèze, arr. d'Ussel, cant. de Bugeat.
119. *A. D. S. et O.*, III Q 17.
120. Calvados, arr. et cant. de Vire.
121. *Arch. nat.*, MM 495.
122. Val-de-Marne, arr. de L'Haÿ-les-Roses, cant. de Thiais.
123. *Arch. archev.*, 4° R D 3, II.
124. *Arch. nat.*, S 7051.
125. Yvelines, arr. de Rambouillet, chef-lieu de cant.
126. Belgique, province de Hainaut.

Licencié-ès-lois. Il a treize ans de sacerdoce en 1789. Desservant de la paroisse d'Isle-les-Meldeuses pendant deux ans ; aumônier du régiment de Languedoc-Dragons de septembre 1776 à juillet 1786. Devient curé de Chevreuse en juillet 1786 par résignation de son prédécesseur Jean-Louis Moret.

Premier vicaire : Jean-François Fouace, né le 6 mars 1741 à St-Marcouf-de-l'Isle [127] diocèse de Coutances. Vicaire de St-Symphorien de Montreuil de 1778 à septembre 1783 ; devient vicaire de Chevreuse en novembre 1786.

Second vicaire : Blaise Le Roussel, né le 27 août 1758 à Montbray [128], diocèse de Coutances. Vicaire de Margueray [128], diocèse de Coutances ; devient vicaire de Chevreuse en mai 1787.

CHILLY-MAZARIN [129]

Curé : Nicolas-Gabriel Pipault-Duperat, né le 30 octobre 1743 à Jandun [130], diocèse de Reims, fils de Paul Pipault-Duperat, procureur fiscal et d'A. Salmon ; son parrain est le bailli du lieu [131]. Tonsuré à Paris le 30 mars 1765 ; 4 ordres mineurs le 20 septembre 1766 ; sous-diacre le 17 décembre 1768 ; diacre le 23 décembre 1769 [132]. Le 7 janvier 1768 entre au séminaire St-Nicolas-du-Chardonnet, comme acolyte pour sa troisième année de théologie ; sort le 17 avril 1769 ; rentre le 24 septembre 1769 ; sort le 23 décembre 1769 ; rentre le 24 septembre 1770 ; sort définitivement le 22 décembre 1770. Observations sur sa personne : *pietas : bona ; capacitas : levis ; indoles : optima* [133]. Porte-Dieu neuf ans puis vicaire à St-Etienne-du-Mont à Paris quatre ans ; devient curé de Chilly en février 1785.

Vicaire Chapelain : Jean-François Liot, né le 5 novembre 1757 à Torigni-sur-Vire [134], diocèse de Bayeux. Ordonné prêtre le 22 décembre 1781 par l'évêque d'Evreux [135]. Chapelain de Janvry ; devient chapelain de Chilly en 1783 et vicaire en 1786.

---

127. Manche, arr. de Cherbourg, cant. de Montebourg.
128. Manche, arr. de St-Lô, cant. de Percy.
129. Essonne, arr. de Palaiseau, chef-lieu de cant.
130. Ardennes, arr. de Mézières, cant. de Signy-l'Abbaye.
131. *Arch. de Jandun,* reg. par.
132. *Arch. archev.,* 4° R D 3, II.
133. *Arch. nat.,* MM 480.
134. Manche, arr. de St-Lô, chef-lieu de cant.
135. *A. D. S. et O.,* G 716.

CHOISEL [136]

Curé : Joachim-Eléonore Legrand, né en 1732 à Paris ; fils de Nicolas Legrand, bourgeois de Paris. Vicaire de Bougival six mois ; devient curé de Choisel en 1761 par résignation de son prédécesseur Pierre Courcier. En 1785 est promoteur rural.

CHOISY-LE-ROI [137]

Curé : Jean-François Leverdier, né en 1724 au diocèse de Rouen ; fils de Jean Nicolas Leverdier, marchand de Rouen. Bachelier en droit. Devient curé de Choisy en juin 1766.

Premier vicaire : Sébastien Guillemin, né en 1734 à Midrevaux [138], diocèse de Toul, d'un père greffier audit lieu. Le 7 octobre 1758 entre au séminaire St-Nicolas-du-Chardonnet, comme acolyte pour sa première année de théologie ; sort le 31 août 1760. Observations sur sa personne : *pietas : communis ; capacitas : mediocris ; indoles : bona* [139]. Signe en 1764 « licencié en la Faculté de Paris ». Devient vicaire de Choisy en 1761 et premier vicaire en 1773.

Second vicaire : Jean-Sébastien Gault, né au diocèse de Paris. Diacre en mars 1774 ; ordonné prêtre à Paris le 17 décembre 1774 [140]. Vicaire d'Orly de 1775 à février 1776 ; vicaire de Thiais de 1776 à 1780 ; devient vicaire de Choisy en 1780.

CLAMART [141]

Curé : Laurent Pelcerf, né à Bayeux, diocèse de Bayeux. Chapelain et vicaire de Clamart de 1761 à 1763 où il devient premier vicaire jusqu'en 1770. Devient curé de Clamart le 29 mars 1775.

Vicaire : François Martin à partir de 1781.

---

136. Yvelines, arr. de Rambouillet, cant. de Chevreuse.

137. Val-de-Marne, arr. de Créteil, chef-lieu de cant.

138. Vosges, arr. de Neufchâteau, cant. de Coussey.

139. *Arch. nat.*, MM 480.

140. *Arch. archev.*, 4° R D 3, III.

141. Hauts-de-Seine, arr. d'Antony, chef-lieu de cant.

COLOMBES [142]

Curé : Michel Béreux, né le 13 septembre 1729 à Rebais [143], diocèse de Meaux ; fils de Jacques Béreux, marchand boucher et de D. Lecuté [144]. Tonsuré à Paris le 9 juin 1748 [145]. En 1771, habitué à St-Leu et St-Gilles de Paris, maître-ès-arts en l'Université de Paris, gradué sur l'Archevêché et chapitre de Paris, réitère [146]. En 1777, licencié-ès-lois, vicaire de St-Leu et St-Gilles réitère [147]. Devient curé de Colombes en septembre 1779.

Vicaire : Augustin Roussel, né en 1750 à St-Ouen-l'Aumône, diocèse de Paris. Tonsuré le 4 juin 1774 à Paris. [140]. Chanoine de St-Maclou de Pontoise ; devient vicaire de Colombes en 1786.

CORBEIL [148]

Paroisse Notre-Dame [149]

Curé : Augustin-François Gontard, né en 1711 au diocèse d'Avignon. Reçoit les 4 ordres mineurs le 22 décembre 1748 à Paris ; sous-diacre le 20 septembre 1749 ; diacre le 14 mars 1750 [150]. Devient curé de St-Etienne d'Essonnes et de Notre-Dame de Corbeil en juin 1775. Est titulaire en 1789 d'une chapelle sous le titre de Notre-Dame la Grande Paroisse à Auberchicourt [151], d'un revenu brut de 350 livres [152].

Vicaire chapelain : Jean-François Galluchat, né le 10 février 1745 à Paris, paroisse St-Barthélemy, d'une famille de commerçants. Le 10 octobre 1763, entre comme clerc au séminaire St-Louis. Reçoit les 4 ordres mineurs en décembre 1765 ; sous-diacre en mars 1768. Le 1er février 1769, entre en tant que sous-

---

142. Hauts-de-Seine, arr. de Nanterre, chef-lieu de cant.

143. Seine-et-Marne, arr. de Meaux, chef-lieu de cant.

144. *Arch. de Rebais,* reg. par.

145. *Arch. archev.,* 4° R D 3, I.

146. *A. D. Seine,* 3 AZ 101.

147. *Arch. archev.,* 4° RE²

148. Corbeil-Essonnes, Essonne, arr. d'Evry, chef-lieu de cant.

149. Essonnes était la cure en titre et Notre-Dame de Corbeil était son annexe. En fait le curé résidait depuis longtemps à Corbeil et Essonnes n'avait plus qu'un vicaire desservant.

150. *Arch. archev.,* 4° R D 3, I.

151. Nord, arr. de Douai, cant. de Douai-Sud.

152. *A. D. S. et O.,* 2 LK 3 Corbeil, p. 132.

diacre et habitué à St-Germain-l'Auxerrois, au séminaire St-Firmin où l'on déclare qu'il a fait trois ans de théologie et qu'il est demeuré vingt mois au séminaire St-Marcel. Sort en mai 1769 pour recevoir le diaconat le 23 septembre 1769 ; rentre le 20 juin 1770 et sort prêtre le 29 septembre 1770 [153]. Vicaire de St-Vrain d'octobre 1771 à février 1775 ; vicaire de Ris quelques mois en 1775. Devient vicaire chapelain de Notre-Dame de Corbeil en septembre 1776. Est aussi aumônier des religieuses Augustines de Corbeil.

Prêtre habitué : Louis-Alexandre Cottin. Chapelain de Ris de 1763 à 1779. Devient prêtre habitué à Notre-Dame de Corbeil en 1780.

La paroisse de Saint-Germain-lès-Corbeil faisait partie de l'Archidiaconé de Brie ; elle n'est donc pas mentionnée ici.

Prieuré-Cure Saint-Guénault [154]

Prieur-Curé : Joseph-André Guyot, né le 31 janvier 1739 à Rouen, diocèse de Rouen. Vicaire quelque temps à Rouen, puis entre à l'abbaye de St-Victor où il devient chanoine régulier et bibliothécaire. Auteur de nombreux ouvrages, tant imprimés que manuscrits. Devient prieur-curé de St-Guénault le 18 mai 1785 et en même temps chanoine de la collégiale St-Spire [155].

Paroisse St-Martin [156]

Curé : Nicolas Lebreton, né au diocèse de Paris. Habitué à St-Germain-le-Vieux en 1743 ; fit partie pendant quinze mois de la Communauté de St-Marcel en tant que sous-diacre jusqu'en 1745 ; quelque temps habitué à St-Hippolyte. Bachelier en théologie et licencié en droit civil et canonique. Vicaire de St-Nom-la-Bretèche pendant un an et demi de 1746 à 1748. Devient chanoine de St-Julien de Laon en 1748 ; de 1750 à 1752 exerce en tant que principal et professeur d'humanités au Col-

---

153. *Arch. nat.*, MM 494 et 495.

154. La paroisse du prieuré-cure St-Guénault se limitait au château de Corbeil.

155. Sur ce personnage qui s'intéressa vivement à l'histoire de Corbeil, voir DUFOUR (A.), *Une autobiographie : l'abbé J.-A. Guiot, 1739-1807*, dans *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil...*, 1897, p. 28-33 et l'étude d'André CROS *infra*, p. 37-76.

156. La paroisse St-Martin, érigée dans l'église collégiale St-Spire, était de très faible étendue.

lège de Ham [157]. Est ensuite curé de Berny [158], diocèse de Noyon [159]. Devient chanoine de St-Spire de Corbeil le 26 octobre 1760. Desservant de St-Martin de 1761 à 1762 ; devient curé de St-Martin en octobre 1765.

ESSONNES [148 et 149]

Vicaire desservant : Geoffroi Dutailly, né en 1744 à Paris. Devient vicaire desservant d'Essonnes en septembre 1788.

LE COUDRAY-MONTCEAUX : Voir MONTCEAUX

COURBEVOIE [160]

Curé : Pierre Hébert, né le 20 octobre 1742 à Breuville [161], diocèse de Coutances. Etudie au séminaire de son diocèse ; acolyte en 1764, diacre en 1766 et prêtre en 1767 [162]. Vient à Paris en 1767, comme précepteur de la famille Montmerqué à Courbevoie. Devient, sur la recommandation de cette famille, desservant de Courbevoie en 1768, puis curé à l'érection de la cure en 1785.

Vicaire : Louis Leroux, ordonné prêtre en 1777. Devient vicaire de Courbevoie en février 1788.

COURCOURONNES [163]

Curé : Olivier Luthier, né vers 1739 à Versailles. Sous-diacre le 27 mars 1762 ; diacre le 19 mars 1763 ; prêtre en avril 1764 [164]. Vicaire de Magny-les-Hameaux de 1765 à mars 1780 ; en 1770, étant vicaire dudit Magny, maître-ès-arts, bachelier en théologie de la Faculté de Paris, gradué sur l'Archevêché, requiert [165]. Devient curé de Courcouronnes en juillet 1780.

---

157. Somme, arr. de Péronne, chef-lieu de cant.
158. Aisne, arr. de Soissons, cant. de Vic-sur-Aisne.
159. *B. N.*, Coll. Joly de Fleury, ms. 1527.
160. Hauts-de-Seine, arr. de Nanterre, chef-lieu de cant.
161. Manche, arr. de Cherbourg, cant. de Bricquebec.
162. A. PIQUEMAL, *Etude sur les ville et paroisse de Courbevoie*, 1908.
163. Essonne, arr. et cant. d'Evry.
164. *Arch. archev.*, 4° R D 3, II.
165. *A. D. Seine*, 3 AZ 101.

COURSON-L'AUNAY [COURSON-MONTELOUP] [166]

Curé : Charles Ravary, né le 21 novembre 1750 à Paris, paroisse St-Nicolas-du-Chardonnet, d'une famille de marchands de vin. Le 3 octobre 1772, entre comme acolyte au séminaire St-Nicolas-du-Chardonnet (où il est boursier), ayant fini sa philosophie ; sort en septembre 1773 ; rentre en août 1774 pour être ordonné diacre le 24 septembre ; prêtre le 10 juin 1775 ; sort du séminaire. Observations sur sa personne : *pietas : bona ; capacitas : levis ; indoles : bona* [167]. Vicaire de Courson en juillet 1775 ; devient curé dudit Courson au milieu de 1777 par résignation de son prédécesseur Guillaume Malard.

DAMPIERRE [168]

Curé : Jacques-Thomas Dupuis, né le 31 octobre 1739 à Thibivilliers [169], diocèse de Rouen. Le 10 octobre 1761, entre comme acolyte au séminaire St-Louis à Paris pour sa théologie ; ordonné prêtre en 1763 [170]. Bachelier en théologie de la Faculté de Paris. Vicaire de Dampierre de mars 1764 à avril 1765 ; vicaire de Villeneuve-le-Roi de juillet 1765 à avril 1768 ; curé de Vigneux d'avril 1768 à fin 1769 ; à cette date il permute avec Guillaume Chéreau, curé de Dampierre et devient curé de cette paroisse début 1770.

Vicaire : Louis-Auguste Mazoyer du Touchet, né le 23 mars 1753 à Vals-les-Bains [171], diocèse de Viviers ; fils de Pierre Mazoyer marchand et de Marie Touchet [172] ; son oncle est premier Baigneur du Roi à Versailles. Tonsuré le 21 avril 1773 à Paris ; le 6 octobre 1773 entre au séminaire St-Nicolas-du-Chardonnet ayant fait ses humanités et sa philosophie en province ; sous-diacre le 1er avril 1775 ; diacre le 23 mars 1776 ; prêtre le 19 mars 1777 ; sort en avril 1777. Observations sur sa personne : *pietas : bona ; capacitas : mediocris ; indoles : non satis prudens* [173]. Bachelier en droit canon et civil. Prêtre habitué pen-

---

166. Essonne, arr. de Palaiseau, cant. de Limours.
167. *Arch. nat.*, MM 480.
168. Yvelines, arr. de Rambouillet, cant. de Chevreuse.
169. Oise, arr. de Beauvais, cant. de Chaumont-en-Vexin.
170. *Arch. nat.*, MM 495.
171. Ardèche, arr. de Privas, cant. d'Aubenas.
172. *Arch. de Vals*, reg. par.
173. *Arch. nat.*, MM 480.

dant deux ans à St-Louis de Versailles ; vicaire de St-Nom-la-Bretèche d'avril 1780 à novembre 1784 ; devient vicaire de Dampierre en décembre 1784.

ECHARCON [174]

Curé : Louis Prévost, né en 1738 à Paris où son parent Esprit Joseph Prévost est marchand orfèvre. Desservant d'Echarcon de février à avril 1782 ; devient curé en avril 1782.

EGLY (Annexe de Boissy-sous-Saint-Yon).

Voir BOISSY-SOUS-SAINT-YON.

EPINAY-SUR-ORGE [175]

Curé : Henri Lepitre, né le 24 août 1740 à Arpajon, diocèse de Paris ; fils de François Lepitre, marchand épicier et de E. Lorieux [176]. Reçoit les 4 ordres mineurs le 27 mars 1762 à Paris ; le 30 septembre 1762 entre au séminaire St-Nicolas-du-Chardonnet pour sa deuxième année de théologie et bénéficie d'une demi-bourse ; sous-diacre le 28 mai 1763 ; sort du séminaire le 27 septembre 1763 ; diacre le 7 avril 1764 ; rentre au séminaire le 23 décembre 1764 ; en sort prêtre en mars 1765. Observations sur sa personne : *pietas : bona ; capacitas : bona ; indoles : optima* [177]. Devient curé d'Epinay en novembre 1780.

Vicaire : Antoine-Louis-Charlemagne Lemasson, né le 23 avril 1763 à Paris, paroisse St-Jean-en-Grève ; fils de A. Lemasson et de Ch. Leblanc. Pourvu en 1781 de la chapelle St-Macé et du titre de vicaire de chœur de la collégiale d'Etampes. Devient vicaire d'Epinay en 1788.

LES ESSARTS-LE-ROI : voir LES LAYES

ESSONNES : voir CORBEIL

---

174. Essonne, arr. d'Evry, cant. de Mennecy.

175. Essonne, arr. de Palaiseau, cant. de Longjumeau.

176. *Arch. d'Arpajon,* reg. par.

177. *Arch. nat.,* MM 480.

L'ETANG-LA-VILLE [178]

Curé : Jean-Baptiste Moullé, né le 30 août 1730 à Paris. Tonsuré le 19 septembre 1751 à Paris ; 4 ordres mineurs le 16 juin 1753 [179]. Maître-ès-arts en l'Université de Paris. En 1771, à ce titre et comme gradué sur l'église de Paris, étant vicaire de Montreuil-sous-Bois, il requiert [180]. Devient curé de l'Etang-la-Ville en mars 1776.

EVRY [181]

Curé : François-Bernard Mille, né le 8 juillet 1743 à Poix [182], paroisse St-Denis, diocèse d'Amiens ; fils d'un marchand épicier ; son oncle est curé au diocèse de Beauvais. Le 30 septembre 1761, entre à la Petite Communauté de St-Nicolas-du-Chardonnet à Paris, comme clerc tonsuré pour sa logique ; sort en juillet 1764. Examen de janvier 1762 « fort bien » ; de juillet « pas si bien ». Observations sur sa personne : *pietas : fere nulla ; capacitas : mediocri superior ; indoles : levis nugis dedita* [183]. Reçoit les 4 ordres mineurs le 21 septembre 1765 ; entre au séminaire St-Firmin, ayant fait sa philosophie et une année de théologie à la Communauté St-Nicolas et quatre mois au Collège Louis-le-Grand ; ordonné prêtre en 1767 [184]. Bachelier en théologie de la Faculté de Paris. Devient curé d'Evry en 1775 par résignation de son prédécesseur François Marnat ; entre en possession le 6 juillet 1775.

Vicaire Chapelain : Joseph Girard, né à Lyon, diocèse de Lyon. Docteur de Sorbonne. Devient en 1788 chapelain de Petit-Bourg et vicaire d'Evry.

---

178. Yvelines, arr. de St-Germain-en-Laye, cant. de Marly-le-Roi.
179. *Arch. archev.*, 4° R D 3, I.
180. *A. D. Seine*, 3 AZ 101.
181. Essonne, chef-lieu du département.
182. Somme, arr. d'Amiens, chef-lieu de cant.
183. *Arch. nat.*, MM 479.
184. *Arch. nat.*, MM 494.

FLEURY-MEROGIS [185]

(voir aussi LE PLESSIS-LE-COMTE)

Curé : Jean-Baptiste Rose, né en 1730 à Moulins, diocèse d'Autun. Tonsuré à Paris le 17 mars 1754 [186]. Devient vicaire de Fleury en 1765 et curé en octobre 1766. Est chapelain de St-Nicolas dans l'église St-Spire de Corbeil. Soutient un procès devant l'officialité en 1778 et ne signe plus à partir de 1783 mais reste curé. Il est remplacé par des desservants dont Louis-François Moynet, né le 10 avril 1753 à St-Sauveur-le-Vicomte [187], diocèse de Coutances, fils de Martin Moynet, avocat audit lieu, et de M. Hérouf [188]. Vicaire de Ville-d'Avray de juin 1785 à février 1788 ; devient desservant de Fleury-Mérogis en mars 1788.

(à suivre)

---

185. Essonne, arr. d'Evry, cant. de Morsang-sur-Orge.

186. *Arch. archev.*, 4° R D 3, I.

187. Manche, arr. de Cherbourg, chef-lieu de cant.

188. *Arch. de St-Sauveur-le-Vicomte*, reg. par.

Les almanachs de l'abbé Guiot

En mai 1785, l'abbé Joseph-André Guiot était nommé curé-prieur de Saint-Guenault à Corbeil. Il était âgé de 46 ans étant né le 31 janvier 1739 à Rouen. Ses parents y étaient au service de la paroisse de Saint-Candé-le-Jeune. C'est là qu'il passa sa jeunesse. Bien plus tard, il écrivit son autobiographie sous le titre « Mémoires olographes du 60e et dernier curé-prieur de Saint-Guenault, à Corbeil ». Cette autobiographie qui s'arrête en 1794 a été publiée dans le bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix [1], précédée d'une notice signée A.D. (Adolphe Dufour) qui l'a complétée en rappelant ce que devint l'abbé Guiot entre 1794 et 1807, année de sa mort.

Cette autobiographie, rédigée à la troisième personne, est très curieuse. L'auteur se décerne de nombreux compliments, mais il n'hésite pas à confesser les erreurs qu'il a pu commettre. Il faudrait que chacun puisse en prendre connaissance, mais le bulletin qui la contient est épuisé et il paraît indispensable de dire ici qui fut l'abbé Guiot.

Il se décrit ainsi : « il fut d'une stature grande, mais mince et peu robuste ; physionomie longue et pâle, les yeux et la bouche de médiocre grandeur, le nez d'une forme très commune, poil châtain, air sérieux et réfléchi, son de voix doux et modéré dans la conversation, mâle et soutenu dans le chant, argentin et précipité dans la chaire. Rien de recherché ni de négligé dans sa parure. Une marche aussi lente dans la ville que forte et continue à la campagne, un maintien de bonhomie en général et rarement d'étiquette ; tempérament sec et propre au travail, sans avoir jamais connu de maladies graves ».

C'est donc ainsi qu'il se voyait [2].

---

1. 3e année, 1897, p. 28-46.
2. Voir son portrait, pl. II.

Il avait eu de bons maîtres, qui firent de lui un érudit et un chercheur, épris d'histoire, de musique, de chant. Il avait reçu la prêtrise en 1763. Il fut d'abord vicaire à Saint-Candé-le-Jeune de Rouen. Il vint à Paris en juin 1769. Après avoir été vicaire à Saint-Roch, il entra en février 1782 à l'abbaye de Saint-Victor où il remplit les fonctions de bibliothécaire. Après quelques années, ses supérieurs le nommèrent curé-prieur de Saint-Guenault, qui dépendait de cette abbaye.

Il trouva l'église, ainsi que le prieuré, dans un triste état [3]. Il s'emploie aussitôt à les restaurer, dépensant ses économies si bien que la Révolution arrivant il ne lui reste plus rien et il n'arrivera pas à se faire rembourser quoi que ce soit par le département de Seine-et-Oise devenu propriétaire des bâtiments. Le culte n'étant plus célébré à l'église Saint-Guenault, l'abbé Guiot, prêtre assermenté, reste à Corbeil, où il continue ses études historiques, fait paraître les almanachs de 1791 et de 1792 et s'occupe de la bibliothèque.

En 1793, il est nommé vicaire à Melun. Considéré comme suspect, il est incarcéré à la prison de Melun, puis au château de Fontainebleau devenu en partie prison. Libéré il revient à Corbeil. A nouveau considéré comme suspect, il est enfermé dans son ancienne église transformée en prison : « Je m'y suis vu préparer des fers dans mon propre domicile, écrit-il, et j'y ai éprouvé les plus étonnantes vicissitudes de la fortune. C'était peu de m'en avoir dépouillé. Là même où je m'étais vu environné de vrais croyants aux saints mystères que je célébrais pour eux, là je me suis trouvé confondu avec les malfaiteurs comme coupable des mêmes excès ».

Transféré à la prison de Versailles, il devait être libéré sous caution le 5 germinal an IV (25 mars 1796), le tribunal rendait ensuite un jugement le déclarant non coupable. Ainsi il avait passé trois ans en prison, sans aucun motif.

---

3. L'histoire de l'église et du prieuré de Saint-Guenault figure dans *Histoire populaire de la ville de Corbeil*, par A. DUFOUR, (Corbeil au Secrétariat cantonal, in-8°, 1912), p. 81.

Faut-il écrire Guenault ou Guénault, sans ou avec un accent sur l'e ? L'abbé Guiot en met un, mais il n'est pas d'accord à ce sujet avec les historiens de Corbeil, de La Barre, Le Paire, Pinard, Dufour, Creuzet, Combes-Marnès, qui n'en mettent pas. Habitant la rue du Port Saint-Guenault, après mes parents et mes grands-parents, j'ai toujours écrit et prononcé, comme eux, Guenault sans accent et je reste fidèle à cette orthographe dans le cours de cette étude.

Revenu à Corbeil comme curé de Saint-Spire, il y reste jusqu'en 1802, époque à laquelle, à la suite d'un conflit avec l'ex-chanoine de Corbeil Mariette, il se rend à Paris, où il devient prêtre habitué de la paroisse Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Enfin en 1804, l'archevêque de Paris le nomme curé de Bourg-la-Reine, où il meurt le 1er septembre 1807, âgé de 68 ans.

Parlant des travaux de l'abbé Guiot dans la notice qui précède les « Mémoires olographes du 60e et dernier prieur-curé de Saint-Guenault, à Corbeil », M. Dufour dit très bien : « par ce qu'il a fait, on peut juger de ce qu'il aurait pu produire s'il avait vécu à une époque moins tourmentée ».

En effet, malgré une vie si agitée, l'abbé Guiot a laissé une œuvre considérable, en français, en latin, en vers, en prose. On pourra se reporter à ce sujet à ce qu'à dit l'abbé Guiot lui-même dans son autobiographie. Une partie, la moins importante, est imprimée, le surplus manuscrit. Tout cela dispersé à Paris, à Rouen, à Caen, dans des bibliothèques particulières. Un inventaire complet n'en a jamais été fait et c'est bien dommage.

L'abbé Guiot, qui s'intéressait à tout et spécialement à l'histoire, étudia l'histoire de la Normandie, dont il était originaire et celle de Corbeil, dès qu'il s'y installa. Malgré ses occupations, comme curé et prieur de Saint-Guenault qui étaient nombreuses et absorbantes, il prit le temps de préparer et de rédiger les almanachs, qui font l'objet de cette étude.

Peut-être n'est-il pas inutile de dire ce qu'est un almanach. Le dictionnaire Larousse définit ainsi ce mot : « calendrier avec indications astronomiques, météorologiques, etc. Les almanachs ont été connus de tous les peuples civilisés de l'Antiquité. L'usage des almanachs annuels date de l'invention de l'imprimerie... ».

Il y eut et il y a encore toutes sortes d'almanachs. Citons ceux de Nostradamus. « C'est en 1550, écrit Gaston Bonheur [4], que paraît le premier almanach (de Nostradamus). On peut lire sur la couverture que l'ouvrage contient « les présages calculés et expliqués par Michel Nostradamus, docteur en médecine, astrophile de Salon de Crau en Provence ». Les villages, ajoute Gaston Bonheur, ont longtemps gardé le goût des almanachs. C'était le livre de chevet des paysans.

---

4. Gaston BONHEUR, *Henri Quatre*. Editions Ramsay, 1977, puis livre de poche, p. 152.

Dans ma bibliothèque se trouve, je ne sais d'où il vient, l'Almanach Royal, année MDCCLXXXIII, présenté à Sa Majesté pour la première fois en 1699 par Laurent d'Houry, aïeul de l'éditeur, mis en ordre, publié et imprimé par d'Houry, imprimeur-libraire de Mgr. le Duc d'Orléans, rue Hautefeuille, près celle des Deux-Portes. On connaît l'almanach de Gotha, qui parut de 1763 à 1944, l'almanach Vermot, qui réjouit des générations de jeunes et de moins jeunes et l'almancah des P.T.T., que le facteur nous remet chaque année avec ses vœux.

L'abbé Guiot fit paraître trois almanachs datés de 1789, 1791 et 1792 [5]. Nulle part n'apparait le nom de l'auteur, mais nous savons qu'ils sont son œuvre, puisqu'il écrit dans son autobiographie « qu'il fut bientôt en état d'instruire ses nouveaux concitoyens de leurs propres antiquités et qu'il le fit par un essay qui fut d'une utilité plus générale et à portée de tout le monde. Le nom d'almanach fut trouvé trop modeste, mais il n'en persista pas moins à garder cette forme, dans la suite des découvertes dont il se proposait de faire part chaque année aux habitants de l'endroit ».

Ces almanachs, petits volumes in-18, portent les titres suivants :

Almanach de la Ville, Châtellenie et Prévôté de Corbeil, année mil sept cent quatre vingt neuf, Corbeil.

Almanach de la ville et district de Corbeil, seconde année, Corbeil 1791.

Notice périodique de l'histoire moderne et ancienne de la Ville et District de Corbeil, Corbeil 1792.

Le prix en était de 24 sous pour les deux premiers et de 30 sous pour le troisième, broché.

Le premier venait de l'Imprimerie de Monsieur et se trouvait chez Morin, place St-Guenault et dans tous les bureaux des coches et des voitures, le second et le troisième de l'imprimerie de P. F. Didot le jeune et se vendaient à Corbeil, chez Morin, place St-Guenault, Collibert, rue Notre-Dame, Vallée au bureau du district.

---

5. Ces almanachs peuvent être consultés : les deux premiers à la Bibliothèque municipale de Corbeil, le troisième à la Bibliothèque historique de la ville de Paris (réf. 16719). La Bibliothèque nationale possède les trois ouvrages : cote 8° LC31 138 pour les deux premiers qui sont reliés ensemble et cote 8° LC31 139 pour le troisième.

Un avertissement précède le calendrier : L'auteur explique que la parution de son premier almanach a été retardée par la Révolution, mais il pense que le public lui fera bon accueil et qu'au surplus c'est un avantage qu'il soit daté : de la première année de la Révolution et de la Liberté française ». Le pauvre abbé Guiot ne se doutait pas alors de tous les tourments que lui apporterait par la suite cette Révolution qu'il saluait ainsi.

Les trois almanachs contiennent, après cet avertissement dont le contexte change parfois d'une année à l'autre, un calendrier historique et perpétuel. En marge des calendriers des almanachs de 1791 et 1792 l'abbé Guiot a associé en forme d'acrostiche aux quantièmes journaliers le nom de Corbeil, si bien que chaque date est précédée d'une lettre C.O.R., etc. Idée qui semble aujourd'hui bien bizarre.

Les remarques et les indications journalières de l'abbé Guiot peuvent être classées sous quatre rubriques :

1 - Calendrier des fêtes et vie religieuse
2 - Météorologie
3 - Evénements historiques anciens ou récents
4 - Evénements locaux qu'on appellerait maintenant « faits divers ».

Avant de tenter de classer une partie (car tout reproduire serait impossible et fastidieux) de ce que contiennent les calendriers, voici un exemple de leur rédaction.

Almanach de 1789

Janvier — 1er — Circonscision de N.S. Incendie très dommageable au magasin des toiles peintes dans les Grandes-Bordes 1776.

Almanach de 1791

Janvier — 1er — Circoncision de N.S. Fête du S. nom de Jésus à N.D. et à S. Spire, remise après les Rois. Beau temps. Mort de Louis XII, fondateur d'une prébende pour les enfants de chœur à S. Spire. 1515.

Almanach de 1792

Janvier 1er — même rédaction qu'en 1791.

1. — CALENDRIER DES FETES ET VIE RELIGIEUSE

Chaque jour après le quantième du mois figure le nom du saint, avec l'indication des cérémonies célébrées dans les différentes paroisses.

Voici quelques exemples [6] :

20 janvier. S. Sébastien. Fête des tailleurs de Corbeil, avec procession solennelle.

22 janvier. S. Vincent, diac. et m. Fête des vignerons et solennité patronale à S. Germain du Vieux-Corbeil, à Lysses et nombre d'autres paroisses.

3 février. S. Blaise, év. et m. Fête patronale à Ris.

29 juin. S. Pierre. Fête patronale à 12 paroisses des environs de Corbeil.

25 juillet. S. Jacques, ap. Fête patronale à l'église de ce nom au faubourg de Corbeil.

1er août. S. Spire, év. Fête patronale à la collégiale de ce nom, droit de l'évêque du diocèse d'y officier par charte de 1190.

3 août. Invention du corps de S. Etienne. Fête patronale à Essonnes.

13 août. Ste Radegonde. R. patronne d'un prieuré de son nom sur la paroisse de Monceaux.

15 août. Assomption de la S. V. Fête patronale à N.-D. procession de S. Spire en cette église, où chaque chanoine reçoit et porte une tubéreuse.

1er novembre. La Toussaint. Procession de N. Dame au cimetière S. Nicolas.

3 novembre. S. Guenault, ab. Fête patronale en l'église du nom à Corbeil.

6 novembre. S. Léonard, conf. Fête patronale en l'église du nom au faubourg de Corbeil.

11 novembre. S. Martin, év. Fête patronale à la cure dans S. Spire, Etioles, Val-Petit, etc.

25 novembre. S. Catherine, v. et m. Office solennel à N. D. anniversaire pour la reine Blanche à Corbeil.

6 décembre. S. Nicolas, év. Procession de N. Dame au cimetière, où était une ancienne église de ce nom.

---

6. Nous avons, sauf exception, respecté les abréviations de l'abbé Guiot.

28 décembre. Les Innocents. Sainte Epine donnée à S. Guenault en 1255 provenant de la Ste Couronne apportée en France par S. Louis.

Tout ce qui précède figure dans l'almanach de 1789. Dans ceux de 1791 et 1792, l'indication des cérémonies est souvent supprimée.

2. — METEOROLOGIE

La météorologie tient une grande place dans les trois almanachs. On va le voir en puisant au hasard :

a) *Dans l'almanach de 1789 :*

17 janvier. Débâcle de glaces de l'hiver 1788. Il en est resté des morceaux de 72 pouces au Port S. Guenault.

3 février. Aurore boréale extraordinaire à 5 heures du soir.

27 juin. Neuvaine pour le beau temps à S. Spire 1789.

3 juillet. Tonnerre tombé en plein soleil à S. Germain du Vieux-Corbeil 1729.

3 octobre. Grêle extraordinaire dont Saintry seul est exempt dans les environs 1755.

30 décembre. Température à 18 degrés en dessous de la glace 1788.

31 décembre. Augmentation d'un demi degré de froid d'hier 1788.

Par ces notations, l'abbé Guiot confirme, ce que l'on savait, que l'hiver de 1788-1789 fut très dur, ce qui entraîna au printemps et à l'été de 1789 une crise très sérieuse des subsistances.

b) *Dans l'almanach de 1791*

mois de janvier

1er - Beau temps.
2 - Brouillard et gelée blanche.
3 - Temps couvert et pluie.
4 - Brouillard et vent froid.
5 - Même temps, vent plus fort, un peu de soleil à midi.
6 - Temps couvert et plus froid (ouragan impétueux en 1789, le thermomètre étant au 12 degré au-dessus de glace).
7 - Bruine dégénérant en pluie le soir.

En avril de la même année

1er - Nouvelle tempête la nuit et la matinée, très froid l'après-dîné.
2 - Augmentation du froid.

3 - Nuit orageuse et glace.
11 - Brouillard qui s'est dissipé, mais deux orages très violents et successifs l'après-midi (de Quasimodo).
12 - Soleil équivoque, pluie sur le midi et le soir.

En juillet

5 - Pluie et tonnerre fréquent.
6 - Continuation de pluie d'orage et froid.
7 - Temps couvert et douteux.
9 - Temps couvert dans la matinée et pluie le soir.
11 - Pluie, suivie de soleil et de vent très frais.
12 - Mêmes variations dans le temps qu'hier.
14 - Pluie fréquente et vent impétueux.

On se croirait en juillet 1980 ou en juillet 1981. *Nil novi sub sole,* aurait dit l'abbé Guiot, amateur de citations latines [7].

c) *Dans l'almanach de 1792*

Juin

12 - Beau et chaud dans la matinée, froid vers le soir.
13 - Froid très pénétrant.
14 - Même froid qu'hier.
15 - Diminution du froid.
16 - Même adoucissement et temps couvert.
17 - Retour de la chaleur et temps couvert.

L'abbé Guiot, cent ans avant la notation officielle des conditions atmosphériques, a observé le temps de chaque jour et a pris la peine d'établir des relevés succincts. Comme il est dommage qu'il n'ait pas pu continuer son œuvre et qu'après lui un autre n'ait pas pris la relève. Nous disposerions d'une documentation qui se fera attendre encore pendant un siècle.

3. — EVENEMENTS HISTORIQUES

Sa passion pour l'histoire amena l'abbé Guiot à relever tous les faits intéressant Corbeil ou ses environs immédiats et à les mentionner à leur date dans son calendrier, en ajoutant, le plus souvent, l'année où ces faits se sont produits (exemple : 11 jan-

7. L'abbé Guiot était un excellent latiniste. N'écrivit-il pas en vers latins les *Fasti corbolienses* (bibliothèque de Rouen).

vier - lettre patente d'Anne d'Autriche pour la congrégation, 1650).

Nous avons choisi quelques-uns de ces évènements que nous présentons par ordre chronologique en rétablissant les dates dans leur intégralité (quantième, mois, année), ce que ne pouvait faire l'abbé Guiot dans un calendrier.

I. - *Evénements antérieurs à la Révolution*

23 mai 957 — Mort du comte Haimon, et son service à S. Spire, dont il est fondateur [8].

26 février 1007 — Mort du comte Bouchard I[er].

7 janvier 1008 — Mort d'Elisabeth, femme du comte Bouchard I[er] du nom.

11 septembre 1016 — Mort de Rainault, év. de Paris, fils de Bouchard I[er], comte de Corbeil.

25 février 1040 — Mort du comte Bouchard II, comte de Corbeil.

2 décembre 1071 — Charte de donation du cloître de S. Spire par le comte Bouchard II [9].

12 juin 1248 — Arrivée de St Louis à Corbeil avant d'aller aux croisades.

13 juin 1248 — La Reine Blanche est déclarée à Corbeil régente du royaume [10].

23 novembre 1258 — Lettres patentes de St Louis pour la place et le port St-Guenault.

1[er] janvier 1266 — Mort de la reine Isburge, inhumée à S. Jean en l'Isle.

14 mai 1317 — Première procession de St-Spire au Tremblay où prêcha l'évêque de Soissons [11].

29 mars 1357 — Corbeil est pillé par Charles le Mauvais.

18 juillet 1465 — Louis XI vient passer 3 jours à Corbeil après la journée de Montlhéry [12].

---

8. Sur les comtes de Corbeil, on peut consulter *Notes sur les Comtes de Corbeil*, par Emile CREUZET, dans le bulletin de notre Société, 1904, p. 122-135.

9. *Cf. Histoire populaire de la ville de Corbeil*, par A. DUFOUR, *op. cit.*, page 111.

10. Voir plus loin sous le titre « Histoire de Corbeil ».

11. *Cf.* A. CROS, *Une disparition : la maison du Petit Tremblay à Corbeil*, dans *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix*, 1967, p. 139-142.

12. *Louis XI*, par Paul MURRAY KENDALL. Paris, Arthème Fayard, 1974, in-8°, p. 179.

7 août 1519 — Procession générale à laquelle assista François Ier, dans une calamité publique.

1er avril 1569 — Le capitaine Givry s'empare des faubourgs de Corbeil.

26 octobre 1590 — Prise de Corbeil par le duc de Parme.

6 janvier 1591 — Prise du château de Savigny-sur-Orge par la garnison de Corbeil.

22 septembre 1591 — Les Espagnols s'emparent des faubourgs de Corbeil.

16 octobre 1591 — Corbeil ravagé par les Espagnols.

5 avril 1599 — Gabrielle d'Estrée passe à Corbeil par eau pour aller faire ses couches et ses pâques à Paris.

9 août 1601 — Procession générale de la collégiale et autres églises, à laquelle assistait Henri IV.

29 mars 1615 — Mort de Marguerite de Valois, qui a donné les tapisseries de St-Guenault.

22 février 1643 — Ordre du Roi pour nommer 24 notables de Corbeil afin de garantir 900 setiers d'avoine que la ville devait livrer à Compiègne.

6 septembre 1677 — Assises du Châtelet de Paris tenues au prieuré de S. Guenault.

17 mars 1746 — La garnison des soldats de la Reine à Essonnes brûle le bourg à son départ.

7 février 1747 — Louis XV vient à Corbeil avec le dauphin au devant de la dauphine[13].

2 mai 1775 — Arrivée des gardes françaises et des mousquetaires à Corbeil avant la révolte de 1775.

25 janvier 1785 — Bulle de Pie VI pour la Congrégation de Corbeil.

10 juin 1786 — Commencement de la nouvelle construction du prieuré de St-Guenault[14].

27 octobre 1788 — Essai d'une nouvelle poudre aux moulins d'Essonnes. Le régisseur et Mlle Chevrand, victimes de l'explosion.

30 novembre 1788 — Fondation d'une société philanthropique à Corbeil.

9 mai 1789 — Farines confisquées au port St-Guenault.

5 juin 1789 — Prière de quarante heures pour le dauphin à S. Spire.

---

13. *Cf.* Robert de Courcel, *Louis XV et la deuxième dauphine à Corbeil,* dans *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix,* 1954, p. 47-51.

14. Voir la biographie de l'abbé Guiot citée en tête de cette étude.

Cette longue énumération d'évènements concernant l'histoire de Corbeil et parfois l'histoire de France avant la Révolution peut paraître (et l'est) fastidieuse, mais comment n'être pas rempli d'admiration pour l'abbé Guiot, qui a su, en peu d'années puisqu'il n'est arrivé à Corbeil qu'en 1785 et que son premier almanach qui porte la date de 1789 a dû être rédigé en 1788, réunir une documentation abondante sur neuf siècles d'histoire. Les documents qu'il a consultés ont sans doute disparu à la Révolution et, sans l'abbé Guiot, qui saurait, à titre d'exemple, à part quelques spécialistes de l'histoire du Moyen-âge, que Charles le Mauvais a pillé Corbeil en 1357 ?

Si cette étude sur les almanachs de l'abbé Guiot pouvait inciter quelque historien ou quelque chercheur à approfondir certains points peu connus de l'histoire de Corbeil et de ses environs, elle n'aurait pas été inutile.

On peut signaler deux omissions : nulle trace dans les calendriers du colloque qui se tint à deux pas du prieuré de St-Guenault entre Robert de Sorbon et le sire de Joinville, non plus que du séjour d'Abélard à Corbeil.

S'il n'en est pas question dans les calendriers, c'est que ces évènements n'ont pas eu lieu à une date précise, mais l'abbé Guiot à qui rien n'échappait ne les a pas passés sous silence. On verra plus loin qu'il les relate sous une autre rubrique.

Quoi qu'il en soit, l'énumération de tant d'évènements évoqués par l'abbé Guiot fait apparaître toute l'importance de Corbeil, ville royale du 12e au 16e siècle. La prise de Corbeil par le duc de Parme en 1590 semble mettre fin à cette période éminente et marquer le commencement d'une ère plus calme, en attendant le début d'une époque industrielle (moulin à blé, moulin à poudre, fabrique de toiles peintes, papeteries).

II. - *Période révolutionnaire*

a) Année 1789

9 mai — Farines confisquées au Port St-Guenault.

19 juillet — Te Deum à St-Spire pour la réunion du Roi au tiers-état en présence de tous les corps de la ville.

20 juillet — Organisation d'une nouvelle milice de garde bourgeoise à l'arrivée des Gardes Françaises.

24 juillet — Un détachement de Gardes Françaises arrive à Corbeil par le coche de Melun ; la milice bourgeoise va au devant par députés.

25 juillet — Fête donnée par Mme la Duchesse de Bourbon à Petit-Bourg aux Gardes Françaises, qui retournaient à Paris.

26 juillet — Emprisonnement d'un particulier pour avoir répandu qu'on venait de Fontainebleau fondre sur les moulins du Roi [15].

28 juillet — Alarmes effrayantes à Corbeil sur un bruit qu'une troupe de brigands allait fondre sur la ville [15].

29 juillet — Retour de sept canons de l'ancien château, qui étaient depuis 49 ans à Villeroi [15].

6 août — Démission des maire et assesseurs de la ville.

7 août — Donation de deux canons à la ville par M. le Comte de Clermont-Tonnerre.

10 août — Election de M. Charles Frenchet, avocat, pour la mairie de Corbeil.

17 août — Présidence de M. de Clermont-Tonnerre à l'Assemblée Nationale.

18 août — Le curé de St-Jacques député du comité permanent de Corbeil [16].

20 août — Reprise du marché aux grains à la halle de Corbeil sans droit de minage.

4 octobre — Prestation du serment national par la milice et garde bourgeoise en présence de M. le Comte de Clermont-Tonnerre et de la municipalité, place St-Guenault.

29 novembre — Réception de M. et Mme de Clermont-Tonnerre à la société philanthropique de Corbeil.

b) Année 1790

9 janvier — Emeute pour le sel à Corbeil.

31 janvier — Election de MM. Marsault et Havard, maires de Corbeil et Essonnes.

28 février — Bénédiction d'un drapeau pour la seconde compagnie de la garde nationale de Corbeil à Notre-Dame. Discours par M. le Curé de St-Jacques.

2 mars — Emeute à Mennecy pour les grains.

24 mai — M. le duc de Villeroi se présente à la municipalité de Mennecy en qualité de citoyen actif.

24 juin — Messe du St-Esprit en la paroisse de St-Guenault pour l'ouverture du district audit prieuré.

30 juin — Emeute causée à Corbeil par une municipalité voisine, calmée par M. de Clermont-Tonnerre.

---

15. Il s'agit d'épisodes de ce qu'on a appelé la « Grand'peur ».

16. Il s'agit de l'abbé Vincent Duval, qui fait l'objet d'une étude importante de M. Louis Brunel.

3 juillet — Election et formation du directoire du district de Corbeil. M. L'Héritier, président, MM. Gaidelin, Sauvegrain et Anquetil, administrateurs, M. Brunement, procureur syndic et M. Lebault, secrétaire.

6 juillet — Les chevaliers de l'Arquebuse se présentent à la municipalité pour arrêter la cérémonie de la déposition de leurs drapeaux à St-Spire.

9 juillet — Cinq coches descendants, remplis de députés à la Fédération, ont été salués par l'artillerie de Corbeil. Un de ces bateaux s'est arrêté et près de 200 hommes ont été reçus chez des bourgeois jusqu'au lendemain.

14 juillet — Messe de la Fédération sur la place St Guenault.

15 juillet — Ecusson haché ou supprimé sur la porte de l'abbaye de St Spire. Plantation de la croix de fer sur le pont.

8 septembre — Les habitants de Champcueil portent 800 livres à l'Assemblée nationale.

12 septembre — Bénédiction d'un drapeau à Tigery. Discours par le prieur de St-Guenault.

6 octobre — Election des juges du tribunal du district : MM. Bellot, Beaufleury, Chalumeau, Blaque ; suppléants : MM. Mariette, Tennesson, La Valette, Baron-Desfontaines.

11 octobre — Election d'un juge de paix pour Corbeil, M. Berger.

14 octobre — Réception de M. Baron-Desfontaines en qualité de colonel de la garde nationale de Corbeil.

3 décembre — Ouverture d'un club des Amis de la Constitution au prieuré de St-Guenault.

14 décembre — Premiers sels libres arrivés à Essonnes. Discours de M. Dumas au club des Jacobins de Paris, touchant celui de Corbeil.

15 décembre — Cessation de la vie commune aux Récollets.

19 décembre — Nomination de quatre commissaires pour remplacer le directoire, suspendu par décret (MM. Marsault, Massé, Desmarets et David).

30 décembre — Cessation du service divin dans la collégiale de St-Spire.

31 décembre — Interruption de la société du 3 décembre (autrement dit : créée le 3 décembre. Cette société aura duré à peine un mois).

L'abbé Guiot a donc vécu et résumé dans ses notes journalières extrêmement concises les dix huit premiers mois de la Révolution à Corbeil.

Après le 14 juillet 1789 où rien de spécial ne s'est passé à Corbeil, on s'organise : on célèbre un Te Deum, on crée une nouvelle milice bourgeoise : on emprisonne un émetteur de faux

bruits et l'on craint l'irruption dans la ville de brigands imaginaires. Par ailleurs, des canons reviennent à Corbeil après une longue absence. Une nouvelle municipalité est nommée. Tout cela se fait avec le concours du clergé, qui bénit les drapeaux. Des messes sont célébrées. En somme, le nouveau régime semble bien accepté par tous.

C'est en décembre 1790 que tout se gâte. L'abbé Guiot signale que le 15 décembre la vie commune a cessé aux Récollets, de même qu'a cessé le 30 décembre le service divin dans la collégiale de Saint-Spire.

L'abbé Guiot ne va pas au delà de ce mois de décembre 1790 dans son almanach de 1792 et c'est bien dommage, car il eût été intéressant de connaître les évènements importants de 1791 à Corbeil [17].

On est quelque peu surpris de constater qu'il n'est pas question dans les almanachs de la Société populaire créée à Corbeil et qui, en fait, nous dit A. Dufour [18] eut une influence considérable sur la vie municipale et sur les évènements qui se produisirent pendant les premières années de la Révolution. De même il est à peine fait mention de la disette qui régnait alors et du prix élevé du blé et du pain.

4. — EVENEMENTS LOCAUX ET FAITS DIVERS

Parmi les évènements locaux relatés par l'abbé Guiot, on se bornera à signaler les plus marquants ou les plus curieux :

28 avril 1454 — Réception des reliques de St Spire.

4 septembre 1569 — Berger, prévôt de Corbeil, chasse le nommé Cordeau, qui avait pris sa place dans les troubles civils.

14 juin 1638 — N... chirurgien et quelques ecclésiastiques se renferment avec les contagiés pour les soigner et les servir.

2 juillet 1646 — Lettre patente pour imprimer les Antiquités de Corbeil par de La Barre [19].

---

17. Sur la période révolutionnaire à Corbeil, on peut consulter l'ouvrage de M. Georges MICHEL, *Corbeil et Essonnes des origines à la fusion.* Corbeil, Ed. « Le Républicain », 1976, in-8°, 180 p., chapitres V et VI, p. 49-73.

18. Dans son *Histoire populaire, op. cit.*, p. 51 et ss.

19. *Les Antiquitez de la ville, comté et chatelenie de Corbeil,* de la recherche de M. Jean de LA BARRE, cy-devant prévost de Corbeil, à Paris chez Nicolas et Jean de la Coste, MDCXLVII, in-8°, 288 p.

16 janvier 1656 — Contrat de Jacques Bourgoin, fondateur du collège de Corbeil.

12 novembre 1661 — Mort de J.-B. Reculet, principal du collège de Corbeil, le même jour que Jacques Bourgoin, son fondateur [20].

23 septembre 1667 — Adjudication concernant le droit de courtepinte à Corbeil.

13 mars 1692 — Arrêt confirmatif des lettres patentes pour l'Arquebuse.

5 juillet 1745 — Incendie des moulins à poudre où plus de 40 personnes ont péri [21].

18 juin 1754 — Bénédiction de la chapelle des moulins à poudre et le même jour explosion de la batterie de St-Joseph.

18 février 1756 — Naufrage d'un bateau marchand au pont de Corbeil, avec perte d'un homme.

19 mars 1758 — Débordement de la Seine jusqu'au cimetière St-Nicolas.

13 février 1759 — Explosion de la batterie de St-Louis aux moulins à poudre.

6 janvier 1761 — 3 hommes emportés dans l'explosion du grénoir des moulins à poudre.

25 janvier 1769 — 4 prisonniers évadés de la prison de Corbeil.

31 août 1769 — Comète aperçue plusieurs jours à Corbeil.

27 mars 1771 — Un jeune homme se poignarde dans le coche d'Auxerre après avoir passé le pont de Corbeil.

1er janvier 1776 — Incendie aux magasins des toiles peintes dans les Grandes-Bordes de Corbeil.

3 mars 1776 — 7 prisonniers évadés de la geole de Corbeil.

12 mai 1778 — Noms des rues de Corbeil mis au coin de chacune d'elles [22].

2 mars 1786 — La milice bourgeoise de Corbeil va présenter des lauriers au sieur Le Gois, chevalier de l'Arquebuse, à son retour de Meaux, où il avait gagné le prix.

11 mars 1786 — Sortie du fameux Paul Haillier de la prison de Corbeil pour aller au Châtelet de Paris [23].

---

20. Voir *La longue histoire de l'école Jacques Bourgoin*, par Roger Bailly. Corbeil-Essonnes, école J. Bourgoin, 1976, in-8°, 88 p.

21. Sur la poudrerie d'Essonnes et les nombreux incendies et explosions qui s'y produisirent, voir Georges Michel, *op. cit.*, p. 119 et ss.

22. Voir *Recherches étymologiques et historiques sur les rues de la ville de Corbeil*, par M. Pinard. Corbeil, Imprimerie Crété, 1852, in-16, 60 p.

23. Il s'agit du fameux Poulailler. Voir Benoit-Guyod (Georges), *Nouvelles histoires de gendarmes*. Paris, Gallimard, 1938, in-16, p. 44-66.

2 mai 1786 — Naufrage du curé actuel d'Ormoy en passant la nacelle d'Essonnes à Villabé.

6 mai 1790 — Deux suicides en ce jour, le matin d'un soldat, d'un jardinier le soir, celui-ci dans la prison de Corbeil.

25 août 1790 — Le bras de l'Etampes desséché pour les réparations du moulin de la Boucherie.

On le voit, l'abbé Guiot a noté des faits anciens relevés dans les documents qu'il possédait et des faits dont il avait été le témoin entre 1785 et 1790. Qu'en retenir ? Comme partout, les prisonniers s'évadaient, des accidents se produisaient dans les usines, et sur les rivières. On déplorait les incendies. Les choses n'ont pas tellement changé.

A la suite des calendriers, l'abbé Guiot rédige sur les sujets les plus divers de nombreux articles et il commence par l'histoire de Corbeil.

5. — HISTOIRE DE CORBEIL

L'abbé Guiot, c'est lui qui le dit, avait le désir d'apprendre à ses concitoyens l'histoire de leur ville. Sous le titre « Situation, étymologie et plan de la Ville de Corbeil » [24], il la situe d'une façon précise par rapport à Paris et aux villes voisines. Il note qu'elle se trouve à 7 lieues et demi de Paris par terre et à 10 lieues par eau. Située moitié dans la Brie et moitié dans le Hurepoix, elle se trouve au 20e degré 6 m de longitude et au 48e degré 38 m de lattitude.

Sur la topographie de la ville, l'abbé Guiot nous dit le peu d'espace occupé par Corbeil, dont les murailles sont détruites et dont les portes n'existent plus. De l'autre côté de la Seine on trouve les ruines du fort et les faubourgs de Saint-Léonard et de Saint-Jacques. Ce dernier est ordinairement solitaire surtout durant l'hiver.

Vient ensuite une énumération assez complète des monuments et des rues de la ville. Il paraît inutile de suivre ici l'abbé Guiot, car on peut trouver cette description dans l'ouvrage de M. Combes-Marnès « Histoire de Corbeil à travers les siècles [25] ». Nous nous bornerons à ce qui entourait le prieuré de Saint-

---

24. *Almanach* de 1789, p. 1 et 11.

25. Corbeil, impr. typolino, 1950, in-4°, 572 p.

Guenault à l'emplacement duquel se trouve actuellement la mairie centrale de Corbeil-Essonnes. Autour de la place de ce nom [26] se trouvaient les moulins des hôpitaux sur l'embouchure principale de la Juine [27], le bureau des Aides et, à l'angle de la rue Notre-Dame, l'auberge des Grands Créneaux [28].

De même, nous jugeons inutile de rapporter ce que dit l'abbé Guiot des églises de Corbeil. Leur histoire figure en effet dans l' « Histoire populaire de la Ville de Corbeil » de A. Dufour et dans « Corbeil et Essonnes des origines à la fusion » de notre regretté ami Georges Michel.

En pensant à l'abbé Guiot, nous ferons une exception pour le prieuré de Saint-Guenault. Le saint qui a donné son nom [29] à ce prieuré était abbé de Landevennec en Bretagne. Ses reliques arrivèrent à Courcouronnes, vers la fin du Xe siècle et le comte Aymon les mit à l'abri à Corbeil. Il fit construire une église pour les recevoir et y fonda quatre prêtres séculiers. En 1134 Louis le Gros en fit donation à la Congrégation de Saint-Victor. L'église rebâtie au XIIIe siècle fut endommagée par les guerres du XVIe siècle et diminuée de moitié au XVIIe. Elle fut reconstruite grâce à l'abbé Guiot entre 1786 et 1789. On sait que transformée en prison et en bibliothèque sous la Révolution, elle devait être démolie en 1885 [30].

Fidèle à saint Guenault, l'abbé Guiot a, en fin de l'almanach de 1792, rappelé dans une notice précédée d'un portrait présumé du saint, sa vie et le sort de ses reliques [31].

---

26. Actuellement place Galignani.

27. L'Essonne, alors nommée la Juine ou rivière d'Etampes.

28. Sur l'emplacement de cette auberge fut construite vers 1850 la maison actuellement occupée par l'auteur de cette étude ; voir à ce sujet : E. CREUZET, *Le quartier Notre-Dame*, Corbeil, Imprimerie Crété, 1935, in-4°, 55 p.

29. En Bretagne, c'est saint Guénolé.

30. Voir pl. III.

31. En hommage à l'abbé Guiot, dernier prieur de Saint-Guenault, on nous permettra de rapporter ici la prière qui suit la biographie du saint dans l'almanach de 1792 et qu'il récita sans doute souvent :

« Inspirez nous de bonne heure, ô mon Dieu, comme à notre saint intercesseur auprès de vous le détachement des choses créées et l'amour des biens célestes et à la vue des précieux restes d'un corps qui fut le temple de votre divin Esprit affermissez-nous dans la foi à la bienheureuse immortalité par N. S. J.-C. ».

Dans l'almanach de 1789 (page 48) nous trouvons sous le titre « Particularités sur le séjour de la Cour à Corbeil » le récit de ce que fut Corbeil, place forte, ville royale pendant des siècles. Les rois de France y firent de fréquents séjours. C'est Louis le Gros qui mit fin au pouvoir des comtes de Corbeil. Louis VII y résidait en 1143 et il y reçut la visite de saint Bernard. Saint Louis y vint souvent et c'est lui qui fit construire une chapelle qui rappelait la Sainte Chapelle de Paris. Dans le pré, qui se trouvait entre le château royal et la Seine eut lieu le colloque bien connu de Joinville et Robert de Sorbon, en présence du roi [32].

Bien qu'il n'en soit pas question dans cet article, c'est à Corbeil le 12 juin 1248 (voir calendrier) que saint Louis, partant pour la septième croisade confia à la reine Blanche, sa mère, la régence du royaume [33].

Philippe le Bel vint plusieurs fois à Corbeil. Philippe le Long « faisait sa résidence ordinaire de Corbeil » écrit l'abbé Guiot, qui mentionne aussi le séjour de Louis XI dans notre ville après la bataille de Montlhéry [34].

Plusieurs reines eurent Corbeil en douaire : Adèle, femme de Louis VII, Blanche de Castille, Marguerite de Provence, sa belle fille et Clémence de Hongrie, veuve de Louis le Hutin en 1316.

Il semble qu'à partir de cette époque, les rois de France séjournèrent moins à Corbeil et que le château inhabité se dégrada. Néanmoins par dévotion envers saint Spire, les visites royales et celles de personnages importants continuèrent. Parmi

---

32. Ce colloque est intégralement rapporté dans *Corbeil à travers les siècles,* par COMBES-MARNÈS, *op. cit.,* p. 124.

33. Régine PERNOUD dans *La Reine Blanche* (Paris, Albin Michel, 1972, in-8°), parlant du départ de saint Louis pour la croisade, écrit ceci : « C'est à l'Hôpital, à l'entrée de Corbeil, qu'eut lieu la séparation entre la reine Blanche et Louis IX, dans la splendeur d'une belle journée de juin et d'une cité en pleine prospérité. Blanche, assistée de son fils Alphonse, qui allait demeurer encore un an auprès d'elle avant de gagner à son tour la terre sainte, a dû suivre des yeux le cortège descendant la côte vers la Seine et l'Essonne (*sic*)... Le soleil joue sur les flèches des édifices, les grandes églises Notre-Dame, Saint-Spire, Saint-Etienne et la jolie chapelle de la Commanderie de Saint-Jean-en-l'Ile ».

34. Sur la bataille de Montlhéry, voir notamment : Paul MURRAY KENDALL, *Louis XI, op. cit.,* p. 165 et ss.

eux François Ier en 1519 et, pour d'autres raisons, Henri IV et Louis XIII.

Louis XIV alors âgé de onze ans passa une nuit à Corbeil avec son frère Philippe, le futur duc d'Orléans. Ceci, l'abbé Guiot n'en fait pas mention, mais puisque nous évoquons, après lui, les visites des rois de France à Corbeil, il parait difficile de ne pas rappeler la dispute qui mit aux prises les deux frères [35].

Nous avons vu en dépouillant les calendriers que Louis XV et le Dauphin vinrent à Corbeil en 1747 au devant de la Dauphine [36].

L'abbé Guiot nous dit enfin que Louis XVI n'a fait que passer le jour de l'Assomption en 1777, « éveillant les sentiments de patriotisme exprimés dans les cahiers des demandes et instructions du Tiers-Etat de la prévôté et vicomté de Paris hors les murs ».

Sur les sièges et les dévastations que Corbeil subit au cours des siècles, l'abbé Guiot s'est peu étendu, bien qu'il ait rappelé succintement dans ses calendriers les événements de 1357, de 1569 et de 1590 [37].

En terminant son étude sur l'histoire de Corbeil, l'abbé Guiot cite ses sources. Parmi les auteurs d'ouvrages sur Corbeil et ses environs les seuls que nous connaissions sont de La Barre et l'abbé Lebeuf. Plusieurs manuscrits se trouvaient dans la bibliothèque du prieuré. Parmi eux les « Fasti corbolienses » dont nous avons déjà parlé. L'abbé Guiot, dans l'almanach de 1789, en donne le texte en vers latins et la traduction.

6. — CORBEIL A LA FIN DU XVIIIe SIECLE

I. - *Etat ecclésiastique*

L'abbé Guiot se devait de publier tout ce qui concernait l'organisation religieuse des différentes paroisses et communautés de Corbeil, à une époque où la religion avec ses cérémonies et

---

35. *Cf.* COMBES-MARNÈS, *Corbeil à travers les siècles, op. cit.*, p. 201.

36. Robert de COURCEL, *Louis XV et la deuxième dauphine à Corbeil*, déjà cité.

37. Sur le siège de Corbeil par le duc de Parme en 1590, voir Jean de LA BARRE, *Antiquitez de la ville et comté de Corbeil, op. cit.*, chapitre XXVI, p. 256 et ss. et DUFOUR (A.), *Relation du siège de Corbeil en 1590*, dans *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil...*, 1904, p. 82-121.

ses fêtes tenait une place considérable dans la vie locale (almanach de 1789, p. 15 et ss).

Saint-Spire vient en premier lieu. La collégiale fondée par le comte Haimon avec un chapitre de douze chanoines (autant qu'il y eut d'apôtres) dont le premier portait le titre d'abbé subsista jusqu'à la Révolution. Parmi les plus illustres abbés, on peut citer deux fils de Louis VI : Henri depuis archevêque de Reims et Philippe devenu archidiacre de Paris.

L'abbé Guiot publie ensuite la liste des chanoines alors en fonction. Parmi eux le chanoine Mariettee, dont les démêlés avec l'abbé Guiot obligèrent ce dernier à abandonner la charge de curé de Saint-Spire en 1802. L'abbé Guiot lui-même était en 1789 chanoine de Saint-Spire. Le duc de Villeroy nommait les chanoines à l'exception des prieurs de Saint-Guenault et d'Essonnes.

La liste des chapelains et celle des officiers de l'église suivent la liste des chanoines. Parmi les officiers de l'église, on relève le nom de Mauzaisse, chantre, père du peintre, qui a donné son nom à un quai de Corbeil.

Saint-Spire n'était pas une paroisse, mais dans la collégiale existait une cure et le service paroissial s'y faisait dans la chapelle Saint-Martin.

Notre-Dame, eut un chapitre de douze chanoines, qui fut réuni à celui de Saint-Spire en 1601. Elle possédait les reliques de saint Yon qui étaient transportées, chaque année, comme celles de saint Spire, en procession jusqu'au Tremblay. Notre-Dame était la paroisse la plus importante de Corbeil.

Saint-Etienne d'Essonnes ne peut être séparé de Notre-Dame, qui à l'origine, était sa succursale. Les curés résidaient à Essonnes, puis ils vinrent à Corbeil et n'étaient plus représentés à Essonnes, du temps de l'abbé Guiot, que par un vicaire.

Comme Saint-Etienne et Notre-Dame, les églises de Saint-Pierre du Perray et Saint-Léonard étaient liées. La paroisse de St-Pierre du Perray s'étendait jusqu'au Vieux marché, qui était partagé entre elle et la paroisse de Saint-Germain. Cette division a subsisté puisqu'une partie du Vieux Marché dépend de St-Pierre du Perray et l'autre de Saint-Germain-lès-Corbeil.

De même, les églises de Saint-Germain et de Saint-Jacques allaient de pair. Les noms des curés, qui se sont succédé à Saint-Germain figuraient sur les murs des deux églises. Le der-

nier curé, à l'époque de l'abbé Guiot, était l'abbé Vincent Duval, qui, on le verra, était un des notables de Corbeil.

Sous le titre « Clergé régulier » l'abbé Guiot revient sur l'histoire du prieuré de Saint-Guenault. Il rappelle qu'il en est le prieur depuis le 2 mai 1785 étant chanoine régulier de Saint-Victor, dont dépendait ce prieuré.

Le prieuré d'Essonnes, appelé tantôt Notre-Dame de la Victoire, tantôt Notre-Dame des Champs, eut au cours des siècles une certaine importance, mais il n'en restait rien en 1789.

C'est en 1637 que fut créé le couvent des Récollets [38]. Leur église fut achevée en 1680 et consacrée en 1731 par le Père Louis Label, évêque de Bethléem. Une épidémie régnait à Corbeil et les religieux se dévouèrent pour soigner les malades. L'un d'eux en mourut.

Le prieuré du petit Saint-Jean ou de l'Hermitage avait été remplacé par une école de filles sous la direction des Filles de la Charité [39].

Les Filles de la Congrégation de Saint-Vincent-de-Paul soignaient les malades de l'Hôtel-Dieu [40] qui comportait 14 lits, moitié pour les hommes, moitié pour les femmes.

Dans l'almanach de 1791 (pages 116 et suivantes), l'abbé Guiot explique que les paroisses de Corbeil qui dépendaient précédemment de l'archevêché de Paris, faisaient alors partie de l'évêché de Versailles, mais que les choses avaient peu changé du fait du court délai qui s'était écoulé depuis cette réforme et il revient longuement sur l'histoire de Notre-Dame, très brièvement sur les autres églises.

Puis l'abbé Guiot publie une longue étude sur Saint-Spire : « L'état actuel de cette collégiale, écrit-il, a été durant toute l'année 1790, tel qu'en 1789. Sa transformation en église paroissiale n'étant encore que projetée, il n'y a aucune nouveauté à y ajouter ». A nouveau, l'abbé Guiot mentionne les noms des

---

38. Ce couvent était installé dans un grand terrain sur lequel existe actuellement un bâtiment dépendant de l'Imprimerie Crété-Néogravure et le magasin de l'U. M. H. S. avenue Darblay. Sur les Récollets à Corbeil, voir *Le couvent des Récollets*, par A. MENTIENNE. Paris, Librairie H. Champion, 1937, in-8°, 55 p.

39. Ce prieuré, puis les écoles occupaient une partie de la place Roger-Salengro (place du Marché).

40. Egalement place du Marché.

anciens chanoines, du moins les plus connus, et il décrit un tableau, qui est l'un « des moins mal exécutés en ce genre ». Il représentait la châsse de saint Spire dans un nuage et une foule de peuple. Au milieu se trouvait une jeune femme portée et élevée par ses parents et ses amis. Ce tableau avait été offert par Pasquet Grenet, de Fontainebleau, en mémoire du miracle qui s'est opéré en la personne de sa fille le 23 mai 1683.

Les revenus du chapitre de Saint-Spire s'élevaient en moyenne, avant 1790, à environ 15 000 livres par an. Chaque chanoine ne recevait qu'à peine 1 500 livres. Le chapitre était composé de 16 prébendes : 2 pour l'abbé, 12 pour les 12 chanoines y compris le grand chantre, une pour la fabrique et une pour les enfants de chœur.

L'abbé Guiot énumère ensuite les autres revenus du chapitre provenant du produit de bois, blé, assistances du chœur et aux fondations. Bien entendu, ces revenus étaient variables suivant le cours du bois et du blé. Sur une période de dix ans, la moyenne de ces revenus a été de 1 202 livres 16 sous et 4 deniers. Cette masse se partageait en 16 portions égales.

Indépendamment des sommes lui revenant, chaque chanoine jouissait d'une maison et d'un petit jardin [41]. Il ne supportait que les réparations locatives, les autres étaient à la charge du chapitre. Enfin chaque chanoine avait droit à un demi-arpent de vignes, l'abbé en ayant un arpent et demi et 36 livres de rentes « affectées à sa place sur la terre de Ballancourt ; quant au grand-chantre, en sus de son canonicat, il jouissait d'un muid de blé.

Tous ces chiffres et toutes ces indications figuraient dans une déclaration présentée au directoire du district, en exécution des décrets de l'Assemblée Nationale. D'après cette déclaration le revenu d'un canonicat s'élevait à 1 422 livres 16 sous et 4 deniers [42].

Puis l'abbé Guiot rend compte de ce qui s'est passé à Saint-Spire le jeudi 30 décembre 1790, après l'office du matin « où se sont présentés au chapitre MM. Bignot, Danvers et

---

41. Il semble qu'il ne reste plus rien de ces maisons. Les constructions édifiées autour de la cathédrale Saint-Spire paraissent dater du XIX[e] siècle.

42. Bien qu'il soit difficile de traduire ce revenu en monnaie actuelle, il ne semble pas très important.

Dumont, officiers municipaux, accompagnés des MM. Tournant, procureur de la commune, et Piat, secrétaire de la municipalité, pour le procès verbal de récolement et l'apposition du scellé (et cessation du service divin) d'après les décrets de l'Assemblée Nationale ».

Les chanoines ont alors « déclaré n'être dans d'autres dispositions que celles d'une résignation sincère aux décrets de l'Assemblée Nationale, n'abandonnant toutefois qu'à regret l'exercice des fonctions qu'ils peuvent se rendre le témoignage d'avoir remplies avec la plus scrupuleuse exactitude ». Ils ont signé avec MM. les Commissaires.

L'abbé Guiot ajoute que la dernière grand'messe a été célébrée ce jour-là par le prieur de Saint-Guenault (lui-même) dernier chanoine de réception.

L'abbé Guiot continue dans cet almanach de 1790 (page 129) l'histoire du prieuré de Saint-Guenault, qu'il avait commencée dans celui de 1789. Il décrit en détail l'inscription figurant sur la première pierre de la nouvelle église qu'il avait pris, comme nous l'avons vu, l'initiative de faire édifier. Cette inscription commence ainsi :

L'an de grâce 1785
Sous le pontificat de Pie VI
Etant
Archevêque de Paris, Ant. Eléonor Leclerc de Juigné
.....
Abbé séculier de St-Spire, Nicolas Testu
Prieur-curé de St-Guenault, Joseph And. Guiot, natif de Rouen, chanoine régulier et ancien bibliothécaire de St-Victor, chanoine de St-Spire :
Du règne de Louis XVI
Etant
Seigneur-Engagiste de Corbeil, Gabr. Louis de Neuville, duc de Villeroy
Prévôt de ladite ville, Paul Charles Jean-Baptiste Robert de Courville.
[Suivent les noms de nombreuses personnalités].
A été posée la présente pierre, pour première du nouveau bâtiment de ce prieuré, construit d'après les dessins et sous la conduite de Jean-Baptiste Poulain, architecte à Paris, par Nic. et J.-P. Bureau, Jean-Baptiste Bouin
Pierre Diouis, entrepreneurs en la même ville, le premier septembre fête de st Leu.

Suit un texte latin et sa traduction qu'il paraît peu intéressant de reproduire.

L'abbé Guiot avait l'intention de continuer l'histoire de son prieuré dans un autre almanach, mais il n'en fit rien.

Puis nous trouvons la fin de l'étude sur les Récollets avec une longue liste des *gardiens*, qui ont gouverné cette maison de trois ans en trois ans.

Sur l'Hôtel-Dieu, l'abbé Guiot se réfère à un procès verbal de 1757 qui en décrit l'église avec une extrême précision. La prison tenait à l'Hôtel-Dieu et la messe était célébrée le dimanche pour les malades et les prisonniers.

Jusqu'au 29 mars 1790 l'administration de l'hospice dépendait de l'archevêché de Paris. A partir de cette date la municipalité en fut chargée. Le premier administrateur était M. Mathez, assisté de cinq conseillers adjoints, dont l'abbé Guiot et du procureur de la commune M. Tournant, qui remplissait les fonctions de secrétaire [43].

II. - *Administration révolutionnaire*

L'abbé Guiot vécut à Corbeil comme curé-prieur de Saint-Guenault, les premiers mois de la Révolution.

Nous avons vu, en dépouillant les calendriers des almanachs de 1789 et de 1791, quels furent à Corbeil les événements notables, dont les causes se rattachaient à ce qui se passait à Paris et à Versailles. Il semble inutile d'y revenir. Rappelons seulement que le département de Seine-et-Oise, dans lequel se trouvait Corbeil, comprenait sept districts, cinquante neuf cantons et sept cent cinq municipalités.

Un bureau général siégeait à Versailles. Il comprenait pour notre district MM. Lainé d'Arpajon, Boyer de Corbeil, Janvier du Perray et Vanteclef de Brunoy.

A Paris et dans d'autres villes des clubs ou sociétés furent créées. Corbeil suivit leur exemple et un « Club ou Sociétés des Amis de la Constitution » fut organisé dans les premiers jours de décembre 1790 sous la présidence de M. Dombey. Une députation fut envoyée au Club des Jacobins le 10 décembre et

---

43. Sur l'histoire de l'Hôtel-Dieu de Corbeil, on peut consulter, *L'Hôpital de Corbeil à travers les siècles*, par J. GOURDET. Corbeil, Impr. Drevet, 1929, p. 4 et ss.

M. Dumas, l'un de ses membres, prononça un discours. Mirabeau lui répondit. Ce club eut une durée éphémère puisque nous l'avons vu, dans son calendrier l'abbé Guiot note à la date du 31 décembre 1790 : interruption de la société du 3 ci-dessus.

Tout semble s'être passé à Corbeil dans le calme depuis le 14 juillet 1789 jusqu'à la fin de 1790.

On exécute les décrets de l'Assemblée nationale. Les organismes changent de nom, mais ce sont les mêmes hommes qui bien souvent restent à leur tête. Le duc de Villeroy, le comte de Clermont-Tonnerre [44], M. Boyer, M. Piat, l'abbé Vincent Duval et bien d'autres sont toujours des notables. Nous en aurons confirmation lorsque nous étudierons la vie administrative, judiciaire et militaire de la ville.

C'est en novembre et décembre 1790 que tout commence à changer, aves l'élection des officiers municipaux, la désignation des notables, le départ des Récollets et surtout avec la cessation du service divin dans la collégiale Saint-Spire. Ce n'est pas encore la Terreur, mais nous n'en sommes pas loin.

III. - *Organisation municipale*

Dans l'Almanach de 1789 (pages 12, 13 et 14) l'Abbé Guiot, après avoir dit que l'hôtel de ville était situé près de l'Arquebuse, donne la liste des officiers municipaux, parmi lesquels se trouvaient MM. Franchet, maire, Massé et Caillois, échevins, Marsault, receveur et Tournant, greffier.

Pour la confection du cahier des doléances, qui devait être présenté aux Etats-Généraux en 1789, avait été créée une commission composée de MM. Massé, Marsault, Brunot et d'Arbonne et pour porter ces doléances à l'Assemblée du 18 avril à Paris avaient été désignés, pour Corbeil, MM. Baron-Desfontaines, Massé et Marsault, pour Essonnes, MM. Radeau et Mariette, pour Le Perray MM. Mathez et Janville.

Ces doléances sont rapportées dans l'almanach de 1789 (page 8 et suivantes). On note, parmi beaucoup d'autres, les revendications suivantes :

— Les charges municipales devraient être électives.

---

44. Le comte Stanislas-Marie de Clermont-Tonnerre devait être assassiné par des sans-culottes à Paris le 10 août 1792. Il était âgé de 32 ans. Voir à ce sujet COMBES-MARNÈS, *Corbeil à travers les siècles, op. cit.*, p. 280, note 5.

— Les chemins de communication et les ponts devraient être réparés, surtout le chemin conduisant à Essonnes par les Petites Bordes.

— L'ancien marché au blé et autres grains devrait être rétabli, de même que les foires.

— Le prix des places dans le coche d'eau était trop élevé et sa diminution s'imposait. Par ailleurs on demandait que le départ et l'arrivée de ce coche aient lieu au Port Saint-Guenault, centre de la ville, et le moins dangereux pour les passagers.

— On suggérait aussi de réunir les maiosns de la paroisse de St-Martin, hors du cloître de Saint-Spire, et celle de la paroisse de St-Guenault, qui ne comprenaient entre elles que vingt feux, à la paroisse de Notre-Dame.

— Le couvent des Récollets devrait être supprimé et les terrains sur lesquels ce couvent était édifié donnés à la ville pour y transférer l'hôtel-dieu [45].

Nous citerons encore parmi d'autres demandes :

— l'établissement d'un grenier à sel,

— des mesures en faveur du collège,

— la réparation du pont sur la Seine et du quai St-Laurent[46],

— le remboursement de la dette du gouvernement s'élevant à environ 60 000 livres,

— la diminution des impôts,

— le curage de la rivière d'Essonne.

De leur côté les habitants d'Essonnes avaient établi un cahier de doléances. Ils réclamaient notamment l'établissement d'un presbytère, des travaux aux chemins de communication, la reconstruction d'un pont et, eux aussi, le curage de la rivière d'Essonne.

Sous le titre « Corps électoral » l'abbé Guiot, dans l'almanach de 1791 (pages 66 et suivantes) donne les noms des électeurs pour le district de Corbeil, on y trouve des personnalités connues comme MM. Boyer, Caillois (à Corbeil) et Oberkampf (à Essonnes).

---

45. Les Récollets, on l'a vu, quittèrent Corbeil, mais l'Hôtel-Dieu ne fut pas transféré sur leur terrain.

46. Actuellement : quai Bourgoin.

Le district de Corbeil était dirigé par 12 administrateurs au nombre desquels se trouvaient MM. Gaidelin et Desmarest, de Corbeil, Houstat, de Mennecy et Poulet, de Ballancourt.

La municipalité de Corbeil se composait de M. Marsault, maire élu le 8 novembre 1789 et confirmé le 31 janvier 1790 et de MM. Massé, Danvers, Bignot, Dumont et Petit, officiers municipaux, élus en novembre 1790.

L'abbé Guiot fait remarquer qu'avant cette date MM. Boyer, Joliveau et lui-même était officiers municipaux et que, parmi les notables, se trouvait l'abbé Duval, curé de Saint-Jacques.

IV. - *Organisation judiciaire*

Avant d'aborder ce qui dans les almanachs concerne l'organisation judiciaire, on peut rappeler que sous l'Ancien Régime il existait de nombreuses juridictions aux contours souvent mal définis. Justice seigneuriale (haute, moyenne et basse), justice des clercs, affaires civiles et criminelles venant directement devant le prévôt de Corbeil, appels devant ce prévôt ou devant le prévôt de Paris. Il n'est pas possible dans cette étude d'entrer dans le détail des diverses juridictions ni d'examiner la procédure. On ne peut que renvoyer au savant ouvrage de Madame Cavailler *Essai sur la prévôté de Corbeil des origines à la Révolution* [47], et notamment au chapitre « Les attributions des prévôts ».

L'Assemblée Nationale a tout changé, unifiant et simplifiant : il y a, à Corbeil, écrit l'abbé Guiot dans l'almanach de 1791 (page 79), un juge de paix, un tribunal de district, un bureau de paix du district et de jurisprudence charitable.

Le juge de paix de Corbeil était en 1791 M. Boyer, assisté de plusieurs assesseurs, d'un greffier et d'un huissier. Le bureau de paix se composait de six membres et d'un secrétaire M. Piat, dont nous trouverons souvent le nom. Ce bureau tenait provisoirement ses séances au presbytère de Saint-Léonard.

Les magistrats étaient élus, alors qu'ils sont maintenant nommés par le Gouvernement.

---

47. Dans *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil*, années 1960 à 1963.

Le tribunal du district de Corbeil avait un ressort semblable à celui du tribunal civil avant le découpage des départements de la région parisienne (loi du 10 juillet 1964).

Le président était M. Belot assisté de quatre juges, quatre juges suppléants, le greffier M. Barot, le commissaire du Roi M. Robert et l'accusateur public M. Guyonnet. Trois avoués exerçaient près ce tribunal, qui tint sa première séance le 20 décembre 1790. M. Belot prononça un discours, dans lequel il assura que les jugements du tribunal « prononcés au nom du meilleur des Rois doivent se modeler sur l'exemple qu'il donne d'une bienfaisance à jamais immortelle ».

V. - *Organisation militaire*

Avant de relater ce qu'était en son temps l'organisation militaire à Corbeil, l'abbé Guiot résume très rapidement les sièges que subit Corbeil au cours des siècles, les pillages dont notre ville fut l'objet et il évoque le souvenir des capitaines chargés de la défense du château et de la tour qui s'élevaient de part et d'autre de la Seine. Parmi eux, notons Jean de Dicq en 1388, un Anglais cinquante ans plus tard, Jean Fastol, et au XV^e^ siècle : Antoine de Rubempré, Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, et sous Charles VII : une femme Perrette de La Rivière, dame de La Rocheguion, précisément, ajoute l'abbé Guiot, « entre le temps de Jeanne d'Arc à Orléans et Jeanne Hachette à Beauvais ». Ainsi Corbeil peut s'enorgueillir d'avoir compté une femme parmi ses capitaines. Nos « féministes » du XX^e^ siècle ne s'en doutent probablement pas.

Comme Melun, Etampes et Montlhéry, Corbeil avait pour la défense de Paris et pour la sûreté de son approvisionnement une grande importance. Aussi de puissantes fortifications s'élevaient sur les deux rives de la Seine. Il ne restait à la fin du XVIII^e^ siècle que des ruines. L'abbé Guiot nous parle du château, dont il subsistait sur la place Saint-Guenault une tour carrée (que nous avons connue et qui fut démolie en 1907). Dans cette tour furent emprisonnés Guy de Dampierre et plus tard Georges d'Amboise.

Corbeil ne craignant plus les attaques et les sièges qu'elle avait subis au cours des siècles, il ne subsistait plus avant la Révolution qu'une milice bourgeoise, dont le major était M. Blanchet père, les chevaliers de l'Arquebuse, dont le colonel était le marquis de Clermont-Tonnerre et un corps de maréchaussée comprenant M. de Beaumont, lieutenant de cavalerie,

M. Picard, maréchal des logis et trois cavaliers. En fait la milice bourgeoise n'avait guère d'activité et elle ne se réunissait qu'à l'occasion des fêtes.

Cette milice, dont la mission était d'assurer l'ordre dans la ville, vit son importance accrue au moment des troubles de la Révolution. Elle fut remaniée au cours de deux assemblées générales tenues les 25 octobre 1789 et 1er août 1790. Elle prit le nom de garde nationale de Corbeil. Le nombre de ses membres augmenta, toujours sous la direction du comte de Clermont-Tonnerre, qui prit le titre de commandant général. Elle se composait d'un état-major, de quatre compagnies qui groupaient 38 officiers, 24 sergents, 24 caporaux, 397 fusilliers, 5 canonniers sous les ordres de 2 sergents et de 3 caporaux. Mentionnons encore 1 chirurgien-major, 1 aumônier et 1 secrétaire. Une unité importante pour la ville moyenne qu'était alors Corbeil.

La garde nationale prêta serment le 4 octobre 1789 sous la présidence de M. de Clermont-Tonnerre ; l'uniforme des gardes était : habit bleu de roi, revers et parements chamois, passe-poil et collet rouge à l'habit, doublure blanche, veste et culotte blanche, boutons jaunes aux armes de la ville, chapeau uni, avec un bordé de soie noire.

En 1790, des fêtes furent données en l'honneur de M. de Clermont-Tonnerre, général de la garde nationale du district de Corbeil et de M. Baron-Desfontaines, colonel à l'Arquebuse. L'un et l'autre prononcèrent des discours. Pleins de bonne volonté, ils n'échappent pas à la grandiloquence qui était de mise à l'époque. L'abbé Guiot renchérit sur les bons sentiments qu'exprimaient leurs auteurs. Prêtre assermenté « patriote » il ne pouvait faire moins, car il fallait ménager les autorités et, en bon journaliste qu'il était, il se devait de plaire à ses lecteurs.

La gendarmerie nationale, qui avait remplacé la maréchaussée était toujours commandée à Corbeil (ville et canton) par M. de Beaumont, sous-lieutenant de cavalerie de l'ordre militaire de Saint-Louis, assisté de M. Picard, sous-lieutenant, et de M. Pladner, maréchal des Logis à Ris. Chacun de ces deux derniers avait sous ses ordres 6 cavaliers.

VI. - *Histoire littéraire*

L'abbé Guiot commence ce chapitre en rappelant qu'il existait à Corbeil pour l'instruction des filles une école dirigée par les religieuses de la congrégation de Notre-Dame et pour l'ins-

truction des garçons le collège fondé par Jacques Bourgoin [48]. Il rapporte le texte de l'acte de fondation dans lequel le fondateur stipule qu'il y aura « un maître écrivain qui leur (aux garçons) apprendra à lire et à écrire gratuitement, qu'il logera dans ledit collège, pourvu qu'il n'ait point de femme » ajoutant toutefois « si les exécuteurs de la présente fondation le jugent à propos ». Ce qui semble quelque peu contradictoire.

Peu d'œuvres d'écrivains corbeillois sont venues jusqu'à nous, à l'exception des Antiquités de Jean de La Barre, et bien peu d'auteurs ont encore quelque notoriété.

Bien qu'Abélard ait été deux fois excommunié et qu'il eût les plus graves différends avec les autorités ecclésiastiques, l'abbé Guiot n'hésite pas à le faire figurer parmi les hommes célèbres qui ont eu quelque rapport avec notre ville. Malheureusement ce qu'il en dit n'est pas exact. D'après lui, Abélard aurait créé une école à Corbeil avant d'aller s'établir à Melun puis à Paris. En réalité, il commença à enseigner à Melun, avant de venir à Corbeil, où il resta peu de temps. Fatigué il retourna en Bretagne, son pays natal, pour se reposer. C'est seulement ensuite qu'il vint à Paris.

L'abbé Guiot, sans prendre position à ce sujet (et il avait bien raison de ne pas être affirmatif) nous dit que *selon la tradition* Abélard était venu à Corbeil pour y voir Héloïse, qui se trouvait alors dans un lieu proche de l'Arquebuse et dans l'almanach de 1791 (page 190) il donne sur cette prétendue rencontre entre Abélard et Héloïse des détails invraisemblables [49].

L'énumération des écrivains ou des personnages illustres ayant des attaches à Corbeil ne présente, sauf quelques rares exceptions, qu'un intérêt relatif. Citons quelques noms : Jean de La Barre, bien entendu, Baudoin de Corbeil, ambassadeur de France à l'époque de saint Louis, Jacques Bourgoin, le seul qui avec de La Barre ait conservé quelque notoriété, Simon Capitant, professeur de droit canon, qui demanda à être inhumé dans l'église Notre-Dame, Nicolas et Jean de La Coste, imprimeurs à Paris qui imprimèrent *les Antiquités* de Jean de La Barre, Gilles de Corbeil qui écrivit un ouvrage de mille vers latins sur

---

48. Voir sur ce collège : Roger BAILLY, *La longue histoire de l'école Jacques Bourgoin, op. cit.*

49. *Cf. Héloïse et Abélard,* par Régine PERNOUD (Paris, Albin Michel, 1970, in-16, 299 p.), p. 30, 63 et ss.

le mérite des médicaments et qui fut médecin de Philippe Auguste, saint Guillaume né à Corbeil, décédé en 1203, Jean de Corbeil, maréchal de France en 1318, Jean-Baptiste Ouin, huissier à cheval au châtelet de Paris né à Corbeil, auteur du *Manuel des huissiers*, mort à Corbeil en 1776, Pierre de Corbeil, professeur de théologie à l'époque de Philippe Auguste, Rousseau père et fils, sculpteurs à Paris, nés à Corbeil, auteurs des retables de Saint-Spire et des Récollets, Thierry de Corbeil, chambellan de la reine Blanche en 1221, Jean Trousseau, chanoine de Saint-Spire et de Notre-Dame de Paris, qui appartenait à une famille noble de Corbeil, dont le nom est celui d'un fief de la paroisse de Ris.

L'abbé Guiot aurait voulu que fût constituée à Corbeil une association littéraire et il suggérait que son siège fût fixé à l'Arquebuse. Il fut bon prophète, puisqu'il existe dans l'ancien hôtel de l'Arquebuse, sinon une société littéraire, du moins une bibliothèque.

A la fin du XVIII^e^ siècle, la mode était de versifier. Madame Jol..., qui croyait sans doute avoir un talent de poète, sacrifia à cette mode et adressa à M. de Clermont-Tonnerre une pièce de vers acrostiches. N'insistons pas ! Les dames de la ville et des faubourgs envoyèrent à M. Marsault, maire de Corbeil, une écharpe patriotique accompagnée (hélas !) d'une pièce de vers, dont la platitude n'a d'égale que la naïveté. (Almanach de 1791, page 73 et 78). On ne connaîtra jamais, fort heureusement, le nom des versificatrices.

VII. - *Vie économique*

Agriculture

Corbeil, au XVIII^e^ siècle était entouré de terres labourables cultivées en blé, avoine, seigle et aussi de vigne et de cultures potagères et fruitières. Leur renommée s'étendait à toute la région et l'almanach de 1789 (page 6) nous apprend qu'on disait « rouge comme un oignon de Corbeil ». Les pêches étaient réputées comme étant les meilleures ayant « la chair sèche et solide, tenant aucunement au noyau ».

Les vignobles étaient nombreux. Les plus réputés étaient ceux qui couvraient les coteaux entre la côte de Melun et la forêt de Sénart. Ceux de la rive gauche n'avaient pas la même qualité. Tous les vins produits par ces vignobles ne pouvaient se conserver longtemps.

Comme de nos jours, beaucoup d'habitants de Corbeil cultivaient leur jardin. On citait alors ceux de MM. Girardot et Barbier. Ce dernier avait acclimaté des plantes exotiques. Une des autres occupations des Corbeillois était la pêche. Le commerce du poisson se faisait dans le quartier de la Pêcherie.

Industrie

L'abbé Guiot dans l'almanach de 1789 (page 8) rapporte qu'il existait autrefois une fabrique de porcelaine à Mennecy et une autre à Etiolles. Toutes deux avaient disparu. De même l'extraction de la tourbe avait été abandonnée. La pénurie de charbon obligea à recourir à ce combustible au cours de la guerre de 1939-1945.

Il ne s'étend pas beaucoup sur les industries qui existaient à Corbeil. Il cite, sans insister, les moulins du roi, dont il était cependant voisin, et les autres moulins à grain très nombreux, qui jalonnaient le cours de l'Essonne.

Pour la rubrique « Moulin Galant » notre auteur indique (almanach de 1789, page 131) qu'il y a eu dans ce hameau d'Essonnes, un moulin pour tailler les diamants et qu'il existait un moulin pour le papier et un pour le grain, sans plus de renseignements.

La papeterie était alors connue sous le nom de Manufacture de Monsieur (almanach de 1789, p. 71). Elle appartenait à M. Didot le jeune, directeur de l'imprimerie de Monsieur. On y fabriquait les plus beaux papiers qui pouvaient rivaliser avec ceux de Hollande et d'Annonay. Cette papeterie fondée depuis longtemps avait été détruite par l'armée du prince de Condé. Reconstruite, elle utilisait des cylindres, qui avaient remplacé les maillets.

L'abbé Guiot très brièvement évoque la manufacture des toiles peintes qui « tenue ci-devant par le sieur Baron, l'est aujourd'hui par M. Oberkampf ». On y peint, dit-il des toiles de Jouy et le commerce en est florissant [50].

Il s'étend un peu plus longuement sur les moulins à poudre, dont le directeur était M. David. Un incident s'est produit

---

50. Sur la manufacture de toiles peintes et sur Oberkampf, on peut conculter : CHASSAGNE (Serge), *Oberkampf, un entrepreneur capitaliste au siècle des lumières.* Paris, éditions Aubier-Montaigne, 1980, in-8°, 349 p.

au sujet d'un échange de « poudre de traite » contre de la « poudre de défense ». Tout cela paraît bien obscur.

Ce qui est certain, c'est que ce moulin à poudre était un grave danger pour Essonnes et pour Corbeil et, comme on l'a vu dans les calendriers analysés au début de cette étude, de nombreuses explosions se sont produites au cours des siècles. Lors de l'explosion du 27 octobre 1788, Lavoisier, qui était régisseur des poudres et salpêtres, et Berthollet faillirent périr [51].

L'abbé Guiot consacre une étude au moulin à cuivre qui avait été créé à Moulin-Galant par M. Thouvinin en 1738 « pour y faire fabriquer des ouvrages de fil de cuivre et dégrossir l'or et l'argent pour les ouvrages d'orfèvrerie ».

En 1748 le sieur Héron de Courgis, écuyer, secrétaire du roi, fut subrogé par arrêt et lettres patentes des 27 février et 25 mai dans le privilège accordé au sieur Thouvinin par arrêt du Conseil du 27 février 1738 d'établir une usine au Moulin-Galant. L'arrêt de 1748 a autorisé M. de Courgis a créer, à proximité de la première, une deuxième usine. M. de Courgis s'associa avec deux personnes. La fabrique prit de l'importance et devint « Manufacture royale ». Elle passa entre plusieurs mains avant d'appartenir à M. Raffaneau père. Le domaine couvrait 60 arpents de bois, prés, terres labourables et jardins potagers. Un droit de pêche y était attaché sur deux bras de l'Essonne et sur un canal particulier. On y fabrique, nous dit l'abbé Guiot « tout ce qui concerne le *plazer* et *l'emboulit* ».

L'abbé Guiot avait l'intention de compléter cette étude dans un prochain almanach mais, hélas ! Celui de 1792 se borne à reproduire ce que contenait à ce sujet celui de 1791. Il serait bien intéressant de savoir ce qu'est devenue cette fabrique.

VIII - *Renseignements pratiques*

Un almanach doit contenir, c'est une de ses raisons d'être, des renseignements pratiques. L'abbé Guiot les fournit bien entendu.

---

51. Voir *La fabrication des poudres de guerre à Corbeil,* par André Desfeuilles, dans *Bulletin de l'Institut Napoléon,* 1953. Lavoisier et Berthollet s'efforçaient de remplacer le salpêtre dans la poudre par du chlorate de potassium.

Il donne d'abord la liste des « chirurgiens », parmi lesquels on relève les noms de MM. Mathey et Edouard Petit [52] et des sages-femmes au nombre de quatre, dont Mme Mathey.

Des renseignements sur l'état-civil, qui figurent dans un tableau dressé pour l'année 1788 (almanach de 1789, p. 38) font apparaitre, paroisse par paroisse, le nombre des naissances (garçons et filles), le nombre des mariages et celui des décès.

En réunissant les chiffres des différentes paroisses de Corbeil, on totalise en 1788 :

109 naissances,
27 mariages,
140 décès.

Dans la seule paroisse Notre-Dame, il y eut 67 naissances (32 garçons, 37 filles) et 84 décès (46 hommes, 38 femmes) et parmi les décès 54 enfants (garçons et filles). La mortalité infantile était à cette époque, on le sait, très importante.

A Essonnes (paroisse Saint-Etienne), on note :
56 naissances,
13 mariages,
54 décès, dont 28 enfants.

Sous le titre « nécrologie » l'abbé Guiot dans l'almanach de 1791 (page 188) annonce le décès arrivé à Corbeil le 14 novembre 1789 d'Edouard Nicolas François René Scott, chevalier de l'ordre de St-Louis, baron d'Angleterre, chef d'escrade, membre de la Société philantropique de Corbeil et les décès de Jeanne Cottereau, presque centenaire, de Nicolas René Joliveau, officier municipal, auteur d'une tragédie intitulée *Polixène*, de L'héritier, président du district de Corbeil, mort le 31 octobre 1790 et de quelques autres.

L'abbé Guiot donne aussi une liste des entrepreneurs de bâtiment, des marchands de plâtre et chaufourniers, des paveurs, des charpentiers, des menuisiers, des tourneurs-boisseliers et des vitriers. C'est l'occasion pour lui de signaler à propos des charpentiers, qu'il y avait autrefois à Corbeil des ponts-levis et qu'à l'époque où il écrivait on pouvait seulement admirer

---

52. Une rue de Corbeil porte le nom de ce médecin décédé en 1849, victime de l'épidémie de choléra. *Cf.* Eugène HAMELIN, *Les rues de Corbeil, nouvelles recherches.* Corbeil, impr. Crété, 1908, in-16, 141 p.

« l'yacht construit pour les voyages de la Reine à Fontainebleau ».

Il énumère ce qui concerne le travail des métaux : un moulin à fil d'or établi près de Corbeil qui n'existait plus, l'horlogerie avec les horloges dans les églises et les pendules chez les particuliers, le travail du cuivre dans l'établissement de M. Raffaneau, dont nous venons de parler, la serrurerie (12 artisans), les taillandiers, les marchands de fer et les quincaillers.

Nous trouvons ensuite, toujours dans l'almanach de 1789 (pages 61 et suivantes) une longue énumération des principaux commerces de la ville (merciers-drapiers, tapissiers-fripiers, tailleurs, couturières, lingères, perruquiers, chapeliers, épiciers (il y en avait 16 à Corbeil et 8 à Essonnes).

Pour le travail des peaux, il existait 3 tanneurs, 5 bourreliers, ainsi que 11 cordonniers et savetiers à Corbeil et 3 à Essonnes.

Sous le titre assez curieux de « Arts concernant la bouche » nous trouvons la liste des boulangers, des meuniers, des bouchers, charcutiers, traiteurs-patissiers, aubergistes et marchands de vins, parmi lesquels nous relevons l'auberge du mouton qui existait encore il n'y a pas si longtemps rue St-Spire sous le nom de l'Hôtel du Mouton blanc. Nous avons également connu au début de ce siècle l'hôtel de la Belle Image (avenue Darblay).

Il n'y avait plus de foires à Corbeil en 1789 et leur rétablissement faisait l'objet (nous l'avons vu) d'une demande dans le cahier de doléances aux Etats-Généraux. Les marchés avaient lieu les mardi et vendredi, celui du vendredi étant le plus important.

Le départ des lettres avait lieu les lundi, mercredi, vendredi et dimanche et la distribution du courrier les mardi, mercredi, vendredi et dimanche. Il existait à Essonnes un relais de poste aux chevaux. Le maître des postes était M. Radeau (l'orthographe exacte est Radot) qui a encore des descendants domiciliés à Paris.

L'abbé Guiot décrit les itinéraires par terre et par eau entre Corbeil et Paris. Le trajet par la route durait huit heures en passant soit par la route de Fontainebleau, soit par celle de Melun, qui traversait Champrosay. Les voitures partaient de la place St-Guenault à Corbeil ou à l'enseigne du Dauphin couronné à Essonnes. L'arrivée se faisait à Paris, rue St-Dominique, faubourg Saint-Jacques, à la Providence.

Si l'on désirait aller à Paris en utilisant la voie d'eau, il fallait se rendre à l'extrémité de la rue des Grandes Bordes, en face du Tremblay, où se trouvait le corbillard. Le coche partait les mardi et vendredi à 9 heures du matin et l'on arrivait à Paris entre 2 et 3 heures après midi, au quai Saint-Bernard. Le retour avait lieu les mercredi et samedi à 10 heures du matin et l'on arrivait à Corbeil entre 5 et 6 heures de l'après-midi. Le prix du transport s'élevait à 1 livre 8 sols par personne.

L'abbé Guiot décrit minutieusement les localités des bords de la Seine, puis il donne les dates des coches montants et descendants (autres que ceux de Paris) qui desservaient de nombreuses villes telles que Melun, Montereau, Sens et Auxerre.

Quand la Cour se trouvait à Fontainebleau, un coche royal s'y rendait tous les jours. Il passait à Corbeil à une heure.

Les recettes fiscales ne sont pas oubliées. On apprend que M. Malat était adjudicataire des octrois, que la gabelle et le tabac se payaient chez Landry, rue du Pont et chez Sautereau, rue Notre-Dame et le vingtième chez Leclerc, rue St-Jean de l'Hermitage, que le contrôle et le papier timbré étaient du ressort de Brunement, faubourg St-Léonard. Le receveur de la loterie était Lemaire, place St-Guenault. Tout cela se retrouve de nos jours sous des noms différents, sauf les octrois, qui ont été supprimés peu avant la dernière guerre.

L'abbé Guiot rend compte des contributions patriotiques versées en 1790 :

La ville de Corbeil avait payé 31 900 livres ; le chapitre de Saint-Spire avait envoyé à la Monnaie six marcs, trois onces et trois gros d'argent tant en calices, burettes, etc. ; la Congrégation 600 livres ; le prince Chalais, propriétaire du Coudray, 76 marcs d'argent ; la commune de Champcueil 800 livres.

IX. - *Fêtes et renseignements divers*

Parmi les fêtes religieuses, celle qui était célébrée à Corbeil avec le plus d'éclat était la procession des châsses contenant les reliques de saint Spire et de saint Leu, de la collégiale Saint-Spire au Tremblay. Cette procession avait lieu le cinquième dimanche après Pâques. L'almanach de 1791 (pages 43 et ss) rappelle ce qu'en dit Malingre dans ses *Antiquités de Paris* (livre 4, page 145). Après lui, M. Combes-Marnès dans *Corbeil à travers les siècles* (page 230) reproduit ce texte, dans lequel figurent tous les détails de cette cérémonie.

Une autre fête moins connue était célébrée à l'église Saint-Léonard, celle de la Providence. Elle avait été fondée par une demoiselle Françoise Chevalier, (décédée le 16 mars 1743 sur la paroisse Notre-Dame) qui avait laissé à la fabrique de Saint-Léonard une rente annuelle de cinquante livres et d'autres libéralités. Un monument dans l'église Saint-Léonard rappelait le souvenir de cette généreuse donatrice et chaque année le dimanche suivant la Toussaint, un office était célébré au milieu d'une nombreuse assistance à l'intention de la divine et adorable Providence « que M^lle^ Chevalier entendait ainsi remercier de toutes les grâces tant spirituelles que temporelles » dont elle l'avait comblée. Et l'abbé Guiot, à propos du monument élevé dans l'église Saint-Léonard invite « les vrais amis de la *Révolution* à se joindre aux âmes sincèrement vertueuses pour bénir ensemble la *Providence* dont la main ne doit pas seulement être reconnue dans les biens qu'elle nous dispense, mais encore dans les maux qu'elle nous épargne ou dont elle nous délivre ».

Que tout cela est curieux et on peut se demander si le bon abbé Guiot ne faisait pas preuve de quelque naïveté. Il est vrai qu'il ne pouvait pas, en écrivant ces lignes, se douter de ce qui l'attendait ni penser qu'un jour peu lointain le culte de la divine Providence serait remplacé par celui de l'Etre Suprême et que la collégiale Saint-Spire deviendrait un temple de la Raison.

Tout naturellement, l'abbé Guiot passe des fêtes religieuses aux fêtes civiques, qu'il appelle nos « néoménies civiques » dont les unes étaient célébrées avec joie et les autres avec quelque tristesse quand elles honoraient les morts de la Bastille et ceux de Nancy.

C'est la fête de la Fédération qui eut, à Corbeil, le plus d'éclat. Elle se déroula sur la place Saint-Guenault, sur laquelle avait été édifié un autel à quatre faces, surmonté d'une pyramide. Une messe fut célébrée et l'abbé de Saint-Spire, qui officiait, prononça quelques paroles avant le serment qui fut prêté par les corps municipal, ecclésiastique et militaire. Une quête eut lieu et on distribua du pain aux pauvres. Un banquet et des illuminations cloturèrent la journée.

D'autres fêtes eurent lieu à l'occasion de la réception de M. de Clermont-Tonnerre, général de la garde nationale du district de Corbeil, de M. Baron-Desfontaines, colonel à l'Arquebuse et lors de l'installation du tribunal.

A la même époque de nombreux bateaux traversèrent Corbeil. Ils conduisaient en utilisant la Seine les citoyens délégués

par leur commune, qui se rendaient à Paris pour la fête de la Fédération. Ces passages furent acclamés par les Corbeillois. Lors de l'un deux, les Fédérés s'arrêtèrent à Corbeil au nombre de deux cents. Ils couchèrent chez l'habitant et l'un de leurs officiers composa une chanson, dont l'air était celui de « la petite porte de Paris ». Citons l'un des couplets :

A la paix, on joint bonne table,
Avec compagnie agréable
Est-il bonheur, sous le soleil,
Plus grand que de vivre à Corbeil ?

D'autres communes imitèrent Corbeil. La plus remarquable fut celle donnée à Ris le 8 août 1790. Des détachements des gardes nationales de Paris et de Versailles rejoignirent les représentants de vingt-quatre municipalités des environs. Une messe fut célébrée et on servit ensuite un repas de huit cents couverts. Le récit de cette fête publié par l'imprimerie Royale (1790, in-12, 4 pages) reproduit dans l'almanach de 1791 (pages 58 et ss) se termine ainsi : « La promenade, la danse et les rafraichissements prolongèrent cette fête jusqu'à l'arrivée du jour, qui fut le seul regret que chacun éprouvât ».

X. - *Bibilographie*

Les almanachs de 1791 et de 1792 se terminent par un article intitulé « nouveautés » où l'on trouve un compte-rendu des publications récentes concernant Corbeil et ses environs :

Discours en action de grâces de l'heureuse Révolution et de la paix nationale, prononcé par M. Mille, bachelier de Sorbonne, curé d'Evry-sur-Seine en présence de S.A.S. Madame la duchesse de Bourbon, Dame de Petit-Bourg y compris l'annonce du Te Deum, chanté le même jour aux cris répétés de « vive la Nation », « vive le Roi, vive Madame la duchesse de Bourbon » (brochure de 15 pages, in-12) [53].

Discours sur la constitution civile du clergé en l'honneur des sermentaires (sic) ecclésiastiques, prononcé par le même Fr. B. Mille, bachelier en théologie, curé-citoyen d'Evry-sur-Seine ou

---

53. Sur la duchesse de Bourbon à Petit-Bourg, on peut consulter *Evry-sur-Seine et les châteaux de Petit-Bourg et du Mousseaux,* dans *Bull. de la Soc. hist. et archéol. de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix,* année 1911, p. 71-88. La duchesse de Bourbon, mère du duc d'Enghien, fut contrainte à l'exil.

Petit-Bourg « pour justifier de toute inculpation son discours et serment civique ». (in-12 de 16 pages, Paris).

Serment civique par J. F. Blanchetête, curé de St-Léonard de Corbeil (in-4°) qui, dit-il, tient à la Constitution.

Discours prononcé en l'église de Saint-Spire le 23 janvier 1791 par M. Rebreton au moment où il prêta son serment civique (in-4°, Paris).

Discours pour la prestation de serment par J. Rob. Deschamps-Dumesnil, curé de Saint-Martin de Savigny-sur-Orge et Grand-Vaux. Ce discours a été très applaudi par la municipalité et la Garde Nationale, qui ont témoigné ainsi à leur curé et à son vicaire M. Parent « leur satisfaction pour leur patriotisme ».

Un confrère des Curés ci-dessus, pouvons nous lire dans l'almanach de 1791 (page 203) ne s'est pas contenté de sermenter dans la même langue et a imaginé de mettre son discours en vers latins. Ce ne peut être que l'abbé Guiot.

— Un discours prononcé à Montlhéry par l'abbé de La Perruque, chanoine de Linas et aumônier de la Garde Nationale, à l'occasion d'une bénédiction de drapeaux (in-12 de 8 pages).

— Plusieurs écrits concernant les évènements qui se sont passés à Ris, où, semble-t-il, la municipalité fut vivement critiquée.

*
* *

Nous sommes arrivés au terme de cette longue étude, qui a cependant laissé de côté bien des évènements relatés par l'abbé Guiot, qui ne négligeait rien. Il faut toutefois remarquer que tout l'essentiel se trouve dans les almanachs de 1789 et de 1791. Celui de 1792 n'est, pour la plus grande partie, que la reproduction de celui de l'année précédente. On a l'impression que l'auteur sent qu'il ne pourra plus continuer bien longtemps son œuvre. Le cœur n'y est plus, comme on dit. Est-ce pour cette raison que l'almanach de 1792 se termine par la vie de saint Guenault et par la prière que nous avons reproduite ?

Tels qu'ils sont ces almanachs nous apportent une infinité de renseignements sur l'histoire de Corbeil et de ses monuments, sur les personnages qui y vécurent ou qui y séjournèrent, sur les fêtes, sur les usages locaux et sur les débuts d'une période industrielle, qui devait se développer au cours des XIX^{e} et XX^{e} siècles.

Les almanachs, nous l'avons dit et on a pu le constater, contiennent de nombreux renseignements sur les sujets les plus divers et en particulier sur l'histoire de notre ville. On est tout de même surpris de n'y trouver aucune allusion au séjour de plusieurs Templiers dans la prison de Corbeil [54]. Plus surprenante encore, l'absence de toute indication concernant le département de Corbeil, qui fut, il est vrai, éphémère, mais qui existait à l'époque où écrivait l'abbé Guiot [55]. Ces lacunes et quelques autres auraient peut-être été comblées si l'abbé Guiot avait eu la possilibité de continuer son œuvre.

L'étude qui précède fait regretter de n'avoir pu consulter les autres ouvrages de l'abbé Guiot, mais bien que limitée aux almanachs elle suffit à susciter pour leur auteur une très vive admiration.

On est confondu devant le savoir et le courage de cet homme, qui, dès son arrivée à Corbeil, reconstruit le prieuré dont il est le prieur, étudie l'histoire de la ville, réunit une documentation considérable sur toutes les activités de la cité, s'intéresse à tout et après quelques années de calme vit une époque tourmentée. Il fut un prêtre, dont la foi ne peut être mise en doute, un écrivain, un poète, un savant, un latiniste, et, en fait, le premier journaliste de Corbeil, bien avant le moment où naîtra, avec l'*Abeille,* un journal local.

Peu de nos concitoyens connaissent le nom de l'abbé Guiot. La municipalité s'honorerait en le donnant à une voie ou à une place de la ville. Pourquoi ne choisirait-elle pas le square qui se trouve devant le bâtiment annexe de la mairie centrale ? Ce square occupe précisément l'emplacement de l'ancien prieuré de Saint-Guenault. Il appartient à la ville et personne n'y étant domicilié, les formalités seraient minimes. Il suffirait d'une délibération du Conseil municipal et de l'apposition d'une plaque « Square Abbé Guiot (1739-1807) ».

André Cros

---

54. *Cf.* Gérard de Sède, *Les Templiers sont parmi nous ou la prison de Gisors.* Paris, Jean de Bonnot, 1980, p. 95 : en 1307, « on introduit des espions dans l'Ordre. On arrête deci-delà quelques Templiers, qu'on met au secret à Corbeil ».

55. *Cf.* Georges Michel, *op. cit.,* page 46. Corbeil, chef-lieu de département de 1787 à 1790, chef-lieu de district puis sous-préfecture de cette dernière date à 1965 n'est plus que chef-lieu de canton. Il est vrai que la sous-préfecture d'Evry a ses bureaux à Corbeil (note de l'auteur).

Le prieuré Saint-Martin et Saint-Laurent d'Orsay [1] du XI[e] au XIII[e] siècle

Parmi les sept prieurés clunisiens dépendant immédiatement de celui de Longpont-sur-Orge [2], Orsay mérite une étude particulière. En effet, d'une part, nous possédons une documentation assez large, d'autre part, la paroisse de ce prieuré-cure se développa malgré les vicissitudes et enfin, l'église conserve encore plusieurs vestiges des XII[e] et XIII[e] siècles.

I. — *CONSTITUTION DU PRIEURE DEPENDANT DE LONGPONT*

A. *Les donateurs.*

Un acte non daté de Geoffroy de Boulogne, évêque de Paris et de l'archidiacre Joscelin, nous apprend que ceux-ci, à la requête de leur ami Guy, qui s'était fait moine à Longpont, donnent à ce prieuré l'autel dédié à saint Martin et ses dépendances, dans le village d'Orsay, en retenant pour eux le droit de

---

1. Essonne, arr[t] de Palaiseau, chef-lieu de canton. Voir DUMESNIL (Robert), *Notice historique sur Orsay*. Paris, impr. Levé, 1888, in-16, 56 p.

2. Essonne, arr[t] de Palaiseau, canton de Montlhéry. Le prieuré fondé par Guy I[er] de Montlhéry, fils de Thibault-File-Etoupe, en 1031, fut rattaché à l'Ordre de Cluny en 1060. Voir à ce propos : *Le Cartulaire du prieuré de Notre-Dame de Longpont, de l'ordre de Clnuy, au diocèse de Paris*, éd. par J. Marion, Lyon, impr. Perrin et Marinet, 1879, in-8°, 369 p. et notamment l'introduction p. 5-8 et la charte 41, p. 97-99, ainsi que LEBEUF (abbé), *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*. Paris, Fechoz et Letouzey, 1883-1893, 7 vol. n-8°, t. IV, p. 87-98.

synode et tournée *(circadam)*. J. Marion date cet acte des environs de 1080. Ce *terminus ad quem* est justifié par l'hypothèse qu'il s'agit de Guy Ier de Montlhéry, fondateur du prieuré de Longpont, qui, entré en religion en 1070, y mourut en 1080 [3].

Dans les années qui suivirent, d'autres concessions vinrent compléter la donation initiale. Vers 1090, Milon Castel ou Chastel, prenant, lui aussi, l'habit monastique, concéda à l'église Saint-Martin d'Orsay, toute la dîme de sa terre dans le Val d'Orsay, avec le consentement de ses fils, Sevin et Nantier. Par la suite, ce dernier s'en empara, mais, repentant, il n'en garda qu'une partie qui devait revenir au prieuré après sa mort. Lui et sa femme, Odeline, vinrent déposer ce don sur l'autel de Saint-Martin.

Un autre acte du même Milon Castel, daté également par J. Marion, des environs de 1090, relate une seconde concession au prieuré de Longpont ; il s'agit de la terre qu'il possédait sous le château de Montlhéry dans le marais de Rainier Calzon ; ce lopin de terre était situé entre la porte de Paris et la terre ayant appartenu à Thomas de Vaugrigneuse. Il y ajoutait une place sise à Orsay, rapportant un cens de trois demi-deniers (*minutarum*). Il concédait également quatre arpents à Fous, près de la terre qu'il avait donnée pour le repos de l'âme de sa femme, ceci, avec le consentement de ses fils, Sevin et Nantier.

Il y a tout lieu de supposer que ces deux donations presque simultanées, concernent la première, le prieuré d'Orsay, puisque Nantier et sa femme vinrent l'y confirmer et la seconde le prieuré de Longpont [4].

---

3. Selon l'abbé LEBEUF, *op. cit.*, t. III, p. 395, la donation de Geoffroy, évêque de Paris, et de l'archidiacre Joscelin, pourrait être située « environ l'an 1089 ». Cependant, si celle-ci a été faite à la requête du Guy Ier, ce devrait être entre 1070, date de son entrée à Longpont, et 1080, date de sa mort, car, selon les termes de la charte, il ne semble pas que ce soit une donation *post mortem*, *cf. Cartulaire de Longpont*, p. 215-216, n° CCLVII.

4. Donation de dîmes au Val d'Orsay par Milon Castel, *Ibid.*, p. 218, n° CCLX ; abbé LEBEUF, *op. cit.*, p. 396. Donation de terres à Montlhéry, Orsay et Fous (lieu non identifié), *Cartulaire de Longpont*, p. 99-100, n° LII.

D'autre part, Richard *Pela Rusticum* donna également vers 1090 [5], à Saint-Martin d'Orsay et à ses moines, toute la dîme de la masure Albert de *Villa Leheria* [6], qu'il tenait de Simon l'enfant et deux arpents au moulin du Pré [7]. Ce dernier et sa femme Odeline, déposèrent simultanément ce don sur l'autel de Saint-Martin. Cette concession fut confirmée par Osberge, femme de Richard et leurs trois fils. Il semble que ce soit le même Simon, dit Simon d'Orsay et sa femme Odeline qui donnèrent vers 1100 au prieuré de Longpont, la dîme de deux arpents au Val de Vauboyen, tombée entre leurs mains à la mort d'un de leurs chevaliers.

Il devait d'ailleurs léguer au prieuré de Longpont l'*atrium* de Saint-Martin d'Orsay, pour lequel il reçut une cuirasse ou un casque (*loricam*), en échange de cinquante sous s'il les acquittait en deniers avant l'octave de la Saint-Rémi ; il garderait cet *atrium*, à titre viager, sinon le prieur et les frères l'auraient durant sa vie et après sa mort. Un autre acte ratifiait les dons passés ou futurs sur son fief. Ceci justifie notre hypothèse selon

---

5. L'acte relatif à Richard *Pela Rusticum* est édité *Ibid.*, p. 219-220, n° CCLXIII. Le commentaire de l'abbé LEBEUF, *op. cit.*, p. 396, suppose que *Pelarusticum* était un sobriquet. Ce dernier tenait cette dîme de Simon d'Orsay, seigneur du lieu, puisque, d'après un acte ultérieur, lui et sa femme avaient hérité, d'un de leurs chevaliers, une dîme à Vauboyen (probablement lieu-dit, situé entre Orsay et Le Guichet, *cf.* carte de Cassini, n° 1). Voir *Cartulaire de Longpont*, p. 220, n° CCLXIV.

6. En ce qui voncerne *Villa Leheria*, le dictionnaire géographique du Cartulaire édité par J. Marion indique : Villezière, commune de Gometz-le-Châtel (Seine-et-Oise), act^t^. Essonne, arr^t^ de Palaiseau, canton de Limours. Nous nous rallierons plutôt à la table de l'abbé LEBEUF qui précise : « *Villa Leheriarum* ou *Leheria :* Villeziers, hameau de Saint-Jean-de-Beauregard », act^t^. Essonne, arr^t^ de Palaiseau, canton de Montlhéry. La carte de Cassini, n° 1, indique « Vilziers », qui est situé au N.-E. de Saint-Jean-de-Beauregard et au S.-E. de Gometz-le-Châtel et Gometz-la-Ville. Voir également RISCH (L.), « En suivant la voie romaine de Paris à Orléans », dans *Bulletin de la Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise*, 47^e^ vol., 1930-1934, p. 211, qui indique que « L'abbatiole de Linas antérieure à 880 possédait un colonage comptant, en 980, vingt ménages dans le village même, autant à Viviers et trois à Villeziers »... et *Ibid.*, p. 212 : « Villehiers aujourd'hui Villeziers, près de Saint-Jean-de-Beauregard »...

7. Selon une brochure anonyme et non datée (vers 1961), intitulée « Au pays d'Orsay » (p. 3), le moulin du Pré était situé près du château de Launay, au sud de Vauboyen.

laquelle il s'agirait du seigneur d'Orsay, détenteur des dîmes et de *l'atrium* de l'église [8].

A peu près à la même date (vers 1100), Sevin, l'un des fils de Milon Castel, donnait toute la dîme qu'il avait au Val d'Orsay et confirmait le don de son père [9]. Simultanément, il concédait aux prieurés de Longpont et de Saint-Martin d'Orsay, pour le repos de son âme et de celles de ses ancêtres, toute sa dîme de La Bussière et deux arpents de terre à Viviers [10]. Cette donation fut d'ailleurs ratifiée, vers 1140 par son frère Nantier, en présence du prieur Jean, sans doute pour éviter une nouvelle contestation de sa part [11].

Les donations de la famille Castel ne s'arrêtèrent pas là ; toujours vers 1100, Pierre Castel et son fils, Guy, donnaient au prieuré de Longpont, cinq hôtes à Orsay, deux rapportant toutes les coutumes, trois les cens. En outre, ils ajoutaient une place sise dans la cour des moines du même village, un arpent de pré, un jardin et une aulnaie (*alnetum*), près du moulin [12].

De plus, il concédait, pour le repos de son âme, celui de sa femme Tebeline et de celles des ses ancêtres, à Orsay : un hôte

---

8. *Cartulaire de Longpont,* p. 218-219, n° CCLXI-CCLXII ; l'abbé LEBEUF, *op. cit.*, t. III, p. 396, évoquant cette première donation, dit que « Simon d'Orçay voulut que sa donation n'eût lieu qu'après sa mort, elle consistoit dans l'*Atrium S. Martini de Orciaco* qu'il donnoit à la maison de Longpont, et le Prieur Henry lui présenta de son côté un casque au lieu de cinquante sols... ».

9. *Cartulaire de Longpont,* p. 146, n° CXXXVI ; parmi les témoins figuraient Simon d'Orsay, Pierre Castel, son frère Payen, Geoffroy d'Orsay.

10. *Ibid.*, p. 220, n° CCLXV ; Pierre Castel et son fils Guy, Payen Castel et son fils Hilduin figurent également parmi les témoins de cette donation.

11. L'acte de 1140 est édité *Ibid.*, p. 220-221, n° CCLXVI ; *Bosseria* est identifiée à *Buxiaria, Buxeria, Busseria, Buxeria juxta Orceacum,* comme La Boissière, commune de Villebon (Seine-et-Oise), act[t]. Essonne, arr[t] de Palaiseau, chef-lieu de canton. Dans un article précédent, nous avons vu que le prieuré possédait des terres à La Bussière près de la grange de Montfaucon appartenant à l'abbaye des Vaux-de-Cernay. En ce qui concerne La Bussière concédée par Sevin, nous pensons qu'il s'agit bien de celle-ci, proche de Viviers, act[t]. Le Grand Vivier, fe, commune Les Ulis, canton d'Orsay. *Cf.* LEFÈVRE (S.), « Une grange de l'abbaye des Vaux-de-Cernay : Montfaucon ou la Grange aux Moines », dans *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix,* 1979, notamment p. 19-21.

12. *Cartulaire de Longpont,* p. 221, n° CCLXVII. L'aulnaie à proximité du moulin a donné par la suite son nom à celui-ci et au château.

Girard, surnommé « *Se Septimum* », avec sa maison et un arpent, une parcelle de terre depuis le mur des moines jusqu'à la voie publique, un arpent de pré ; à Pecqueuse [13] : trois arpents de terre contigus à l'atrium de l'église. Il participa à leur arpentage et les fit borner [14].

Vers 1100 également, Gautier Arbalester cédait au prieuré de Longpont vingt arpents de terre à La Bussière, près d'Orsay, mais, il ne semble pas que cette donation ait concerné le prieuré de cette dernière localité [15].

Ces donations furent complétées vers 1105, par celle faite par Geoffroy, fils d'Ulric de l'église d'Orsay et de tout ce qu'il avait dans son *dominium*. Simon, fils de Gaucher, qui avait le tiers du bois et de l'eau, récusa la concession de Geoffroy ; ensuite, en présence de Guy Troussel, seigneur de Montlhéry, il dut accepter le jugement de Guy le Rouge, comte de Rochefort, fils de Guy Ier de Montlhéry et oncle de Guy Troussel et il abandonna ses droits aux moines de Longpont.

Presque simultanément, le même Geoffroy donnait aux prieurés de Longpont et d'Orsay la chapelle du Viviers, avec toutes ses dépendances, la possibilité de moudre au Moulin du Pré, après la première mouture et Isambard, son serf, avec son habitation [16].

B. *Adjonction du vocable.*

L'église, primitivement dédiée à saint Martin se vit dotée d'un second patron saint Laurent et la dédicace fut faite au lendemain de la fête de celui-ci à une date inconnue mais sans doute tardive. Selon l'abbé Lebeuf, la proximité de Palaiseau, dont le patron était également saint Martin est la cause de cette

---

13. Arrt de Palaiseau, canton de Limours. Nous avons étudié la fondation de la villeneuve de Pecqueuse par Simon Castel et son frère Pierre, lors du premier colloque de la Fédération, au Raincy, le 23 mai 1974. *Cf.* LEFÈVRE (S.), « Une villeneuve en Hurepoix au début du XIIe siècle : Pecqueuse », dans *Paris et Ile-de-France, mémoires*, t. 25, 1974, p. 21-25.

14. *Cartulaire de Longpont*, p. 244-245, n° CCCI.

15. *Ibidem*, p. 226, n° CCLXXVII et LEBEUF, *op. cit.*, t. III, p. 396.

16. *Cartulaire de Longpont*, p. 216-217, n° CCLVIII-CCLIX ; LEBEUF, *op. cit.*, t. III, p. 395-396.

adjonction [17]. Ceci témoigne de l'ancienneté des deux paroisses. En ce qui concerne Orsay, le même abbé Lebeuf précise que ce village est attesté au XI^e siècle, mais, il était probablement antérieur, puisque la voie romaine du Bas-Empire de Paris à Chartres par Limours traversait l'Yvette entre Palaiseau et Orsay [18].

Le titre de Saint-Martin est mentionné seul dans les actes de la fin du XI^e et du début du XII^e siècle ; notamment dans celui de Geoffroy, évêque de Paris et de l'archidiacre Joscelin, vers 1080 : « *damus eis altare et quod altare pertinet ville que dicitur Orceacus, quod sacratum est in honore Sancti Martini...* ; celui de Milon Castel, vers 1090 : « *dimisit Deo et ecclesie beati Martini de Orceaco, et monachis ibidem Deo famulantibus...* » celui de Richard *Pela Rusticum*, vers la même date : « *dedit Deo et Sancto Martino Orceaco...* » ; de Simon d'Orsay, vers 1100 : « *atrium Sancti Martini de Orceaco...* » de Sevin, fils de Milon Castel, également vers 1100 : « *dedit Deo et Sancte Marie et Sancto Martino de Orceaco.*

Plus tard, la titulature n'est pas indiquée ; ainsi les actes de Thibaut, évêque de Paris (1150) et du pape Eugène III (1152), mentionnent tous deux : « *eclesiam de Orceaco cum decima et atrio...* » De plus, le Pouillé, écrit vers 1205 indique seulement « de Orceo », le compte de 1352 : « *Prior de Orceyo* », le pouillé de 1525 : « *ecclesia parrochialis de Orceyo* » et « *Prior de Orceyo* ». Ces dernières mentions confirment l'existence d'un prieuré-cure, antérieure d'ailleurs, ainsi que le prouve un acte de 1234, sur lequel nous reviendrons, mais, nous ignorons s'il fut établi comme tel au XI^e siècle et le nombre des moines n'est jamais précisé [19].

C. *La chapelle de Viviers et ses annexes.*

Cette localité, comportant au X^e siècle, vingt ménages, dépendant l'abbatiole de Linas, est maintenant réduite à l'état de

---

17. La paroisse d'Orsay avait probablement été démembrée de celle de Palaiseau. Voir ROBLIN (Michel), *Le terroir de Paris aux époques gallo-romaine et franque.* Paris, Picard, 1971, in-8°, p. 292.

18. La voie ancienne passait par Bièvres, Saclay et Gif. Voir ROBLIN, *op. cit.*, p. 140-144.

19. Les actes de Thibaut, évêque de Paris et du pape Eugène III sont édités dans le *Cartulaire de Longpont*, p. 62, n° II et 59-60, n° I ; voir également LONGNON (A.), *Pouillés de la province de Sens*, Paris, I. N., 1904, in-4°, p. 350 (1205), 398 C (1352), 440 G, 453 D (1525) ; voir le commentaire de l'acte de 1234, *infra*, p. 87.

ferme, en cours de restauration par la ville nouvelle des Ulis [20]. On ignore l'origine de la chapelle, tombée au XII[e] siècle entre des mains laïques, comme la plupart des églises de la région ; mais, aux XII[e] et XIII[e] siècles, elle gardait encore une certaine importance. Nous avons vu que, vers 1100, Sevin, fils de Milon Castel, concédait, entre autres, aux prieurés Sainte-Marie (Notre-Dame de Longpont) et Saint-Martin d'Orsay, deux arpents de terre qu'il avait à Viviers, soit environ un hectare [10] ; d'autre part, la donation de Geoffroy, fils d'Ulric, vers 1105 était beaucoup plus considérable puisqu'elle comprenait la chapelle et ses annexes, c'est-à-dire l'*atrium*, toute la dîme de la colline et de la vallée, une terre d'une charruée (soit environ 120 arpents ou environ 60 ha), la moitié d'un verger, le bois de feu et d'œuvre, deux collecteurs *(collectores)* dans la châtaigneraie et les eaux de pêche [16].

En 1183-84, Philippe Auguste confirmait au prieuré de Longpont la donation du bois de Montfaucon et de « *Vioneto* » ; nous avons montré dans notre article sur la Grange aux Moines qu'il s'agissait probablement de Viviers, d'autant qu'un échange de terres à La Bussière et à Viviers fut conclu, vers 1208-1209, entre les monastères d'Orsay et des Vaux-de-Cernay [21].

On ne sait ce qu'il advint par la suite de cette chapelle mais on trouve au XVI[e] siècle la ferme laïque du Grand-Vivier qui entre au XVII[e] siècle dans le domaine des Célestins [22] ; la ferme contiguë du Petit-Vivier devient possession des mêmes religieux en 1653 [23]. Cette dualité peut expliquer le pluriel des actes de 1100 « *apud Viverios* » de 1105 « *capellam de Viveriis* [24] et de 1208-1209 « *apud Vivers* » [25].

---

20. LEBEUF (abbé), *op. cit.*, t. I, p. 160 et t. III, p. 397, 400 ; RISCH (Léon), *op. cit.*, p. 211 ; voir aussi *supra*, note 6.

21. Voir notre article précité sur la Grange-aux-Moines, p. 21-22. Nous pensons, d'après la déclaration de 1511 relative à cette grange, que *castenaria* pouvait correspondre au bois nommé à cette date « La Chasteigneraye ».

22. JACQUART (Jean), *La crise rurale en Ile-de-France 1550-1670* (Paris, A. Colin, 1974, in-8°, 800 p.), p. 131, 202, 294, 301, 318, 324, 345, 372, 412, 617, 627, 699, 708, 710, 714.

23. *Ibidem*, p. 353, 516, 709, 714, 780.

24. *Cartulaire de Longpont*, p. 220, n° CCLXV et p. 217, n° CCLIX.

25. Voir notre article précité sur la Grange-aux-Moines, p. 22, notes 17, 18. La carte de Cassini, n° 1, 1736, mentionne seulement le Grand-Viviers.

II. — *LE DOMAINE ET LES DROITS UTILES*

A. *Le domaine.*

Les diverses donations précitées laissent apparaître un morcellement extrême des fiefs et censives concédés au prieuré et, ainsi que nous l'avons observé, il n'est pas toujours sûr que les biens situés à Orsay ou à la périphérie aient été concédés à ce prieuré ou à celui de Longpont.

De plus, nous ignorons les cultures réalisées sur la plupart des terres ; seul, un acte de 1234 atteste une restitution de dîme en méteil [26]. Cependant la céréaliculture devait être suffisamment pratiquée pour justifier la concession au prieuré du droit de mouture sur le moulin.

Les premières donations font état, en 1090, de deux arpents de terre au Moulin du Pré, concédés par Richard *Pela Rusticum ;* nous ne savons d'ailleurs pas si ces terres étaient arables ou consistaient en pâturages [5]. Il en est de même pour les quatre arpents de terres à Fous, donnés par Milon Castel [4].

Les parcelles concédées par Pierre Castel, en 1100, étaient destinées à élargir l'enclos du prieuré, puisque l'une était située dans la cour des moines et l'autre entre leur mur et la voie publique [12].

A cela vinrent s'ajouter des lots plus importants ; en 1100, vingt arpents à La Bussière concédés par Gautier Arbalester [15] et, en 1105, une charruée de terre à Viviers [16]. En ce qui concerne cette dernière, il s'agissait de terre arable : « *terram uni carruce sufficientem* », c'est-à-dire ce qu'une charrue pouvait labourer en une année, soit cent à cent-vingt arpents.

Les bois, encore étendus dans la région, étaient assez diversifiés. Ainsi en 1100, Pierre Castel donnait « *alnetum* » [12] et, en 1105, Geoffroy, fils d'Ulric, lors de l'importante concession de la chapelle de Viviers donnait, outre un verger (« *medietatem virgulti* ») tous les usages du bois : « *nemus in cunctis necessitatibus, tam ignis quam operis* » *et duos collectores in castinaria* »[16].

Les prés étaient peu nombreux, malgré l'existence antérieure du Moulin du Pré ; nous avons vu qu'il était difficile de préciser

---

26. Voir *infra,* p. 87.

la nature des deux arpents concédés par Richard *Pela Rusticum.* Néanmoins, vers 1100, c'est bien un arpent de pré qui fut donné par Pierre Castel, en même temps qu'un jardin [12].

Les eaux courantes n'étaient pas oubliées, puisque l'Yvette passe à Orsay, mais, en réalité, les concessions ne la mentionnent pas. En 1090, Milon Castel donnait une terre située dans le marais de Rainier Calzon, sous le château de Montlhéry [4] et en 1105, Geoffroy fils d'Ulric, concédait les eaux de pêche : « *aquas ad piscandum* » [16]. Il est probable que le vivier qui avait donné son nom à la localité existait encore, à moins que le droit de pêche ait concerné les rivières voisines : l'Yvette ou la Salmouille.

B. Parmi les *autres biens concédés,* notons que l'hostise et le servage coexistaient encore puisqu'en 1100, Pierre Castel et son fils Guy donnaient au prieuré cinq hôtes : deux rapportant toutes les coutumes : Isemberge, femme de Bernier, Henri et trois censitaires : *Grossinus,* Garin et la mère de Thibaut [12] ; simultanément il donnait un autre hôte surnommé « *Se Septimum* » avec sa maison et un arpent : « *cum domo sua et arpento, hospitum unum, Girardum, cognomento Se Septimum* » [14]. En 1105, c'est son serf Isambard, avec son habitation que Geoffroy, fils d'Ulric concédait au prieuré en même temps que la chapelle de Viviers [16].

C. *Les droits utiles.*

Nous avons vu précédemment que le prieuré reçut, outre les droits d'usage, comme l'affouage et la pêche, certains autres, comme le droit de mouture *(post primum molere),* sur le Moulin du Pré [16], ou certaines coutumes non précisées comme celles dues par quelques-uns des hôtes de Pierre Castel à Orsay [12] ou celles pesant sur la troisième partie du bois et de l'eau, concédées par Geoffroy, fils d'Ulric et contestées par Simon, fils de Gaucher [16].

Les cens, même minimes étaient inclus dans les donations ; ainsi, en 1090, Milon Castel avait concédé : « *quandam plateam reddentem censum trium minutarum* », c'est-à-dire trois mailles ou demi-deniers [4] ; les cens dûs par les hôtes de Pierre Castel à Orsay n'étaient pas précisés [12].

Mais, ce sont surtout les dîmes qui firent l'objet de concessions ; des laïcs se les étaient appropriées, en même temps que

les églises et chapelles auxquelles elles étaient dues. Dès la fin du VIII[e] siècle, l'Eglise s'était efforcée de les reconquérir. Le concile de Tours, en 1060, les conciles de Poitiers et de Rome en 1078 interdirent aux laïcs de conserver, vendre ou donner les dîmes en bénéfice et les obligèrent à les restituer aux églises. Néanmoins, ils préférèrent en faire bénéficier les monastères.

C'est pourquoi, dès 1090, Milon Castel se faisant moine à Longpont, cédait à ce prieuré toute sa dîme du Val d'Orsay [4], tandis que Richard *Pela Rusticum* donnait la dîme de la masure Albert à Villeziers [5 et 6]. Vers 1100, Simon d'Orsay abandonnait la dîme de deux arpents à Vauboyen [5] ; Sevin, fils de Milon Castel, sa dîme du Val d'Orsay et celle de La Bussière [9 et 10] ; Robert, dit Galeran, sa part de dîme à Corbeville [27] et un chevalier, Crispin, était obligé d'abandonner aux moines la dîme de Corbeville que son grand-père mourant lui avait cédée et dont il avait récusé la donation [28].

III. — *TRANSACTIONS AVEC LES MONASTERES VOISINS*

A. *Echange de terres avec l'abbaye des Vaux-de-Cernay.*

Les terres concédées au prieuré à La Bussière par Gautier Arbalester et Thomas, fils *d'Alvus*, ainsi que celles de Viviers et la chapelle de cette localité, données par Sevin, fils de Milon Castel, Geoffroy, fils d'Ulric et Béatrix de Pierrefonds étaient très proches et plus ou moins imbriquées dans celles de la grange de Montfaucon, dépendant des Vaux-de-Cernay. C'est pourquoi, en 1208-1209, les deux monastères firent un échange aux termes duquel le prieuré d'Orsay cédait la terre de La Bussière, contre deux pièces de terre, situées à Viviers concédées aux moines de Cernay par une dame Rance de Palaiseau et un demi-arpent supplémentaire contre la dîme de La Bussière, que les moines

---

27. Cne d'Orsay. *Cartulaire de Longpont*, p. 222, n° CCLXIX.

28. *Ibidem*, p. 226-227, n° CCLXXVIII. Nous avons exposé la politique générale du prieuré en matière de dîmes lors du 102[e] Congrès des Sociétés savantes, *cf.* LEFÈVRE (S.), *Les restitutions de dîmes laïques au prieuré de Longpont-sur-Orge au début du XII[e] siècle*, dans *Actes du 102[e] Congrès national des Sociétés savantes*, Limoges, 1977, section de philologie et d'histoire jusqu'à 1610, t. I, Paris, 1979, p. 283-294.

de Longpont avaient reçue de Sevin, fils de Milon Castel. Nous avons évoqué précédemment cet échange et nous n'y reviendrons pas [29].

B. *Accord avec le prieuré de Châteaufort au sujet des dîmes novales.*

Un acte de juillet 1234 [30] nous montre qu'à cette date, il y avait à Orsay un prieur et un curé qui réclamaient au prieuré de Châteaufort [31], dépendant de l'abbaye de Bourgueil, les dîmes novales de sept arpents à *Villa Liherum ;* finalement, ils obtinrent trois mines de méteil sur le terroir contesté. Malgré une différence de graphie, nous supposons qu'il s'agit de Villeziers [32], où vers 1090, Richard *Pela Rusticum* avait donné au prieuré toute la dîme de la masure Albert [5 et 6], ce qui justifierait ses revendications sur une dîme novale, dont nous ignorons la provenance, le prieuré de Châteaufort l'ayant probablement obtenue par concession, plutôt que par défrichement personnel. Il ne saurait s'agir de Villiers-le-Bâcle [33], plus proche de Châteaufort, sur lequel le prieuré d'Orsay ne pouvait rien revendiquer.

Il est d'ailleurs plausible que le prieuré d'Orsay, auquel une dîme de cette localité avait été concédée depuis plus d'un siècle ait revendiqué également les dîmes novales et ait finalement

---

29. Sur cet échange attesté par un chirographe des deux monastères, voir notre article cité note 11, notamment p. 21-22.

30. *Bibl. nat.*, nouv. acq. lat., 932 f° 31 r°, n° 72.

31. Yvelines, arr^t^ de Versailles, canton de Versailles-Sud. Le prieuré de Châteaufort, fondé en 1068 par un chevalier Aimeric ou Amaury de Châteaufort, du consentement de Guy I^er^ de Montlhéry et d'Hugues le Roux, frère d'Amaury, fut donné en 1074 à l'abbaye Saint-Pierre de Bourgueil (Indre-etLoire, arr^t^ de Chinon, chef-lieu de canton). Voir COSSONNET (F.), *Recherches historiques sur Châteaufort.* Versailles, impr. Pavillet, 1892, 80 p. (p. 25-26).

32. Bien que la graphie du cartulaire soit très nette, d'ailleurs indiquée à deux reprises « *Villa liherum* », une erreur de copie n'est pas rare, puisque dans ce même manuscrit *Viverio* est devenu *Vioneto.* Aussi, nous pensons que la table du cartulaire indique à tort Villiers, lieu-dit d'ailleurs fréquent dans la région ; *cf.* RISCH (L.), *op. cit.*, qui précise d'ailleurs p. 212 : « Villehiers aujourd'hui Villezier ».

33. Essonne, arr^t^ de Palaiseau, canton de Bièvres. Ce village n'est attesté qu'à la fin du XIII^e^ siècle (*Villare la Bacle,* 1285). Voir LEBEUF, *op. cit.*, t. III, p. 384.

obtenu une compensation en nature. Notons également la coexistence d'un prieur et d'un curé desservant, mais nous ignorons si ce dernier était un religieux ou un séculier. D'autre part, nous n'avons aucune précision sur le nombre des moines, bien que le pluriel de la plupart des actes laisse supposer qu'ils étaient au moins deux ou trois.

Cet acte est le dernier document relatif à la vie du prieuré au XIII^e siècle. Constitué grâce à Guy I^er de Montlhéry et développé par les largesses de la famille Castel et les concessions plus ou moins forcées des seigneurs voisins, son extension fut restreinte par le château d'Orsay dont il était très proche ; il subit, comme ce dernier, les ravages de la guerre de Cent ans. Son domaine propre qui ne s'étendait guère au-delà de quelques kilomètres fut également limité par les monastères voisins, bien que ses relations avec eux se soient soldées à son avantage. Le prieuré disparut, mais la cure resta, ainsi que quelques vestiges de l'église romane dont l'abside fut remplacée par un mur au XV^e siècle et la façade reconstruite au XVIII^e siècle.

L'urbanisation récente d'Orsay et des environs risque de nous faire oublier son passé médiéval et le modeste prieuré qui s'y développa dans l'orbite de celui de Longpont-sur-Orge.

Simone LEFÈVRE

Hache polie découverte à Crosne[1] en 1977

I. — CONDITIONS DE LA DÉCOUVERTE :

En juin 1977, en aménageant le sous-sol d'une maison construite depuis quelques années M. Frédéric Vignot découvrit une magnifique hache polie de couleur verte. Elle se trouvait à une profondeur de 0,70 m à 0,80 m par rapport au niveau actuel du sol de la propriété et hors de tout contexte archéologique précis.

II. — SITUATION :

Section cadastrale	AD
Parcelle	57
Lieu-dit	CROSNE
Coordonnées Lambert	X : 609,060 Y : 113,030 Z : 38 m
Code I.N.S.E.E. du gisement	91 191-2

III. — DESCRIPTION[2] :

Longueur maximale	81	mm
Largeur maximale	51	mm
Largeur du tranchant	51	mm
Epaisseur maximale	23,5	mm
Poids	130	g
Rayon de courbure du tranchant	59	mm (environ)

C'est une hache de petite taille, de couleur vert pâle, veinée de zones plus foncées et de points noirs peu importants. Elle a été réalisée dans un matériau étranger à notre région dont nous

1. Arr[t] d'Evry, canton d'Yerres.

2. LEROI-GOURHAN (A.), *La Préhistoire*. Paris, P. U. F., 1968, in-16, 368 p. (p. 256, 257, 269).

n'avons pas déterminé la nature exacte et n'a subi aucune altération visible.

Elle a été façonnée par bouchardage avant d'être polie entièrement à l'exception du talon. Le polissage, très facetté, a été plus particulièrement soigné vers le tranchant et sur les flancs alors que les bords et la partie proximale ont conservé d'importantes traces dues au mode d'ébauche de l'objet.

Le profil longitudinal est biconvexe et légèrement dissymétrique. La coupe transversale est aussi biconvexe et les facettes bien visibles [3]. Les bords sont faiblement convexes, dissymétriques et à axes convergents.

Le talon est conique et son sommet porte encore des traces de martelage faites avant le polissage. Le biseau est double, convexe et symétrique. Le fil du tranchant est convexe et symétrique et plat vu de face.

IV. — Conclusions :

L'absence de contexte archéologique empêche toute comparaison entre cette hache et celle que nous avons présentée dans le bulletin précédent [4]. Il convient toutefois de noter qu'elles ont été toutes les deux fabriquées dans des roches étrangères à notre région. Elles ont donc été importées, vraisemblablement de Bretagne, par le bassin de la Loire, la vallée du Loing et de la Seine ainsi que semble l'attester la répartition des découvertes déjà signalées par de nombreux auteurs [5].

Cette hache est conservée par son inventeur M. F. Vignot, 23, rue Colbert Crosne (91560). Elle a été inventoriée sous le numéro 91 191-2.01.

Nous remercions très sincèrement M. Vaysse de nous avoir fait connaître cette nouvelle découverte, M. Vignot de nous avoir permis de mener à bien cette étude et M. Daniel Simonin pour la qualité de ses dessins (Musée de Préhistoire de Nemours 77140).

Alain Senée

---

3. Voir pl. IV.

4. Alain Senée, *Etude d'une hache polie en roche dure trouvée à Crosne*, dans *B. S. H. A. C. E. H.*, 1980, p. 69-71.

5. Verdier de Pennery (Pierre), *Une pièce préhistorique exceptionnelle du Provinois*, dans *Bulletin de la Société historique de Provins*, 1966, p. 37 et ss.

Haches polies trouvées à Gometz-la-Ville [1]

I. — Conditions de la découverte

Les six haches décrites dans cette note ont été trouvées fortuitement par deux agriculteurs de Gometz-la-Ville, Monsieur Maurice Botineau demeurant au hameau de Beaudreville et Monsieur Léon Lacheny [2] habitant « La Vacheresse » écart de Gometz. La découverte de deux haches (n° 1 et 2) avait été signalée brièvement dans le bulletin de 1979 [3].

II. - Situation

Les haches n° 1, 2 et 3 ont été trouvées au lieu-dit « La Folie Rigault » parcelle Y 008. Le champ est situé à environ 300 m du hameau de « La Folie Rigault », à droite de la route le reliant au hameau de « La Vacheresse ». La hache n° 4 provient d'un champ situé à l'entrée de ce dernier lieu-dit en venant de « La Folie Rigault ». Les haches n° 5 et 6 ont été ramassées au lieu-dit « Les Graviers », à 200 m du hameau de « Beaudreville » et à droite de la route qui va de Gometz à « Beaudreville ».

III. — Description des haches

Nous nous référons pour cette étude à une méthode [4] que nous avons utilisée pour décrire des haches trouvées en Haute-Marne [5].

---

1. Arrt de Palaiseau, canton de Limours.

2. Nous remercions vivement Messieurs Botineau et Lacheny qui nous ont confié ces haches aux fins d'étude.

3. Fouilles et trouvailles à Gometz-la-Ville, dans *Bull. de la Soc. hist. et arch. de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix*, 1979, p. 77.

4. Villes (A.), *Haches néolithiques de Boissy-le-Repos (Marne)*, dans *Cahiers d'Archéologie du Nord-Est*, 1975, p. 1-24.

5. Amiot (C.), *Hache néolithique de Crenay (Haute-Marne)*, dans *Bulletin de la Société des Sciences naturelles et d'Archéologie de la Haute-Marne*, 1981, p. 277-279 et *Etude de quelques sites néolithiques du canton de Nogent-en-Bassigny, Ibidem*, 1980, p. 257-268.

• *Hache n° 1.*

Cette superbe hache est confectionnée dans un silex de couleur blonde à patine blanche avec des taches et des marbrures de couleur grise. La patine est plus profonde sur la face (b) [6] indiquant une position horizontale prolongée. Le centre de la face (a) [7] et le talon ne sont que faiblement patinés.

La hache est polie soigneusement sur toute sa surface sauf quelques zones non polies, en léger creux par rapport au plan poli. Les plans de polissage, longitudinaux, sont sensibles au toucher et visibles en lumière rasante. Ils sont au nombre de cinq vers le talon face (a) et s'étendent jusqu'au centre de cette face ; ensuite une seule surface de polissage est perceptible vers le taillant. La face (b) présente trois plans de polissage sur le côté senestre et deux à droite séparés par une zone convexe continue. Des stries longitudinales très fines sont visibles sur cette face (a). Le profil longitudinal est convexe et bien symétrique [8]. Le profil transversal est biconvexe sur toute la longueur de la pièce, la face (a) est plus bombée que la face (b).

Les bords sont légèrement convexes, ils convergent vers le talon. Les deux bords portent un petit méplat poli qui s'étend jusqu'au tiers inférieur de la pièce. Il est plus large à droite (3 mm environ) qu'à gauche (1 mm).

Le talon est arrondi ; sa surface est écrasée comme celle d'un retouchoir. Il porte quelques retouches rasantes bifaciales. Le taillant est de forme arrondie. Le fil, très coupant, n'est brisé que par un petit défaut de la roche. Les côtés du taillant, bien symétriques et parfaitement polis, font un angle de 60°.

Longueur maximale	200	mm	
Largeur maximale	74	mm	
Largeur au milieu	71	mm	
Epaisseur maximale	51,5	mm	
Epaisseur au milieu	51	mm	
Rayon de courbure du taillant	30	mm	environ
Poids	820	g	

• *Hache n° 2.*

Cette hache est réalisée dans une chaille de couleur blanc crême à rares grains plus foncés. Le talon est manquant. La ha-

---

6. Voir pl. VI, 1er rang, figure de droite.
7. Voir pl. VI, 1er rang, figure de gauche.
8. Voir pl. VI, 1er rang, figure du centre.

che est polie soigneusement sur toute la surface restante sauf quelques « creux » sur la face (a) [9]. Ces dépressions sont dûes au façonnage primitif de l'objet. Sur la face (b) [10] deux plans de polissage sont visibles ainsi que des stries longitudinales résiduelles. Le profil longitudinal [11] est convexe symétrique. Le profil transversal est biconvexe, à pans coupés. Les faces sont également bombées. Les bords sont droits, convergents vers le talon. Ils portent deux méplats polis, bien réguliers (largeur maximale à gauche 8 mm, à droite 10 mm).

Le talon est cassé. La casure est d'origine ; son plan est légèrement incliné vers la droite. Elle a servi de plan de frappe pour une série d'enlèvements très profonds surtout sur la face (a) et le bord droit. Ces enlèvements facilitaient certainement l'emmenchement de la pièce.

Le taillant est arrondi. Le fil, très coupant, n'est brisé sur le bord droit (face (b)) que par quelques esquilles accidentelles.

Les côtés du taillant sont polis, celui de la face (b) se raccordant au corps de la hache par un léger décrochement. Les côtés du tranchant font entre eux un angle de 50° environ.

Longueur maximale	122 mm
Largeur maximale	64 mm
Epaisseur maximale	39 mm
Rayon de courbure du taillant	45 mm environ
Poids	360 g

• *Hache n° 3.*

Cette petite hache est confectionnée dans une meulière d'origine locale. L'objet est très grossièrement poli, présentant de nombreuses aspérités au toucher.

Le profil longitudinal [12] est convexe et non symétrique ; la face (a)[13] étant plus convexe que la face (b) [14]. Le profil transversal est biconvexe sur toute la longueur de la hache.

---

9. Voir pl. VI, 2e rang, figure de gauche.
10. Voir pl. VI, 2e rang, 3e figure à partir de la gauche.
11. Voir pl. VI, 2e rang, 2e figure à partir de la gauche et figure de droite.
12. Voir pl. VI, 3e rang, figure centrale.
13. Voir pl. VI, 3e rang, figure de gauche.
14. Voir pl. VI, 3e rang, figure de droite.

Les bords sont convergents vers le talon. Ils sont arrondis, sans méplats.

Le talon est plan, de forme circulaire. Il forme une petite calotte plane et arrondie au sommet de la pièce.

Le taillant, arrondi, a toute sa ligne brisée par des retouches bifaciales, de type racloir. Les angles du taillant font un angle de 80°.

Longueur maximale	100 mm
Largeur maximale	43 mm
Largeur au milieu	41 mm
Epaisseur maximale	26 mm
Epaisseur au milieu	26 mm
Rayon de courbure du taillant	130 mm environ
Poids	170 g

• *Hache n° 4.*

Cette hache est réalisée dans un silex gris à marbrures blanchêatres. Le polissage est assez soigné bien qu'il subsiste des résidus en creux sur les deux faces. Les plans de polissage longitudinaux sont visibles.

Le profil longitudinal [15] est convexe et assez symétrique. Le profil transversal est biconvexe à pans coupés. La face (a) [16] est plus convexe que l'autre face [17].

Les bords sont convexes, le bord droit l'étant plus que le gauche. Deux méplats de largeur inégale sont présents sur les deux bords. Le talon est légèrement arrondi ; sa surface du côté (a) porte quelques retouches, écrasées comme sur la hache n° 1 mais elles sont ici unifaces.

Le taillant, de forme arrondie, a été retrouché en une arête aiguë sur la face (a) par des enlèvements profonds, l'un de ceux-ci « filant » jusqu'au centre de la face (a). Les côtés du taillant sont dissymétriques, plus bombés sur la face (b). Ils font entre eux un angle de 70°.

Longueur maximale	108 mm
Largeur maximale	50 mm
Largeur au milieu	48 mm

15. Voir pl. VII, 1[re] rang, 2[e] et 4[e] figures à partir de la gauche.
16. Voir pl. VII, 1[re] rang, figure de gauche.
17. Voir pl. VII, 1[re] rang, 3[e] figure à partir de la gauche.

Epaisseur maximale	27 mm
Epaisseur au milieu	27 mm
Rayon de courbure du taillant	130 mm environ
Poids	210 g

• *Hache n° 5* [18].

Ce fragment proximal de hache polie a été réalisé dans un silex de couleur jaune cire à veines opaques de couleur grise. La zone polie se réduit au taillant et à une petite zone de méplat latéral gauche.

Le profil est difficilement identifiable car le talon a été cassé et presque toute la surface reprise par des enlèvements profonds débités à partir de la cassure utilisée comme plan de frappe. Le tranchant est ovale, son fil coupant est repris sur une petite zone de la face (a). Les deux bords polis du tranchant font un angle de 60°. Les mensurations n'ont pas grand sens, excepté le rayon de courbure du tranchant approximativement égal à 145 mm.

• *Hache n° 6* [19].

Ce fragment de hache polie est confectionné dans un silex de couleur blonde identique à celui de la hache n° 1. Le polissage subsistant est de bonne qualité, très ressemblant à celui de la première hache décrite. Le talon a été cassé par un enlèvement dont le plan est sensiblement perpendiculaire à l'axe de la hache. Le profil longitudinal devait ête convexe, symétrique. Les bords sont convexes et convergents, le bord droit est moins arqué que le gauche. Ils sont abattus par un méplat poli, peu large. Le tranchant ne subsiste que sur une longueur d'environ 10 mm. Un énorme enlèvement a abimé toute la face (a) et le taillant. Les bords du taillant, bien polis, sont symétriques et font entre eux un angle de 60°.

Rayon de courbure du taillant	70 mm environ
Poids	310 g

IV. — Conclusion.

Bien qu'une attribution précise à une période du Néolithique semble délicate sans autre mobilier il nous a semblé utile de

---

18. Voir pl. VII, 2e rang
19. Voir pl. VII, 3e rang.

signaler ces haches pour plusieurs raisons. D'abord leur localisation est assez précise, ce qui n'est pas toujours le cas pour ce type de pièce. Ensuite les types, formes et matières sont très différents puisque la superbe hache n° 1, de dimensions et qualité remarquables, voisine avec la hache n° 3 très fruste, à peine polie. Les haches décrites ici sont différentes de l'herminette publiée par A. Senée [20] et trouvée sur un plateau de Crosne dominant la vallée de l'Yerres. Les haches ramassées à Gometz-la-Ville témoignent aussi d'une intense fréquentation des plateaux fertiles dominant la vallée de l'Yvette et engagent à poursuivre les prospections systématiques.

Claude AMIOT.

20. A. SENÉE, *Etude d'une hache polie en roche dure trouvée à Crosne*, dans *B. S. H. A. C. E. H.*, 1980, p. 69-71.

Prospection archéologique de surface

M. André Garriot a poursuivi sa prospection archéologique dans le canton de Dourdan et même au-delà. Il a recueilli de nombreux renseignements sur des trouvailles anciennes et récentes.

A partir des notes qu'il a bien voulu nous remettre [1], nous avons établi un résumé aussi bref que possible.

La localisation des sites n'est pas donnée très précisément pour en éviter le pillage.

P. C.

BRUYERES-LE-CHATEL [2] — *dolmen de la Roche Turpin*

Georges Courty avait signalé l'existence d'un dolmen en ce lieu, près d'un tumulus [3]. John Peek [4] ne l'a pas retrouvé.

Le 18 octobre 1980, accompagné de M. Pierre Thorent, nous avons redécouvert la pierre remarquée par Georges Courty et qui mériterait une étude détaillée.

CHALO-SAINT-MARS [5] — *lieu-dit « Le Poirier de Gravelle »*

Dans un champ jonché de pierres, ramassage de trois haches polies en silex.

---

1. Conservées aux Arch. dép. de l'Essonne et communicables avec autorisation de l'auteur.

2. Arr[t] de Palaiseau, canton d'Arpajon.

3. *Découverte d'un dolmen,* dans *Bull. de la Soc. préh. française,* t. XXXIX, 1942, p. 244-245.

4. *Inventaire des mégalithes de France - région parisienne.* Paris, C. N. R. S., 1975, in-4°, 405 p., 16 pl.

5. Arr[t] et canton d'Etampes.

CHEPTAINVILLE [6]

M. François Derouet a trouvé, en 1975, près de la ferme de Bois-Blanc, une très belle hache de la fin du Néolithique mesurant 23 × 5 × 4,7 cm et pesant 1,09 kg, polie sur 3 cm de long seulement.

CORBREUSE [7] — *lieu-dit « La Galette »*

En février 1980, un jeune garçon a trouvé dans un champ cultivé, jonché de pierres meulières, à l'extrémité de la forêt de l'Ouyë, au sud-ouest de l'abbaye, une petite hache polie de couleur verte, de 6 cm de long, 4 cm de large à sa partie tranchante et 15 cm d'épaisseur, pesant 70 g.

— *lieu-dit « La Butte-Guiry »*

Site gallo-romain découvert le 22 mai 1981 : meulières, silex. tuiles, poteries grossières.

— *lieu-dit « Les Fonds d'Allery »*

Très près de l'important site gallo-romain déjà signalé [8], M^me^ Dominique Vincent a recueilli, le 11 août 1981, une petite lame de silex taillé et retouché en grattoir de 7 cm × 2,5 cm.

— *près de la ferme de La Villeneuve*

A proximité de la limite avec Les Granges-le-Roi, site préhistorique où furent ramassées il y a quelques années trois haches polies ainsi que de nombreux outils et éclats de silex.

— *lieu-dit « La Grange de Paris »*

Le 1^er^ avril 1981, j'y ai découvert l'emplacement de deux constructions gallo-romaines distantes de 100 m l'une de l'autre. La plus grande mesure 60 m × 40 m. Sol jonché de meulières, tuiles, poteries et sigillée. Au même lieu furent découvertes deux haches polies et un effondrement de terrain y fut signalé il y a quelques années.

LA FORET-LE-ROI [9]

De très nombreux outils ou fragments d'outils néolithiques ont été ramassés par les cultivateurs dans les terres de ce village.

---

6. Arr^t^ de Palaiseau, canton d'Arpajon.
7. Arr^t^ d'Etampes, canton de Dourdan.
8. Voir *B. S. H. A. C. E. H.*, 1979, p. 59.
9. Arr^t^ d'Etampes, canton de Dourdan.

Au lieu-dit « Le Bas-de-la-Couture », des substructions sont nettement visibles en période de sécheresse dans les céréales. On remarque en surface des pierres et des débris de tuiles.

LES GRANGES-LE-ROI [9] *— lieu-dit « La Fosse-au-Rabot »*

J'ai ramassé, le 11 mars 1981, un oursin fossile brun-noir de 7,5 cm de diamètre à sa base et de 6,5 cm de haut, pesant 480 g.

A proximité de cet endroit, M. Gautier a découvert une meule en grès de 0,40 m × 0,25 m, épaisse de 5 à 8 cm ainsi qu'une molette et deux lames de silex toutes deux cassées à une extrémité, mesurant respectivement 5 cm × 2,5 cm et 6 cm × 1,8 cm.

Le 22 février 1981, j'y ai ramassé également des morceaux de tégulae et d'imbrices ainsi que des scories de minerai de fer et des fragments de poterie gallo-romaine.

— lieu-dit « Le Huttereau »

Le 26 janvier 1981, j'y ai repéré un terrain jonché de meulières et de tuiles et poteries gallo-romaines sur une surface d'environ 50 × 15 m.

— lieu-dit « Les Colombiers »

Dans un terrain jonché de meulières et de débris de tuileau, j'ai ramassé des fragments de poteries fines rouges.

— lieu-dit « Les Gramonts »

Près du lieu-dit « Le Four à chaux », champ jonché de meulières et de débris de tuiles gallo-romaines.

— lieu-dit « Les Terres de la Villeneuve »

De nombreux outils préhistoriques y ont été récoltés voici quelques années : 3 haches polies, 3 fragments de haches et 3 fragments de lame.

— lieu-dit « Les Maisons Rouges »

M. Emile Dyon a ramassé, en bordure du Bois-des-Millettes, des haches polies, trois fragments de hache polie, une hache taillée, une flèche, une plaquette percée d'un trou et deux autres outils de silex (grattoirs ?).

C'est au même lieu que j'ai remarqué un site gallo-romain de 140 m × 85 m jonché de meulières, de morceaux de tuiles, de fragments de poteries de toutes couleurs et même de sigillée décorée.

— *lieu-dit « La Garenne »*

Le 22 mars 1981 j'y ai remarqué un champ jonché de meulières, de silex, de morceaux de tuiles, de scories de minerai de fer et de poteries.

— *lieu-dit « La Borne Blanche »*

Le 28 mars 1981, j'ai repéré, non loin du Bois de Montbardon, l'emplacement d'une construction gallo-romaine : tuiles plates et rondes, poteries de couleurs variées et sigillées, morceau d'enduit peint de 7 cm × 5,5 cm × 1,8 cm.

— *lieu-dit « Grimoire »*

M. Daniel Vallée y a ramassé en 1978 une petite hache de grès de 10 cm de long, 6,5 cm de large, 2 cm d'épaisseur, polie sur 2 cm de large seulement au niveau du tranchant.

— *lieu-dit « La Pièce des Dames »*

Ramassage de nombreux outils néolithiques : 5 haches polies, 1 hache taillée, un éclat et une pointe flèche, le tout en silex.

— *lieu-dit « La Cheminée » ou « la Besace »*

Ramassage de deux haches polies. A proximité, on a signalé antérieurement une belle hache de 17 × 7 × 3,5 cm et une belle lame.

— *rue d'Etampes*

Le 1er mai 1981, j'y ai repéré les traces d'une construction gallo-romaine : meulière, débris de tuiles, poteries de diverses couleurs.

— *lieu-dit « Les Montants du plateau »*

Le 20 avril 1981, M. Emile Dyon a ramassé une magnifique hache taillée en silex de 16 cm × 5,5 cm × 2,8 cm.

En ce même lieu, a été trouvé du mobilier gallo-romain.

MEROBERT [9] — *lieu-dit « Levériot »*

Emplacement d'une construction gallo-romaine : substructions en pierres taillées et meulières, tuiles et poteries. Des pièces d'or y auraient été ramassées.

MORIGNY-CHAMPIGNY [10]

M. André Chaplin a ramassé, en 1980, au croisement des routes de Morigny à Villeneuve et de la ferme des Noyers à

10. Arrt et canton d'Etampes.

Champigny, une petite hache de pierre piquetée de 7,5 × 4,5 × 2 cm et un polissoir en grès de 24 × 23 × 15,5 cm présentant deux faces de polissage.

LE PLESSIS-SAINT-BENOIT [11] — *lieu-dit « Les Roues »*

Site préhistorique (polissoir portatif découvert en 1975) et gallo-romain (meulières, silex, tuiles, poteries grossières et sigillée et substructions) semblant se poursuivre sur le lieu voisin « Les Antres ».

— *lieu-dit « Bois de la Chapelle »*

M. Etienne Marcille y a ramassé des haches polies. On y aurait trouvé pendant la dernière guerre des pièces d'or.

— *lieu-dit « Le Moulin »*

Site gallo-romain : terre noirâtre, meulières, tuiles, poteries grossières, minerai de fer, substructions.

— *lieu-dit « Le Chien mort »*

Ramassage d'un fragment d'une longue hache de silex sur un sol jonché de pierres.

RICHARVILLE [11] — *lieu-dit « Les terres de la Villeneuve »*

A la limite des Granges-le-Roi, site gallo-romain (meulières, tuiles, poteries diverses).

— *lieu-dit « Le Buisson de Saint-Lubin »*

Site gallo-romain (meulières, silex, tuiles et poteries) où furent découverts des ossements humains en 1935.

ROINVILLE-SOUS-DOURDAN [11]

Sites préhistoriques remarqués au Pilori (une meule, deux haches polies et un outil de silex), à la Pièce du Vieux château (trois haches polies dont une seule entière) et à la Grenouillère (deux haches polies).

Sites gallo-romains remarqués à la Mare Effondrée, aux Montants de Plateau (belle meule de meulière de 61 cm de diamètre, de 12 à 17 cm d'épaisseur, percée d'un trou de 12,5 cm de diamètre) et à la Pièce du Vieux château (terrain de 80 m ×

---

11. Arrt d'Etampes, canton de Dourdan.

50 m jonché de meulières, tuiles, poteries diverses et sigillée — fondations d'environ 40 m au carré).

Site préhistorique et gallo-romain à l'Ermitage (lame de silex, fragment de silex taillé et poteries gallo-romaines).

Site gallo-romain et médiéval à « Mesnil-Grand » (éclats de silex et poteries diverses).

Site gallo-romain « au Dessus du Mesnil-Grand » (scories de minerai de fer, meulières, poteries diverses, fragment de tuile et fragment d'outil de silex).

Site préhistorique aux « Champarts » (deux lames et un éclat de silex).

Site gallo-romain aux « Montants de Marchais » découvert en 1977 par M. J.J. Immel ; le 21 mai 1981, j'y remarquai une fosse profonde de 0,80 m remplie de poteries. J'y ramassai en surface plus de 5 kg de poteries dont beaucoup de grise. Une fouille de sauvetage a été envisagée [12].

SAINT-CHERON [13] — *lieu-dit « Les Glaises »*

En octobre 1979, M. Pierre Thorent a ramassé un polissoir portatif sur un tas de pierres provenant d'un champ voisin, au long d'un chemin de terre.

Il est en grès blanc-crème avec des taches ocres ; il mesure 0,23 m × 0,21 m ; sa hauteur est de 0,13 m. A son sommet, se trouve une cuvette ovale de 0,19 m × 0,10 m, profonde de 0,07 m.

SERMAISE [14]

M. Pierre Thorent a découvert en 1979 un polissoir au nord du village. C'est un rocher de grès gris de 2,50 m de long, 0,50 m de large et 0,40 m de haut (partie dégagée du talus), portant trois cuvettes de polissage. Des éclats de silex gris sont accumulés le long de ce polissoir.

— *près de la gare*

Petit site gallo-romain chez M. Bournisien (poteries diverses).

---

12. Voir ci-dessous, p. 153.
13. Arrt d'Etampes, chef-lieu de canton.
14. Arrt d'Etampes, canton de Saint-Chéron.

SOUZY-LA-BRICHE [15]

Mme Gisèle Roulleau a mis au jour, en avril 1980, dans le jardin situé derrière une maison, rue du chemin des roches, un biface de 15,5 × 8 × 3 cm ainsi que deux éclats de 11 × 7 × 2 cm et 9,5 × 5 × 1,2 cm qui ont pu servir de grattoirs.

VILLENEUVE-SUR-AUVERS [15] — *près du « Bois Morel »*

M. André Chaplin a découvert, en 1980, une hache polie de 15,5 × 5,5 × 3 cm et un fragment d'autre hache polie.

A. GARRIOT

SACLAY [16]

A 2 km au sud-est de Saclay, des labours profonds ont permis de repérer un petit site gallo-romain au lieu-dit « Les Trois Mares ». Ces travaux ont remonté à la surface des moëllons, des tegulae et des fragments de poteries communes (cruches, petits vases, jattes) datables du IIIe S. après J.-C. (Site no 91-534-005).

Daniel GIGANON

LE VAL-ST-GERMAIN [17]

Au nord du hameau du Marais, sur la pente d'un coteau exposée à l'est, découverte d'une vaste zone d'extraction et de débitage du silex sur environ 4 ha. Parmi de nombreux blocs bruts et d'éclats de taille, j'ai pu recueillir quelques outils déjà façonnés (pics, grattoirs et racloirs), de la période Néolithique finale. (Site no 91-630-001).

Daniel GIGANON

VAUHALLAN [16]

A environ 1 km au sud du village, nous avons repéré depuis plusieurs années un gisement gallo-romain et mérovingien d'une étendue d'environ 5 ha.

Les prospections de surface réalisées depuis la découverte du site semblent indiquer une occupation allant du IIIe S. au

---

15. Arrt d'Etampes, canton d'Etréchy.
16. Arrt de Palaiseau, canton de Bièvres.
17. Arrt d'Etampes, canton de Saint-Chéron.

VIIIe S. après J.-C. En effet, la régularité des trouvailles de céramique gallo-romaine (notamment sigillée d'Argonne) et poteries communes granuleuses (dites « de type Mayen ») ainsi que les remontrées de pierres de bâtiment, tendent à prouver qu'il ne s'agit pas d'un simple apport de terre provenant d'un secteur différent. (Site nº 91-635-002).

Daniel GIGANON

Fouilles et trouvailles

BAULNE [1]

C'est en épierrant un des champs de son exploitation, au lieu-dit « La Buhonnière » que M. Ronceray, agriculteur à Videlles, a découvert en 1980 une hache taillée en grès qu'il a bien voulu nous confier pour étude [2].

Ses mensurations sont les suivantes : longueur 130 mm, largeur maximum 64 mm, épaisseur maximum 42 mm, poids 360 g.

Cette hache a été façonnée dans un grès quartzite communément appelé grès lustré provenant des formations gréseuses du massif stampien. Elle est de couleur gris clair, parsemée de points blancs de 1 à 2 mm de diamètre. Elle porte également de nombreux points de rouille, résultant des chocs dus aux engins agricoles, qui montrent qu'elle se trouvait en surface depuis longtemps.

Le tranchant est convexe et sensiblement symétrique. Il a été repris par petites retouches après ébauche de l'outil. Les bords sont droits et très légèrement convergents vers le talon. Ils portent quelques écaillures récentes. Les flancs sont entièrement façonnés par de grands enlèvements qui donnent aux deux profils un aspect sinueux. Le talon a été biseauté par un grand et unique enlèvement intentionnel comme le prouve la présence d'un conchoïde de percussion situé près de l'arête. L'utilité de ce biseau pouvait être de faciliter l'emmanchement de la hache ou bien de créer un nouveau tranchant pour rendre fonctionnelle cette partie proximale. Néanmoins, le fil de ce tranchant ne semble pas avoir servi en raison de sa bonne conservation à l'exception de quelques écaillures récentes.

---

1. Arr^{t} d'Etampes, canton de La Ferté-Alais.
2. Voir pl. V.

La section transversale est symétrique et de forme losangique. La section longitudinale est grossièrement biconvexe et dissymétrique. Cette hache, déposée au Musée régional de Préhistoire de Nemours (Seine-et-Marne) est inventoriée à la Direction des Antiquités Préhistoriques de l'Ile-de-France sous le numéro : 91.047.2.1.

Nous remercions M. Ronceray pour sa collaboration et le don de sa découverte ainsi que M. D. Simonin, du Musée régional de Préhistoire de Nemours, auteur du dessin illustrant cette étude.

Alain SENÉE et Alain BÉNARD

BUNO-BONNEVAUX [3] — *lieudit « La Cancherie »*

La direction régionale des Antiquités préhistoriques a réalisé, d'août à octobre 1981, un sauvetage en ce lieu où une concentration de vestiges lithiques et céramiques (Néolithique ancien et Bronze final) avait été repérée et était menacée par les labours.

BUNO-BONNEVAUX [3] — *cimetière de Chantambre*

Il est sans doute abusif d'imposer aux lecteurs, chaque année, le résumé du rapport que le responsable d'un chantier dépose auprès de ses autorités de tutelle. Par définition, ce type de document n'est qu'une liste fastidieuse des enregistrements techniques de la fouille et son résumé n'a aucune chance d'acquérir, à partir des mêmes matériaux, les qualités que le texte original ne possède pas.

C'est pourquoi, nous avons tenté une approche nouvelle pour souscrire au devoir d'information envers nos amis du département de l'Essonne. Nous avons préféré leur montrer les problème que génère une fouille à chaque stade de son avancement. On sait qu'en général les cimetières comme les habitats suscitent plus d'énigmes que de certitudes. C'est qu'aujourd'hui, la masse des observations recueillie doit être interprétée sans recourir aux facilités qu'offrent l'imagination du fouilleur et l'introduction du hasard. On peut certes regretter les temps heu-

---

3. Arrt d'Evry, canton de Milly-la-Forêt. Voir les comptes rendus précédents dans nos bulletins de 1978 (p. 77-80) et 1980 (p. 78-80).

reux où, avec un peu d'imagination et l'aide du facteur hasard, tout s'expliquait. La main du fouilleur est devenue plus minutieuse et son esprit moins folâtre. En outre, quand la fouille se limitait à chasser le bel objet, la problématique était simple. Mais faut-il rappeler que, depuis un siècle, des milliers de tombes gallo-romaines ont été fouillées entre Seine et Rhin avec, pour seul résultat, une accumulation d'objets morts dans les réserves des musées ?

Le sort a désigné 3 inhumations représentatives du cimetière. Chacune soulève de vieux problèmes contestés au sujet desquels nous n'apportons pas souvent de réponses. Elles témoignent en tout cas de la richesse des informations que l'examen précis d'une simple tombe peut apporter au fouilleur qui tente de reconstituer le scénario d'un enterrement.

Inhumation 9 — Adulte [4]

Sur beaucoup de points, cette inhumation est banale. D'abord la profondeur de la fosse, à 1,65 m, est dans la moyenne du cimetière. Par chance, la section horizontale de la fosse est facile à déterminer grâce à la différence des couleurs du sable : dans un environnement immédiat jaune, un rectangle de sable cendreux noirâtre de 2,0 × 0,75 m se dessine sous le squelette. On peut aussi observer que les parois de la fosse s'évasaient au-dessus du squelette. Un bon fossoyeur ne peut pas toujours réussir à creuser dans le sable sa fosse à angles droits : les fouilleurs rencontrent aujourd'hui les mêmes difficultés pour maintenir leurs bermes verticales.

Il apparait à l'expérience que 1,65 m est une bonne profondeur pour un fossoyeur travaillant seul : il peut rejeter facilement avec sa bêche les dernières pelletées de sable à l'extérieur. Au-delà, la bêche doit s'élever presqu'à la verticale et le sable rejeté risque de retomber sur sa tête plutôt que sur le sol. Si on veut éviter un relais, avec un sceau et un aide au bord de la fosse, il est donc recommandé de s'arrêter à cette profondeur.

Passons maintenant du contenant au contenu. Le corps a été déposé en décubitus dorsal. La tête repose de côté sur la joue gauche, les bras allongés le long du corps, les mains réunies sur le pubis, les jambes rectilignes. On note l'absence de clous permettant d'envisager une civière ou un cercueil. L'emmaillote-

4. Voir pl. VIII.

ment dans un linceul est peu probable parce que les deux épaules ne sont pas comprimées et remontées sous la tête, les jambes ne se rejoignent pas et les pieds se sont affaissés en avant. Le corps a donc été déposé en pleine terre, sans protection discernable. Par contre, les clous des chaussures sous les pieds permettent d'en déduire qu'il était vêtu, car on conçoit mal un mort inhumé nu mais chaussé. On ignore tout du costume funéraire en usage mais il ne comportait aucun accessoire métallique car les tombes de ce cimetière n'ont livré ni boucle de ceinture ni fibule.

Bien que le squelette soit en connection, on remarque une anomalie du côté gauche : l'épaule et le bassin sont soulevés et le bras empiète sur la poitrine, alors que tout le côté est à plat et disposé normalement.

Cette dissymétrie ne cache aucun mystère et s'explique par les manœuvres de l'ensevelissement. On observe, en effet, que le tracé noir de fond passe au-dessous des côtes gauches. Le corps a donc été repoussé et coincé contre la paroi gauche de la fosse. La rigidité cadavérique n'était sans doute pas encore acquise au moment de l'inhumation, ce qui pose indirectement les délais d'usage entre le décès et l'enterrement à cette époque. On peut en déduire que, le fond de la fosse étant étroit, le fossoyeur s'est réservé la partie droite comme champ opératoire pour poser ses pieds et faire, à croupetons, les quelques mouvements indispensables au dépôt du corps et du mobilier que lui avaient passés un ou plusieurs assistants depuis le bord de la fosse.

Le mobilier se résume à une pièce unique : la cruche. Le mort n'a donc pas bénéficié du « service complet » qu'on rencontre dans certaines tombes voisines, composé de la cruche, du gobelet et de l'écuelle. Pour apprécier les raisons de ce service réduit, il faudrait connaître la signification du mobilier des tombes gallo-romaines. S'agit-il des objets favoris du mort dont on évite de le séparer ou des objets quelconques destinés à symboliser soit ses derniers besoins dans l'au-delà soit sa participation au repas funéraire soit toute autre chose ? Le fait que souvent les céramiques sont usagées et qu'elles ne contiennent aucune trace d'aliments ne permet pas de répondre à cette question. Il est certain que si le mobilier a simplement valeur de symbole, une seule pièce suffit à le matérialiser. La statistique apportera peut être des corrélations entre l'âge, le sexe et la composition du mobilier. Il est peu probable que le statut social soit impliqué et, de toutes façons, nous n'avons aucun moyen de le déterminer.

On note toutefois que les éléments du « couvert », couteau ou cuiller, ne figurent jamais dans les tombes de ce cimetière en complément du « service » de table. Si le mobilier était constitué des objets personnels du mort, le couteau, dont aucun bon paysan ne se sépare jamais, devrait le suivre dans la tombe.

La cruche a été posée debout entre les jambes du mort au niveau des chevilles. C'est un autre indice qui élimine l'hypothèse d'un linceul. La position du mobilier par rapport au corps est très variable dans ce cimetière. On espère que la statistique livrera des corrélations entre le positionnement et le sexe ou l'âge du mort parce que, ici encore, nous ne pouvons pas nous résoudre à faire intervenir, a priori, le hasard.

Mais quittons le niveau du squelette pour remonter dans le remplissage de la fosse. On observe que le squelette était recouvert de la tête aux pieds d'une poche de sable cendreux noirâtre. On a vu que cette poche avait permis de délimiter la section horizontale du fond de la fosse. La présence de masses cendreuses dans le sable du remplissage des tombes est fréquente dans ce cimetière. Elles présentent des formes variables : en tas, en lentilles ou en nappes diffuses. Elles se situent aussi à des niveaux variables dans le remplissage. Ces différences dépendent de la façon d'opérer du fossoyeur : il renversait son seau de cendres ou en répandait le contenu et il accomplissait sa tâche au début, au milieu ou à la fin du remplissage. Il ne semble pas que les usages aient été contraignants sur ce point. On observe enfin que le volume des cendres recueillies est très variable d'une tombe à l'autre. On ne sait donc pas si la quantité des cendres est fonction de la taille du foyer, du rendement thermique ou d'un ramassage sélectif.

Dans le cas de l'inhumation 9, le volume était considérable : 0,5 m^3, couvrant tout le fond de la fosse sur une épaisseur de 30 cm. Les cendres étant en contact direct avec le squelette, des réactions secondaires chimiques sont intervenues au cours des siècles. Les os sont maintenant imprégnés d'une belle teinte rougeâtre et leur surface a pris un poli ivoirien. La face inférieure de certains os a été rongée et, en particulier les trous de la base du crâne sont obturés par des transferts de matière osseuse et les reliefs ont disparu.

Il est certain que le foyer dont proviennent les cendres était situé hors de la fosse, sinon des traces de feu auraient été décelables sur les parois de la fosse et le squelette aurait été endommagé, du moins en surface. Les abords immédiats n'ont pas

livré les traces d'un foyer. On ignore donc où il était situé. Il faut noter enfin que la poche ne contenait pas le moindre charbon de bois. Les cendres ont donc été recueillies après la combustion totale du bois et l'extinction des braises.

La poche cendreuse contenait des débris de crémation qui ont été répartis après tamisage en 3 catégories. La plus abondante concerne les tessons : 4,5 kg de petits tessons de panses non identifiables. Mais aussi 3 cols, 1 fond et 2 anses de cruches, les bords d'une écuelle et le col d'un gobelet. Un lot de céramiques a donc été soumis au feu mais les traces de rubéfaction sont rares et il est probable que la réduction en petits tessons est le fait de l'homme plutôt que de la chaleur. Les céramiques ne sont pas remontables et on ignore si les morceaux manquants ont été jetés dans le brasier ou s'ils ont été ramassés.

On constate donc la présence dans une même tombe de deux mobiliers : l'un à côté du mort et entier, l'autre brisé et cramé, répandu sur lui. Ils sont néanmoins de même nature puisqu'on y retrouve les mêmes types de céramique commune. Il est probable qu'ils ont subi un traitement différent parce qu'ils n'avaient pas la même origine (et on se demande alors lequel représente les objets familiers du mort), ni la même fonction dans la tombe.

Aux tessons étaient mêlés en vrac un lot de 23 grands clous qui avaient aussi subi l'épreuve du feu. Impossible de savoir s'ils étaient neufs ou usagés ni s'ils provenaient d'un matériel en bois consumé dans le brasier : aucun n'est tordu et ils ne portent pas de traces ligneuses. Le feu les a fait disparaître.

Le tamisage a isolé enfin 300 g de petits fragments d'os ayant subi une forte combustion et non identifiables. On peut seulement affirmer qu'ils appartenaient à un mammifère terrestre. Il serait facile d'en conclure que des cadavres d'animaux ont été placés dans le foyer avec les céramiques et peut-être du matériel en bois.

Toutefois 4 fragments posent un problème : ils proviennent d'os craniens et portent les dessins des sutures spécifiques de l'homme. Un corps humain, du moins un crâne, a donc été incinéré et ses restes versés dans la tombe. Ce n'est pas un cas unique dans ce cimetière et chaque fois la détermination n'a pu se faire qu'à partir de fragments crâniens. Si la tombe a reçu une incinération, l'hypothèse la plus simple est d'envisager une double opération. Dans un premier temps, la fosse est comblée sur une inhumation. Dans un deuxième temps, la fosse est ré-

ouverte, l'inhumation est mise à nu et recouverte des débris de l'incinération. Pour retenir cette hypothèse, il fallait d'abord que la tombe soit surmontée d'une marque au sol permettant de la localiser et de retrouver son orientation, parce que l'agencement des tombes de ce cimetière est soumis à la seule règle du désordre : malheureusement aucune trace de repères en surface n'a été enregistrée. Il fallait aussi que le fossoyeur soit assez habile pour descendre au niveau de l'inhumation sans piétiner ni déranger le moindre os : en somme, il aurait du travailler exactement comme les fouilleurs. Il faut donc se résoudre à admettre le dépôt simultané d'une inhumation et d'une incinération, procédure funéraire étrange dont les motifs nous échappent.

Enfin, le remplissage contenait au-dessus de la poche noire, mais sans contact avec elle, un groupe de grands tessons appartenant à un pot noir et à une jarre ocre à deux anses. Ces morceaux avaient été jetés dans le sable meuble et non posés, car certains étaient sub-verticaux et d'autres à plat. Ils ne montraient aucune trace de feu. Ils ont pu être remontés en partie (un tiers du volume initial environ). Les morceaux absents n'ont pas été retrouvés aux abords immédiats de la tombe : on ignore donc à quel endroit ces deux récipients ont été brisés.

Pour terminer, la fosse a été comblée jusqu'au niveau du sol, sans autre apport visible que du sable, scellant définitivement la tombe et les quelques problèmes que nous avons évoqués.

Inhumations 53 et 54 — Enfants [5]

Les inhumations 53 et 54 sont les plus riches de la population des enfants du cimetière par leur mobilier et les agencements divers de leur tombe.

Les deux corps étant séparés par 30 cm, on peut estimer qu'ils ont été enterrés simultanément dans une même fosse. A ce titre, c'est la seule inhumation double chez les enfants. Ils étaient allongés en décubitus dorsal et les membres écartés, ce qui exclut l'enveloppement dans un linceul. L'absence de clous écarte aussi l'usage d'une civière ou d'un cercueil. Ils ont donc été déposés en pleine terre. A l'emplacement des pieds du 54, une zone de petits clous de chaussures indique qu'il était chaus-

5. Voir pl. IX.

sé et sans doute habillé. Le 53 par contre était nu-pieds ou, du moins, la semelle de ses chaussures n'était pas cloutée.

Un gros bloc de calcaire oblong couvrait le bassin et les jambes du 53, placé à quelques 15 cm au-dessus du corps. On ne sait dans quelle intention cette pierre avait été placée ainsi : en couverture pour mieux protéger le petit corps ou comme contrepoids pour l'immobiliser à tout jamais. Mais la grande profondeur de la fosse qui atteint exceptionnellement 1,80 m aurait été suffisante pour répondre aux éventuels soucis exprimés ci-dessus. On peut aussi se demander pourquoi le 54 n'a pas bénéficié du même traitement. Si on refuse tout hasard dans le mode d'inhumation, il faut rattacher à la personnalité des deux enfants la distinction que soulève cet unique bloc de pierre et sur laquelle nous ne savons rien. En effet, l'état précaire des petits squelettes ne permet pas de déterminer les sexes et le mobilier ne renseigne pas sur leur statut social.

Le sable ne livre aucun indice de couleur permettant de déterminer la section horizontale de la fosse. On peut calculer le rectangle minimum dans lequel s'inscrivent les corps et les objets disposés autour d'eux. On obtient alors les dimensions minimales de 80 × 140 cm. Mais cette approche se révèle, en pratique, insuffisante. Le fossoyeur avait besoin d'un espace plus large pour se mouvoir au fond de la fosse, déposer les corps, le bloc de pierre et répartir le mobilier sans risquer de piétiner les uns et les autres.

Compte tenu de la profondeur, supérieure à la taille d'un homme, il a eu besoin d'un relais. Il lui fallait en effet disposer au moins d'un aide, placé au bord de la fosse, d'abord pour évacuer le sable pendant la dernière phase de creusement et ensuite pour lui passer, avec les précautions nécessaires, corps, pierre et objets. Ceci ne préjuge pas des autres individus qui pouvaient se tenir autour de la fosse, pour d'autres motifs sur lesquels nous ne savons rien.

Le mobilier de l'inhumation 54, composé de 3 céramiques, est groupé aux pieds de l'enfant. Il s'agit dans ce cas d'un choix exclusif de toute autre répartition autour du corps car on sait que, dans ce cimetière, le mobilier est positionné, d'une tombe à l'autre, de façon très variable par rapport au corps. On décompte : un gobelet métallescent retourné (fond en haut et col en bas), une cruche à demi-couchée et une écuelle tripode en position normale. On ne s'arrêtera pas à la position couchée de la cruche qui peut avoir été posée debout mais déplacée par

les premières pelletées du sable de remplissage. Par contre, la position du gobelet métallescent à l'envers n'est pas fortuite. Elle fait douter que les récipients aient « toujours » été inhumés avec des denrées alimentaires. Le petit trésor contenu dans l'écuelle tripode renforce ce doute. L'écuelle contenait en effet, 3 boutons, 2 rivets et 1 anneau-bague, tous en bronze, le tout surmonté d'un grand clou à plat. Les objets en bronze ont pu être les décors accrochés à une ceinture en matière périssable et roulée dans l'écuelle. Mais, aussi bien, ont-ils pu être déposés en vrac.

Les petites pièces de bronze peuvent très bien avoir été des objets familiers de l'enfant. Mais le grand clou peut difficilement avoir été un jouet. Sans doute son dépôt dans l'écuelle a-t-il une autre signification. Il permet, en tous cas, d'illustrer que tous les clous présents dans les tombes gallo-romaines ne sont pas fonctionnels.

L'inhumation 53 n'est pas moins intéressante par son mobilier. Elle possédait 4 céramiques autour des pieds. D'abord une cruche à moitié couchée reposant sur une tasse sigillée (Drag 46), elle-même placée de chant. Il est très possible que les pelletées de sable en s'abattant sur la cruche, l'aient en partie renversée, celle-ci pesant à son tour sur la sigillée. Par contre, à côté des précédentes, on trouve un petit pot à fond rond, placé à l'envers comme le gobelet métallescent du 54. La répétition de cette position insolite élimine donc tout à fait le rôle du hasard. Malheureurement on ne sait quel sens accorder à une telle manifestation.

La dernière pièce est un « fond découpé » constitué par un pied de tasse sigillée (Drag 33 ou 46) dont la découpe a été soigneusement rognée. Ce pied creux était posé à l'envers de façon à constituer un petit récipient. Sans l'intention de tirer un récipient au second degré des restes d'une sigillée brisée, on ne comprendrait pas le travail consacré à régulariser ce débris. Il serait excessif d'assimiler à des « fonds découpés » tous les fonds de vases brisés des gisements gallo-romains, en particulier lorsque la cassure est restée brute : ils peuvent n'être que de simples tessons. Mais le risque disparait si la cassure a été retouchée comme dans le cas présent.

La fosse ne contenait pas de cendres. Mais à 1 m environ au-dessus des squelettes, le remplissage a livré un ensemble composé d'une cruche carénée complète, entourée d'une vingtaine de grands clous. La cruche était debout. Les clous étaient usagés.

Certains clous sont tordus. Ils portent presque tous des traces de bois inscrites dans la rouille. Malheureusement, par une négligence du fouilleur, la position des clous n'a pas été notée. Il est donc impossible de savoir si ces clous proviennent de planches éparses ou d'un coffre qui aurait contenu la cruche et peut-être d'autres objets en matières périssables. Cet ensemble étant situé à la verticale du 53, c'est à cette inhumation qu'il a été attribué, mais sans certitude. Chaque inhumation ayant déjà une cruche, on peut s'interroger sur le rôle tenu par la troisième. On retrouve ici les problèmes posés par l'inhumation 9 sur l'origine et la fonction du mobilier.

A 50 cm plus haut, le sable contenait quelques tessons dispersés sur un seul niveau : 1 fond de cruche, 3 bords d'une même écuelle et le col incomplet d'un gobelet. Seuls les 3 tessons de l'écuelle étaient remontables. Les morceaux manquants de ces récipients n'ont pas été retrouvés.

Ensuite, le remplissage n'a rien livré jusqu'au sol. Aucune trace en surface qui puisse signaler la position de la tombe. Elle avait été abandonnée avec son lot de petits secrets.

Conclusion :

Ces 3 exemples ont montré quelles étaient les limites de la fouille d'une tombe. Elle permet d'entrevoir seulement quelques rares aspects matériels d'un cérémonial, sans doute complexe, dont la part orale ou gestuelle, affective ou rituelle, nous échappe définitivement. Là n'est pas le domaine du fouilleur. C'est affaire de textes ou, à défaut, d'imagination. L'objectif du fouilleur est orienté dans une autre direction. Il s'attache à la reconstitution de la procédure opératoire du fossoyeur et des gestes que celui-ci a nécessairement été obligé d'accomplir. C'est le scénario de l'enterrement. Il commence au premier coup de pelle et se termine quand l'opérateur quitte la tombe comblée.

Le fouilleur doit se cantonner dans ces limites étroites. On peut compter, en principe, 3 phases. La première est consacrée à la création de la fosse : creusement et, le cas échéant, aménagement du fond et des parois. La seconde est la phase principale. Elle se déroule au fond de la fosse : inhumation et mobilier. La troisième va en sens inverse de la première. C'est le remplissage de la fosse, divisé en plusieurs étages, dont le dernier est au niveau du sol.

C'est à ce prix que la fouille d'un cimetière se justifie, quand elle n'est pas une opération urgente de sauvetage. Sinon, rien

n'empêche d'attendre encore un ou plusieurs siècles. Le cimetière sera toujours là et notre bulletin aussi, pour en rendre compte.

Louis GIRARD et Annick LE DUIGOU

DOURDAN [6] *— La Bretonnière*

M. Hardouin, cultivateur à Dourdan, a mis au jour, récemment, dans un champ, une bague en or, d'époque gallo-romaine. Ce bijou de femme ou d'enfant est formé d'un jonc creux et d'un chaton orné d'un lapis-lazuli gravé, représentant un homme, tête nue, genou gauche à terre, tenant de la main droite une enseigne militaire. Cette bague en très bon état semble avoir très peu servi.

A. GARRIOT.

DOURDAN [6] *— fosse-dépotoir, 8 et 10 rue Geoffroy*

Lors du creusement d'un garage dans une butte de sable, du 5 au 10 mars 1980, chez M. Emile Reversé, fut dégagée une fosse-dépotoir, à 4,50 m de celle déjà repérée en 1974 [7]. Elle s'écroula aussitôt et dans cet amoncellement, je pus récolter, quelques jours plus tard, divers éléments :

— 130 fragments de poterie dont 7 sigillées et une marque en partie effacée « MANTII » ou « MATENI » ;

— 23 fragments d'enduit décoré ;

— un demi-col d'amphore beige clair de 23 cm de diamètre avec parties d'une anse ;

— des morceaux de tegulae et d'imbrices ;

— des os d'animaux dont une mâchoire de sanglier avec ses dents ;

— des scories de minerai de fer ;

— un morceau de marbre.

L'ensemble du mobilier est datable du IVe siècle.

Roger GARRIOT.

---

6. Arrt d'Etampes, chef-lieu de canton.

7. Voir *B. S. H. A. C. E. H.*, 1975, p. 37-38.

ETIOLLES [8] — *Les Coudraies*

La campagne de fouille a duré du 30 mai au 30 juillet. Le nombre de journées-fouilleurs s'est élevé à 2 010. L'équipe était composée d'étudiants de Paris I et de jeunes gens du département de l'Essonne. Comme l'année précédente [9], le nombre des participants a été limité à 30 personnes par jour, chiffre imposé par les limites du crédit d'hébergement.

I. - PROGRAMME 1981

La campagne 1981 avait pour objectifs :

1° - effectuer une série de sondages afin de poursuivre l'établissement de la carte archéologique du site ou, du moins, de reconnaître une partie de celui-ci ;

2° - déplacer légèrement vers l'Ouest la zone ouverte afin de fouiller dans de meilleures conditions l'habitat M 18, en partie dégagé durant la campagne 1980 ;

3° - retrouver l'habitation qui s'annonçait au bord de la coupe en 1980 ;

4° - découvrir une zone inconnue proche d'un éventuel bras fossile de la Seine.

L'ouverture du sol mesurait 22 m sur 11 m, mais les niveaux décapés représentent une surface de 347 m².

L'emplacement choisi nous permettait à la fois de poursuivre la recherche de l'habitation M 18 et celle du niveau du bord de coupe, mais aussi de retrouver une partie des zones ouvertes en 1976, non achevées à cause du projet d'élargissement de la route Nationale. Ce projet avait, en effet, rendu urgente l'exploitation des zones proches de la route. D'autre part, en nous éloignant du ruisseau, nous avons retrouvé les sols à faible pendage sur lesquels ont été installées les habitations les plus importantes.

Au début de juillet, une série de sols archéologiques était mise au jour à des niveaux différents (du plus haut au plus profond) :

— *dans la zone Sud-ouest du chantier :*

— habitations Z 26 (une trentaine de mètres carrés) avec 3 amas de débitage, des pierres brûlées...,

---

8. Arrt d'Evry, canton de Saint-Germain-lès-Corbeil.

9. Voir nos bulletins des années 1972 à 1980.

— zone QT 24 où deux dalles ont été découvertes qui annoncent peut-être un habitat type W 11,

— habitation au foyer M 23 ;

— *dans la zone Nord :*

— sol d'occupation (appelé niveau 12) qui s'étendait sur 50 mètres carrés environ,

— sol d'occupation appelé niveau 13 ;

— *dans la zone centrale :*

— sol d'occupation « sur calcite »,

— habitation au foyer N 20,

— sol d'occupation M 18 ;

— *dans la zone Est :*

— sol d'occupation sous M 18.

II. - L'HABITATION Z 26

L'habitation Z 26 fait partie du groupe des dernières occupations magdaléniennes d'Etiolles. Sa présence avait été constatée en 1976 et un amas de débitage mis au jour. La faible profondeur de l'enfouissement (une quarantaine de centimètres) explique que le sommet des amas ait été écrêté par les labours et qu'une partie de l'amas découvert en 1976 ait été pillé malgré une protection spécialement élaborée.

Le sol de Z 26 actuellement découvert occupe 30 m² mais il est incomplet et seules une partie de la zone extérieure (zone Nord et début de la zone Sud) et une partie de la zone centrale qui passe sous la coupe Seine ont été dégagées.

Au Nord, les occupants de Z 26 ont constitué un amas de produits de débitage (B 25 = 1 439 silex) très concentré avec nucléus en bordure, lames et éclats enchevêtrés. Cet amas présente, comme il est fréquent à Etiolles, un alignement très net sur sa bordure nord et une écharpe de petits éléments vers le sud. Cet amas constitue le point le plus éloigné vers le nord ; il est relié au centre Z 26 par une faible dispersion de petits objets.

Le centre, ou plutôt ce qui s'annonce comme proche du foyer est formé par un groupe de gros éléments, dont des pierres brûlées, des pierres non brûlées, de grands éclats et de nombreux petits vestiges définissant des témoins négatifs. Cet ensemble laisse augurer pour la campagne 1982 des structures fort prometteuses, en particulier, des structures de combustion. Proche de cet ensemble, l'amas qui a été pillé conserve néanmoins sa configuration spatiale et passe également sous la coupe.

A quelque distance plus à l'est (Q-T 25-26) se développe au même niveau superficiel une zone très riche en produits de débitage avec nucléus et pierres. Seule la frange de cet ensemble a été mise au jour cet été. Sa concentration et son étendue annoncent un ensemble très dense, type gros amas de rejets situé à l'extérieur de la zone couverte. La liaison entre cette zone et celle où s'annonce le foyer sera connue en 1982.

Cette habitation n'est pas sans évoquer l'habitation A 17 dont la richesse lithique est à ce jour la plus forte d'Etiolles.

III. - Le sol d'occupation n° 12

Le sol n° 12 s'étend dans la bande X-D 16-23 soit sur une cinquantaine de m². Ce large espace est subhorizontal. Il est stratigraphiquement sous l'habitation W 11, et paraît appartenir au même niveau stratigraphique que l'habitation U 5. Seuls les remontages pourront préciser s'il en constitue une extension extérieure. Cette dernière habitation dont les aménagements pierreux (cercle de dalles extérieures, alignement de pierres intérieures, grand foyer recouvert de pierres... etc.) tendent à prouver une occupation importante a largement utilisé l'espace extérieur puisque la vidange de cendre de S-T 14 lui appartient (à près de 10 m du foyer).

La distribution des objets suit une diagonale qui commence par un petit amas en X Y 17 (à 11-12 m du foyer U 5) et se poursuit par quelques grosses pierres, par une concentration de burins et de chutes de burins en X 20, par une série de lames en Z 21 et enfin, par un amas de débitage avec nucléus en A 22.

La concentration de burins avec leurs chutes est un ensemble déjà connu à Etiolles (niveau O 16). L'étude des micro-traces permet de savoir quels travaux ont été accomplis à cet endroit.

IV. - Le sol d'occupation n° 13

A l'extrémité ouest du niveau n° 12, une coupe a mis en évidence la présence d'un niveau peu profond déjà dégagé en 1976. Dans le mètre B 23, un amas de débitage à grands éléments indique la présence du sol d'occupation n° 13.

Ce niveau sera peut-être retrouvé en 1982 si le niveau supérieur Z 26 et les niveaux aux grandes dalles peuvent être fouillés assez vite.

V. - Le niveau aux grandes dalles

Dans la bande 24 entre P et U ont été découvertes, lors de la descente vers le niveau N 20, deux grandes dalles contre lesquelles sont accumulés quelques silex taillés. A leur base, on a également noté la présence de tâches d'ocre. Elles pourraient annoncer un nouvel habitat du type de W 11 ou de U 5. L'importance de cette présence nous a obligé à arrêter la descente vers N 20 et à conserver les dalles en place pour une fouille étendue de cette zone qui sera entreprise pendant la campagne 1982.

VI. - Sol d'occupation dit « niveau sur calcite »

Dans la zone L K-S 16-23, ce qui correspond à la zone la plus profonde ouverte en 1981, la succession des occupations a rendu la lecture du sol difficile. Outre la minutie de la fouille, la nécessité de ménager des petites coupes, de suivre les fils des dépôts sableux et les zones de développement de la calcite, il a été indispensable d'établir les profils de l'altitude des pièces. Bien que la mise en jeu de toutes ces méthodes ait éclairci la chronologie, seuls les remontages des silex sur le nucléus permettront de dresser la carte des dépôts archéologiques contemporains et successifs.

Une zone calcitée se développe à partir de l'extrémité méridionale de l'amas M 18.

La formation de cette calcite, bien que largement postérieure aux occupations magdaléniennes, s'est réalisée dans un sédiment un peu plus sableaux, un peu moins fin, un peu moins homogène. La présence de la calcite à Etiolles est en relation directe avec la nature du dépôt sédimentaire qui supporte les vestiges d'une occupation magdalénienne que l'on peut donc estimer individualisée par son assise sédimentaire.

Ainsi, le niveau calcité était déjà le support du grand foyer O 16 fouillé en 1980. Cette aire de combustion de 1,50 m sur 1 m formée d'une galette épaisse cuite, durcie par une combustion intense, ne pouvait être attribuée à aucun niveau d'occupation déjà connu. Sa position stratigraphique était difficile à préciser parce que située entre plusieurs habitats de niveaux très rapprochés et qu'elle se composait exclusivement d'une aire de combustion avec très peu de mobilier autour. Il est très plausible que le niveau sur calcite ouvert cet été doive être attribué à l'occupation qui a utilisé le foyer O 16. Une nappe assez lâche de vestiges divers surtout lithiques s'étend sur toute la zone (lames, lamelles, éclats, pierres, etc.). Les pièces sont plutôt pe-

tites et leur dispersion suit le relief assez mouvementé du dépôt sédimentaire calcité. Un amas provenant du débitage d'au moins un grand nucléus disparaît en partie sous la coupe M 22.

L'ensemble sur calcite surmonte à peine et par endroit est en contact avec le sol de l'habitation N 20 [10]. Dans la zone est du chantier, la présence de la calcite peut être suivie jusqu'en H dans la bande 18-20. Il serait donc possible que les occupants de O 16 aient utilisé un espace surtout orienté au sud-est de leur foyer.

VII. - L'HABITATION N 20

Sous le niveau sur calcite, annoncé par de puissantes remontées cendreuses, se trouvait le foyer N 20 et le sol d'occupation qui l'entoure. La totalité de cette habitation n'est pas encore connue d'une part, parce qu'elle passe sous la coupe de la bande 24 (coupe qui ne peut être descendue avant qu'on ait fouillé les 4 niveaux d'habitat repérés dans la coupe), et, d'autre part, parce que son extension vers le nord est difficile a séparer du niveau sur calcite et d'un niveau plus profond qui apparaît dans les bandes QR 22-24.

Cette région, la plus profonde du chantier de cette année, (altitude — 3,90 m, c'est-à-dire 3 m sous la surface du sol), montre la présence d'une succession d'implantations très proches les unes des autres et peut-être en relation, à cette profondeur, avec la proximité d'un bras fossile de la Seine.

Le foyer appartient à un type déjà rencontré à Etiolles. Il se présente sous la forme d'une grande aire de combustion ayant laissé des zones rubéfiées, des zones cendreuses épaisses, ce qui évoque le type des foyers G 13 et O 16, mais il s'en distingue par la présence de pierres brûlées non aménagées en cercle ou en dalle et distribuées sans organisation perceptible. Leurs modules sont assez modestes par rapport aux pierres des foyers W 11, U 5 ou P 15.

L'originalité du foyer N 20 consiste en une nappe de charbon de bois, telle que l'on n'en connaissait pas encore à Etiolles. Cette nappe pétrie d'objets brûlés de petites dimensions est interrompue par zones, ménageant des témoins négatifs. Des os, à l'état de fragments plus ou moins gros ont été retrouvés en quantité également inhabituelle. Ce nouveau foyer offre des pers-

10. Voir pl. XII.

pectives d'analyses qui n'ont pas d'équivalent à Etiolles. Il a donné lieu à une fouille adaptée à sa configuration et aux nombreux prélèvements nécessaires.

A l'est du foyer N 20, une nappe de silex taillés, lames, éclats et nucléus s'étend sur une dizaine de m². La fouille de cet ensemble et son raccord avec la structure de combustion N 20 n'est pas sans poser beaucoup de problèmes. Il semblerait, d'après la fouille et l'observation minutieuse du litage sédimentaire sur le pourtour du foyer, que deux niveaux archéologiques soient imbriqués dans cette zone, niveaux qui ne seraient séparés que par 2 ou 3 cm de sédiment.

L'existence de ces deux niveaux a été clairement mise en évidence en deux endroits. D'une part, au sud du foyer, il est apparu que le sol d'occupation sur lequel a été aménagé le foyer N 20 passe sous l'ensemble de gros éléments (éclats et nucléus) situés en bordure de coupe OR 23). D'autre part, une lucarne effectuée en QR 21 démontre également l'existence de deux niveaux successifs encore une fois séparés par seulement 2 cm. Le pendage prononcé suivi par les silex taillés ne vient pas simplifier ce problème d'ordre stratigraphique. En effet, comme cela a déjà été remarqué à Etiolles, le sol des habitations installées sur un pendage assez fort, n'est pas plan et présente de nombreux petits accidents topographiques (bosses, petites cuvettes)...

La poursuite de la fouille dans cette zone, et surtout le remontage permettront ultérieurement de résoudre ce problème et de distinguer les structures raccordables au foyer N 20 de celles qui lui sont postérieures.

VIII. - L'HABITATION M 18

En 1980, l'habitation M 18 a été mise au jour sur 15 m². Installée sur une zone à pendage sensible, elle est surmontée par les habitations O 16 et J 18 découvertes les années précédentes. A la fin de la campagne 1980, une concentration homogène très dense des silex taillés s'étendait sur la pente sur 3,50 m de long et plus d'1 m de large. La partie la plus profonde disparaissait très près de la coupe devant une lentille cendreuse où apparaissaient quelques éléments brûlés.

La recherche de ce foyer éventuel constituait un des objectifs de la campagne 1981. Le foyer a, en effet, été retrouvé (foyer N 20) cet été et le sol largement dégagé autour de lui. Mais, il est vite apparu que la zone qui commence en M 16 jusqu'en M 23,

limite de la fouille à ce niveau en 1981, est très complexe et a été occupée par plusieurs implantations successives.

L'habitation M 18 n'a pas beaucoup progressé cette année car elle s'enfonce suivant un pendage assez prononcé et passe très nettement sous 2 niveaux principaux d'occupations successives appelées « Niveau sur calcite » et habitation N 20.

La zone connue de M 18, essentiellement le grand amas de débitage et sa périphérie, a été démontée (2 117 lames et éclats). Il s'agit là d'un amas de débitage du type de ceux qui sont extérieurs à la zone centrale. Il reste donc à retrouver l'essentiel de l'habitation M 18 : foyer, pourtour, aires de débitages, etc...

Cette recherche ne sera entreprise qu'après l'épuisement des nombreux niveaux qui surmontent cette installation sur une pente assez forte.

IX. - Niveau sous N 20

En deux endroits, le niveau sous N 20 a été reconnu. Dans les bandes QR 22-24 où un amas de débitage existe sous l'amas Q 20-21 et en M 19-20 où l'amas M 18 passe sous les cendres du foyer N 20. Il n'est pas impossible que l'habitation M 18 s'étende jusqu'en QR 22-24 étant donné l'importance de l'amas M 18. Ce problème doit rester en suspens tant que les niveaux situés au-dessus n'auront pas été mis au jour.

Si tous les problèmes stratigraphiques sont loin d'être résolus avec cette partie la plus profonde du chantier, la réalisation de nombreux profils d'altitude alliés aux observations sur le terrain ont permis d'établir des corrélations entre les différents sols d'occupation découverts :

X. - Le niveau sous M 18 dans la bande KJ 17

En recherchant l'extension du niveau M 18, est apparue en KJ 17 la présence d'un niveau jusqu'alors inconnu qui, au moins dans cet emplacement, paraît avoir un pendage inversé. En effet, les éclats s'enfoncent sous l'amas 18 selon une pente est-ouest. Ce niveau ne sera recherché que lors de la reprise des fouilles en zone profonde après l'exploitation des niveaux supérieurs.

XI. - L'habitation M 23

Un autre foyer a été découvert dans la zone M-L 23-24. Situé sous le niveau des grandes dalles, il appartient à la catégorie des petits foyers du type de K 12. Il a été conservé au sol et sera fouillé en 1982.

XII. - Les sondages

Parallèlement à la fouille des habitations magdaléniennes, il a été entrepris une recherche systématique des limites de la zone archéologique. Un fait a été constaté plusieurs fois à Etiolles, à savoir l'étroite association entre un certain type de dépôt fluviatile et la présence des magdaléniens.

Une recherche rendue possible grâce à la collaboration du laboratoire de sédimentologie d'Orsay a été entreprise sur le mécanisme et la succession des dépôts fluviatiles à Etiolles. Les sondages permettent donc de répondre à deux types de questions : élaboration de la carte archéologique et connaissance de la succession des dépôts.

Grâce au crédit obtenu en 1980, quatre sondages ont été pratiqués joignant le chantier à la Seine et un cinquième sur un point essentiel, perpendiculaire à l'axe chantier-Seine.

Ceci permet de voir que les dépôts sédimentaires sont semblables à ceux que nous fouillons jusqu'à une vingtaine de mètres au delà du décrochement du ruisseau (sondage n° 4). A partir de cet endroit, ces dépôts s'enfoncent sous une couche de plus en plus épaisse d'un limon récent et disparaissent sous la nappe phréatique.

Dans le sens perpendiculaire, les dépôts existent sur toute la longueur du sondage.

Les prélèvements soigneusement recueillis lors du relevé des coupes n'ont pas encore été exploités mais il apparaît que les renseignements obtenus sont très importants pour comprendre le mécanisme des dépôts et leurs modifications dues à l'action même du fleuve.

Il reste à savoir jusqu'où s'étendent les dépôts archéologiques sur l'axe perpendiculaire, c'est-à-dire vers l'ouest, ainsi que vers le nord. De même, la berge opposée du ruisseau n'a pas été repérée. Il est donc nécessaire d'obtenir un autre crédit de sondage pour terminer la carte des implantations préhistoriques d'Etiolles.

Il nous appartient de dire ici que quelque soit la rentabilité de nos fouilles, il n'est pas exclu que l'exploitation dure de nombreuses années. La richesse archéologique déjà connue, s'est décuplée depuis les campagnes de 1979 et 1980. Actuellement, quatorze foyers ont été découverts, et, une trentaine de sols d'occupation. Ces implantations montrent les configurations les plus variées depuis les structures complexes bordées de dalles et

d'alignements de pierres jusqu'aux modestes campements. Les foyers présentent des types différents quant à leur aménagement pierreux et à leur importance spatiale et permettent d'entrevoir les étapes de leur fonctionnement. Ce site mérite une protection totale !

XIII. - Les perspectives 1982

L'ouverture du sol sera déplacée vers l'ouest afin de trouver le foyer et l'extension sud de l'habitation Z 26.

On peut espérer avoir le temps de fouiller complètement cette habitation et de la démonter, puis de descendre au niveau des grandes dalles qui passent sous Z 26.

D'autre part, il sera important de poursuivre les sondages vers l'ouest et le nord afin d'avoir les limites de la zone archéologique dans ces directions. Ces sondages ne pourront être effectués que si un crédit spécial leur est affecté.

XIV. - Etudes et Publications

La fouille et l'étude du site d'Etiolles ont été intégrés au programme collectif de fouilles et d'études des habitats préhistoriques du Bassin parisien dirigé par le professeur Leroi-Gourhan dont le but est la compréhension paléo-ethnologique des sociétés préhistoriques de la fin du Würm. L'apport d'Etiolles est très important puisque, chaque année, de nouvelles habitations sont découvertes.

Neuf thèses de 3e cycle et un mémoire de maîtrise sont en cours [11].

Yvette Taborin.

GIF-SUR-YVETTE [12] — *Sauvetage archéologique d'un site gallo-romain précoce*

En avril 1981, à l'occasion de l'élargissement et de la rectification du tracé du chemin départemental 128 reliant l'échangeur de Corbeville (« voie rapide F 18 ») au carrefour du Moulon, à proximité immédiate du futur « Centre de Recherches

11. Voir la liste de ces travaux dans le compte rendu de l'an dernier dans *B. S. H. A. C. E. H.*, 1980, p. 93-94.

12. Arrt de Palaiseau, chef-lieu de canton.

Archéologiques » [13], nous avons découvert un important ensemble antique à vocation agricole et artisanale, sur la commune de Gif-sur-Yvette [14]. Ses substructions ont malheureusement été détruites en grande partie, par les travaux routiers. Dès le début de ces opérations, nous sommes intervenus afin de dresser le plan des vestiges, d'effectuer des sondages et d'essayer de sauver le mobilier archéologique, entre deux passages d'engins de chantier. !

Plus d'une douzaine de structures archéologiques contenant un abondant matériel céramique, sensiblement différent de celui que nous avons recueilli lors des fouilles du site des « Marnières » à Saclay [15], ont pu être repérées et dégagées, sur le tracé de la nouvelle route et grâce au creusement des fossés d'écoulement des eaux, dans des conditions très difficiles dues non seulement aux intempéries, mais surtout, à l'absence de coopération de l'entreprise de travaux publics.

Ces fouilles ont démontré l'intérêt du site qui est apparu comme le plus ancien de la période historique localisé jusqu'à ce jour sur le plateau de Saclay [16].

I. - Analyse des découvertes :

La stratigraphie générale est constituée par le limon des plateaux recouvert de 30 à 40 cm de terre arable. Les labours successifs et l'érosion ont fait disparaître toute trace de sol antique ou couche d'occupation au niveau supérieur ; seules, les structures en creux ont été conservées : sous-sols de bâtiments, tranchées et fosses, trous de poteaux.

On trouvera ci-dessous la description de ces vestiges (leur numérotation a été donnée dans l'ordre de leur découverte).

---

13. Sur ce centre, voir *Bulletin de la S. H. A. C. E. H.*, n° 86, 1980, p. 117-118.

14. Voir la carte de la région de Gif, pl. X.

15. Giganon (D.) et Tuffreau-Libre (M.), *Le site gallo-romain et mérovingien des Marnières à Saclay, étude céramologique,* dans *Bulletin archéologique du Vexin français,* n° 15, 1979, p. 109-125.

16. La surveillance des travaux routiers, les prospections et les sondages ont été réalisés d'avril à juin et en septembre-octobre 1981, par l'équipe de fouille de la section « archéologie » de l'Association culturelle du C.E.A. composée d'Arnaud et Daniel Giganon, Noël Granier, Alain Guyot, Bernard Thévenet, Mireille Tschering, André Virot et Charles Weiss.

A. *Structures repérées dans les fossés latéraux*

1° **Tranchée de drainage antique** (N° « F I »)

Ce fut la première structure remarquées sur le site ; dans le fossé et le champ sud (parcelle 102) au niveau moyen de — 0,30 m un lit de tuiles gallo-romaines (« tegulae et imbrices ») d'une largeur de 0,80 m à 1 m apparaissait dans les bermes nord et sud du fossé ; cette couche le traversait en diagonale N-O/S-O.

Les travaux de fouilles que nous avons effectués ont permis de la repérer sur une longueur de plus de 30 m et de la dégager sur une dizaine de m dans la berme nord du fossé, dans l'accotement et le champ contigu. La stratigraphie ne comportait que 2 niveaux :

— 1er niveau : de — 0,28/30 m à — 0,40 m, couche de tegulae et d'imbrices posée pratiquement horizontalement et renfermant quelques fragments de céramique commune ;

— 2e niveau : de — 0,40 m à — 0,60 m/— 0,75 m lit de poteries avec ossements d'animaux (bœuf, canidé), quelques clous, morceaux de charbon de bois.

Nous pensons être en présence d'une tranchée de drainage ou d'assainissement, qui montrait une pente d'environ 8 % en direction du nord-ouest, vers le rebord du plateau.

La céramique commune, type « Besançon » et gallo-belge [17] recueillie dans cette portion de tranchée, est abondante mais extrêmement fragmentée : bols ou jattes carénées, vases ovoïdes, cruches et amphores à fond plat, assiettes, faisselle... Le matériel métallique est composé de quelques clous et morceaux d'outillage de fer. Notons qu'au fond du fossé d'écoulement des eaux, sous la partie de tranchée détruite par le creusement de ce fossé, nous avons découvert une boucle de ceinture en bronze, rectangulaire (non décorée) avec son ardillon.

L'ensemble de ce mobilier peut être daté du début du Ier s. ap. J.-C.

Nous avons entrepris en octobre 1981, une campagne de mesure de résistivité électrique du sol, complétée par une série de sondages, sur la parcelle 102 — lieu-dit « La Plaine de Moulon-Nord » ; elle a révélé la présence d'un empierrement d'une

17. Ferdière (A. et M.), *Les urnes à bord mouluré gallo-romaines précoces*, dans *Revue archéologique du Centre*, t. XXIII, 1972, p. 77-78.

surface de 40 m² environ, à une profondeur moyenne de 0,40 m. Un de ces sondages devait livrer un bol caréné gris-clair type XVIb datable du premier tiers du Ier s. ap. J.-C. [18].

2° **Fosse n° 2** (« F 2 »)

Il s'agit d'une fosse-dépotoir de forme ovalaire d'une longueur de 3 m, repérée dans la berme sud du fossé d'écoulement nord (niveau : — 1,00 m à — 1,50 m) ; sa largeur n'a pas pu être déterminée, il aurait fallu pour cela fouiller sous la route en construction. Son remplissage, homogène, était constitué de cendres, charbon de bois, argile cuite, quelques clous ; la céramique, peu abondante, étant cependant caractéristique de la période augustéenne (fonds de vases balustres, fragments de dolia, et surtout, *assiette comportant une estampille*, qui peut se lire, soit A N A F (en écriture cursive), soit V A V L en rétrograde.

Au fond du fossé d'écoulement, à l'aplomb du centre de cette fosse, une monnaie coupée, très usée, a été découverte. Il pourrait s'agir d'un 1/2 as de Nîmes (première moitié du Ier s. ap. J.-C.).

3° **Fosse n° 3** (« F 3 »)

A 7 m à l'ouest de la structure précédente, toujours dans la berme sud du fossé d'écoulement nord, les travaux de creusement ont recoupé une autre fosse d'environ 2 m de longueur dont le sommet avait été nivelé lors de la construction de l'ancienne route, le fond se situant également à — 1,50 m. Elle contenait des ossements d'animaux (bœuf, mouton), du charbon de bois, de l'argile cuite (résidus de foyers ?), quelques tessons de poteries communes et des fragments de céramique sigillée : fond de bol et bord d'une tasse type Drag. 27 (Ier s. ap. J.-C.).

Ces deux fosses sont certainement en rapport avec un petit bâtiment contigu dont nous avons retrouvé les fondations (Bâtiment I ci-dessous).

4° **Fosse n° 4** (« F 4 »)

Située à 13 m au NNE de F 2, cette grande fosse a été en partie détruite par le creusement du fossé nord. D'une largeur de 2 m et d'une hauteur moyenne de 0,85 m, son sommet apparaissait au niveau — 1 m dans la berme nord du fossé. Elle semble associée au mur 3 visible dans la berme sud. Son rem-

---

18. Tuffreau-Libre (M.), *Le bol caréné dans le Nord de la France*, dans *Cahiers archéologiques de Picardie*, 1976, fasc. 3.

plissage était constitué de terre assez meuble, cendreuse, contenant du charbon de bois, quelques morceaux de tuiles, des fragments d'amphores et de poteries communes dont un vase globuleux à pâte rouge et couverte marron foncé à décor peint (impression de guillochis) ; on remarquait également un important dépôt de coquilles d'escargots et des ossements de bovidés.

5° **Mur n° 3** (« M 3 »)

Dans la berme sud du fossé nord, à 16 m au N-E de la fosse n° 2, pratiquement à l'aplomb de « F 4 », un mur de pierres sèches a été coupé par le fossé au niveau — 0,80 m. Il ne semble pas se continuer dans la berme nord ; quelques tuiles et imbrices, ainsi que des fragments d'amphores y ont été récoltés.

6° **Mur n° 1** (« M 1 »)

A 40 m à l'est de notre sondage sur la tranchée « F 1 », dans le fossé d'écoulement sud, repérage d'un mur en pierres sèches, au niveau — 0,50 m, d'une largeur de 0,30 m environ, se dirigeant sensiblement nord-sud. Aucun matériel n'a été récolté.

7° **Mur n° 2** (« M 2 »)

A 175 m au S-O de la tranchée de drainage découverte d'un mur d'une largeur de 0,40 m au niveau — 0,80 m. Il est constitué de pierres sèches et traverse le fossé sud en direction SSE/NNO.

Mobilier recueilli dans le blocage et aux alentours immédiats : fragments de poteries communes (petite cruche rougeâtre, vase noir, fond de bol gris-noir). Il peut s'agir des fondations d'une clôture.

8° **Fosse n° 5** (« F 5 »)

Petite fosse d'une largeur de 0,50 m repérée à 35 m au S-O du mur n° 2 dans la berme nord du fossé sud. Elle ne contenait que quelques tessons de poteries communes (bord de grande cruche et fragments de petits vases noirs). La hauteur du remplissage ne dépasse pas 30 cm à partir du niveau — 0,50 m.

9° **Structure n° 6** (« F 6 »)

A environ 200 m au S-O de F 2, une structure complexe, d'une largeur de 3 m, a été recoupée par le creusement du fossé nord. La stratigraphie s'établit comme suit :

Sous la terre végétale, on distingue une première couche entre — 0,30 m — 0,35 m et — 0,40 m, assez meuble, mélange de terre et de cailloutis remanié par les labours profonds ; un 2e niveau apparaît entre — 0,40 m et — 0,50/60 m, couche très

compacte de terre damée noirâtre renfermant des morceaux de silex et de calcaire et de rares tessons, pouvant correspondre à une zone d'occupation en relation avec le bâtiment n° 2 décelé à proximité, sous la route ; la 3e couche, plus meuble, entre — 0,60 m et — 1 m, est composée de cendres, charbon de bois, argile cuite, morceau de grès brûlés, ossements d'animaux (notamment mâchoire de mouton), tessons de poteries (récipients épais — genre dolium —, à pâte assez grossière et couverte noire, et céramique plus fine noire lustrée. Cet ensemble paraissant assez précoce (Tène Finale). Nous avons recueilli également dans ce niveau des pesons de métier à tisser, en argile.

Cette structure se retrouve donc dans les deux bermes du fossé nord et se prolonge vraisemblablement dans le champ nord. Notons que dans la berme nord, dans le 3e niveau (— 0,70 m), une boucle d'oreille en bronze a été découverte : elle se compose d'un fil rond d'1 mm d'épaisseur, allant en s'amincissant vers l'extrémité et est terminée par un décor en forme de ressort à quatre spires. Sa forme générale devait être ronde, à l'origine.

10° **Structure n° 7 (« F 7 »)**

Dans les bermes nord et sud du fossé sud, à 85 m au N-O du mur n° 2, une fosse de 2,20 m de large a été détruite en partie par les travaux routiers. Son niveau supérieur se situe à — 0,35 m et l'inférieur à 0,70/75 m. Elle se divise en deux parties qui ne semblent pas être contemporaines : la partie ouest constituée de terre cendreuse mélée de morceaux de grès contenait des ossements de bœuf au niveau — 0,45/—0,60 m (mandibule gauche et mâchoire supérieure, métapode et métatarse), des fragments de vases carénés gris-noirs à pâte rougeâtre, de petite cruche ocre-rouge et du charbon de bois. Cette céramique peut être datée du début du Ier s. ap. J.-C. [18].

Le niveau supérieur « est » se trouve à la même profondeur que le précédent ; les deux parties de cette structure étant séparées par des moellons en grès. A la profondeur de — 0,45 m, un important bord de dolium, *à décor peint*, et un fragment de sa panse ont été recueillis (décor de lignes noires sur fond ocre-rouge foncé) ; le diamètre de son ouverture intérieure a pu être évalué à 35 cm. Nous avons trouvé également des tessons de vases épais, non tournés, de teinte gris-noir à gros dégraissant.

A l'extrémité de cette partie est, deux amoncellements de moellons de grès, entouraient une zone noirâtre ; il pourrait s'agir d'un calage de poteau, sous lequel, au niveau — 0,65 m,

une moitié de jatte carénée noire appartenant à la période de La Tène finale a été recueillie. La partie la plus récente de cette fosse est certainement en rapport avec le bâtiment n° 2 décrit ci-après.

11° **Fosse n° 8** (« F 8 »)

Dans la berme nord du fossé nord à 12 m au S-O de F 6, petite fosse de 50 cm de large à 0,40 m de profondeur ; on y a distingué trois couches :

1er niveau, terre remaniée par les labours profonds ;

2e niveau, entre — 0,60 m et — 1 m, terre tassée, cendreuse, contenant du charbon de bois, de l'argile cuite, du grès brûlé, et quelques tessons (fragments de jatte, noire épaisse et petit bol à revêtement noir lissé) ;

3e niveau : couche argilo-calcaire plus claire, épaisse de 5 à 8 cm répandue sur le limon des plateaux.

B. *Structures repérées sur le tracé de la nouvelle route*

1° **Bâtiment n° 1**

Face à la fosse F 2, les travaux de nivellement de l'ancienne route ont arasé les fondations d'un petit bâtiment rectangulaire, en épargnant l'angle N-O qui se trouvait en partie préservé par l'accotement nord. Compte tenu de la rapidité de la construction de cette nouvelle route, nous n'avons pas pu fouiller cette structure jusqu'au sol vierge. Seul, le pourtour du bâtiment a été dégagé sur une profondeur de 0,20 m environ.

Ces vestiges [19], se présentaient sous forme d'un quadrilatère de 4,10 m sur 2,80 m. L'épaisseur des murs, constitués de moellons de meulière taillés, de 25 à 30 cm de côté bloqués par des fragments plus petits et liés d'un mortier grossier, était d'environ 50 cm sauf pour une partie du mur nord présentant des traces de réfection. Plusieurs sondages à la tarière ont permis de constater que le sol naturel se trouvait 60 cm plus bas que le sommet des murs. La partie ouest du mur nord, protégée par l'accotement, avait conservé une élévation plus importante. On a pu calculer qu'à cet emplacement, le mur subsistait sur une hauteur de 0,90 m.

L'ouverture du bâtiment n'a pas été repérée (porte, soupirail ou escalier). Elle pourrait être située dans l'angle sud-est,

19. Voir pl. XI.

secteur très bouleversé, où l'on remarque une absence de continuité des murs est et sud.

Le matériel recueilli dans le blocage et au sommet du remplissage est fort modeste : quelques morceaux de tuiles, des clous, un fragment de sigillée non identifiable, le fond et la moitié de la panse d'un petit vase ovoïde gris bleu, quelques tessons appartenant à de petits vases noirs lissés.

La technique de construction très simple de ces murs, la pauvreté du mobilier découvert et le contenu des fosses avoisinantes, montrent qu'il s'agit du sous-sol d'un bâtiment d'une exploitation agricole.

2° Bâtiment n° 2

Entre les structures 6 (fossé nord) et 7 (fossé sud), les engins de terrassement ont mis au jour des pierres taillées arrachées à une construction implantée sous le tracé de la nouvelle route. Il ne nous a malheureusement pas été possible de dégager ce bâtiment pour en dresser le plan, les bull-dozers ne nous en ayant pas laissé le temps. Comme la construction précédente, il se trouvait certainement en liaison avec les fosses et murs avoisinants repérés dans les fossés d'écoulement des eaux.

Aucun matériel n'a été recueilli sur son emplacement.

Il est certain que les bâtiments détectés sous le tracé de la route ne sont pas isolés ; d'autres substructions doivent se trouver dans les champs qui la bordent.

Nous comptons donc beaucoup sur nos prochaines prospections aériennes et sur une série de mesures de résistivité du sol, ainsi que sur d'éventuels travaux de drainage, pour compléter la cartographie du site.

II. - Chronologie

L'ensemble de la cémarique récoltée dans ces structures est homogène et peut nous fournir une datation relative de ce site qui apparaît comme une ferme « indigène » ayant perduré jusqu'à la première moitié du I^er^ s. ap. J.-C. (l'aspect agricole et artisanal ressort des découvertes de pesons de tisserand, faisselle pour la fabrication des fromages, ossements d'animaux domestiques, outillage).

L'implantation la plus ancienne concernerait la partie sud-ouest (fosse 6 et structure 7) et remonterait à la fin de la période de La Tène III. Le secteur nord-est aurait été occupé surtout durant la période augustéenne.

III. - CONCLUSIONS

Le bilan que l'on peut tirer de nos recherches est limité du fait de l'absence de fouilles en profondeur des deux bâtiments repérés et des destructions occasionnées par les travaux routiers. Toutefois, ces opérations, outre l'intérêt de la découverte d'un site gallo-romain très précoce, nous livrent des informations intéressantes, bien que fragmentaires, sur l'implantation humaine antique dans la région.

Elles confirment la densité de l'occupation du plateau à l'époque gallo-romaine, sous forme d'ensembles de bâtiments disséminés sur toute son étendue et non regroupés en « Vicus » comme cela a été affirmé antérieurement [20].

On peut regretter de n'avoir pas été informés à l'avance de la date d'ouverture du chantier ce qui nous aurait permis de réaliser des fouilles d'une manière plus scientifique.

Il est évident qu'une concertation régulière doit s'instituer entre les organismes chargés de l'étude et de la réalisation des travaux publics (D.D.E., collectivités locales, entreprises de travaux) et les services s'occupant de la protection du Patrimoine (directions des Antiquités, notamment) qui devraient répercuter, en temps utile, tous les renseignements concernant les projets de bouleversement du sol, sur les groupes archéologiques locaux susceptibles d'intervenir rapidement.

Parallèlement, une application plus stricte (ou un renforcement) de la législation devrait aboutir à l'arrêt systématique des chantiers en cas de découverte archéologique importante, ce qui donnerait les moyens de réaliser des fouilles de « sauvetage » rigoureuses qui ne seraient plus de simples ramassages de débris sous la menace permanente des pelleteuses !

Daniel GIGANON.

LINAS [21]

I. - SITUATION DES LIEUX ET ENVIRONNEMENT :

Le terrain est situé sur la pente sud de la butte témoin de Montlhéry (Stampien). La Sallemouille (ruisseau) coule à 200 m

---

20. CATTANT (Jean), *Les civilisations oubliées des sites désertés de Palaiseau.* Palaiseau, M. J. C., 1978, in-8°, 265 p.

21. Arrt de Palaiseau, canton de Montlhéry.

au sud. Coordonnées Lambert I zone nord, 595,35 × 103,90 ; parcelle 637 section B/f. 2 du cadastre de Linas 1947, lieudit « Le Village ». La parcelle est bordée à l'est par le chemin des Processions — voie de pélerinage entre Linas et la basilique de Longpont —, au sud par la rue de l'Arpajonnais, ancienne voie du chemin de fer. L'église, titrée de saint-Etienne (mentionnée au IXe s.), est implantée à mi-distance du ruisseau et du site. La titulature actuelle, saint-Merry, date du XIIIe s.

Découvertes antérieures : sépultures gallo-romaines et mérovingiennes entre l'église et le terrain précité, mises au jour depuis la fin du XIXe s. [22]. Plus généralement les alentours livrent des vestiges d'occupations gallo-romaine (IIe-IVe s.), mérovingienne et du moyen-âge à proximité de la voie antique Paris-Orléans reconnue devant l'église [23].

II. - IMPLANTATION DES SONDAGES :

Axés sur une des limites de la parcelle, ils sont désignés sur le plan [24] par un chiffre romain (I à VI).

Sondage I : tranchée d'exploration, découverte de la première sépulture.

Sondage II : dégagement de la sépulture 1 ; découverte de la seconde.

Sondage III : fouille de la sépulture 2 ; mise en évidence d'un sol (IIIa), d'une rigole de ravinement moderne (IIIc) ; élargissement du sondage (IIIb).

Sondage IV : mené à l'origine pour obtenir une coupe de IIIc, la présence d'une fosse moderne nécessita sa poursuite en

---

22. Voir TOUSSAINT (Maurice), *Répertoire archéologique du département de Seine-et-Oise, période gallo-romaine et époque franque.* Paris, Picard, in-8°, p. 15 et 87-88. — *Fouilles et trouvailles à Linas,* dans *B.S.H.A.C.E.H.,* 1971, p. 55-57 et 1972, p. 73-83. — DELAHAYE (G.-R.), *Notes sur deux sarcophages de pierre mérovingiens mis au jour à Linas en 1891,* dans *Idem,* 1978, p. 33-37.

23. TOUSSAINT (M.), *op. cit.* ; ROBLIN (Michel), *Le terroir de Paris aux époques gallo-romaine et franque.* Paris, Picard, 1971, in-8°, 496 p. ; JEANSON (Bernard) et MERCIER (G.), *Rapport sur les fouilles de sépultures gallo-romaines et mérovingiennes découvertes fortuitement à Longjumeau,* dans *Bull. du groupe d'archéologie antique du T. C. F.,* 1962 ; AMAURY (G.), *Rapport final du sauvetage effectué sur la nécropole au lieu-dit « Champtier de la porte d'Orléans »,* dans *Renaissance et culture de Longjumeau,* 1975.

24. Voir pl. XIII.

IVb puis IVc pour suivre une autre fosse, plus ancienne et située à un niveau inférieur.

Sondage V : tranchée d'exploration et sépulture 3.

Sondage VI : ouvert à l'emplacement de la construction. Carrés d'un mètre de côté, fouillés jusqu'au sol vierge (n° a/1 à 5, b/1) ou simplement sondés (n° 6 à 11). L'homogénéité du terrain ne permettant pas d'individualiser les couches autrement que par le mobilier, la stratigraphie précédemment reconnue n'a été confirmée qu'en partie et révéla la faible épaisseur des terres à cet endroit.

II. - STRATIGRAPHIE :

Les couches sont numérotées de 1 à 12, précédées du chiffre 9 qui identifie le site ; les datations sont mentionnées ici par commodité et seront justifiées plus loin, après examen du mobilier. Succession générale des couches :

9. 1 : sol naturel, cultivé.

9. 2. : couche cendreuse formant la limite inférieure du sol précédent. (Amendement des terres par épandage de cendres de bois et de chauffages domestiques : mâchefers).

9. 3 : couche sableuse épaisse, très dure au sommet (sol du XIX^e s. ?), s'ameublissant en profondeur. Elle renferme au moins trois niveaux discernables par l'examen du mobilier, recueilli par paliers arbitraires :

— niveau supérieur : XVIII^e - deuxième moitié du XIX^e s.,

— niveau intermédiaire : postérieur à la deuxième moitié du XVI^e s.,

— niveau inférieur : médiéval, contenant peu de témoins datables (quelques tessons du haut moyen-âge et du XII^e à la première moitié du XVI^e s.).

9. 4 : sable meuble pouvant comporter des poches de sable blanc ou jaune et quelques inclusions rougeâtres de l'argile sous-jacente. L'épaisseur varie selon la disposition du sous-sol, la couche pouvant être faible (sondage I, vers l'ouest) ou absente (sondage VI), son importance allant croissant vers le sud-est. Assez homogène et bien distincte de 9. 3, elle ne montre ni structures ni traces de remaniements autres que les fosses. Le mobilier est en majorité des III^e-IV^e s.

9. 5 : sable assez meuble, en plages ou en poches, mêlé d'argile rouge compacte en bancs (argile à meulière, très ferrugineuse) et contenant des blocs de grès de toutes tailles. Pas de mobilier.

Couches localisées :

Ensembles 9. 6, 9. 9 et 9. 12 cf. infra, au paragraphe « Sépultures ».

9. 7 : couche limitée (sondage IIIa) qui n'est pas connue dans sa totalité. Mal différenciée dans sa partie inférieure de 9. 3, similaire mais d'une dureté inhabituelle, elle en constitue soit un sol (nombreuses pierres sans organisation perceptible) soit une partie des déblais très tassés de la fosse 9. 8. Le mobilier semble un peu plus ancien que celui de la couche 9. 2.

9. 8 : fosse moderne (fin du XIX^{e} ou début du XX^{e} s.) rencontrée très haut sous 9. 1 (sondages IIIc, IVa et b) sous la forme d'une coulée de ruissellement constituée de cailloutis plus ou moins fins agglomérés et concrétionnés d'oxydes ferreux naturellement présents sur le site. Ce ravinement aboutit à mi-hauteur de la fosse, cuvette aux parois évasées.

9. 10 : couche distincte de la fosse moderne dont elle constitue sans doute un comblement partiel.

9. 11 : fosse étroite et allongée, dont le remplissage identique à celui des tombes ne contient pas de corps. Longueur 2,50 m, largeur 0,50 m ; le remplissage est visible sur 0,20 m de hauteur ; fond plat, parois évasées et extrémités arrondies entaillant le sol vierge de 0,05 m ; profondeur 1,15 m, orientation 257° ouest. Pas de mobilier osseux (ni traces ni esquilles) ; quelques clous sont disposés vers le haut du remplissage et une petite dalle rectangulaire de grès en occupe le centre, 0,15 m au-dessus du fond. Proche par sa forme des autres fosses encore que moins profonde, aucun élément ne permet d'établir qu'elle en est contemporaine. Rien ne prouve son utilisation funéraire malgré la présence d'os humains — très peu nombreux : 2 — dans les couches supérieures (les alentours des sépultures en livrent des quantités sensiblement égales). L'hypothèse de la violation ne pourrait s'énoncer qu'en présence de quelques traces, même infimes, d'ossements.

IV. - DESCRIPTIONS DES SÉPULTURES :

Sépulture 1 [25] (ensemble 9. 6)

Le corps repose dans une fosse arrondie aux deux extrémités, entaillant le sol vierge sur 0,30 m ; les parois sont à peine

25. Voir pl. XIV.

évasées ; la profondeur maximale atteint 1,40 m ; longueur de la fosse 2,05 m, largeur à la tête 0,60 m aux pieds 0,70 m. L'entourage de pierres en grès local est incomplet. Les remblais sont visibles sur une hauteur de quelques décimètres, dans la couche 9. 4.

Le mobilier :

— des remblais : 7 ossements divers d'origine animale, 5 d'origine humaine ; 3 fragments de tégulae, 1 d'imbrex ; 15 tessons.

— au niveau du corps, en fond de fosse : 4 ossements d'origine animale, 13 d'origine humaine ; 1 fragment d'imbrex ; 14 tessons. A la tête : l'os d'origine animale ; 1 clou à la droite du crâne ; 6 tessons.

Le squelette est allongé en décubitus dorsal, bras gauche le long du corps, avant-bras droit replié sur le bassin, jambes écartées. Longueur en place : 1,66 m, pieds à l'est, orientation 246,5° ouest. Le frontal porte une trépanation avec des traces d'incisions à deux endroits, sans bourrelet de cicatrisation ; une esquille osseuse, restée soudée à l'intérieur du crâne, montre que le sujet a dû survivre quelque temps à l'intervention. Aucune trace de cendres ni de bois de cercueil ne sont perceptibles.

Sépulture 2 [25] (ensemble 9. 9)

La fosse, sensiblement rectangulaire et aux coins arrondis, entame le sous-sol vierge de 0,40 m ; une banquette l'entoure à sa tête, au début de ce niveau. L'entourage de pierres est incomplet, formé de grès quelquefois empilés et comportant deux débris de tégulae. Longue de 2,25 m, large de 0,55 m, la fosse a une profondeur de 1,57 m ; le remplissage visible sur 0,60 m présente quelques grès et meulières dans sa partie supérieure, alignés sur son bord gauche. A 0,90 m de profondeur, donc proche de cet ensemble, une poche cendreuse ovale contient un clou et un tesson.

Le mobilier :

— des remblais : 4 petits clous ; 1 fragment de verre ; 18 tessons ;

— au niveau du corps, en fond de fosse : 1 fragment de tégula ; 1 tesson à la tête : 1 clou à la gauche du crâne.

Le squelette présente des ossements très abîmés, du fait de son enfouissement dans un milieu plus argileux ; les épiphyses, os plats et petits os ont en partie disparu. Le corps est en décubitus dorsal, crâne basculé vers la droite, jambes rapprochées

mais non jointives ; l'avant-bras droit est replié sur l'abdomen, l'avant-bras gauche repose sur le bassin ; longueur en place : 1,50 m. Des traces cendreuses se remarquent le long du bras gauche mais aucune trace de bois n'est perceptible. Orientation 253,5° ouest, pieds à l'est.

Sépulture 3 [25] (ensemble 9.12)

La fosse, arrondie aux deux extrémités, au fond plat relevé sur les côtés et à chaque bout, entaille le sol vierge sur 0,25 m ; profondeurs : 1,40 m à la tête, 1,35 m aux pieds ; longueur 2,50 m, largeur 0,70 à 0,80 m. L'entourage des pierres, incomplet, est plus fourni aux pieds.

Le mobilier :

— des remblais : 2 ossements d'origine animale ; 4 petits clous ; une lamelle de silex ; 1 fragment de calcaire ; 1 fragment d'argile rubéfiée ; 40 débris de tégulae et d'imbrices ; 28 tessons ;

— au niveau du corps, a) en fond de fosse : 2 petits clous ; 3 fragments d'une chaînette de bronze ; quelques fragments de charbons de bois ; 2 tessons. b) à la tête : 4 petit clous. c) aux pieds, dans une poche fortement cendreuse recouvrant l'entourage de pierres : 5 ossements d'origine animale ; 3 d'origine humaine ; 5 petits clous et 2 grands ; 2 fragments métalliques de petite taille, non identifiés ; 1 fragment de calcaire ; 12 débris de tégulae et imbrices ; 28 tessons.

L'état de conservation des ossements est excellent car le squelette est peu profondément enfoui dans l'argile. Le corps est allongé en décubitus dorsal, jambes écartées, bras le long du corps. Les épaules sont très relevées, les clavicules verticales. Longueur du corps en place : 1,68 m ; pieds à l'est, orientation 260° ouest. Il n'y a pas de traces visibles de planches malgré la disposition presque régulière de clous.

Les matériaux énumérés ci-dessus ne présentent pas de différences qualitative ou quantitative avec le mobilier de la couche 9.4 ; le paragraphe suivant regroupe leurs descriptions.

V. - Caractères généraux du mobilier : inventaire sommaire et description

La description sera limitée aux objets qui fondent une datation ou offrent quelques traits particuliers ; elle comportera leur numéro d'identification dont le premier chiffre désigne le site, le second (1 à 12) l'ensemble ou la couche d'où ils provien-

nent, le troisième le numéro d'inventaire. Les chiffres précédés d'un « c. » indiquent la couleur d'après le code d'E. Séguy [26].

a) *les ossements d'origine animale :* présents dans toutes les couches, parfois brûlés, ils portent souvent des traces d'utilisation culinaire. Trois fragments (9. 6. 7 à 9, remblais) appartiennent à une cheville osseuse de gros animal, le bois ou la corne ayant disparu ; diam. à la base : 6 cm, hauteur conservée : 11 cm. Ils n'ont pas fait l'objet d'une étude approfondie, les localisations montrant le caractère aléatoire de la répartition dans les couches et les tombes.

b) *les ossements humains résiduels :* peu nombreux, ils figureront dans l'étude ostéologique en cours. Petits et fragmentés (absence d'os longs) ils se rencontrent plutôt dans les remblais des tombes mais ne semblent pas provenir d'inhumations antérieures proches ou d'incinérations (ni cendres ni os brûlés).

c) *les objets métalliques :* le fer ne fournit que des clous de toutes tailles ou des fragments inidentifiables ; dans les sépultures les petits clous possèdent une tête conique (clous de chaussures), les plus grands une tête plate. Le bronze est représenté par une boucle et une chaînette [27].

— boucle (9. 3. 45) rectangulaire dont le fil est venu de fonderie ; l'ardillon, formé d'une lanière de bronze de section semi-cylindrique, a une extrémité enroulée sur la boucle. Bien qu'elle soit proche d'une boucle mérovingienne de Normandie [28], sa forme d'une grande simplicité la rend indatable ;

— chaînette en trois fragments (9. 12. 84 à 86, recueillie sur une des pierres de l'entourage) à maille dite « sorcière » (maille ronde pincée au centre en forme de huit puis repliée sur deux plans et emboîtée deux à deux. Ce genre de chaînette est connu en métal noble à l'époque gallo-romaine (voir par exemple le collier à penditifs monétaires de l'Atkins Muséum de Kansas City daté vers 244 ou, plus récent, le médaillon de Justinien au musée du Louvre, pour ne citer que les plus célèbres [29].

---

26. Seguy (E.), *Code universel des couleurs.* Paris, Le Chevallier, 1936.

27. Voir pl. XV.

28. Decaens (J.), *La nécropole d'Hérouvillette,* dans *Archéologie médiévale,* t. I, 1971, p. 118 et fig. 22.

29. On trouve une représentation de ces bijoux dans Metzger (C.), *Les bijoux monétaires dans l'Antiquité tardive,* dans *Archeologia. Dossiers de l'archéologie,* n° 40, 1980, p. 82-90 et fig. 9 et 14.

Le métal est parfois totalement absent, particulièrement de 9. 4 : sondage I, II, IVc, VI.

d) *charbons de bois :* ils sont rares et isolés ; une poche en contenant est proche des sépultures 1 et 2 (cf. *supra,* sépulture 2).

e) *le verre :* on ne dénombre que peu d'éléments anciens car les couches profondes n'en livrent pas, sinon en fragments trop petits ou oxydés pour être identifiés.

f) *le mobilier lithique :* quelques lamelles et éclats de silex feront l'objet d'une étude particulière. Des fragments de calcaire coquillier, étrangers à la géologie locale, apparaissent parfois.

g) *mortier, enduits :* un fragment de mortier contient un tesson malheureusement peu datable ; un débris d'enduit peint est gallo-romain.

h) *les matériaux de construction :*

« Tegulae, imbrices », tuiles plates à crochet et carreaux de sol se dénombrent partout en quantités variables ; les deux dernières catégories sont absentes de 9. 4 et des sépultures.

Quelques rapprochements sont apparus entre fragments ayant la même origine ; dans la sépulture 2 entre un fragment provenant du fond de la fosse et un fragment de la couche 9. 3 ; dans la sépulture 3, sur 38 fragments des remblais 12 raccordements s'effectuent à l'intérieur de la fosse (dont 2 avec des fragments se trouvant aux pieds) et 7 avec des fragments des couches 9. 4 et 9. 3.

i) *la céramique* [27] *:*

1 *la céramique non tournée :* 14 tessons antérieurs à l'époque romaine ne livrent pas de formes identifiables ;

2 *la céramique gallo-romaine :*

— avec revêtement : (pour la classification, se reporter à l'article de J. Cabotse [30] ;

— la céramique sigillée : 13 tessons unis dont un pied en couronne (9.3.263, pâte c. 249, glaçure c. 146) d'Argonne datable des IIIe-IVe s. et un tesson à paroi externe facettée (9.4.204, pâte

---

30. Cabotse (J.), *Les vases à revêtements,* dans *Actes des journées d'étude de la céramique antique,* dans *Revue archéologique du Centre de la France,* 1967.

c. 198, glaçure c. 173) d'un bol type Gose 36 [31] de la première moitié du IVe s. 4 tessons décorés dont un décor de molette identifiable (9.3.430, pâte c. 182, glaçure c. 172) type Chenet 252 [32] groupe 2 de Hübener [33], daté des environs de 330-360 ;

— glaçure avec engobe métallescente : un seul tesson, datable des IIIe-IVe s. ;

— enduisage à l'ocre avant cuisson oxydante : technique représentée par trois tessons sans formes identifiables. Les pâtes sont bien cuites et les couleurs très voisines des productions sigillées ;

— sans revêtement : la céramique « commune ».

Elle constitue de loin le lot le plus important mais il est impossible d'établir un classement par formes, le matériel étant trop fragmenté. Dans le cas où la forme est reconnue, le terme « forme ouverte » désigne les assiettes (hauteur inférieure au rayon) et les bols (rayon inférieur à la hauteur, inférieure au diamètre) dont relèvent les marmites tripodes (bols munis de supports implantés sur des sillons de positionnement ou gorges de réglage ; le fond interne est toujours lissé) les formes fermées recouvrent ici des vases ovoïdes ou globulaires, les autres catégories étant peu représentées.

On distinguera, dans le cadre d'une cuisson réductrice ou oxydante :

la céramique à cuisson réductrice :

α - 43 tessons à pâte rouge souvent peu cuite, aux surfaces noires lissées ou non. Couvercle représenté par un tesson (9.6.339) auquel s'ajoutent trois fragments (9.3.65, 67 et 68) provenant du même sondage : cette forme à bouton central, à lèvre simplement rabattue est proche, en plus grande, du type Gose 563 (*op. cit.* pl. 57) et est datée de la deuxième moitié du IIIe s. Elle en diffère par l'absence de rainure au-dessus de la lèvre, cependant le bord nettement coudé est plus fréquent au IVe s. Formes fermées : 9.4.91, lèvre recourbée d'un petit récipient ; 9.4.218, lèvre en bourrelet externe sur un col légèrement incurvé,

---

31. Gose (E.), *Gefästypen der römischen Keramik im Rheinland,* dans *Bonner Jahrbücher,* Beiheft 1, 1950.

32. Chenet (G.), *La céramique gallo-romaine d'Argonne du IVe s. et la terre sigillée décorée à la molette.* Mâcon, Protat, 1941, in-fo, 192 p.

33. Hübener (W.), *Eine Studie zur spätrömischen Rädchensigillata (Argonnensigillata),* dans *Bonner Jahrbücher,* Beiheft 168, 1968, p. 241-298.

rupture de courbe au raccord col-panse ; type semblable au n° 530 de Gose *(op. cit.* pl. 53), genre de grosse urne ovoïde précoce ; proche également du n° 788 des céramiques d'Aquitaine [34] du Ier s. ; cette urne est connue en Angleterre au IIe s. avec une feuillure sur le méplat de la lèvre (à Newsteade [35]. Enfin, un tesson (9.12.60) à pâte brun rouge c. 202, surface interne c. 705, externe bleu-noir c. 554 : petite lèvre ronde externe sur un col oblique d'un vase à panse ronde du type 44 ou 49 de M. Tuffreau-Libre [36] ; dérivé du Chenet 341, il est daté par cet auteur du milieu du IIIe au IVe s. ; dans le nord du bassin parisien il est daté des IVe-Ve s.

β - 157 tessons à pâte grise, dure et bien cuite, aux surfaces grises à noires lissées ou non. Le dégraissant siliceux est généralement fin : moins de 2/10e de mm. Fragments identifiables : couvercles (9.4.11 et 9.4.106). Formes ouvertes : trois tessons de marmites tripodes (9.2.77 ; 9.3.66, 69) Gose ne cite pas ce type car il est plus fréquent au sud qu'au nord de la Gaule ; il n'est pas rare localement. Assiette : (9.4.221) fond plat, rebord arrondi et rentrant portant des coups de lissoirs, proche du type Gose 290 (*op. cit.* pl. 21). Bols : (9.9.5), haut de panse carénée marquée d'une incision linéaire d'un bol caréné du type XII/B de M. Tuffreau-Libre [37] forme répandue sur les sites tardifs du nord de la France. Tesson similaire (9.3.26) du même type, col droit sous une lèvre horizontale ou légèrement déversée externe. Trois tessons (9.4.57, 58 et 62) d'un raccord col-panse caréné, marqué par un sillon ; col légèrement concave, lèvre moulurée externe. Type XII/A de M. Tuffreau-Libre (*op. cit.* 1976), proche, en plus grand, du n° 69 du même auteur (*op. cit.* 1976, p. 29) daté des IIe-IVe s. Formes fermées : un tesson (9.1.296) d'une lèvre plate externe formant un angle vif avec le col ; cruche proche du type Gose 516 (*op .cit.* pl. 51) datée de la fin du IIe, première moitié

---

34. SANTROT (J. et M.-H.), *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine.* Paris, C.N.R.S., 1979, p. 68.

35. GILLAM (J.-P.), *Types of roman pottery in northern Britain,* dans *Archeologia Aeliana,* 4e série, t. XXXV, 1970, p. 45, n° 28, fig. 5.

36. TUFFREAU-LIBRE (M.), *La céramique commune gallo-romaine au musée Vivanel de Compiègne,* dans *Revue archéologique de l'Oise,* n° 10, fasc. 3-4, p. 19-34.

37. TUFFREAU-LIBRE (M.), *Etude d'un type de céramique gallo-romaine, le bol caréné dans le Nord et la Picardie,* dans *Cahiers archéologiques de Picardie,* vol. 3, 1976, p. 139-152.

du IIIe s. Un tesson (9.9.19) à lèvre allongée recourbée externe formant angle vif avec le col ; type proche du n° 15 de M. Tuffreau-Libre (*op. cit.* 1977), vase ovoïde sur un pied étroit dérivé du craquelé bleuté de Chenet, daté des IIIe-IVe s.

γ - 358 tessons d'une céramique à pâte blanche ou grise, dure et bien cuite ; aux parois gris-bleutées souvent lissées, polies, pouvant présenter des coups de lissoir et de rares décors d'incisions (4 tessons). Le dégraissant fin est peu important, l'aspect externe souvent moucheté.

Formes ouvertes : trois fragments de marmites tripodes (9.3.183, 9.4.151 et 9.12.137). Assiettes : (9.2.7), lèvre horizontale d'une forme connue dès la deuxième moitié du IIIe s. (9.12.136), pâte grise, surface interne et lèvre lissées gris-bleues C. 495 et 522 ; surface externe peu soignée ; le dégraissant siliceux est fin avec quelques particules ferreuses arrondies d'un à deux mm. Fond plat détaché au couteau, liaison panse-fond anguleuse et bord presque vertical à lèvre simple. Forme proche du type 31/b des céramiques d'Aquitaine (*op. cit.* pl. 5), dans la tradition des céramiques de La Tène III ; ce type est connu à Trêves dans la deuxième moitié du IIIe s. (Gose 479, pl. 46) et à Fishbourne en Grande-Bretagne [38], daté de la fin du IIIe et du IVe s. Assiette ou couvercle : (9.4.155), lèvre allongée. Coupe ou assiette : (9.4.222), lèvre oblique presque verticale. Coupes : (9.3.269 et 289), lèvres courbes, arrondies (9.4.29), lèvre rentrante, arrondie et légèrement renflée, coups de lissoir au sommet ; similaire au n° 90 de M. Tuffreau-Libre (*op. cit.* 1977, p. 33) datée de la deuxième moitié du IVe s. (9.4.241 et 244), lèvres courbes légèrement rentrantes ; la seconde est proche du type Gose 290 (*op. cit.* pl. 21). Formes fermées : une cruche est représentée par un fragment de col (9.3.96) à bec tréflé ; les vases de toutes tailles par : (9.3.20), lèvre déversée externe et (9.3.72) d'une forme semblable, diam. 30 cm. (9.4.20), raccord col-panse marqué par deux petites moulures et une incision linéaire, col droit cassé au ras d'une lèvre sans doute externe : type de gros vase ovoïde des IIIe-IVe s. (9.4.100) lèvre arrondie externe. (9.3.290), lèvre carrée à son extrémité, incurvée à l'extérieur dans sa partie basse et formant angle vif avec le col ; raccord souligné d'un sillon. (9.4.242), large lèvre oblique d'un gros vase ovoïde type

38. CUNLIFFE (B.), *Excavations at Fishbourne*, dans *Bulletin* 1 et 2 Leeds, 1971, p. 218, fig. 105, n° 200.3 et p. 245, fig. 117, n° 360.1.

Gose (344 *(op. cit.* pl. 27) et proche du n° 282 des céramiques d'Aquitaine (*op. cit.* pl. 65).

— 14 tessons à pâte blanc-grisâtre finement dégraissée, aux surfaces « craquelées bleutées » ; souvent lissée, cette céramique n'a pas livré de formes identifiables. Un fragment de fond provenant de la sépulture 1 est complété par un tesson de la couche 9. 1 du même sondage.

δ - *La céramique à cuisson oxydante :*

Il est possible de distinguer deux catégories selon la pâte : soit tendre ou mi-dure et peu cuite, soit dure et bien cuite. Dans le premier cas les parois sont souvent épaisses, le dégraissant siliceux très fin mais pouvant comporter de grosses impuretés. Dans le second cas les parois sont plus fines, le dégraissant aussi fin en quantités plus importantes et la couleur dominante est le rouge (argile sans doute locale). Les deux variétés (81 tessons) ont pu recevoir une peinture blanchâtre qui subsiste parfois à l'état de traces. Les formes reconnues appartiennent à des récipients ou des mortiers dont : (9.1.111-9.2.76) deux tessons d'un mortier à lèvre arrondie du type Gose 464 (*op. cit.* pl. 44) daté de la fin du IV^e^ à la première moitié du V^e^ s. Deux tessons (9.3.63-64) d'une lèvre au rebord « en poulie », forme existant dès la fin du I^er^ s., à Melun notamment. Sur 6 tessons de la sépulture 3, deux appartiennent à une céramique connue par 3 tessons de la couche 9.4.

ε - *La céramique granuleuse :*

Datée de la deuxième moitié du IV^e^, début du V^e^ s. [39], cette céramique à surface rugueuse et à pâte feuilletée n'a pas donné de formes identifiables.

3. *La céramique du haut moyen-âge :*

On peut identifier deux tessons mérovingiens : (9.3.427), décoré d'une molette peu reconnaissable car le tesson est très petit ; des points de comparaison existent à Palaiseau [40], probablement du VI^e^ s. Le second tesson (9.8.405) est un fragment de panse à carène vivement marquée.

Un tesson (9.3.27) porte sur un fragment de panse un décor de losanges formé de lignes croisées, lissées. La pâte est grise,

---

39. PETIT (Michel), *La céramique de type « mayen » en région parisienne,* dans *Bull. du groupement arch. de S.-et-M.,* n° 16, 1975, p. 99-110.

40. CATTANT (Jean), *Les civilisations oubliées des sites désertés de Palaiseau.* Palaiseau, M. J. C., 1978, in-8°, 265 p. (p. 173, n° 24 et 26).

les surfaces gris-bleues c. 492 ; la surface externe est rugueuse car le dégraissant, d'une taille inférieure à 0,5 mm, est important. La datation serait mérovingienne tardive ou carolingienne. Un décor de même nature a été relevé dans l'Yonne [41] et dans l'officine de potier de Baralle, Pas-de-Calais, datée du IXe s.[42].

4 *La céramique médiévale et post-médiévale :*

Les tessons identifiés appartiennent aux productions décorées peintes, engobées ou glaçurées, que complètent quelques grès.

— 38 tessons portent un décor de flammules obliques ou verticales, quelquefois croisées, parfois horizontales (sous la lèvre) ; datés du XIIe à la première moitié du XVIe s. en région parisienne, de nombreux fragments attribuables à des petits récipients et portant des traces d'utilisation au feu (coquemars) semblent postérieurs à la deuxième moitié du XIIIe s. Cette céramique peut être engobée et possède parfois des points de glaçure plombifère reçus par projections lors de la cuisson avec des productions glaçurées.

— 16 tessons sont partiellement recouverts d'une glaçure jaune à verdâtre dont cinq sur un engobe jaunâtre ; un tesson est décoré d'une bande rapportée de damiers estampés qui ornait sans doute un pichet.

— 19 tessons sont porteurs d'une glaçure lacunaire ou punctiforme sur un engobe très fin qui n'est pas sans rappeler la peinture servant au décor flammulé ; cet engobe est d'ailleurs le seul ornement d'un groupe de :

— 86 tessons dont les rares formes les rattachent aux produits du bas moyen-âge, sans que l'on puisse cerner les dates d'apparition (XVIe ?) et de disparition.

— 2 tessons de grès sont datables de la première moitié du XVIe s. D'autres, trop fragmentés pour être identifiés, pourraient relever de cette période. Les deux tessons appartiennent à deux coupes, l'une (9.3.43) voisine du type 114.3/a de Moris-

---

41. PERRUCHOT (D.), *Habitats mérovingiens du Grand-Longueron (Yonne)*, dans *Bull. de l'ass. franç. d'arch. méro.*, n° 2, 1980.

42. JACQUES (A.), *L'officine de potier du Haut Moyen-Age de Baralle (P.-de-C.)*, dans *Groupe de rech. et d'études de la céramique du Beauvaisis - La céramique médiévale du N.-O. de l'Europe, colloque du 26-27 fév. 1977* (p. 6 à 11).

son [43] l'autre similaire au type 114.3/c ; les deux s'inscrivent dans la période III de cette typologie.

5 *La céramique de datation indéterminée :*

On peut distinguer deux groupes : le premier recouvre des témoins inidentifiables des catégories précédentes (cet ensemble ne comprend que six tessons de la couche 9.4 et un de la sépulture 3) et des productions médiévales ou post-médiévales indéfinies plutôt qu'indatables ; le second groupe comprend des terres cuites décorées ou non composé pour une large part d'une céramique sans doute locale à pâte et surfaces rouges, finement dégraissée, souvent d'une mince épaisseur et d'aspect soigné, sans revêtement. Les formes ne sont pas connues ; elle semble postérieure à l'époque médiévale, antérieure aux productions émaillées tardives ; en Saintonge ce type de poterie est connu au XVII[e] s. [44]. Le second groupe est antérieur aux productions émaillées, pseudo-porcelaines, « terre de fer » locales et grès, dont certaines couvertes sont postérieures à 1840 [45] que l'on peut qualifier de modernes.

VI. - LA DATATION DES COUCHES ET DES TOMBES.

Les productions céramiques qui infèrent les datations sont suffisamment caractérisées, malgré l'état fragmentaire des objets, pour s'insérer dans des cadres chronologiques (déjà énumérés au paragraphe « stratigraphie »). Nous ne justifierons pas celles des couches modernes dont le matériel sort notablement des limites de ce propos. La fosse 9.11 peut être datée par deux tessons des remblais : un à engobe interne et externe rouge orange et un fragment de lèvre à glaçure plombifère, postérieurs à la première moitié du XVI[e] s. ; ce mobilier est l'élément prépondérant du niveau intermédiaire de la couche 9.3 qui en comporte trois : le niveau supérieur comprend une majo-

---

43. MORISSON (H.), *Pots et godets du Beauvaisis, essai de typologie des grès du XIV[e] au XVI[e] s.*, dans *Ibidem*, n° 3, 1977, p. 43 à 70.

44. CHAPELOT (J.), *Les potiers de Saintonge, huit siècles d'artisanat rural.* Paris, Arts et traditions populaires, 1976.

45. *Porcelainier, faïencier, potier de terre.* Paris, Encyclopédie Roret, 1898.

rité de tessons appartenant au second groupe des productions indéterminées ; le niveau intermédiaire constate son apparition et recèle presque tous les témoins du premier groupe ; par contre les trois dernières productions post-médiévales disparaissent progressivement. Le niveau inférieur voit apparaître à la fois les deux premières productions, le premier groupe = céramiques médiévales et indéterminées, et les quelques témoins du haut Moyen-âge. L'épaisseur de ce dernier niveau est importante mais son examen ne permet pas une sériation plus fine.

Le mobilier gallo-romain provenant des couches précitées, donc résiduel, est datable des IIIe-IVe s. avec de rares témoins antérieurs (IIe s.) et postérieurs (Ve s.) ; celui de la couche 9. 4 offre la même prépondérance du IVe s. et plus particulièrement de la deuxième moitié de ce siècle. Les sépultures, intégrées comme nous l'avons constaté à la couche précédente, possèdent un mobilier qui se limite aux IIIe (plutôt la deuxième moitié) et IVe siècles, avec une extension possible vers le Ve s. (sép. 3) ; là encore, le caractère tardif des objets dans le IVe s. est prépondérant.

Le cadre chronologique du Bas-Empire étant ainsi défini, nous pouvons maintenant tenter de situer plus précisément ces sépultures à l'aide de leur contenu et de leur environnement.

Les tombes sont en effet dépourvues de dépôts funéraires intentionnels (ce point sera argumenté au paragraphe suivant) ; celles découvertes à proximité, outre la grande diversité des coffres observés, possèdent parfois encore des dépôts du troisième quart du IVe s.

Cette uniformisation des sépultures par l'absence du dépôt funéraire est bien spécifique des derniers temps du Bas-Empire dans nos régions ; cette pratique, attestée dès la seconde moitié du IVe s., ira en se renforçant pour culminer au Ve s. Nous pouvons donc présumer de leur apparition dans le courant de la deuxième moitié du IVe s. et plus certainement dans le dernier quart ; par contre nous ne pouvons pas cerner avec précision la datation ante quem car un témoin datable comme la céramique granuleuse fait défaut : peu abondante mais non rare sur le site de l'habitat son absence, aggravée par l'arrêt des dépôts funéraires, peut aussi résulter d'un déplacement des témoins de l'activité humaine ou des habitations, les rendant par exemple moins proches du site. Cependant certains éléments tardifs de la céramique assigneraient bien aux tombes les premières décennies du Ve siècle.

VII. - La limite du cimetière.

Le sondage VI a révélé la faible épaisseur des couches : la présence du sous-sol vierge déjà observé dans la partie ouest du sondage I — nombreux blocs de grès à une faible profondeur — démontre en effet que l'on atteint à cet endroit une limite naturelle du cimetière ; les travaux ultérieurs de construstion n'ont d'ailleurs pas dégagé de vestiges. Cette observation découle des variations de niveau du sous-sol argilo-grèseux : au nord et surtout à l'ouest les grès remontent presque à la surface (— 0,60 m à l'ouest ; — 0,40 m au sud-ouest immédiatement de l'autre côté du talus de la voie ferrée ; — 0,80 m à l'ouest du sondage I et au nord, sondage VI en a/11 ; plus haut encore en a/5 : — 0,50 m et en a/1, a/2 et b/1 : — 0,40 m). Il n'est pas impossible que ces grès aient affleuré la surface aux époques anciennes car la couche 9. 4 est lacunaire et 9.3 ne présente pas de niveau inférieur dans le sondage VI ; ces grès forment la limite nord-ouest du site.

VIII. - Les sépultures : quelques considérations sur leurs caractères

Les trois sépultures présentent des caractères similaires qui peuvent être qualifiés de classiques par l'examen de l'implantation et du mode funéraire utilisé, dans le cadre chronologique du Bas-Empire romain.

Cette uniformité tient bien entendu à la nature du sous-sol, obligeant les fossoyeurs à ouvrir de longues fosses, certainement aussi très larges au sommet pour pallier au glissement des sables ; on comprend ainsi l'installation d'une banquette dès l'apparition d'un niveau plus ferme, laquelle n'existe d'ailleurs que dans la fosse la plus profonde ; elle sert aussi de séparation entre la première sépulture et la seconde plus profonde ; aucun indice n'établit l'antériorité d'une des deux fosses. La présence d'un entourage de pierres, toujours incomplet, n'indique pas un mode d'inhumation mais une consolidation de la base des parois et une utilisation des grès dégagés par la fouille du sol vierge où ils abondent ; il s'en rencontre aussi dans les remblais mais d'une taille moindre et si la nécessité rituelle d'un entourage plus complet ou plus élaboré s'était avérée indispensable, elle aurait pu se réaliser sans peine.

La profondeur des fosses ne peut être qu'estimée ; le fait d'entailler le sol vierge sur quelques décimètres indique la faible épaisseur originelle des couches supérieures (aux alentours

du mètre ?) et les inhumations n'ont pas pu s'effectuer à plus d'1,50 m sans devoir étayer fortement les parois. Les sépultures gallo-romaines découvertes au bas de la pente reposaient toutes sur le sol vierge, certainement surmonté à cet endroit d'une épaisseur de terre suffisante. La profondeur des fosses dépassait 80 cm, hauteur minimale observée ; à ce propos la faible profondeur de la fosse 9. 11 est un des éléments déterminant la relative modernité d'un travail dont les finalités nous échappent.

L'examen des modes funéraires nous montre surtout l'absence de rites perceptibles : en effet la période considérée voit s'accentuer puis prédominer pour plus d'un siècle la disparition du dépôt de mobilier. Les seuls témoins conservés, clous, tessons de céramique et cendres peuvent alimenter diverses interprétations contradictoires.

Nous ne saurons jamais si les tombes comportaient ou non des cercueils de bois car il ne semble pas qu'ils laissent dans ce sol des traces perceptibles. L'existence de clous n'est pas une preuve déterminante car des cercueils sont parfois assemblés sans leur aide ; leur répartition et leur taille, inférieure à 2 cm pour la plupart, vont à l'encontre des types de cercueils gallo-romains tels qu'ils nous sont connus, avec de grands clous régulièrement espacés ; ils ne pourraient ici qu'assembler sommairement quelques planches. Leur nombre permet d'observer que sur 135 exemplaires découverts tous sondages confondus, 15 proviennent des couches 9. 4 ; ils ne sont donc pas rares mais peu nombreux dans le sol gallo-romain. Les sépultures 1 et 2 n'en livrent qu'un au niveau des squelettes contre treize inégalement répartis dans la 3e. Les remblais des deux dernières fosses en possèdent chacun quatre. On peut donc présumer d'une part le caractère fortuit de la présence de clous dans les remblais et les deux premières tombes, encore que pour ce dernier cas les clous sont proches du crâne, et d'autre part l'aspect intentionnel ou utilitaire du dépôt de la sépulture 3. L'explication rituelle ferait songer à des pratiques comme l'enclouage, qui serait ici tout symbolique, qui fut pratiqué dès l'époque romaine tardive mais dont les traces attestées sont rarissimes. Or la présence inexpliquée de clous s'observe fréquemment dans ces tombes sans mobilier comme dans celles, plus tardives, de l'époque mérovingienne et on pourrait aussi imaginer plus prosaïquement l'emploi de techniques liées à l'inhumation : ornements fixés sur un brancard, entourage assemblé sommairement, voire étaiement des parois ; les clous ne seraient que les témoins d'un démontage effectué avant l'ensevelissement. Seule la

confrontation systématique de nombreuses observations renforcera l'une ou l'autre de ces hypothèses.

La céramique et les dépôts cendreux provoquent moins d'incertitudes ; pour la première le caractère aléatoire de sa répartition nous semble prouvé : sur 679 tessons gallo-romains identifiés sur l'ensemble des sondages, plus de la moitié (378) proviennent des niveaux supérieurs et plus d'un quart (190) de la couche 9.4 ; les fosses se partagent le reste (58 dans les remblais, 53 au niveau des corps). Le rapport entre le volume des sépultures, remblais compris, et celui de la couche 9.4 est de 1 à 3 contre 1 à 2 pour le rapport étendu aux tessons de ces deux groupes. Ces chiffres renforcent la vision que l'on peut imaginer du sol originel : sa surface recelait la majorité des tessons que l'on retrouvera, épars, dans les couches supérieures ; le reste, réenfoui dans les fosses, augmentera la proportion préexistante de la couche 9.4. La répartition des tessons entre les remblais et le fond des tombes suggère les modalités d'un remplissage qui ne se serait pas effectué d'une manière préférentielle dans l'ordre inverse du creusement ; en postulant une majorité de tessons provenant de la surface, le rapport pour la sépulture 1 est de un tesson dans les remblais pour un peu moins de deux en fond de fosse (12/21) ; il passe à 18 pour 1 dans la seconde : cette fosse étant la plus profonde elle a logiquement plus de remplissage stérile qui semble avoir été réenfoui en premier ; le rapport est sensiblement égal dans la sépulture 3 (28/31). Ces remarques chiffrées s'appliquent tout autant aux tuiles, aux ossements d'animaux et humains résiduels, ces derniers étant peu nombreux.

Les rapprochements réalisables entre des fragments (tuiles ou tessons) de même origine éparpillés dans des couches renforcent beaucoup le caractère résiduel du mobilier (sa description mentionne quelques exemples parmi d'autres). Quant aux cendres, dont l'aspect intentionnel parait plus marqué dans la sépulture 3, on est assuré qu'elles ne résultent pas d'une combustion en fond de fosse ; elles peuvent représenter un apport, le témoignage d'un rite effectué en surface et joint aux déblais ou avoir préexisté comme le mobilier à l'installation de la fosse. On remarquera par exemple l'existence d'une poche cendreuse peut-être proche du sol antique, entre et au-dessus des sépultures 1 et 2 [46].

46. Voir pl. XIV.

Le caractère aléatoire de la répartition de ces matériaux dans les tombes nous parait devoir exclure l'hypothèse des dépôts funéraires au sens où ce terme définit des offrandes connues par les découvertes de la région, à Longjumeau [47] et à Ris-Orangis [48] par exemple ou plus généralement au nord du Bassin parisien [49]. Constater l'existence de ces divers témoins n'implique pas de les insérer dans des rites qui trouveraient leurs justifications dans l'examen stricto sensu du seul contenu des tombes ; les similitudes dans l'orientation, la position des corps attestent des pratiques funéraires qui n'ont pas laissé d'autres traces archéologiques discernables ; ainsi l'inhumé de la tombe 3 a été maintenu sous les bras comme l'indique la position verticale des clavicules plutôt que serré dans un linceul, les bras et les jambes étant écartés. Enfin, l'examen des abords des fosses nous permet de considérer comme certaine la proximité d'habitations dont le mobilier des tombes ne représenterait qu'une sélection hasardeuse des témoins disséminés à la surface. Cette constatation est un des aspects classiques de l'environnement du cimetière.

La localisation de la voie romaine est un acquis déjà ancien ; passant devant l'église elle franchissait le ruisseau à un endroit sensiblement plus marécageux qu'aujourd'hui. L'habitat s'étendait vers l'ouest et le sud au long de la voie, révélé par une nappe plus ou moins dense de vestiges ; ils signalent l'existence d'un vicus routier lié au franchissement de l'eau, situé au pied de la raide butte de Montlhéry. Cet établissement humain devait comporter au moins quelques artisans dépendant du trafic routier mais les tombes ne reflètent aucune position sociale, tout au plus une différence de moyens dans l'édification des coffres (en tégulae ou maçonnés) au sud ; cela n'indique pas une distanciation sociale marquée.

La trépanation du sujet de la première sépulture est le seul élément inattendu de la fouille du site. Insolite de par sa nature car la trépanation n'est jamais un acte courant, elle l'est surtout pour son excessive rareté à l'époque gallo-romaine. Sans préjuger des résultats de l'étude ostéologique, il semble que le phé-

---

47. JEANSON et MERCIER, *op. cit.* et AMAURY, *op. cit.*

48. Dans *B. S. H. A. C. E. H.*, 1976, p. 91-96.

49. PERIN (P.), *La datation des tombes mérovingiennes.* Genève, Droz, 1980, p. 79-80.

nomène trépanatoire caractérise essentiellement le Néolithique et va progressivement disparaître avec la fin de la Protohistoire ; pour la période historique « ... elle devient pratiquement aussi rare qu'avant le Néolithique » [50]. Les motivations de cet acte peuvent obéir à des choix d'ordre thérapeutique ou religieux que l'on est bien en peine de cerner.

La trépanation, phénomène ponctuel, ne doit pas masquer l'intérêt primordial que représente l'édification d'un lieu de culte sur un ensemble funéraire gallo-romain plus ou moins oblitéré par des tombes postérieures. L'église saint-Merry, connue par les textes à la période carolingienne, existait très vraisemblablement à l'époque mérovingienne et sa titulature ancienne, saint-Etienne, suggère une date de fondation haute.

La confrontation de ces données avec les découvertes de Longjumeau souligne de nombreuses analogies comme la position commune le long de la même voie, la présence similaire de sépultures gallo-romaines et mérovingiennes, enfin l'implantation identique d'une église ancienne (titrée de saint-Martin).

La préservation et l'étude avant destruction des parcelles encore épargnées du site permettraient de résoudre certains problèmes comme ceux de la continuité du cimetière au Haut Moyen-âge et de la date d'apparition de l'église. Le mobilier osseux humain, confié à M. Luc Buchet (Laboratoire d'ostéologie du C.N.R.S., Valbonne), est en cours d'étude ; un résumé de la publication projetée sera présenté dans ce bulletin.

Ce travail n'aurait pu être mené à son terme sans la compréhension des anciens propriétaires, M^lle^ Barjou, ni sans la disponibilité des fouilleurs bénévoles : M^lle^ M. Bargain, M. G. Dunet, M^lle^ C. Ferrand, M. D. Gaignard, M. O. Godefroy, M. F. Oyagoun, M^me^ E. Passot, M. J.-P. Pineau et l'assistance de M. F. Fort pour les photographies ; qu'ils veuillent bien recevoir ici l'expression de mes remerciements.

Denis PETIT.

---

50. PERROT (R.) et MOREL, *Cahiers d'anthropologie et d'écologie humaine*, 1971. Ces auteurs citent un seul cas connu d'eux et étudié pour cette période.

MARCOUSSIS [51]

Les Amis du château féodal de Montlhéry ont consacré 560 heures en 1980 et 548 heures en 1981 pour le sauvetage des restes du château de Montaigu dont nous demandons l'inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis 1972.

Leur action a porté essentiellement sur les points suivants : sauvegarde des ruines septentrionales du site où fut construit le premier château ; reconstruction des embases et des remparts jouxtant la tour Henri IV ; mise hors d'eau des tours (celle du Châtelet bien que couverte d'ardoises laisse passer l'eau et l'état des charpentes est critique).

Nicolas PAYEN.

MONTLHERY [52]

Des repérages ont été effectués en 1980 et 1981 sur le lieu dit « La Motte » qui pourrait être l'endroit où fut construit le premier château dont parlait Suger dans sa biographie de Louis VI le Gros. Un sondage y sera tenté lorsque les conditions de sécurité nécessaires seront réunies.

Le projet de reconstituer les planchers à l'intérieur du donjon, fait depuis longtemps par les Amis du Château, est en cours d'étude par les services du Ministère de la Culture.

Nicolas PAYEN.

ORSAY [53]

Quelques membres de l'association « les Amis du château de Montlhéry » ont redécouvert une galerie souterraine dont le plan représente un grand C. 500 m ont été explorés ; des cheminées d'aération repérées. L'étude est en cours et la nature de cette galerie est encore incertaine.

Nicolas PAYEN.

---

51. Arrt de Palaiseau, canton de Montlhéry.
52. *Idem*, chef-lieu de canton.
53. Arrt de Palaiseau, chef-lieu de canton.

ROINVILLE-SOUS-DOURDAN [54]

Le Groupe archéologique de l'association des Amis du château de Dourdan et de son musée a entrepris pendant l'été 1981 l'étude d'un atelier de potier.

Découvert par Monsieur Garriot, ce site est progressivement détruit et enseveli par l'extension d'une décharge. Suite à un sondage, après un dégagement mécanique, une fouille de sauvetage fut commencée. Creusé dans le terrain naturel, un four de potier complet avec son aire de chauffe, son alandier et sa chambre de chauffe fut entièrement dégagé.

Un abondant matériel céramique provient de son remblai d'abandon et semble le dater du Haut Moyen-Age. La fouille des abords de cette structure est en cours.

Laurent BOURGEAU.

SAINT-CHERON [55] — *Saint-Evroult*

En octobre 1981, le terrassement nécessaire à la construction d'un pavillon entraîna la destruction de la moitié d'un four de potier. Alertés par Monsieur Garriot, la direction régionale des Antiquités historiques d'Ile-de-France et le Groupe archéologique de l'association des Amis du château de Dourdan entreprirent la fouille des restes de cette structure.

Ce four est dans un exceptionnel état de conservation. Construit en pierres et tuiles, il présente une chambre de chauffe, une sole percée de carneaux et une chambre de cuisson préservée sur une hauteur de 1,60 m.

Les prélèvements nécessaires à une datation par archéomagnétisme furent effectués par le laboratoire de géomagnétisme du C.N.R.S. Le remplissage d'abandon contenait un abondant matériel céramique gallo-romain. L'étude se poursuit et nous en rendrons compte dans le prochain bulletin.

Laurent BOURGEAU.

---

54. Arr[t] d'Etampes, canton de Dourdan.
55. *Idem*, chef-lieu de canton.

SAINT-CYR-SOUS-DOURDAN [56]

A chaque fois qu'il a été possible de se rendre sur la parcelle de terrain qui a déjà permis de modestes ramassages en surface, la prospection a été renouvelée.

Quelques haches polies très endommagées (vraisemblablement par les cultures) ont été récoltées ; une meule et une molette ont été trouvées également (en 2 fois). La meule qui porte des traces d'utilisation mesure :

28 cm de long,
12 cm dans sa plus grande largeur,
8 cm dans sa plus grande épaisseur.

La molette qui présente de fortes traces d'utilisation a un diamètre approximatif de 6 cm.

Rien ne permet de préciser un emplacement d'habitat, malgré la présence de ces objets ; une prospection aérienne effectuée l'an dernier s'était d'ailleurs avérée sans résultat.

Renée STAUFFER.

---

56. Arrt d'Etampes, canton de Saint-Chéron. Voir *Bulletin de la S.H.A. C.E.H.*, année 1979, p. 84 et 1980, p. 99.

BIBLIOGRAPHIE

BERNARD (Gildas), *Guide des recherches sur l'histoire des familles.* Paris, Archives Nationales, 1981, in-8°, 335 p.

Excellent instrument de travail destiné aux généalogistes amateurs.

BOURGERON (Jean-Pierre), GRUNBERG (Elisabeth), *Corbeil-Essonnes, St-Germain-lès-Corbeil, Villabé, regards sur la carte postale.* Paris, J.-P. Bourgeron, E. Grunberg, éditeurs, coll. « Le Hurepoix », 1981, in-8°, 95 p.

Corbeil et ses environs vers 1900 à l'aide de la carte postale.

Carte départementale d'objectifs de qualité (département de l'Essonne) — Etat de la qualité actuelle des eaux des petites rivières. Service régional d'aménagement des eaux d'Ile-de-France, déc. 1980, in-4°, non pag.

Diffusion réduite.

Catalogue des œuvres exposées au 29e salon de peinture et de l'artisanat Milliacois. Milly-la-Forêt, mairie, 1981, in-4°, 5 p.

CAVAILLER (Paulette), *Les Archives départementales de l'Essonne en 1980.*

Année du Patrimoine — versements : 653 m ; — Acquisition d'un cueilloir de cens de Villebon, 1735 ; de lettres de Francisque Sarcey ; de mémoires et travaux au château de La Saussaye à Vert-le-Grand, 1786-1788 ; — dépôt des archives du docteur Poncetton par la ville de Dourdan ; — microfilmage du terrier du domaine de Bondoufle, 1835 ; de l'atlas terrier de la seigneurie d'Etiolles, 18e s. ; — enrichissement considérable des collections iconographiques (nombreuses photographies aériennes) ; — dépôt de minutiers notariaux de Brunoy, Palaiseau, Arpajon et La Ferté-Alais ; — présentation d'une exposition « Richesses d'art du canton de Méréville ».

Châteaux et guerriers de la France au Moyen-Age. Strasbourg, éd. Publitotal, 1980-1981, in-4°.

t. I : TEALDI (Jacques), *Reconstitutions de l'époque romantique à nos jours,* 317 p.

t. II : CHATELAIN (André), *Evolution architecturale et essai d'une typologie,* 319 p.

Sont cités les châteaux de Chevreuse, Dourdan, Etampes, Farcheville (à Bouville), Marcoussis, Montlhéry et Rochefort-en-Yvelines. Très nombreuses illustrations.

t. III : RIBALDONE (Thierry), *Grandes figures de la chevalerie et chevaliers brigands.*
On y trouve la biographie d'Hugues III du Puiset, dernier comte de Corbeil et les photos aériennes des châteaux de Dourdan et Montlhéry.

t. IV. : GARDELLES (Jacques), *Le château, expression du monde féodal,* 317 p.
Etampes — tour Guinette, p. 29-31.
Montlhéry — donjon, p. 31.

Colloque « Architecture en Ile-de-France ». Paris, Préfecture de Région Ile-de-France, 22 octobre 1980, in-4°, 60 + 27 + 47 p.

COCTEAU (Jean), *Correspondance avec Jean-Marie Magnan.* Paris, Pierre Belfond, 1981, in-8°, 265 p.

Découverte de la nature en Ile-de-France, quatre circuits cyclistes. Paris, C.R.D.P., 1981, in-8°, 47 p.

DELHOME (Danielle), GAULT (Nicole), GONTHIER (Josiane), *Les premières institutrices laïques.* Paris, Mercure de France, 1980, in-8°, 252 p.
Etude et publication de quelques-unes des lettres adressées à Francisque Sarcey en réponse au questionnaire destiné aux institutrices qu'il lança en 1897 après la publication du livre de Léon Frapié *L'institutrice de province.* Parmi les réponses figure celle de V. Boniface, institutrice à Etampes.

La desserte en transports collectifs du canton de Milly-la-Forêt. Paris, I.A.U.R.I.F., octobre 1980, in-4°.

Ecrivains et terre natale. Laval, Archives départementales de la Mayenne, 1980, in-16°, n.p.
Parmi ces écrivains de la Mayenne, citons : Alfred Jarry et Ambroise Paré qui ont également vécu en Essonne.

Etude d'impact du projet de centre de tri des archives — Villemoisson-sur-Orge. Paris, I.A.U.R.I.F., mai 1980, in-4°, 26 p.

FONTAINE (René), *Draveil et son histoire.* Milly-la-Forêt, S.A.R.L. Photographe Imprimeur, 1981, in-8°, 474 p.

Réunion d'articles parus dans la presse draveilloise depuis 25 ans. Concerne surtout l'histoire des châteaux et des monuments et montre bien l'évolution topographique de l'ancien village. L'histoire proprement dite n'est développée que pour la période 1789-1871. Le XX^e^ siècle est abordé par le biais des équipements et des associations.

GALINAND (Jean-Claude), *Orgue de St-Jacques de Montgeron.* Association des orgues de Montgeron, 1981, in-16°, n. p.

Guide municipal officiel de Draveil. Yvetot, impr. nouv., 1981, in-8°, 108 p.

p. 7 à 12, *Draveil... et son histoire,* par René FONTAINE.

HAMAIDE (Jean-Yves), *Boissy-sous-Saint-Yon, « Le livre du Pays ».* Association Renaissance et Culture « canton de Saint-Chéron », 1980, in-4°, 182 p.

IZARD (Jean), *Sœur Candide, sainte ou escroc ?* Milly-la-Forêt, Imp. S.A.R.L. Photographe Imprimeur, 1981, in-8°, 232 p.

Biographie de Jeanne Faurestié, en religion sœur Candide, fondatrice des hôpitaux pour enfants tuberculeux d'Ormesson, Villiers-sur-Marne et Noisy-le-Grand. Très célèbre au début du siècle pour la lutte énergique qu'elle mena contre la tuberculose, condamnée en 1912 pour abus de confiance à la suite de déboires financiers et morte dans la pauvreté et l'anonymat en 1935.

JACQUART (Jean), *François I^er^.* Paris, Fayard, 1981, in-8°, 435 p.

JACQUEMIN (Jean-Marie), BEJOT-MONTAUFIER (Emilienne), *Massy hier.* Association technique massicoise pour l'action culturelle, 1981, in-4°, 103 p.

Photos et cartes postales accompagnées de souvenirs de vieux habitants de Massy.

JARRIAND (Corinne). *L'impact du centre commercial « Les Ulis 2 » sur le commerce de détail environnant.* Mémoire de Maîtrise de géographie économique. Corbeil-Essonnes, Chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne, octobre 1981, in-4°, 96 p. + 9 annexes.

JEANNIOT (Roger), *Fontenay-lès-Briis des origines à nos jours.* Fontenay-lès Briis, mairie, s.d. [1981], in-8°, dépl.

JOHNSON (Lee), *The paintings of Eugène Delacroix, A critical catalogue 1816-1831.* Oxford, At the Clarendon press, 1981, 2 t., in-4°, 261 p. + 200 pl.

Juvisy-sur-Orge guide touristique, historique et économique 1981. Juvisy-sur-Orge, Syndicat d'initiative, 1981, in-8°, 64 p.

MAUZAIZE (Jean), *Le rôle et l'action des Capucins de la Province de Paris dans la France religieuse du* XVII^e^ *siècle.* Thèse présentée devant l'Université de Paris IV. Lille, atelier de reproduction des thèses, 1978, 3 t. in-8°, 1 550 p.

A signaler les Capucins d'Etampes.

MESQUI (J.), *Répertoire de ponts routiers antérieurs à 1750.* Ministère des Transports, direction générale des transports intérieurs, 1981, 2 t., in-4°, 217 + 225 p. et fig.

PEDRON (François), *Histoire d'Ambroise, chirurgien du Roi.* Olivier Orban, 1980, in-8°, 467 p.

Biographie d'Ambroise Paré, propriétaire d'une maison à la Ville-du-Bois, dont l'auteur ne parle pas.

Programmes expérimentaux dans les communes pilotes de banlieue-ville de Longjumeau. Groupe interministériel pour l'aménagement des banlieues, 1981, in-4°, n. p.

Rapport sur le « carré des eaux » de Wissous. Wissous, Club de géologie, 1981, in-4°, 11 p. ronéo, photos.

Région (La) d'Ile-de-France, 1974-1981, 7 ans d'action. Palaiseau, Sofédir, 1981, in-8°, 52 p.

Région d'Ile-de-France, patrimoine artistique, carte au 1/150 000. Paris, I.G.N., 1981, in-16°, dépl.

Carte réalisée par la région Ile-de-France à l'occasion de l'Année du Patrimoine. Au dos de la carte, indications précises sur les lieux portés sur la carte.

Richesses d'art du canton de Méréville, exposition photographique. Corbeil-Essonnes, Impr. Tauvel, janvier 1981, in-16°, 20 p.

Catalogue de l'exposition organisée par les Archives départementales à partir des dossiers de pré-inventaire du canton de Méréville réalisés par M. Jean Caussanel.

RIVIERE (Simonne), *La vallée de la Renarde, Breuillet, St-Yon, Boissy-sous-Saint-Yon, Breux, St-Sulpice-de-Favières, Souzy-la-Briche, Villeconin, Boissy-le-Sec.* Cahors, Impr. Tardy-Quercy, 1981, in-8°, 162 p.

Située dans le Hurepoix, intégrée dans les plateaux boisés du sud de Paris, la vallée de la Renarde, relativement abritée, constitue actuellement un milieu naturel assez bien conservé. Refuge pour les plantes, les insectes et les oiseaux, elle a présenté des conditions favorables à l'habitat humain depuis les temps les plus reculés. On trouve encore, à côté des vieilles fermes et moulins, d'anciens manoirs démantelés et de grandes propriétés au passé riche d'histoire : châteaux de Segrez, de Souzy, de La Briche, de Villeconin, de Saudreville. Là aussi se situe la magnifique église de St-Sulpice-de-Favières, bien connue des amateurs d'art.

Ce livre s'appuie sur de sérieuses références scientifiques et historiques. Il est destiné à faire mieux connaître cette vallée et à sensibiliser le lecteur aux richesses naturelles, historiques et artistiques de cette portion d'Ile-de-France qui mérite protection à tous égards.

SANDERBERG (Martin W.) *Decanville, Paris 1899-Helsingborg 1890-1906.* Lung (Suède), Ed. Sanderberg, 1978, in-8° oblong, 108 p.

SELZ (Jean), *Foujita.* Paris, Flammarion, 1980, in-4°, 96 p.

SERULLAZ (Maurice), *Delacroix.* Paris, Fernand Nathan, 1981, in-f°, 207 p.

Topo-guide du sentier de grande randonnée GR 11, Grand sentier de l'Ile-de-France — tronçon de la vallée de la Bièvre, Hauts-de-Seine, Essonne, Yvelines, de Sceaux à Neauphle-le-Château. Paris, C.N.S.G.R., janvier 1981, in-16°, 64 p.

Un nouveau visage commercial pour le centre ancien de Gif-sur-Yvette. Corbeil-Essonnes, Chambre de commerce et d'Industrie, 1981, in-4°, 95 p. VIII annexes, 8 cartes.

VARENNES (Jean-Charles), *Les Bourbon-Busset.* Paris, Libr. Académique Perrin, 1981, in-8°, 340 p.

VINCENT (Michel), *Maisons de Brie et d'Ile-de-France.* Noisy-le-Sec, Impressions Toutimprim, 1981, in-8°, 367 p.

Description des maisons rurales essentiellement.

PERIODIQUES

Alfred Jarry, dans *Europe*, n° 623-624 de mars-avril 1981, p. 3-230.

BIANCHI (Serge), *Manifestations et formes de la déchristianisation dans le district de Corbeil*, dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. XXVII, avril-juin 1979, p. 256-185.

BOTTON (Isabelle de) et OFFREDO-SARROT (Marie), *Ruines et reconstruction agraires dans les commanderies du grand prieuré de France d'après les procès-verbaux des visites hospitalières de 1456-1457 et de 1495*, dans *Bulletin du C.T.H.S., actes du 104e Congrès national, 1980, philologie et histoire*, t. I, p. 79-122.

Parmi les trois exemples choisis figure le prieuré St-Jean-en-l'Ile de Corbeil. Les détails fournis sont assez sommaires et les erreurs concernant certains biens auraient pu être évitées par la consultation de l'ouvrage de E. MANNIER, *Les commanderies du grand-prieuré de France* (1872).

BUXTORF (Marie-Claude), *Naissance de l'automobile en Seine-et-Oise*, dans *Connaître les Yvelines*, bulletin d'information départemental, n° 8, février 1981, p. 37-42.

CHAFFANJON (Arnaud), *Louise de Vilmorin et sa famille*, dans *Revue des Deux Mondes*, novembre 1980, p. 360-367.

DELAFOSSE (Marcel), *Pour l'année du patrimoine, documents sur Port-Royal-des-Champs*, dans *Histoire et archéologie dans les Yvelines*, n° 6, 1980, p. 25-32.

DOAN (dr.), *Un tableau de Holbein*, dans *La vie en Champagne*, n° 296, février 1980, p. 6-12.

Ce tableau représente deux ambassadeurs dont Georges de Selve, seigneur de Cerny.

Entretiens Chevreul-Nadar, dans *Gazette des Beaux-Arts*, t. XCVIII, novembre 1981, p. 158-184.

GAIGNERON (Axelle de), *Le château du Marais, une chronique littéraire*, dans *Connaissance des arts*, n° 352, juin 1981, p. 76-81.

GANAY (H. de), *Effigies équestres au fronton des écuries,* dans *La Demeure Historique,* n° 60, hiver 1980/81, p. 13.

Mentionne le château de Courson-Monteloup.

GATOUILLAT (Françoise), *A Saint-Sulpice-de-Favières des vitraux témoins de l'art parisien au temps de saint Louis,* dans *Les dossiers de l'archéologie, document archéologia,* n° 26, janvier-février 1978, p. 51-62.

GAUGUE-BOURDU (Jeannine), *Montlhéry sous Henri IV, d'après Claude Chastillon,* dans *Bulletin monumental,* t. 139, 1981, p. 165-179.

Etude de grand intérêt qui montre la confiance que l'on peut avoir dans les dessins de Chastillon mais qui également réunit une masse de renseignements sur la construction du château.

GIGANON (Daniel) et TUFFREAU-LIBRE (Marie), *Le site gallo-romain et mérovingien des « Marnières » à Saclay,* dans *Bulletin archéologique du Vexin français,* n° 15, 1979 (1981), p. 109-125.

GUIBERT-SLEDZIEWSKI (E.), *La « Liberté » de Delacroix. Images et fantômes de la Révolution,* dans *Romantisme,* n° 28-29, 1980.

HERME-RENAULT (Marie), *Claude Chastillon et sa « topographie française »,* dans *Bulletin monumental,* t. 139, 1981, p. 141-163.

Etude très intéressante ; malheureusement la bibliographie et la liste des dessins de Chastillon sont incomplètes ; erreurs d'identification dans la table.

Ile-de-France (l') des origines à l'âge du fer, dans *Histoire et archéologie, dossiers* (Archéologia), n° 52, avril 1981, 92 p.

Vaste tour d'horizon sur la préhistoire en Ile-de-France et présentation du nouveau musée de préhistoire de l'Ile-de-France à Nemours.

JOHNSON (Lee), *La chanson de pirates de Victor Hugo interprétée par Delacroix,* dans *Revue du Louvre,* n° 4, 1981, p. 273-275.

LAFOURCADE (Etienne), *Les causes du déclin de la viticulture en Ile-de-France,* dans *Actes du 104e Congrès national des Sociétés savantes,* section d'histoire moderne et contemporaine, Bordeaux, 1979,, p. 519-528.

LECLERC (J.), *Statistique de la déportation : anciens départements de Seine-et-Oise de juin 1940 à août 1944,* dans *Bulletin du comité d'histoire de la 2e guerre mondiale,* 1980, n° 243, p. 23-27.

LECOMTE (Catherine), *Les moyens d'action des préfets en Seine-et-Oise (1800-1815),* dans *Histoire et Archéologie dans les Yvelines,* n° 6, 1980, p. 33-41.

LEFEVRE (Simone), *La politique forestière du chapitre de Notre-Dame de Paris au Moyen-Age,* dans *La Forêt Privée,* n° 139, 1981, p. 55-56.

Forêts situées essentiellement en Seine-et-Marne mais aussi à proximité de Dourdan.

MIAILLE (J. Y.), *Le tramway 88 en banlieue* [*Châtelet-Choisy-le-Roi-Thiais*], dans *Connaissance du Rail,* 1980, n° 6, p. 31-33.

MICHEL (Yves) et BRAULT (Joëlle), *Plantes aromatiques et médicinales, production de menthe en Ile-de-France,* dans *Nature et Progrès,* n° 68, 1980, p. 13-15.

MONNIER (Raymonde), *Antony. Une commune de la banlieue parisienne à la veille de la Révolution,* dans *Annales historiques de la Révolution française,* 1980, n° 240, p. 262-279.

MONNIER (Raymonde), *Le culte de Bara en l'an II,* dans *Annales historiques de la Révolution française,* 3e trim. 1980, p. 321-344.

PAYEN (Roland), *Pré-inventaire des souterrains de l'Essonne,* dans *Subterranea, bulletin de la Société française d'Etude des souterrains,* n° 28, 1978, p. 222-227.

Article à restituer à notre confrère Nicolas PAYEN.

PICQUENARD (Thérèse), *Le musée national des Granges de Port-Royal,* dans *Histoire et archéologie dans les Yvelines,* n° 6, 1980, p. centrale.

PIGNON, *Delacroix apparaît comme un tumulte,* dans *Arts,* n° 36 du 8 octobre 1981, p. 7.

PRAT (Louis-Antoine), *Dessins inédits de Delacroix à Dijon,* dans *La revue du Louvre,* n° 2, 1981, p. 103-108.

ROY (Jean-Bernard), SIMONIN (Daniel), *Autre pointe de lance de Corbeil,* dans *Bulletin de la Société préhistorique française,* t. 78, n° 1, 1981, p. 14, fig.

SERULAZ (Maurice), *Modernité de Delacroix,* dans *Arts,* n° 38 du 23 octobre 1981, p. 11.

SOMAN (Alfred), *La sorcellerie vue du Parlement de Paris au début du* XVII^e *siècle,* dans *Actes du 104^e Congrès national des Sociétés savantes, section d'histoire moderne et contemporaine,* Bordeaux, 1979, p. 393-405.

SPECTOR (Jack J.), *La Vierge du Sacré-Cœur de Delacroix : religious politics and personal expression,* dans *The Burlington Magazine,* avril 1981.

Szekely à la montagne, (*sic* pour Monnaie), dans *Arts,* n° 39, 30 octobre 1981, p. 21.

Une promenade dans le passé avec l'Arpajonnais, dans *l'Observateur de la Région Sud de Paris,* n° 8, décembre 1981, p. 10.

VALLETTE (P.), *Les lignes de Sceaux,* dans *Connaissance du rail,* n° 4, oct.-nov.-déc. 1979, p. 20-22 ; n° 5, janv.-fév. 1980, p. 12-17 ; n° 6, mars-avril 1980, p. 28-29.

WARTELLE (F), *Bara, Viala le thème de l'enfance héroïque dans les manuels scolaires (III^e République),* dans *Annales historiques de la Révolution française,* 3^e trim. 1980, p. 365-389.

ZERNER (Monique), *La population de Villeneuve-Saint-Georges et de Nogent-sur-Marne au* IX^e *siècle d'après le polyptyque de Saint-Germain-des-Près,* dans *Annales de la Faculté des lettres et sciences humaines de Nice,* n° 37, 1979, p. 17-24.

La Fédération des sociétés historiques et archéologiques d'Ile-de-France a distribué son volume de mémoire n° 30 (année 1979). En voici la table des matières :

Les enceintes de Crécy-en-Brie et la fortification dans l'ouest du comté de Champagne et de Brie au XIII^e *siècle,* par Jean MESQUI, *Le couvent des Minimes de la Place-Royale,* par Odile KRAKOVITCH. *Le domaine des Mesnuls,* par Georges POISSON, *La culture de la vigne dans l'arrondissement de Coulommiers d'après une enquête de 1807,* par Marcel LACHIVER.

L'Institut d'aménagement et d'urbanisme de l'Ile-de-France a fait paraître en 1981 trois *cahiers :*

— le n° 62 (1^er trim. 1981) comprend quatre études :
Renouvellement et désaffectation du parc de logements en Région d'Ile-de-France (1968-1975), 56 p. ;
Une méthode pour comparer les besoins en transports en commun en Ile-de-France, p. 2 à 7 ;
Le peuplement des villes nouvelles d'Ile-de-France, 1976-1978, p. 8-13.
Conséquences de la réforme du financement du logement sur l'accession à la maison individuelle en Ile-de-France, p. 14-23.

— le n° 63 (2^e trim.) est consacré à l'industrie : friches, productivité, transformation.

— le n° 64 (3^e trim.) présente le « cœur de la ville de St-Quentin-en-Yvelines », p. 64 + 16 p.

Cet organisme a également publié plusieurs *Informations d'Ile-de-France.*

Nous avons remarqué le n° 47 de février qui comporte un article de Georges POISSON, *l'Ile-de-France : de la province à la région* (p. 4 à 7) et un autre de Jean JACQUART, *les traces du passé* (p. 8-9) ; le n° 51 de juin consacré aux sentiers de grande randonnée, aux zones piétonnes et aux deux-roues dans la ville ; le n° 53 de septembre qui présente *l'évolution industrielle de l'Ile-de-France ;* le n° 55 dont le thème est la recherche et qui publie p. 8 et 9 *Paris-Sud, un des atouts de la recherche scientifique de pointe.*

Le *Bulletin d'information des maires* de l'Essonne a poursuivi la publication d'articles divers :

en février, *le château de Petit-Bourg à Evry,* par Roger BALCAEN ;

en mars, *Camille Flammarion (1862-1925)*, par Pascale LAMEIGNERE ;

en avril, *Jean Cocteau à Milly-la-Forêt*, par Pierre HUG ;

en octobre, *Richesses d'art du canton de Méréville*, par Pascale LAMEIGNERE.

Le groupe d'études, de recherches et de sauvegarde de l'art rupestre (G.E.R.S.A.R.) a publié trois bulletins : le n° 15 n'intéresse pas l'Essonne. Dans le n° 16 nous avons noté :

Découverte de cupules gravées sur un menhir immergé, par Alain SENEE ;

Histoire des recherches sur l'art rupestre de l'Ile-de-France, 1955-56-57, par J. POIGNANT (suite) et

La Croix du pont templier de Balizy à Longjumeau, par A. BENARD.

Dans le n° 17, figurent :

Datation des gravures du massif stampien : les thèses de M. J. L. Baudet, par G. NELH et

Notes à propos de Milly-la-Forêt (corrections du texte paru dans le bulletin n° 1 des *Cahiers* du Gersar), par J. LUTRAT.

Dans le *Bulletin du centre généalogique de l'Essonne*, n° 10, (avril-juin 1981), nous avons remarqué : *L'horloger Pierre Le Roy (1717-1785) et le lieu exact de son trépas* [à Viry-Châtillon], et *La mort de Louis Surugue, académicien de l'académie de peinture de Paris en 1762* [à Savigny.sur-Orge]-

La Société d'art et d'histoire du Val de l'Yerres a distribué le n° 7 (juin 1980) de sa revue *Le Monmartel* dans laquelle nous avons relevé les articles suivants : *Le Clos Nicole* [à Epinay-sous-Sénart] (suite), par Philippe CURTAT ; *Les pierres tumulaires de Jarcy* (résumé de l'étude plus complète de l'auteur « Jarcy »), par Maurice LAHAYE ; *26e excursion en vallée de l'Yerres*, reproduction du compte-rendu publié dans le *Bulletin de la Société d'excursions scientifiques* de 1905-1906 ; *Gustave Caillebotte* [peintre] par Marie BERHAUT ; *Us et coutumes à Brunoy*, 2e partie, par Jacques GAUCHET et *les inondations et le pont Perronnet à Brunoy*, par Jean GAUTIER.

L'association historique et archéologique du Vieux-Bruyères créée depuis quelques années a publié deux bulletins. Dans le

n° 1 de juillet 1980, nous trouvons un article sur la Révolution à Bruyères-le-Châtel intitulé *Le Saviez-vous ?* et dans le n° 2 de janvier 1981, *Promenade en Hurepoix où il est question de « Croix de Malte »*, par R. DEVEVEY.

Au cours des années passées, Maître Chanson avait élaboré un grand nombre de fascicules sous le titre *Connaître Dourdan* tout en créant une nouvelle association intitulée « Les pèlerins du Hurepoix, de l'Yveline et de Normandie ». Depuis sa mort, ses amis ont repris le flambeau, ils ont fait paraître deux *Cahiers*. Le premier numéro (ni daté, ni numéroté) comporte : *Les anciennes Sociétés de Dourdan,* par Emile AUVRAY ; *L'église St-Germain de Dourdan, son histoire, son architecture,* par J. L. PRETER ; *Les rosières à Dourdan, par* André GARRIOT ; *Une association régionale bien vivante « Plaines et vallons »,* par *René LAMARCHE et Etymologie de Sermaise,* par J.J. IMMEL.

Dans le n° 2 (1981), nous trouvons : *Les souterrains de Dourdan,* (nombreuses illustrations) et *les souterrains des Granges-le-Roi,* par André GARRIOT ; *Mort et résurrection du Hurepoix,* par Emile AUVRAY ; *les armoiries de Dourdan,* par J. L. PRETER ; *Le bienheureux Robert Le Bis, massacré le 2 septembre 1792,* par Hubert BIUCCHI ; *Dourdan 1944, bombardements alliés sur la gare ; destructions et barrages allemands,* par André GARRIOT, et *l'église des Granges-le-Roi.*

La Société historique et archéologique du canton de Méréville a distribué son bulletin n° 5 (1979). En voici le contenu : *Ebauche iconographique pour servir à l'histoire de la Beauce,* par M^me^ A. SAINSARD ; *les halles du* XVI^e^ *siècle, Méréville,* par Bruno et Henri DEPEYRE, nombreuses illustrations (étude technique) ; *sondage d'un site de La Tène III à Saint-Cyr-la-Rivière,* par Jacques FLORET, Henri DEPEYRE et Nelly THEVRET ; *la faune du sondage de St-Cyr,* par Michel MARTIN ; *découvertes de monnaies gauloises et romaines* [publiées], par Bernard BINVEL et Jacques FLORET, et *documents pour servir à l'histoire de l'occupation allemande dans notre région, années 1940-1941,* d'après des documents des archives municipales de Chalou-Moulineux.

La Société des Amis de Rambouillet a publié sa revue *Pays d'Yvelines, de Hurepoix et de Beauce,* n° 24. En voici le sommaire : *Editorial,* par René TERREL ; *Madame du Fargis et la*

journée des Dupes (1630), par Henri LECLERCQ ; *Bientôt un grand anniversaire ; 1582 ; Houdan à Montserrat,* par Pierre LECHAUGUETTE ; *Le château royal de Saint-Léger-en-Yvelines,* par André CHASTEL ; *Les étangs de la Forêt de Rambouillet,* par Hubert LORIFERNE ; *Vénerie et langue usuelle,* par le duc de BRISSAC avec la collaboration de Robert AULOTTE ; *Petit glossaire de la langue de la vénerie ; Madame de Maintenon et son château,* par Marianne CERMAKIAN ; *Chartres ou les raisons d'un choix : Sacre et couronnement d'Henri IV,* par Victor E. GRAHAM ; *Bibliographie,* par Alain GEORGE.

La Société historique du canton de Saint-Arnoult-en-Yvelines a distribué deux bulletins de sa revue *Au Pays de la Remarde :* le n° 20-21-22 (janv.-octobre 1981) est une étude de l'église prioriale de St-Arnoult-en-Yvelines par Pierre LECHAUGUETTE (48 p., ill.) et le n° 23 (décembre) est consacré au patrimoine monumental de Prunay-en-Yvelines par le même auteur.

Dans la *Revue de la Société historique de Villiers-sur-Marne et de la Brie française,* n° 8, 1980-1981, nous avons relevé : *Anatole France, garde national à la bataille de Villiers-sur-Marne en 1870,* par Jacques THISSE ; *Encore Wagner et Roger,* par Julien POITOU ; *Essai de recensement des chemins et rues de Villiers au cours du temps,* par Nicole MOUROT ; *Observations et recensement parcellaire de 1810 concernant le vignoble de Villiers-sur-Marne,* par Philippe THIRION ; *Les foires de la Brie française au Moyen-Age,* par André GAUSSON qui cite celles de Corbeil mais ne donne de précisions que sur celles de Lagny.

Dans le *Bulletin intérieur du Cercle d'études savantes, artistiques... de Villeneuve-le-Roi (C.E.S.A.F.),* n° 1 et 2 de 1981 ont paru quatre articles de Christian CHAUDRE : *Moissonner à la faux ou à la faucille* [lettre des députés composant le bureau intermédiaire du département de Corbeil au syndic de Villeneuve-le-Roi, datée du 5-8-1789] ; *Comptes de la seigneurie de Mons Ablon vers 1324* ; *Bail à l'auberge de l'Epée royale à Villeneuve-le-Roi (1753)* et *Concession de banc en la chapelle d'Ablon,* 1752.

La Société des Amis de Meudon a publié les numéros 154, 155 et 156 de son bulletin. On y trouve : *Louis Le Vau fut bien l'architecte du château de Meudon. Un lavis en fournit la preu-*

ve ; André Le Nostre, jardinier du « grand siècle », par Francis VILLADIER ; *Un peintre témoin de notre terroir : Georges Tcherkessof (1900-1943) ; Les Mongols sur les hauteurs de Meudon*, par H. A. ; *A propos de la cristallerie du Bas-Meudon ; Le vignoble de Meudon ; Ernst Morgenthaler à Meudon ; La maison des chiens-loups ; Raymond Galoyer, un artiste modeste et sincère* et *Une vente exceptionnelle à Drouot : l'œuvre graphique de Mateo Hernandez.*

Parmi les articles historiques parus dans les bulletins municipaux nous avons relevé les études originales suivantes : *Les échos de notre histoire*, par BEURDELEY, dans *B.O.M. de Ballancourt*, n° 3 à 5, janv. 1979-oct. 80 ; *le marquis de Brunoy* (début), par Robert DUBOIS-CORNEAU, dans *B.M. de Brunoy*, n° 73 et 75, mai 1979-mai 1980 ; *Courcouronnes d'hier* (suite), par M. TRIOULET, dans *B.M. de Courcouronnes*, n° 10 et 12, déc. 1980-juin 1981 ; *Histoire de mon village*, par P. ROYER dans *B.O.M. de Draveil*, n° 41, juin 1981 ; *Les mémoires d'une doyenne* (suite), par M^lle^ DOUANE et *la lanterne de Paris-Jardins*, par E. RAPPOPORT, dans *Vivre à Draveil*, n° 39 et 40, oct. à déc. 1981 ; *Histoire de Fontenay-lès-Briis* (suite), par Roger JEANNIOT, dans *Fontenay-lès-Briis, notre commune*, n° 16 et 18, juin-nov. 1981 ; *Il y a vingt-cinq ans : le plus vieil habitant de Fontenay, le coq du clocher né le 16 mai 1771*, par Daniel COUTEAU, dans *B.M. de Fontenay-le-Vicomte*, n° 2, juin 1980 ; *l'école de Gif il y a cent ans*, par Pierre DANIEL, dans *Gif informations*, n° 70, mai 1981 ; articles divers sur Gometz-la-Ville dans *B.M. de Gometz-la-Ville*, juillet-déc. 1981 ; *Limours autour de 1906*, par Annie JACQUET, dans *B.M. de Limours*, n° 40 à 43, sept.-déc. 1981 ; *Les délibérations d'antan... les problèmes d'autrefois* (suite), dans *B.M.O. de Morangis*, n° 39, avril 1981 ; *Orsay, jadis, naguère et... parallèlement* (suite) dans *Orsay Information*, n° 35, fév.-mars 1981 ; *Histoire de Saclay*, par M. TROMBETTA, dans *Saclay Informations*, n° 18, juin 1981 ; *Histoire de Saint-Michel-sur-Orge* (suite), par SIMOND, dans *B.M.I. de Saint-Michel*, n° 67 à 68, déc. 1980 à déc. 1981 ; *Le partage du rocher de Saulx*, par R. LEON, dans *La vie à Saulx-les-Chartreux*, déc. 1980 ; *Sauvegardons et protégeons nos mares*, par J.J. IMMEL, dans *B.M. de Sermaise*, 1981-1982 ; *Promenade à la « Roche-Cornue »* et *la cressiculture à Vayres-sur-Essonne*, par Roger BAILLY, dans *B.M. de Vayres-sur-Essonne*, n° 12, 1981 ; *Fontaine de Biré : un Verrièrois émigré* (suite), par C. GAUTIER, dans *Les Informations de Verrières-le-Buisson*, n° 14, fév. 1981.

Dans les bulletins paroissiaux, nous avons noté : *Un peu d'histoire de Gif, l'origine des armes de l'abbaye,* dans *Trait d'Union de Gif-sur-Yvette,* n° 227 de janv. 1981 ; *le boisseau d'eau d'Epinay,* par Philippe CURTAT et *le château seigneurial de Quincy après la Révolution,* par Maurice LAHAYE, dans *En Equipe* de Quincy-sous-Sénart, n° 264 à 269, janv.-déc. 1981.

Pour terminer, nous citerons encore quelques articles parus dans des journaux divers : *Antony, une grande histoire* de l'abbé ENJALVIN dans *Banlieue-Sud l'Echo,* n° 29 à 39 du 16 oct. au 25 déc. 1981 ; *La guerre 1939-1945 à Etampes* (suite) dans *Le Pli d'Etampes* de janv. au 21 mai 1981 ; *Montlhéry au début du* XX^e^ *siècle* dans *l'Essor du canton de Montlhéry,* n° 42, déc. 1981 ; *Pour guider vos pas : découvrir Montabé — les ruelles de Gometz-le-Châtel — les traquenards de Guinette — discrète Chalouette — le refus secret de Talou — le château de la Madeleine à Chevreuse* par Robert LIGONNIERE dans *Chevry-Contact,* n° 74 à 84, janv.-déc. 1981 ; enfin, *Nos moulins... autrefois,* par Roger BAILLY, dans *Bulletin de l'association pour la protection de l'environnement dans la commune de Boutigny-sur-Essonne et ses environs,* n° 5, sept. 1979.

TRAVAUX EN COURS

ACHARD (M^me^), *Le château de Bandeville à St-Cyr-sous-Dourdan* (Mém. de maîtrise - histoire de l'art).

COUTANT (M^me^), *Trois communes rurales : Gometz-le-Châtel, Janvry, Saint-Jean-de-Beauregard* (Mém. de maîtrise de géographie).

DEFORGES, *La vente des biens des émigrés dans le district de Corbeil* (Mém. de maîtrise d'histoire).

GIGANON (Daniel), *Habitat et réseau routier antiques des plateaux du Sud-Ouest de Paris — prospections aériennes et au sol, repérages géophysiques* (Mém. de l'Ecole des Hautes études en sciences sociales).

LALLEMAND (M^lle^), *Le tourisme en Essonne.*

MARCHAND (M^lle^), *Igny, étude ethnologique* (Mém. de maîtrise).

PIRIS (M^lle^), *La vie des magistrats du tribunal du district de Corbeil en 1790* (thèse de 3^e^ cycle d'histoire).

TAKAHASHI, *Palaiseau à la veille de la Révoultion.*

VAN DEN BERGE, *La ville de Corbeil-Essonnes* (thèse de doctorat d'urbanisme).

CHRONIQUE

Archéologie

Des assises régionales pour l'archéologie se sont tenues le 24 octobre 1981 à l'Institut d'art et d'archéologie à Paris. Il a été décidé de créer une association régionale pour promouvoir la recherche archéologique, mettre en place une formation permanente et associer le public à l'activité archéologique. Un comité régional a été constitué. Son siège est établi chez M. Gilles GAUCHER, 3 rue Métayer, La Bonneville 95540 Méry-sur-Oise.

L'exposition « vingt ans d'archéologie en Ile-de-France » organisée par la Direction des Antiquités historiques d'Ile-de-France à l'occasion de l'Année du Patrimoine a été présentée à Corbeil-Essonnes, à la commanderie de Saint-Jean-en-l'Ile, du 28 mars au 25 avril 1981.

Cette belle exposition présentée avec art et de façon pédagogique a fait l'objet d'un excellent et très beau catalogue (voir bibliographie).

Les cours de formation permanente en archéologie se sont poursuivis en 1981-1982 à l'Institut d'Art et d'Archéologie, 3, rue Michelet, 75006 Paris.

Ouverts à tous, ils proposent douze thèmes d'enseignement de 1er et 2e cycle mais ils ne débouchent sur aucun diplôme.

Archives privées

Sous l'égide de « la Demeure historique » et des « Vieilles maisons françaises », le public a été invité à découvrir les archives de dix monuments historiques d'Ile-de-France présentées par leurs propriétaires, les 26 et 27 septembre. Citons entre autres : les châteaux de Breteuil, de Courson, du Marais et du Saussay.

Art et histoire du pays de Châtres

Une nouvelle association est née sous ce nom ; elle a son siège à Arpajon.

Sa présidente est Madame Thibierge.

Un premier bulletin de liaison est sorti cette année ; il rend compte de la visite du château de Courson-Monteloup faite par les membres de la société.

Centenaire des lois Jules Ferry

De nombreuses manifestations ont eu lieu dans toute la région. Nous citerons essentiellement à l'Ecole Normale d'instituteurs, une exposition qui constitue les premiers éléments d'un « musée scolaire de l'Essonne » et un cycle de sept conférences-débats et, dans la région de Limours, des rencontres et des expositions coordonnées par l'inter M.J.C.

Comité départemental du tourisme et des loisirs

Le C.D.T.L.E. a poursuivi ses activités :

Journée « Nature-loisirs-tourisme » au château de Chamarande le 27 septembre.

Publication d'un nouveau dépliant « Tourisme pédestre en Essonne ».

Location d'un bâtiment de la ferme du Bois-Chaland à Lisses pour entreposer matériel agricole et outils divers en vue de constituer un musée des traditions et des métiers.

Préparation d'une exposition « le tourisme en Essonne » à présenter en juin 1982 à Verrières-le-Buisson.

Environnement

Un système de documentation informatisée sur l'environnement de l'Ile-de-France dit « Ecothek » a été mis au point et testé par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme tout au long de l'année.

Il sera opérationnel aux Archives de l'Essonne dès janvier 1982 ou Monsieur Jean-Louis GITTON, docteur de 3e cycle en paléontologie, sera en mesure d'interroger l'ordinateur afin de répondre aux questions du public, des associations, des chercheurs et de l'administration.

Festival de l'Ile-de-France

Des concerts-promenades ont, comme par le passé, été organisés de mai à juillet et de septembre à décembre dans des sites et des monuments de la région.

Citons Longjumeau, Courson-Monteloup et Vaugrigneuse, L'haÿ-les-Roses, Breteuil, Igny, Courances, Vigneux, Crosne, Juvisy, Draveil, La Ferté-Alais, Fleury-Mérogis, Orsay, Issy-les-Moulineaux, Châtillon-sous-Bagneux, Antony, Sèvres, Choisy-le-Roi, Villecresnes, Vitry, Villeneuve-St-Georges...

Groupe d'études, de recherches et de sauvegarde de l'art rupestre

Le G.E.R.S.A.R., dont le siège social est à Milly-la-Forêt a poursuivi ses promenades à la découverte de vestiges de l'art rupestre dans la région (Nanteau-sur-Essonne, Moigny-sur-Ecole, Oncy-sur-Ecole, D'huison-Longueville).

Inventaire des richesses artistiques

Un comité départemental chargé de préparer l'établissement de l'inventaire général des monuments et richesses artistiques de l'Essonne a été institué par arrêté ministériel du 19 novembre.

Dès 1982, il remplacera le comité de pré-inventaire qui a œuvré dès 1970 et presque terminé sa tâche.

Outre l'achèvement du pré-inventaire, ce comité aura pour première mission d'aider la commission régionale d'Ile-de-France à réaliser le premier volume topographique de l'Ile-de-France, celui du canton d'Etampes.

Monuments historiques

Ont été classés Monuments historiques :

— l'église de Brunoy, en totalité y compris le décor intérieur, par arrêté ministériel du 25 novembre 1981 ;

— le château de Chamarande y compris les douves, les deux pavillons, les communs, le pavillon de chasse, l'orangerie, l'auditoire, la serre, le buffet d'eau, la fontaine pyramidale et les grilles, par arrêté du 23 juillet 1981 ;

— l'Hôtel d'Anne de Pisseleu à Etampes (façades, toitures, escalier à vis et porte sculptée) par arrêté du 29 décembre.

Ont été inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques :

— la bergerie de la ferme du Vignay à Gironville-sur-Essonne, par arrêté du 23 février ;

— l'église de Guillerval par arrêté du 25 novembre ;

— les façades, toitures et douves du château de Janvry, par arrêté du 11 mai ;

— la fontaine « Budé » avec sa grotte, ses bassins, canaux et galeries souterraines à Yerres, par arrêté du 26 octobre ;

— l'église de Courances, par arrêté du 29 décembre.

A été classée parmi les sites pittoresques du département :

— la propriété « Le Buet » à Yerres, par arrêté du 7 janvier.

A été inscrit sur l'inventaire des sites pittoresques de l'Essonne :

— l'ensemble formé sur les communes de Dourdan et Saint-Cyr-sous-Dourdan par le hameau de Rouillon et ses abords par arrêté du 13 août.

Ont été classés monuments historiques les meubles suivants :

— le maître-autel, XVIII^e siècle et l'autel avec retable et Crucifixion, XVIII^e siècle de l'église de Crosne, par arrêté ministériel du 18 septembre ;

— la partie instrumentale de l'orgue, œuvre du facteur Goyadin, 1870 de l'église de Dourdan, par arrêté du 21 janvier ;

— deux statues « Christ en croix » fin XV^e siècle et Vierge à l'Enfant XVII^e siècle de l'église de Roinvilliers, par arrêté du 18 septembre ;

— quatre statues « Vierge » et « Saint Jean » début XVI^e siècle, « Vierge » et « Saint Jean » fin XVI^e siècle et un panneau peint « Saint Vincent et saint Eloi » XVII^e siècle de l'église de Saclas, par arrêté du 18 septembre.

Ont été inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, par arrêtés préfectoraux du 16 juin, 95 objets d'art des églises de Boigneville, Boissy-le-Sec, Cerny, La Ferté-Alais, Méréville, Saint-Cyr-la-Rivière et Vayres-sur-Essonne.

Notes d'histoire littéraire et artistique

Juliette Adam envoie ses condoléances à L. Labbé à l'occasion du décès de sa femme, 21 février 1913 (libr. de l'Abbaye), cat. 259, sept. 1981).

Bernardin de Saint-Pierre invite le citoyen Boudon à envoyer les notes de son excellent vin à ses divers débiteurs, 7 nivôse an 7 (libr. L'échiquier, cat. 6, été) ; il s'élève contre la doctrine de Cabanis et l'athéisme dans une lettre à Aubin père, directeur de la poudrerie d'Essonnes, 25 floréal an 8 (Hôtel Drouot, 18 déc.) ; il demande divers services au libraire Plessan à propos de ses éditions de *Paul et Virginie* en l'an 14 et le 24 mars 1806 (libr. de l'Abbaye, cat. 258, juin et libr. Charavay, cat. 772, juin) enfin le 29 mars 1813 il recommande son ami le chimiste André Laugier au duc de Cadore afin qu'il obtienne une décoration (Hôtel Drouot, 18 déc.).

Le 29 décembre 1914, Léon Bloy, de Bourg-la-Reine, annonce la fin d'un nouveau livre sur Jeanne d'Arc qui lui semble utile dans la situation si douloureuse où se trouve la France (libr. L'échiquier, cat. 5, printemps).

Le peintre et graveur Félix Bracquemond écrit deux lettres, de Sèvres, au critique d'art Guillemot qu'il remercie de son article, 8 septembre 1889 et 22 août 1891. Dans une troisième lettre non datée, il parle d'une œuvre dite « Le Fantôme » (libr. Abbaye, cat. 254 et 258, fév. et juin).

Le chimiste Alexandre Brongniart écrit de Sèvres à la Reine pour lui annoncer que la manufacture a exécuté en porcelaine les deux groupes de « l'ange gardien des enfants de France », le 31 décembre 1844 (libr. L'échiquier, octobre).

Francis Carco annonce d'Etampes à un ami la mort de son frère Charles tué sous Verdun ; il espère « partir en escadrille à Verdun pour la besogne que vous pouvez prévoir », 4 juillet 1916 (libr. L'échiquier, cat. 6, été).

La cantatrice Rose Caron demande pour des intimes des places pour l'opéra « Sigurd » de Reyer dans lequel elle a créé le rôle de Brunhilde, 25 avril 1885 (libr. Abbaye, cat. 258, juin).

Les autographes de Jean Cocteau sont toujours très abondants : — neuf lettres adressées à Boulos de 1941 à 1962 dans lesquelles il parle de son travail et se plaint de la vie de fou qu'il mène et de ses divers malaises (Hôtel Drouot, 18 déc.) — une lettre à G. de Graëf lui indiquant des remèdes pour le cœur, 1954 (libr. H. Saffroy, cat. 110, janv.-fév.) — diverses missives à Mary Hoeck de 1943 à 1953 concernant ses films, ses pièces, ses traductions, une émission à la B.B.C., ses maladies, son jardin de Milly mais aussi leur amitié et leurs amis communs (libr. Abbaye, cat. 255, 256, 257, 259, 261, 262 de mars à décembre). — une lettre à son cher petit Michel du 11 octobre 1954 lui conseillant de s'accrocher pour ne pas s'envoler (libr. Charavay, cat. 773, sept.) — une lettre à Nichaus sur la danse, 18 février 1954 (libr. Abbaye, cat. 261, déc.) — deux lettres à Misia Sert de 1932 et 1933 à propos de l'aide qu'elle apporte aux artistes et de leur amie Coco Chanel (Hôtel Drouot, 18 déc.) — une lettre à Madame Simone qui vient de rentrer en France, s.d. (libr. Abbaye, cat. 254, fév.) — une autre à Van Dongen pour l'inviter, s.d. (libr. L'Echiquier, cat. 6, été) — quatre lettres et des notes adressées à Albert Willemetz à propos de représentations théâtrales et de la mort de leur ami André, s.d. et un début de réponse de Willemetz exprimant la peine que lui ont causée sa lettre et ses télégrammes, 1954 (libr. Abbaye, cat. 254, 257, 258, 261, fév.-déc.) — une lettre au journal *Combat* sur le cinématographe, 9 janv. 1948 (libr. H. Saffroy, cat. 110, janv.-fév.) — huit lettres à des amis, non cités, de 1925 à 1962 parlant de Barrès, de sa peine, de ses douleurs, de l'enfance, de la solitude, de la poésie (libr. L'échiquier, n° 5 à 8, printemps-déc. et libr. Charavay, cat. 771, fév.) — trois manuscrits concernant la boxe, la publicité, l'élégance (Hôtel Drouot, 18 déc. et libr. L'Echiquier, déc.) — un poème intitulé « Joueurs dormant à l'hombre » *(sic)* (Hôtel Drouot, 6 avril).

Diverses œuvres graphiques de ce poète ont également été mises en vente : esquisses d'un corps de jeune homme nu, d'un

danseur de menuet, d'un portrait de Jean Marais ; étude de mains et de pieds ; dessin titré « Le Mugyer » (lib. Abbaye, cat. 258, 259, 261 de juin à déc. et Valette, cat. 6, octobre).

Les autographes d'Alphonse Daudet passés en vente cette année ont été très nombreux aussi : une lettre à H. Céard sur son étude (Nouveau Drouot, 13 février) — deux lettres à Léon Cladel à propos du dénouement d'un roman et d'un duel en 1885 (libr. Charavay, cat. 771, fév.) — trois lettres à son fils Léon auquel il raconte ses diners parisiens et parle littérature (Hôtel Drouot, 18 déc.) — deux lettres à Georges La Fenestre dont une de Champrosay au sujet du sculpteur Amy qui a besoin d'aide, 1876 (libr. Abbaye cat. 255 et 257, mars-mai) — deux lettres à Hugues Leroux lui rendant compte de ses livres, 1886-1888 (libr. Charavay, cat. 772, juin et l'Echiquier, déc.) — une lettre à M. Palmer l'assurant que M. de Nolhac lui fera visiter le château de Versailles dans des conditions agréables (libr. L'abbaye, cat. 256, avril) — dix lettres à des correspondants anonymes traitant de sujets littéraires (libr. Abbaye, cat. 254 à 261, fév. à déc. ; libr. Charavay, cat. 773, sept. ; libr. de l'Echiquier, oct. et Nouveau Drouot du 13 février) — enfin un manuscrit des deux premiers actes de la pièce qu'il tira de son roman *Jack* (Hôtel Drouot, 18 déc.).

A signaler aussi une lettre, deux poèmes et un manuscrit de M^me^ Daudet (Hôtel Drouot, 18 déc.) — une lettre à elle adressée de Robert de Montesquiou (Hôtel Drouot, 6 avril) et une autre de Marcel Proust qui la félicite de son dernier livre *(ibidem)*.

Enfin, le 17 déc. 1897, Jeanne Proust, mère de Marcel adresse à Lucien Daudet une belle lettre sur la mort de son père *(ibidem)*.

Nous avons relevé quatre autographes d'Eugène Delacroix : — une lettre au graveur Bouchardy à la suite d'un rendez-vous manqué (libr. L'Abbaye, cat. 255, mars) — une autre à M. de La Fizelière à propos des « exemplaires d'Hamlet », 1843 *(ibidem*, cat. 261, déc.) — une autre à M^me^ Pehrugens à qui il promet des billets (libr. H. Saffroy, cat. 110, janv.-fév.) et une dernière dans laquelle il reconnaît avoir reçu 1 200 F pour le prix d'un tableau représentant la mort de Lara, 5 juillet 1848 (libr. Charavay, cat. 171, fév.).

Le compositeur Marcel Delaunay, né à La Ferté-Alais en 1898, propose quelques corrections à René Dumesnil qui a préparé

un article sur lui pour la *Revue musicale* (L'abbaye, cat. 258, juin).

André Dunoyer de Segonzac envoie à Solange de Bièvre 300 000 francs en paiement d'une peinture de la place de Furstenberg qu'il juge très belle, 10 sept. 1971 (L'abbaye, cat. 256, avril). Il estime que Caran d'Ache est un très grand dessinateur, 12 juillet 1965 (Hôtel Drouot, 18 déc.).

Le musée de Pau vient d'acquérir un tableau de Boutet de Monvel représentant Boussingault et Dunoyer de Segonzac (*Gazette des Beaux Arts*, mars 1981).

Paul Fort demande à Alexandre Natanson une liste de gens susceptibles de s'intéresser à la revue *Poèmes de France*, 11 juin 1915 (L'abbaye, cat. 259, sept.). Sa femme Germaine, au nom de son mari, fort malade, demande une nouvelle fois son appui à Charles Miguet, 7 fév. 1935 *(ibidem)*. Romain Rolland demande au poète le n° 14 des *Poèmes de France*, 12 juillet 1915 (libr. Valette, cat. 6, oct).

Marie Laurencin remercie la princesse Murat de ses affectueuses pensées qui la touchent bien autrement que la légion d'honneur. Elle est à Champrosay où elle vient de passer deux semaines de félicité, s.d. (L'échiquier, cat. 5, printemps).

Jean Lurçat écrit à Marthe, son ex-femme, qui est toujours à Essonnes où la vie est terrible ; il lui parle de leur futur voyage, de sa vie avec Lily, de ses peintures, 1er fév. 1920 (L'Abbaye, cat. 254, fév.).

Nadar remercie Anatole France de sa dédicace et lui dit son admiration pour son œuvre, 27 juin 1903 (L'échiquier, cat. 5, printemps) ; il demande à Planat « grand prêtre de la photographie » de venir le lendemain pour tout disposer en vue de deux portraits, s.d. (L'abbaye, cat. 258, juin) ; il parle à Aurélien Scholl d'un inventeur en photographie et l'assure qu'on a besoin de son portrait pour le début de la collection d'illustrations (L'échiquier, déc.) ; il précise à un correspondant qu'il avait pensé pouvoir joindre son portrait à sa collection des *Figures contemporaines*, 1857 (Idem, cat. 6, été) ; il fait remettre un bouquet pour S.M. la Reine qui fut si bonne lors de leur accident en 1863 (idem, déc.) ; enfin dans une lettre écrite à Sénart, le 28 sept. 1888 il dit son admiration pour Heine (Charavay, cat. 771, fév.).

Deux photos de Daudet et de Proudhon par cet artiste ont été proposées par la libr. de l'Echiquier en déc. et celle du prince Czatoriski a été offerte au musée d'Orsay.

Le peintre Félicien Rops écrit de la Demi-Lune, Moulin-Galant à Essonnes à Delâtre pour lui demander une petite presse, 2 juillet 1895 (L'Abbaye, cat. 258, juin).

Rouget de l'Isle, de Choisy-le-Roi, envoie son recueil « 48 chants français » au marquis de Chateaugiron, 21 oct. 1830 (Nouveau Drouot, 13 fév.).

Erik Satie envoie à un correspondant des indications biographiques sur lui-même, 2 juillet 1915 (L'Echiquier, déc.).

Talma se plaint à sa femme de difficultés financières et regrette le temps où le théâtre fourmillait de talents, s.d. (Hôtel Drouot, 18 déc.) ; il demande au citoyen Cormeille de donner 60 livres à Naze, 3 thermidor an 8 (Charavay, cat. 771, fev.).

De Verrières, Louise de Vilmorin envoie à Doda Courad son roman *L'heure Maliciôse* dédicacé, 1er juillet 1967 (Hôtel Drouot, 6 avril).

L'écrivain Willy, né à Villiers-sur-Orge, demande une heure à un ami pour lire la nouvelle version de Claudine ; il attend un confrère pour lui remettre *Sept dialogues de bêtes* d'une nommée Colette, s. d. (L'abbaye, cat. 261, déc.)).

Musée de préhistoire d'Ile-de-France

Le musée régional de préhistoire, avenue de Stalingrad à Nemours a été ouvert officiellement le 28 mars 1981. Il est ouvert tous les jours (sauf le mardi) de 10 à 12 h et de 14 à 17 h.

Athis-Mons

Une exposition sur l'histoire d'Athis-Mons organisée sous la direction de Jean-Marc Moriceau, a été présentée à la mairie du 26 septembre au 4 octobre. Les membres de notre société l'ont visitée à l'occasion de l'assemblée générale.

Bièvres

Les 9 et 10 mai, la ville de Bièvres et le musée français de la photographie ont organisé pour la deuxième année la « Fête des photographes ».

Plus de mille photographes ont participé aux séances de prises de vues des quinze ateliers dirigés par les amis du musée.

A cette occasion, ont été remis des prix aux auteurs de deux livres d'histoire de la photographie et de deux livres sur la technique photographique.

Chamarande

Le centre culturel de la Vallée de la Juine a présenté au château de Chamarande en octobre une exposition « 40 siècles d'histoire de nos villages » évoquant le passé de Lardy, Bouray, Janville, Torfou, Chamarande et Auvers : géographie, botanique, de la préhistoire aux temps contemporains, archéologie, métiers, graphiques sociologiques, enseignement.

Champcueil

Le foyer rural a organisé le samedi 30 mai, en soirée, un spectacle « son et lumière » sur le parvis de l'église sur le thème de la Révolution de 1789.

Une exposition sur ce sujet a été présentée du 31 mai au 7 juin.

Chevreuse

Le château de la Madeleine que M. Goupil avait acheté au duc de Luynes en 1978 a été acquis par le Conseil général des Yvelines. On ne sait pas encore s'il sera le siège d'un centre culturel, d'un musée archéologique ou du syndicat mixte du parc naturel régional. En tous cas, il restera ouvert au public.

Dourdan

Le groupe archéologique de l'association des amis du château fonctionne depuis plusieurs années. Les sites déjà fouillés sont :

— le château en 1978-1979,
— la nécropole de l'Ariscotel, 1979,
— des structures civiles rues St-Pierre et Laubier, 1980,
— des fours de potier à Roinville-sous-Dourdan et St-Evroult, 1981.

Les futurs sauvetages, les prospections et l'étude du matériel recueilli exigent beaucoup de volontaires.

Pour tous renseignements, téléphoner à M. BOURGEAU, 387.31.17 (le soir).

Une exposition « Estampes du musée de Dourdan » a été présentée au musée du 7 au 29 mars.

Etampes

Monsieur Philippe Lejeune a présenté, au musée, du 1er mars au 15 avril une exposition intitulée « Maurice Dainville, 1856-1943, peintre de la Juine ».

Le 6e festival de musique ancienne a eu lieu au cours du mois de juin sur le thème « musiques de la Méditerranée ».

A cette occasion, Michel Billard a organisé trois promenades-conférences les 13, 20 et 27 juin dans trois quartiers de la ville : « autour de l'ancienne synagogue », « autour de l'église St-Basile » et « autour de l'église St-Gilles ».

Palaiseau

Le festival annuel a eu lieu du 22 au 24 mai : M. Albert Soboul a parlé de « Bara » le vendredi soir ; un rallye « découverte et connaissance de Palaiseau » a eu lieu le samedi après-midi puis des défilés, divertissements et danses ont animé la ville le dimanche.

Sceaux

Le musée de l'Ile-de-France se trouve à l'étroit au château en dépit d'aménagements divers.

De nombreuses acquisitions récentes ont cependant pu être mises en valeur dans les principales salles du musée et particulièrement des faïences de Sceaux et de St-Cloud.

NÉCROLOGIE

Monsieur Jean BROISE, habitant d'Evry, était membre de notre société depuis 1970. Il s'était vivement intéressé à l'histoire de sa commune et avait publié divers articles dans des publications locales : *Bulletin de la Société archéologique de l'Essonne, Bulletin officiel municipal d'Evry, Cités nouvelles.*

*
* *

Madame CAILLET, veuve d'Armand Caillet, historien de Puiselet-le-Marais, avait pris la place de son mari parmi nous, dès 1971.

Elle était très attachée à notre société envers laquelle elle s'était montrée très généreuse en lui remettant les exemplaires qui lui restaient des œuvres de son mari.

Elle est décédée le 30 mars 1981.

*
* *

Monsieur Paul CSERY, président du cercle d'études scientifiques, artistiques et folkloriques de Villeneuve-le-Roi et membre de notre société depuis 1944, est décédé le 16 décembre 1981.

Descendant d'une vieille famille de Villeneuve-le-Roi, ancien employé municipal, il connaissait parfaitement sa ville et ses habitants.

Fondateur du C.E.S.A.F., il consacrait tous ses loisirs à cette association qu'il animait inlassablement, au profit de ses concitoyens ; il préparait aussi chaque année le salon artistique de sa ville (le 27e eut lieu peu avant sa mort) et il apportait son concours à bien d'autres sociétés ; enfin et surtout, il était passionné de recherche historiquè et il publia en 1967 *Histoire de Villeneuve-le-Roi,* fruit d'une longue quête de documents.

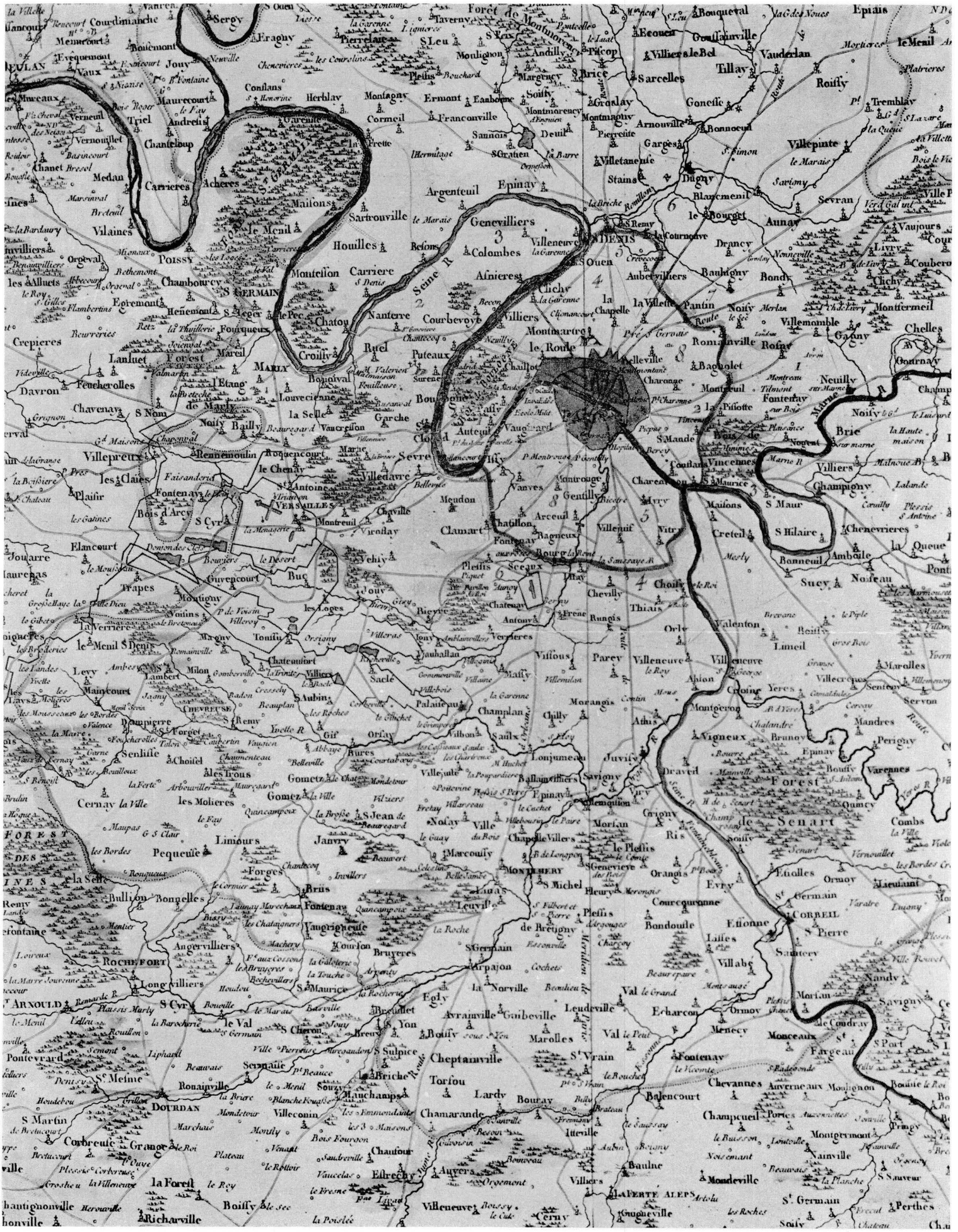
Nous adressons nos condoléances à Madame CSERY et à ses enfants.

Madame Louis POUPINEL est décédée en juin 1981. Son mari, ancien maire d'Auvers-Saint-Georges et ancien conseiller général du canton de La Ferté-Alais, décédé en 1966, était membre de notre société depuis 1944. Tous deux s'intéressaient vivement à l'histoire et à la vie locale : Monsieur Poupinel avait sauvé les archives du château de La Norville en les faisant acheter par le Conseil général de Seine-et-Oise et Madame Poupinel a bien voulu faire don aux Archives de l'Essonne de documents provenant de ses ancêtres, maîtres de pension à Corbeil au siècle dernier.

A leur fils, Henri POUPINEL, maire de Torfou, membre de notre association, nous renouvelons nos condoléances.

*
* *

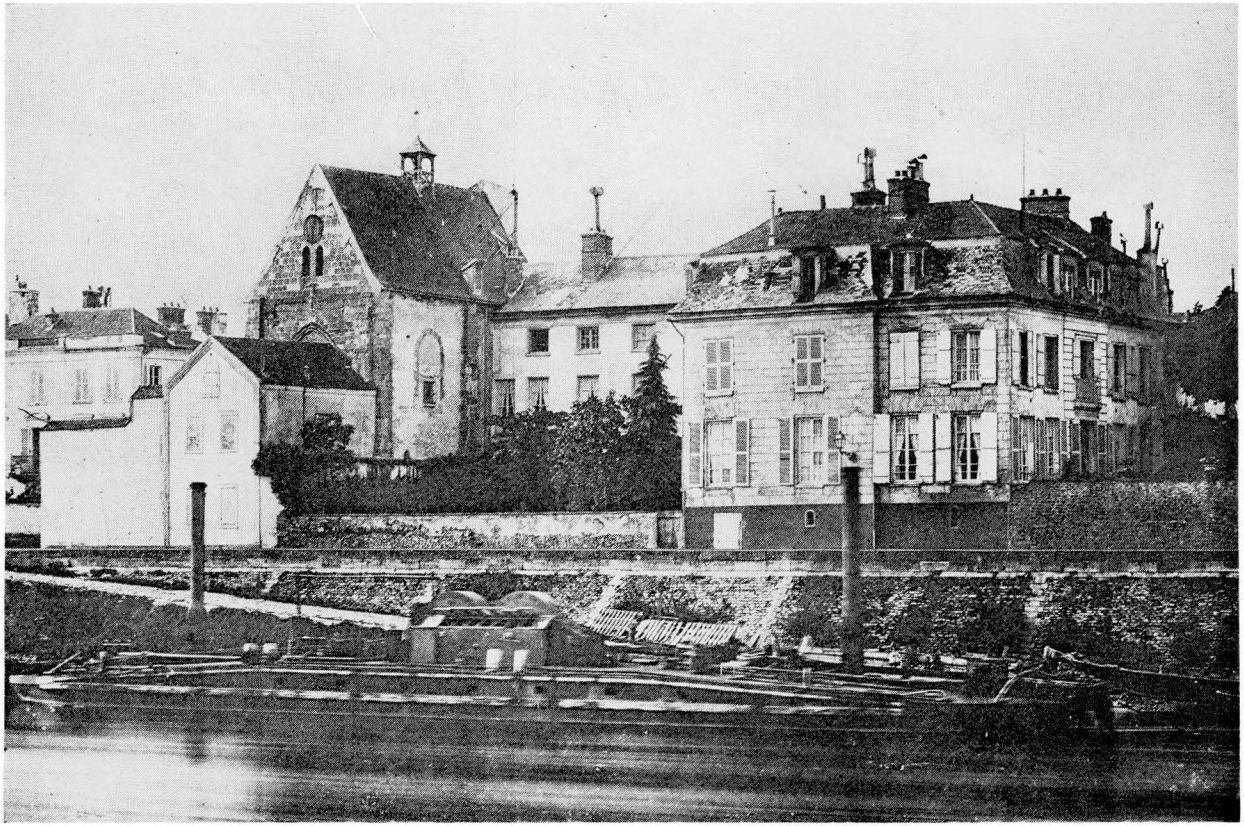
Madame Antoinette PRIEUR, architecte, demeurant à Puiselet-le-Marais, membre de notre société depuis 1976.



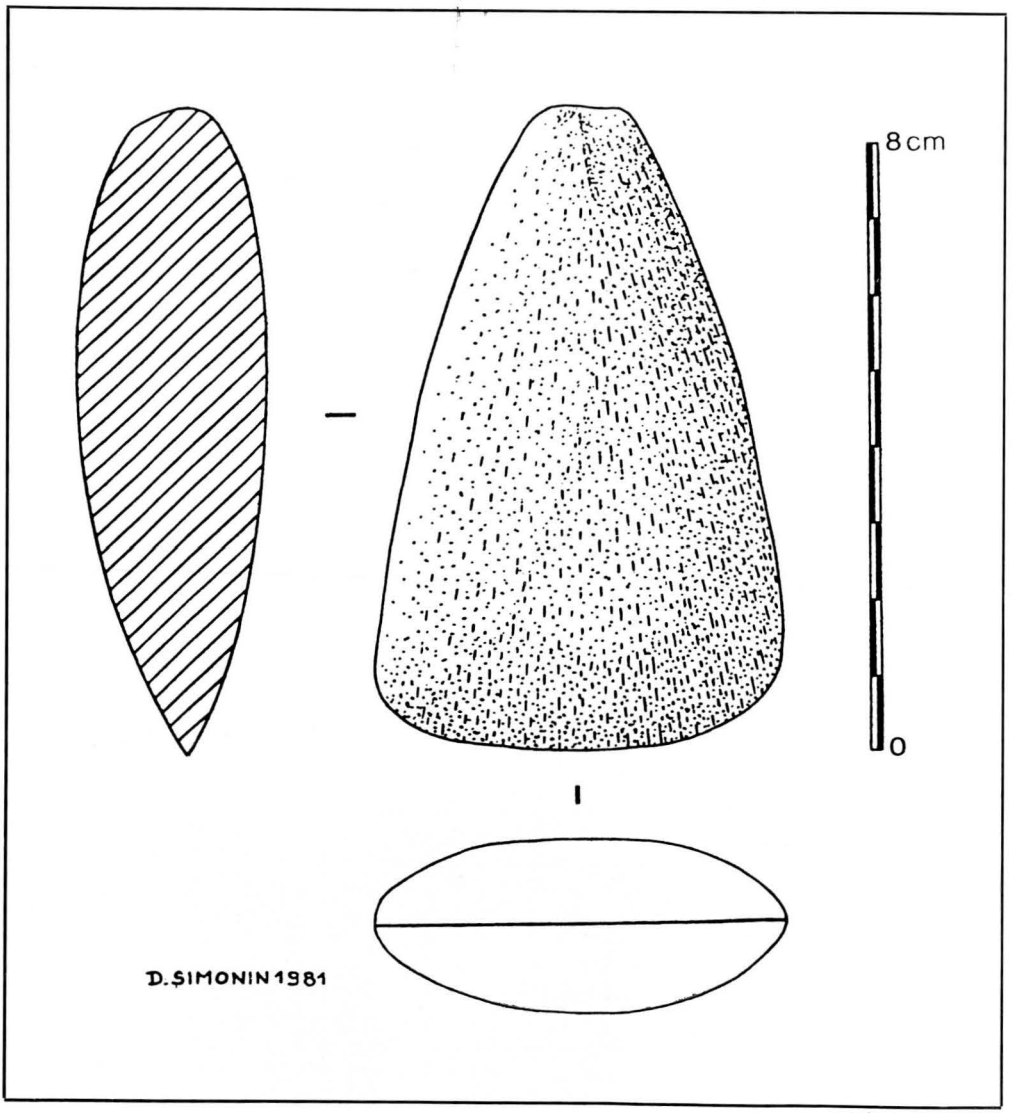
Carte des environs de Paris... chez Delamarche, vers 1780.



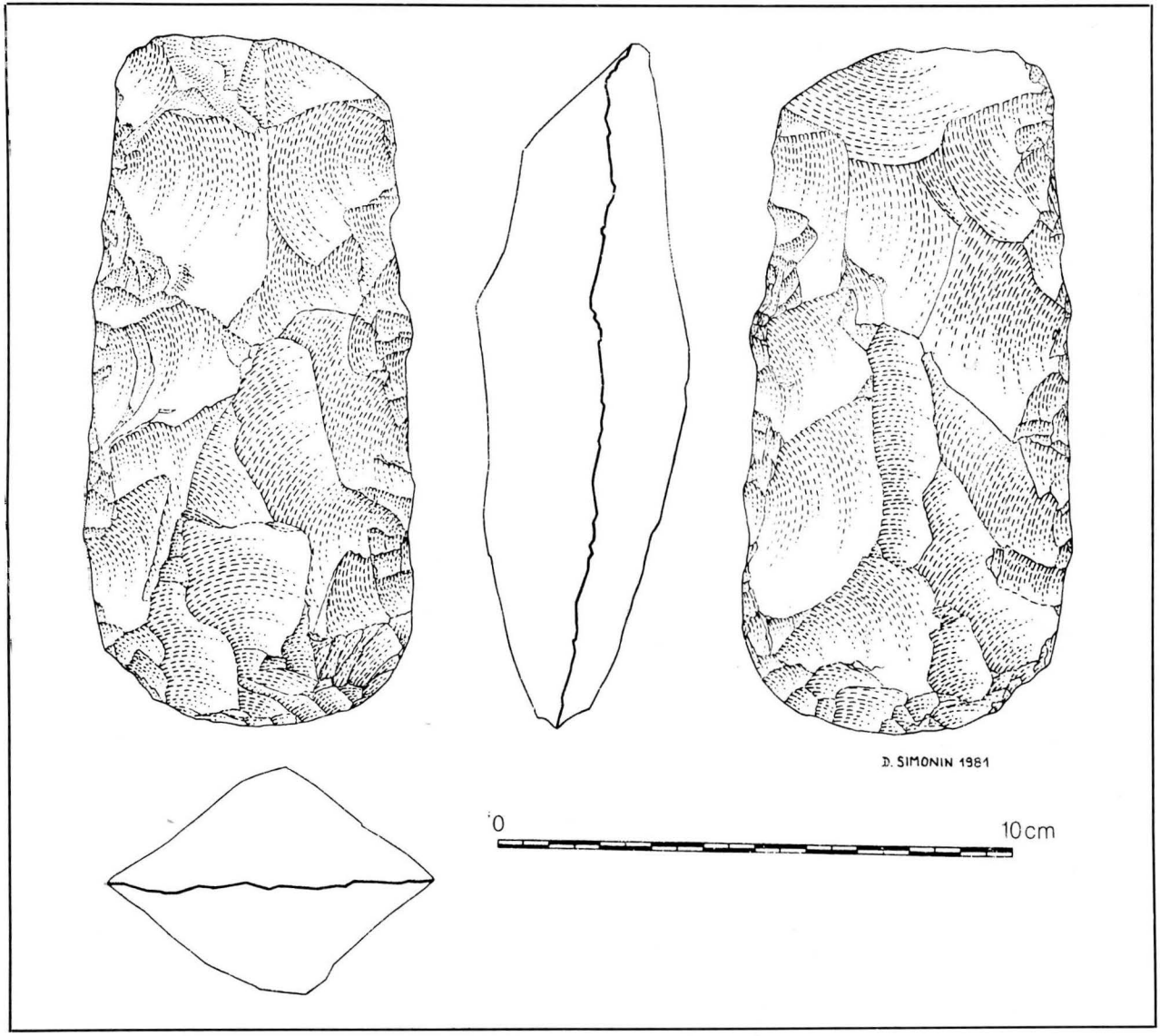
Portrait de l'abbé Guiot (*cl. Brunel*).



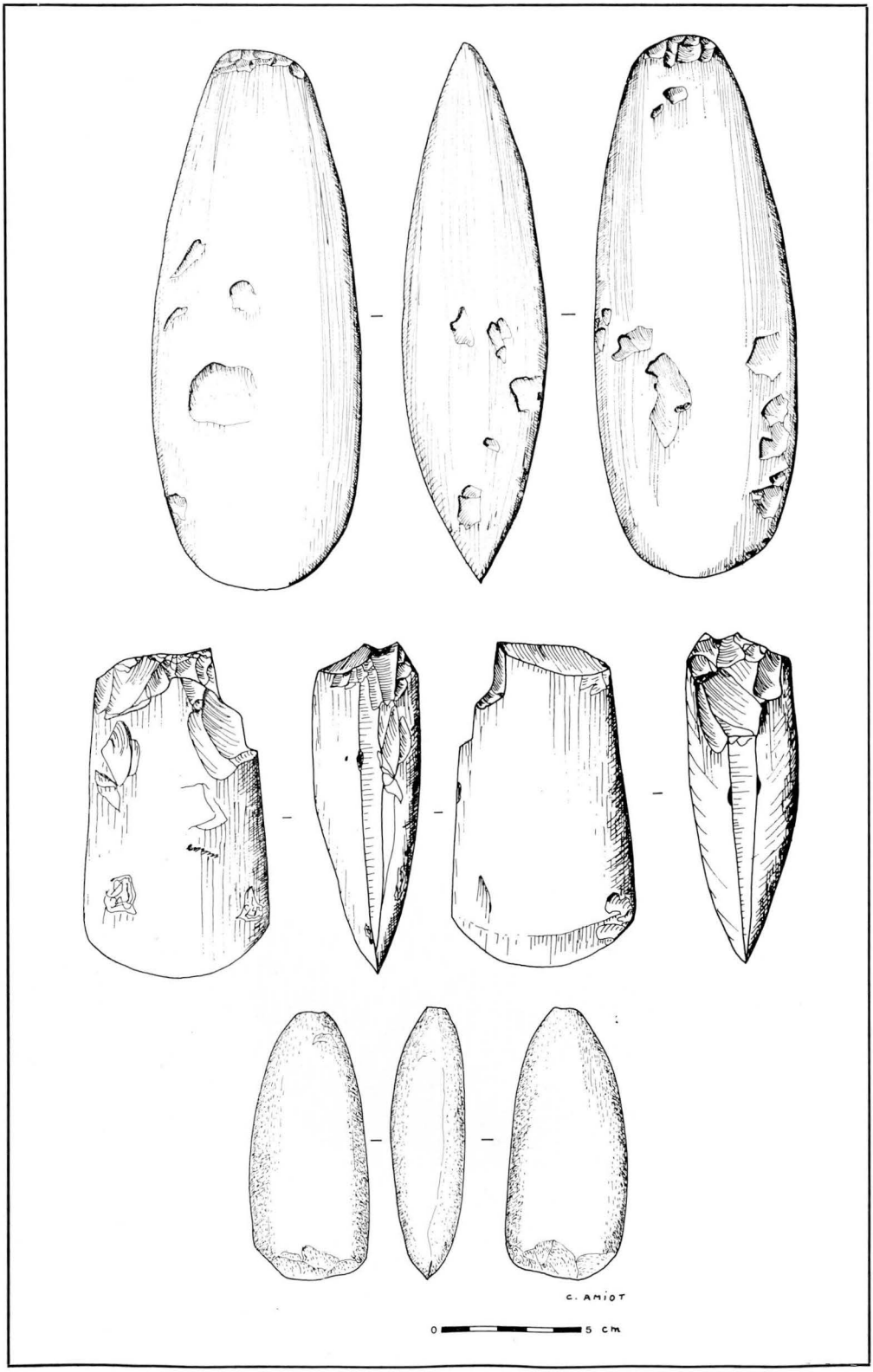
Le prieuré de Saint-Guenault vers 1880



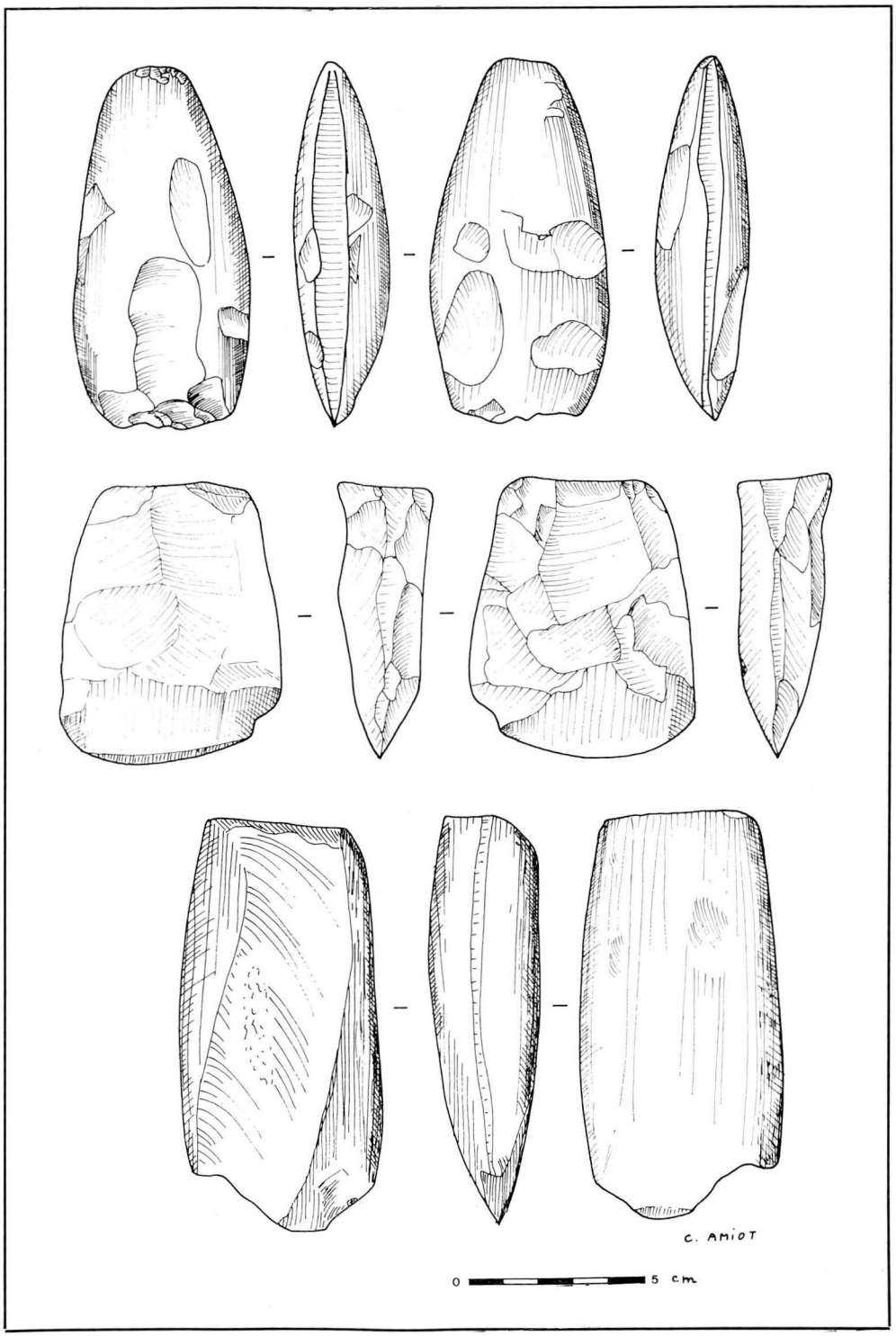
Crosne. — Hache polie.



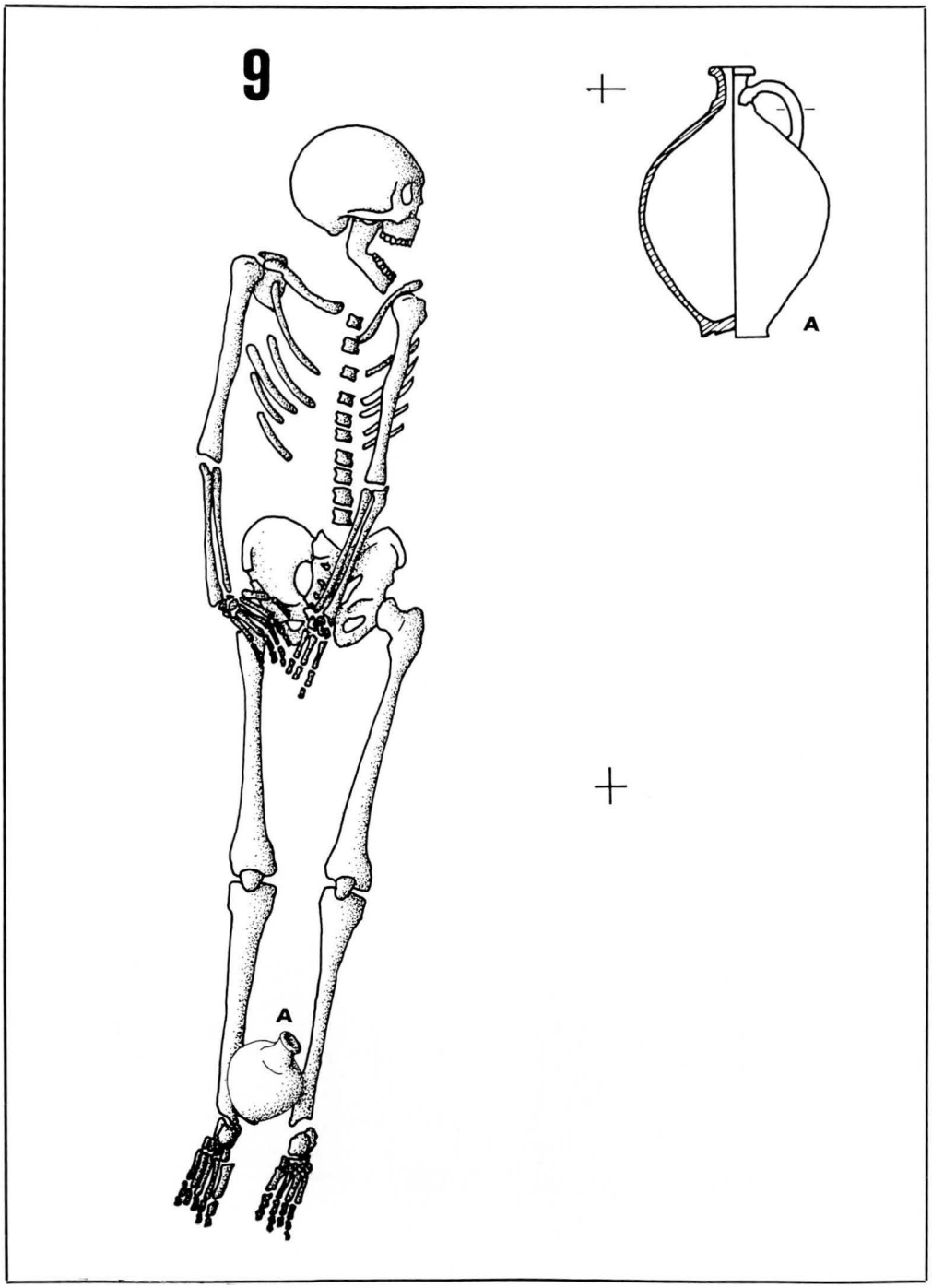
Baulne. — Hache taillée.



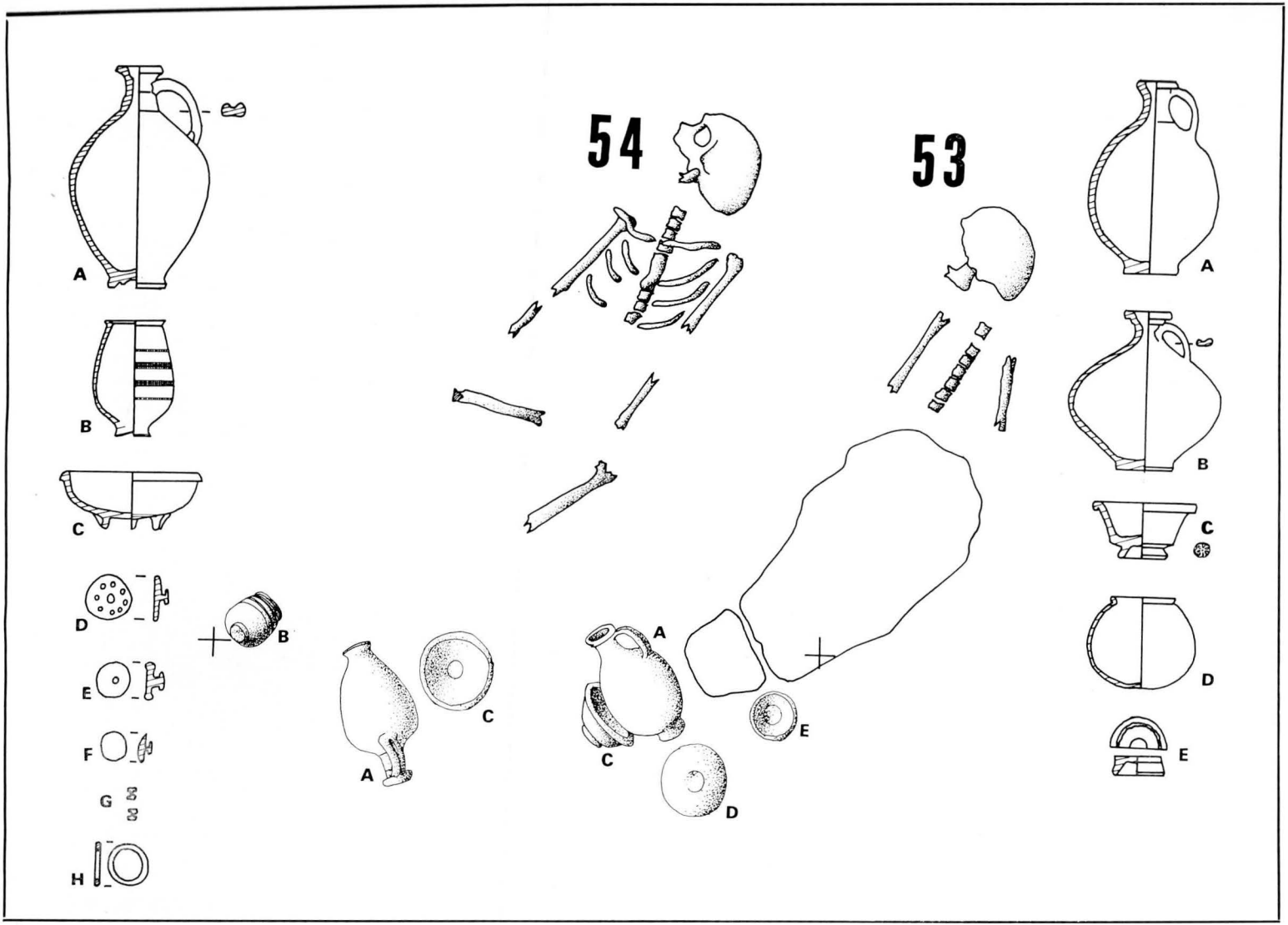
Gometz-la-Ville. — Haches polies n^{os} 1, 2, 3.



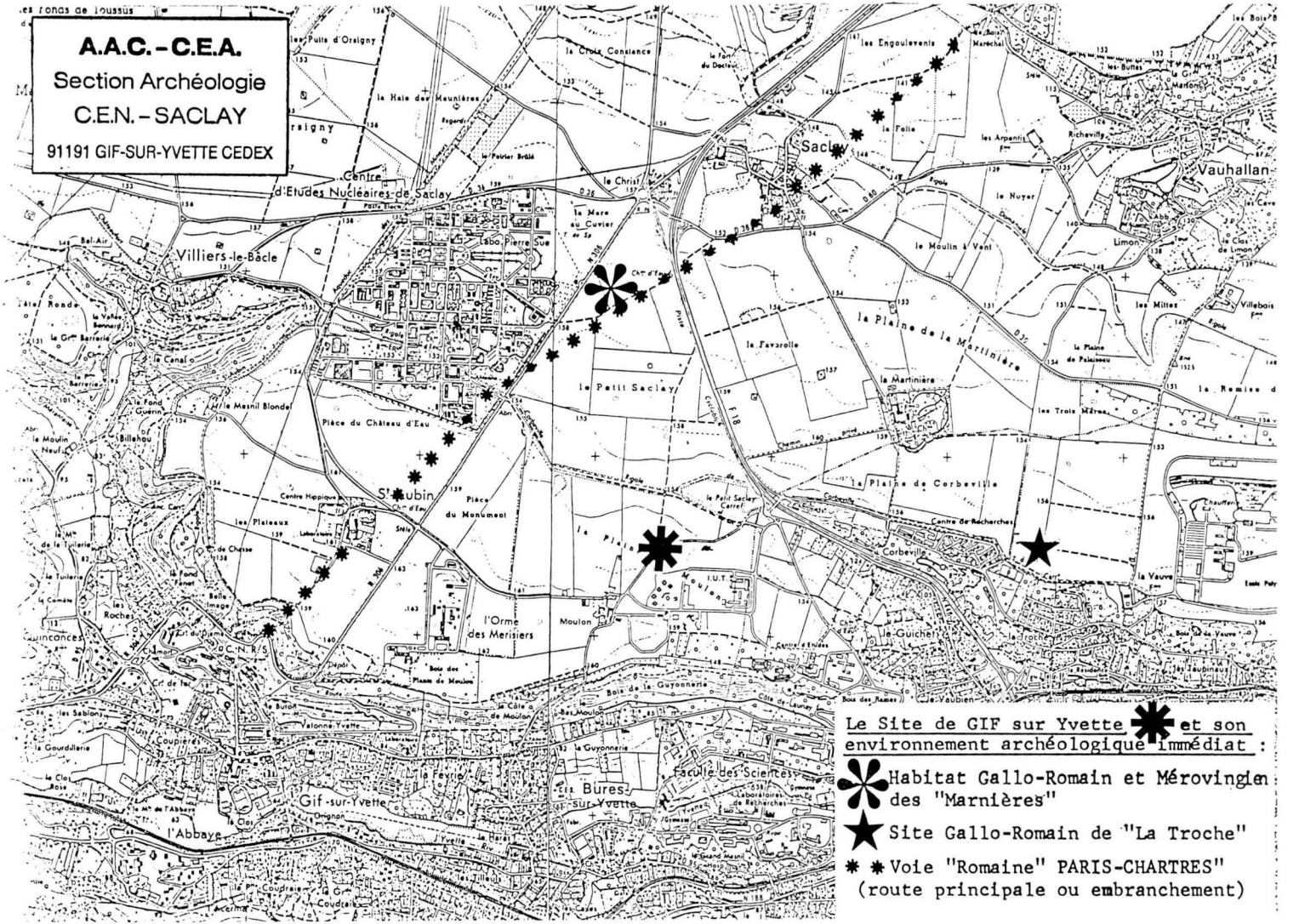
Gometz-la-Ville. — Haches polies n^{os} 4, 5, 6.



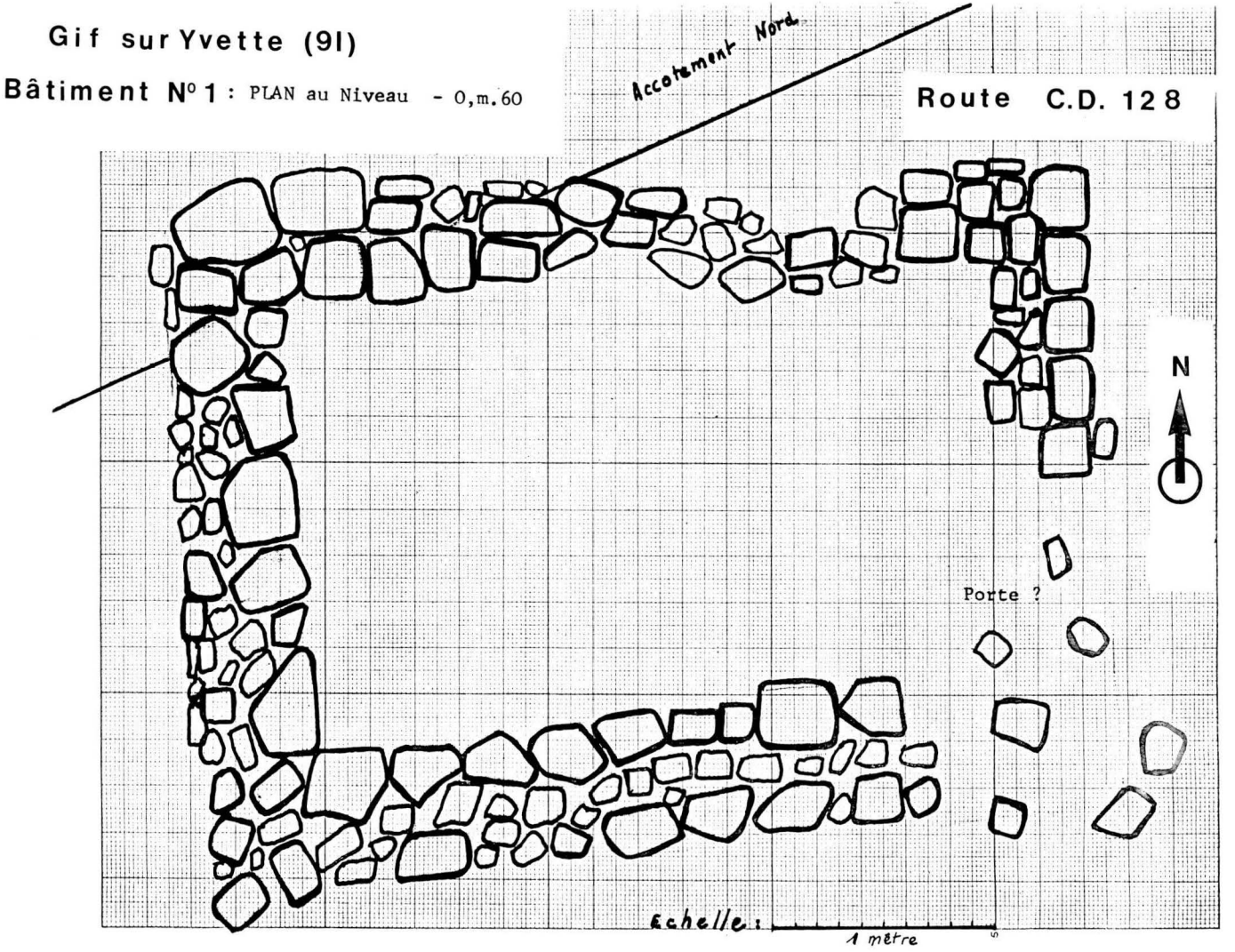
Buno-Bonnevaux. — Sépulture d'adulte.



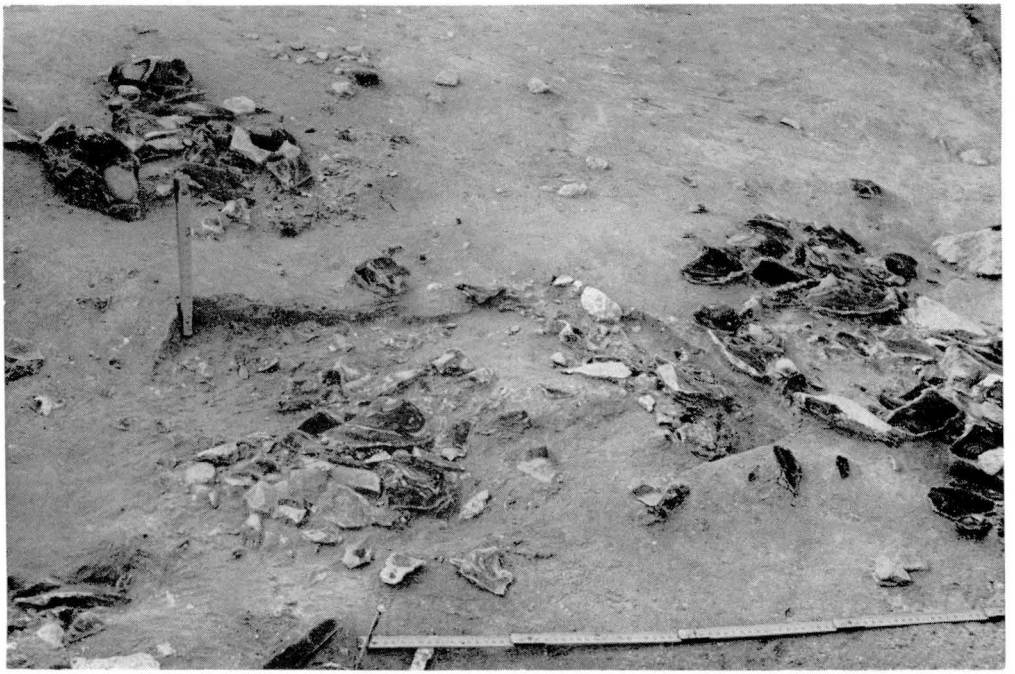
Buno-Bonnevaux. — Sépulture d'enfants.



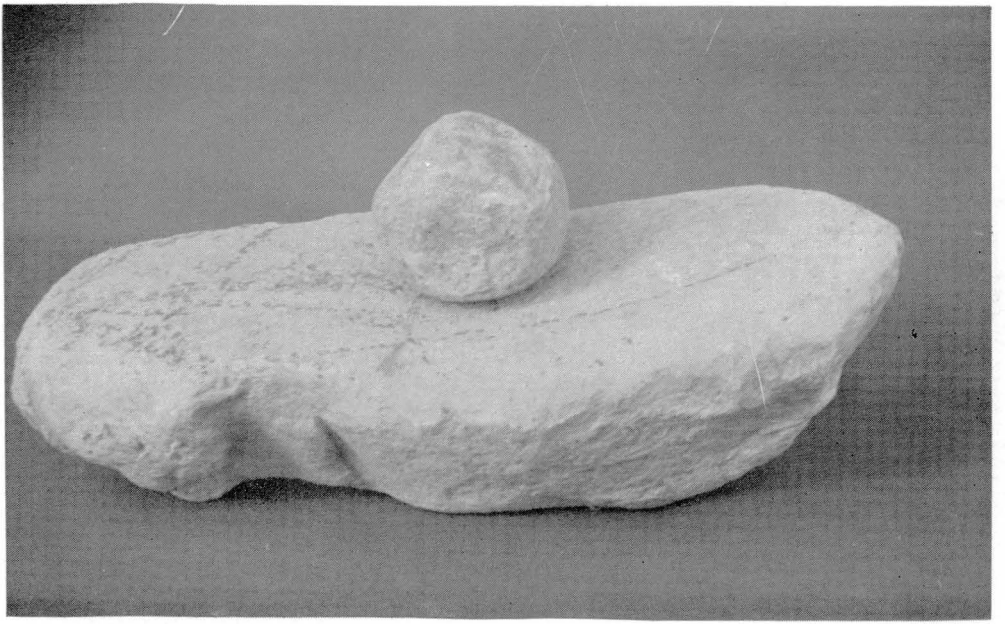
Gif-sur-Yvette. — Environnement archéologique.



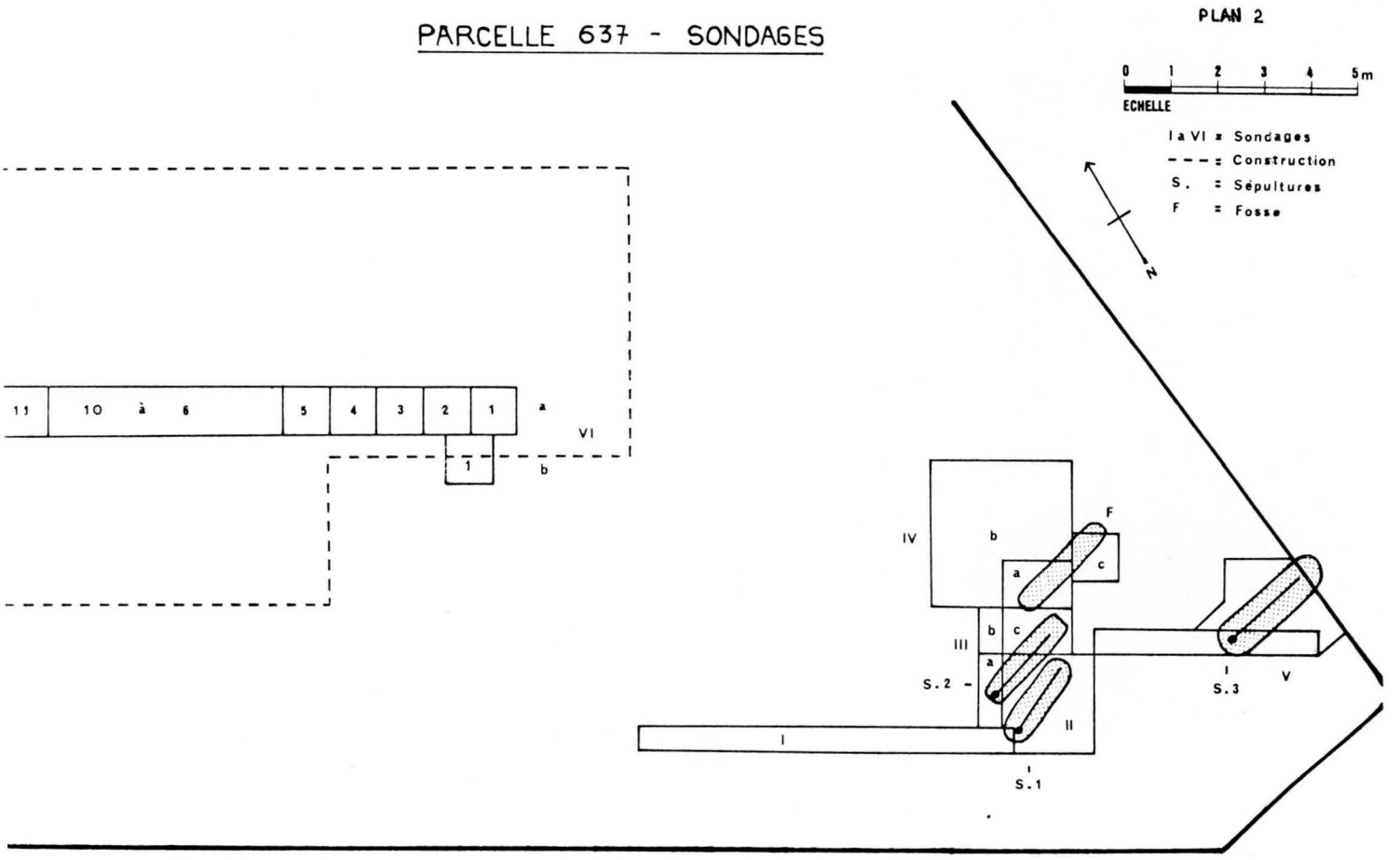
Gif-sur-Yvette. — Plan d'un bâtiment gallo-romain.



Etiolles. — Niveau sur calcite.

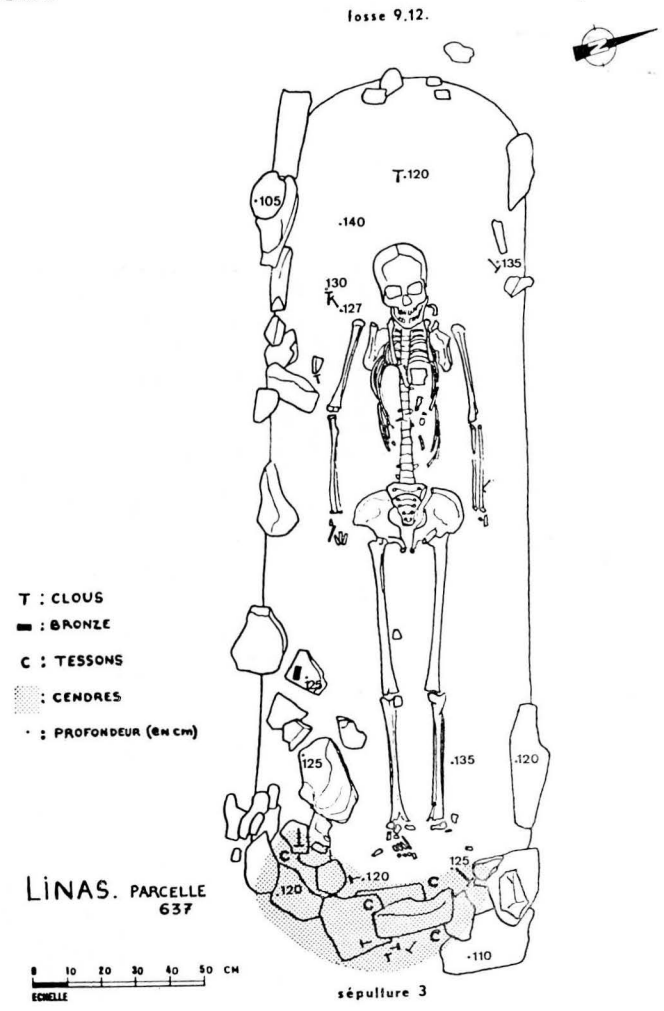


Saint-Cyr-sous-Dourdan. — Meule et molette néolithiques.



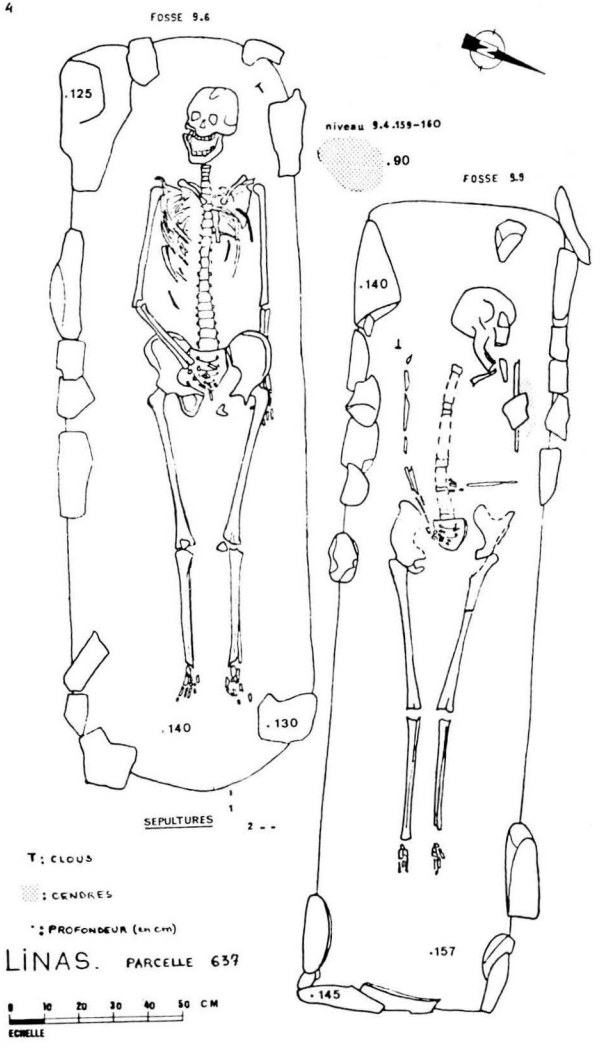
Linas. — Plan des sondages.

PLAN 5

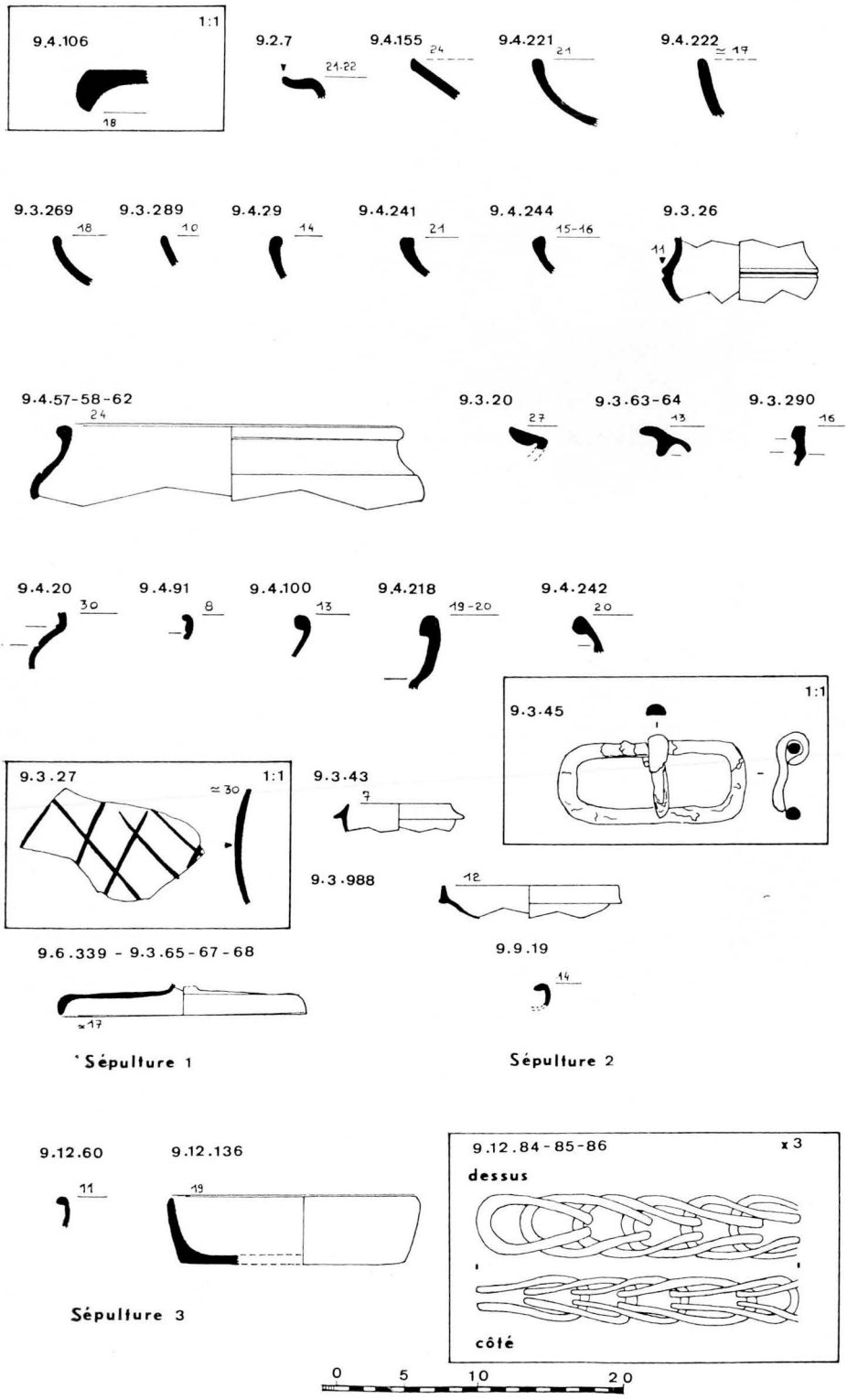


sépulture 3

PLAN 4



Linas. — Sépultures.



Linas. — Mobilier des sépultures.

Toutes demandes de renseignements peuvent être adressées à :

Mme P. CAVAILLER
Secrétaire générale
Archives départementales
de l'Essonne
9, rue La Fayette
91107 Corbeil-Essonnes Cédex

M. Jean JACQUART
Professeur à l'Université
de Paris I
Vice-Président
13, rue Ferdinand-Duval
75004 Paris

Cotisation annuelle pour 1982 { Membre ordinaire : 35 F
Membre bienfaiteur : 50 F minimum

30 F pour MM. les membres du Clergé et de l'Enseignement
Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de la Société

C.C.P. de la Société : Paris 1508-40 M

Imprimerie HUMBERT & FILS, Chassiers, 07110 Largentière
Dépôt légal : 3e trimestre 1982

LISTE DES PUBLICATIONS DISPONIBLES DE LA SOCIETE HISTORIQUE DE CORBEIL

BULLETINS :

Année 1895 : première livraison	Année 1965
Année 1905 : première livraison	Année 1966
Année 1905 : deuxième livraison	Année 1968
Année 1909 : première livraison	Année 1969
Année 1909 : deuxième livraison	Année 1970
Année 1910 : première livraison	Année 1972
Année 1910 : deuxième livraison	Année 1973
Année 1911 : première livraison	Année 1974
Année 1944	Année 1975
Année 1947 (1948)	Année 1976
Année 1948 (1951)	Année 1977
Année 1954	Année 1978
Année 1955 (1956)	Année 1979
Année 1963	Année 1980
Année 1964	Année 1981

Prix : 25 Francs chaque livraison
30 Francs chaque bulletin annuel (depuis 1944)

★

MEMOIRES ET DOCUMENTS :

II — *La délégation des ambulances volontaires à Corbeil (1870-1871)* et *La réforme à Corbeil au XVI^e s.*, par J. PANNIER.

V — *Liber testamentorum Sancti Martini de Campis.*

VI — *Histoire de Saintry, par E. CREUZET*, 1re partie.

VII — F. MARTIN-SABON, *Promenade artistique en Seine-et-Oise.*

IX — *Album des objets mobiliers classés de Seine-et-Oise.*

XI — Louis BRUNEL, *Juvisy au XVIII^e siècle. - Le détournement du Pavé royal de Lyon. Ses conséquences économiques et humaines.*

XII — J.-M. MORICEAU, *La population du sud de Paris aux XVI^e et XVII^e siècles*, et P. DUMONTIER, *L'oppidum de Champlan.*

Prix : 50 Francs chaque volume

★

Nous disposons de bulletins de la Société d'études historiques et géographiques d'Athis-Mons et de la plaine de Longboyau :

N° 1, octobre 1947,	**Prix**	**2,50 Francs**
N° 2, janvier 1948,	**Prix**	**2,50 Francs**
N° 3, avril 1948,	**Prix**	**2,50 Francs**
N° 4, juillet 1948,	**Prix**	**2,50 Francs**
N° 5, décembre 1948,	**Prix**	**2,50 Francs**
N° 6, année 1949,	**Prix**	**15,00 Francs**
N° 7, année 1950,	**Prix**	**15,00 Francs**
Collection complète,	**Prix**	**40,00 Francs**

★

Le site archéologique d'Etiolles, 10 Francs.
L'Essonne (coll. Richesses de France), 80 Francs.

C. C. P. de la Société : Paris 1508-40 M